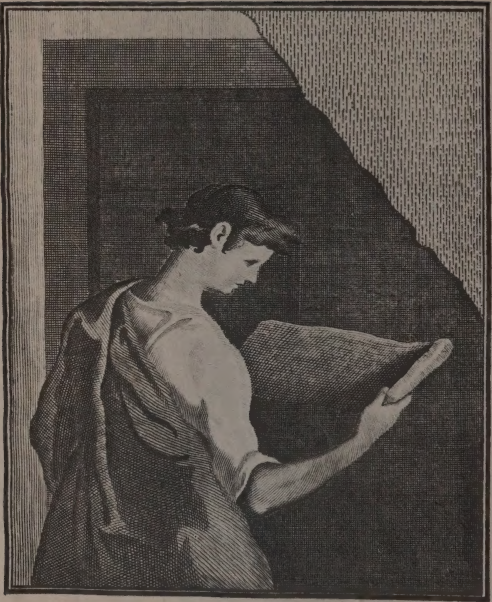

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1766/2

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS

Commencés d'être imprimés l'an 1701 A Trevoux.

Avril, 1766. I. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS.

Chez D'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc d'Orléans, rue Vieille Boucleric.

Le Breton, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 857 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	15.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	16.
1733.	12.	1766.	5.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

,

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1766. I. vol.

ARTICLE XXIX.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois &

parmi les François ; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siécle ; de leurs anciennes Ecoles &c., par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. (TOME XII^e) Paris, Nyon, Chaubert, Durand, 1763. in-4°. de 699 pages, sans l'Avertissement & les Tables qui en ont 32 (*).

POur peu que l'on connoisse les Livres, on sait ce que c'est que cette *Histoire Littéraire de la France*, entreprise dès 1733 par Dom *Rivet*, & continuée par ses savans Confreres avec un égal

(*) Quoiqu'imprimé depuis plus de deux ans, ce volume ne vient que d'être mis en vente. C'est la raison pour laquelle nous avons tant tardé à le faire connoître.

ſuccès. Perſonne n'ignore que l'objet de cet ouvrage eſt de tracer l'hiſtoire des Sciences & des Arts en France, d'en ſuivre les progrès ſucceſſifs, de développer les cauſes de leur gloire & de leur décadence ; de faire connoître les Univerſités, les Académies, les Bibliothéques, les Imprimeries célebres qui ont exiſté en France, auſſi bien que les Ecrivains que notre nation a produits, & les Ouvrages différents qui ſont ſortis de leur plume. Tous ceux qui cultivent les Lettres, ont ſouvent eu beſoin de recourir aux premiers volumes de cette Hiſtoire ſavante ; ainſi il ſeroit très-inutile de revenir ſur le plan de l'Ouvrage, ſur la maniere dont il eſt rempli, ſur les perfections dont un livre de cette nature eſt néceſſairement ſuſceptible &c. Arrêtons-nous donc au XII[e] vo-

lume dont la marche est la même que celle des précédens.

Il faut d'abord observer que ce volume renferme la suite de l'Histoire du XII^e. siecle depuis l'an 1141 jusqu'en 1167. Dans cet intervalle il parut en France deux hommes célébres, & qui méritent de faire époque, nous voulons parler de S. *Bernard* & de *Pierre le vénérable*; mais ce que nos Auteurs avoient à dire sur ces deux personnages respectables étant très-étendu, ils ont jugé à propos de renvoyer l'un & l'autre article au volume suivant, & par ce moyen on trouvera comme en regard ces deux hommes qu'on ne peut connoître parfaitement qu'en les comparant l'un avec l'autre. C'est ce qu'explique fort bien un *Avertissement* qui est à la tête de ce volume; Avertissement qu'il est essentiel de lire, parce qu'il renferme plusieurs éclaircissemens

ſur ce XII^e volume & ſur les précédens, auſſi bien qu'une *Apologie* fort judicieuſe *de S. Colomban & de Jonas ſon Hiſtorien*, contre les aſſertions très-peu meſurées de feu l'Abbé Velly dans le premier tome de ſon Hiſtoire de France.

Pour entamer maintenant le volume, il renferme plus de ſoixante Ecrivains du XII^e ſiecle, dont on donne les vies accompagnées du Catalogue de leurs Ouvrages que l'on analyſe lorſqu'ils paroiſſent en valoir la peine. Or dans ce nombre d'Ecrivains, combien d'hommes ignorés, & qui, quoiqu'ils méritent de l'être, ont pourtant dû trouver une place dans un Ouvrage dont l'objet eſt de faire connoître les Ecrivains excellens & médiocres, bons & mauvais, connus & inconnus? Bornons-nous à indiquer les plus fameux, ou plutôt à mettre ſous

les yeux de nos Lecteurs un précis de ce qu'en disent les savans Auteurs de cette histoire.

Le premier dont il soit question, est *Hugues* de S. Victor. On ignore non-seulement le lieu, mais encore le pays où il est né. Les uns le disent Lorrain, les autres soutiennent qu'il étoit Saxon. Nos Auteurs fondés sur le sentiment du P. Mabillon qui leur paroît le plus plausible, croyent que Hugues naquit aux environs d'Ypres en Flandre. Quoiqu'il en soit, il sortit certainement dès l'enfance de sa patrie, & il alla faire ses études chez les Chanoines Reguliers d'Hamersleven en Saxe, comme il le rapporte lui-même. Ses cours finis, il prit le parti de renoncer au monde, & vint pour cet objet (vers l'an 1118) dans l'Abbaye de S. Victor de Marseille, d'où il partit bientôt pour se retirer dans celle du même

nom à Paris qui étoit en grande réputation. Il y fut reçu avec joye, & quelques années après (en 1133) on le choisit pour diriger l'Ecole de S. Victor, ce qu'il fit avec la plus grande distinction. Totalement occupé de l'étude, Hugues n'ambitionna & n'eut dans son Cloître aucune de ces places pour lesquelles soupire si ardemment le grand nombre des Religieux, mais que dédaignent ordinairement avec autant de sagesse que de raison, ceux d'entr'eux qui ont reçu de la Nature un véritable goût pour les Lettres ; on ne le vit même pas, comme plusieurs savans de son siecle, s'immiscer dans les affaires de l'Eglise & de l'Etat ; en un mot il se borna à enseigner & à composer des ouvrages dans sa retraite ; en quoi il est certainement digne d'éloges, au lieu que son nom n'auroit ja-

mais paſſé à la poſtérité ſans une note de mépris, s'il eût été dévoré de la forte ambition de regner deſpotiquement ſur ſes freres, ou ſi après avoir quitté le monde, il ſe fût encore mêlé de ce qui s'y paſſoit. Il mourut en 1141, & fut enterré à S. Victor où l'on voit encore ſon épitaphe. On ne doit pas le confondre avec Hugues ſon oncle qui, d'Archidiacre d'Halberſtat, étoit devenu Victorin, & ſucceſſivement Evêque de Tuſculum & Cardinal.

Les Ecrits imprimés ſous le nom de Hugues de S. Victor ſont en très grand nombre; auſſi nos Auteurs penſent-ils qu'on lui en a attribué pluſieurs qui ne lui appartiennent pas. Cette diſtinction des ouvrages authentiques & ſuppoſés de Hugues les occupe beaucoup, auſſi bien que l'énumération des éditions dif-

férentes qui en ont paru (*) & le catalogue des ouvrages manuscrits qui portent ſon nom. Tous ces détails doivent être lus dans le livre même.

Les Dictionnaires hiſtoriques & les Bibliographes Eccléſiaſtiques, parlent du fameux *Abélard*, les uns bien les autres mal, ſelon le côté ſous lequel ils l'ont enviſagé, ou ſelon leurs propres préjugés. Nos Auteurs qui paroiſſent avoir lû ces différens écrits, s'étendent beaucoup ſur ſa perſonne

(*) La meilleure de toutes eſt inconteſtablement celle qui parut à Veniſe en 1588, trois volumes in-folio par les ſoins de Th. Garzoni, Chan. Rég. de la Congrégation de Latran. La derniere parut à Rouen en 1648. Il eſt certain qu'aucune de ces éditions n'a été dirigée par une critique éclairée. Mais nous doutons que la main la plus habile pût donner à cet égard quelque choſe de bien ſatisfaiſant.

& ſur ſes ouvrages ; la critique la plus ſaine a conduit leur plume; & quoique le ſujet ſoit uſé, on lira avec plaiſir l'article fort étendu qu'ils en donnent, auſſi bien que celui de ſa fameuſe amante Héloïſe, Abbeſſe du Paraclet, qu'ils auroient mieux fait, à notre avis, de ne pas ſéparer d'Abélard, à l'exemple de D. Ceillier qui les a réunis en un ſeul article (tom. 22, pag. 154-192).

On ne ſait rien de certain ſur *Honoré d'Autun*, ſinon qu'il étoit Prêtre, & qu'il vivoit encore ſous le Pontificat d'Innocent II; tout ce que l'on a dit, tant de ſon Epiſcopat que de ſa profeſſion de Bénédictin, n'eſt fondé que ſur de vaines conjectures ; c'eſt encore à tort que l'Abbé Lebeuf a voulu l'enlever à la France, & le faire Allemand, ſous prétexte que le mot *Auguſtodunenſis* ſignifioit *Augt* près de Bâle ou *Augsbourg* &

non *Autun.* La ville d'Augt étoit détruite long-tems avant le XIIe siecle, & son Evêché réuni à celui de Bâle; & par rapport à Augsbourg, on ne voit pas sur quoi l'Abbé Lebeuf se fonde lorsqu'il veut que cette ville se soit appellée *Augustodunum.* Au reste Honoré d'Autun est peut-être un des plus féconds Ecrivains de son siecle. Plusieurs de ses ouvrages ont été attribués par quelques Critiques à différens Auteurs ; nos doctes Historiens discutent tout cela avec étendue, & ils ont toujours soin d'indiquer les éditions différentes de ces divers écrits, aussi bien que les Bibliothéques où l'on conserve ceux qui sont restés manuscrits. Voici le jugement qu'ils portent de la *maniere d'écrire* d'Honoré d'Autun : « Elle nous paroît dé-
» fectueuse par plus d'un endroit.
» Dans presque tous ses écrits, les

» diverses piéces qui les compo-
» sent, ne sont ni distribuées
» avec méthode, ni rapprochées
» avec intelligence. C'est un Au-
» teur qui enfante, pour l'ordi-
» naire, à mesure qu'il conçoit,
» sans trop se soucier de ce qui
» précéde & de ce qui doit suivre.
» De-là vient cette négligence
» qu'on remarque aussi dans son
» style. Il eût pu se corriger de
» ces défauts, s'il eût travaillé ses
» écrits avec plus de loisir & de
» réflexion, comme réellement
» il s'en est garanti dans quelques-
» uns ».

Ordric Vital est connu par une Histoire Ecclésiastique en 13 Livres, publiée pour la premiere fois par Duchesne dans son Recueil des Historiens de Normandie. Quoique cet Ecrivain soit né en Angleterre, nos Auteurs lui donnent une place dans leur histoire, tant parce qu'il étoit Fran-

çois d'extraction, qu'à cause qu'il y vint de très-bonne heure, & s'y fixa en embrassant la vie Monastique dans l'Abbaye d'Ouche ou de St. Evroul au Diocèse de Lisieux. On ne sait pas précisément l'année de sa mort; mais il est certain qu'il vivoit encore en 1143. Le titre de son Ouvrage ne doit pas en imposer quant à ce qu'il contient. En effet quoique Ordric l'ait intitulé *Histoire Ecclésiastique*, il ne s'y borne pas à beaucoup près au récit des faits qui concernent l'Eglise. On y trouve de grands détails sur les Exploits des Normands en France, en Angleterre & dans la Pouille, sur différens événemens du regne de Guillaume le Conquérant, sur les démêlés de l'Empereur Henri IV avec Grégoire VII &c. L'Histoire d'Ordric n'est pas sans dé-

fauts: les deux premiers Livres en particulier sont remplis de fables, parce que l'Auteur n'avoit pas assez de critique pour discerner parmi les pièces qu'il employoit, les vraies & les supposées; mais lorsqu'il parle des événemens de son tems, on retrouve dans ses écrits un caractere de vérité qui rend son livre très-précieux pour l'histoire de son tems. L'édition que Duchesne publia de cet Ouvrage étant fort imparfaite, Dom Bessin en avoit entrepris une nouvelle que la mort l'a empêché de publier. Il y en a trois manuscrits à la Bibliothéque du Roi, & un à St. Germain des-Prés. Lacroix du Maine avoit autrefois promis de la publier, mais il n'exécuta pas son dessein. On peut consulter l'article d'Orderic Vital dans l'*Histoire des Auteurs Sacrés* de D. Ceillier, tom. 22, pag. 237 & suiv.

Bernard de Chartres, autrement appellé *Sylvestris*, fournit à nos Doctes Auteurs un article très-curieux. Jean de Sarisbery leur apprend tout ce qu'il y a de certain sur sa personne; mais les détails dans lesquels ils entrent sur les Ouvrages de cet Ecrivain, sont le fruit de leurs recherches. Le plus considérable de ces Ouvrages est aussi le plus singulier. C'est un Traité Philosophique en prose & en vers dans le goût de la *consolation de la Philosophie* de Boëce, qui porte indifféremment les titres de *Cosmographia*, de *Mundi descriptio* ou de *Liber de Universitate Mundi*, tous assez peu analogues à ce qu'il renferme. Il est divisé en deux parties sous les noms de *Megacosmus* & *Microcosmus*, c'est-à-dire *grand & petit monde*. L'Auteur qui écrivoit sous le Pontificat d'Eugene III. a dédié à Terric ou Tirric

cet Ouvrage dont on trouve ici (pag. 267-271) une analyse curieuse & qui paroît très bien faite. Bernard fort entêté de l'Astrologie judiciaire ne se contenta pas de l'enseigner dans son *Megacosme*, il fit encore en l'honneur de cette vaine science deux Poëmes qui sont en manuscrit dans la Bibliotheque du Vatican, ou sans doute personne n'ira les consulter.

En lisant sous l'article *Gerland*, Chanoine Régulier de S. Paul de Besançon, mort vers le milieu du douziéme siécle, ce que l'on dit de son Ouvrage intitulé *Candela*, nous nous sommes rappellé une Lettre sur ce Livre, insérée il y a trois ans dans nos Mémoires (*) & nous avons d'abord été surpris de voir nos Auteurs assurer que cette *Candela* avoit été im-

(*) Année 1763, mois de Mai, pag. 1315-1328.

primée en 1527 in-8°, tandis que la Lettre anonyme tendoit à prouver tout le contraire. Il nous a donc fallu examiner cette question, & la vérité nous force d'avouer que les savans Bénédictins sont ici en défaut, & qu'ils n'ont très-vraisemblablement jamais vu ni l'Ouvrage manuscrit, ni l'imprimé dont ils parlent pourtant avec assurance. Le premier que nous avons sous les yeux, est très-certainement une collection de passages de différens Auteurs Ecclésiastiques dans le goût du Décret de Gratien, tandis que l'autre est un Livre de controverse contre les Luthériens. Il faut donc s'en tenir sur ce point au sentiment de l'Auteur anonyme de la Lettre que nous venons de citer, laquelle paroît n'avoir été faite que d'après les pièces.

Ce XIIe siécle a produit deux Ecrivains (*Herimant de Tournai*

& Herimant de Laon) qui ont porté le même nom, & que certains Bibliographes ont identifiés, quoiqu'ils ſoient très différents, au jugement de nos Ecrivains. Le premier né à Tournai vers l'an 1091 fut élu en 1127 Abbé de S. Martin de cette Ville, & remplit aſſez mal cette place. Il fut député à Rome en 1140 par le Clergé de Tournai pour ſolliciter le rétabliſſement du Siége Epiſcopal de cette Ville qu'il obtint, & ſept ans après il ſuivit les Princes François qui allerent èn Croiſade dans la Terre Sainte, d'où il paroît n'être jamais revenu. On a de lui une hiſtoire très-curieuſe du rétabliſſement de ſon Abbaye de S. Martin, laquelle a été publiée dans le douziéme Volume du *Spicilége* de Dom d'Achery. Sur la fin du dernier ſiécle Caſimir Oudin publia un Traité de l'Incarnation, qui eſt encore du même Ecri-

vain. Pour l'autre *Heriman*, il fut Moine de S. Jean de Laon, & c'eſt à lui que l'on doit les trois Livres ſur les miracles de Notre-Dame de la même Ville, imprimés à la ſuite des Œuvres de Guibert de Nogent, édition du P. d'Achery. C'eſt tout ce que nos Auteurs ſavent ſur ſa perſonne. Ainſi il ſe pourroit bien faire que l'on conteſtât encore la diſtinction qu'ils prétendent établir entre ces deux *Hérimans*; car rien n'empêche qu'après avoir embraſſé la vie religieuſe à S. Martin de Tournai, il ſoit enſuite allé demeurer à S. Jean de Laon, d'ou il ſera revenu à ſon premier Monaſtere qui l'aura enfin choiſi pour Abbé. Loin de détruire cette identité, les dates ſemblent la fortifier; & à moins que nos Auteurs n'aient des preuves plus fortes que celles qu'ils allégnent, on peut s'en tenir à cet

égard à l'opinion de Fabricius qui ne fait des deux Hérimans qu'un seul & unique Ecrivain. (*)

Le fait est beaucoup plus clair, & il est même bien démontré à l'égard des deux *Pierres* de Poitiers qui vecurent dans le même siécle : l'un Religieux de Cluni dès l'an 1120 est certainement différent du Chancelier de l'Eglise de Paris, qui ne mourut que vers la fin du douziéme siécle. Les circonstances de la vie de ces deux hommas sont d'ailleurs très-différentes. Mais pour nous en tenir au Cluniste seul, dont parlent nos Historiens, il se mêla beaucoup de poësies, & on a entr'autres fruits de sa verve un Panégyrique de Pierre le vénérable, Abbé de Clu-

(*) Telle est aussi l'opinion de Dom Ceillier qui nomme cet Ecrivain *Hermann*. Voyez son *Histoire des Auteurs Sacrés*, Tom. XXII, pag. 310.

ni, qui prouve en même tems ſon reſpect pour ſon héros, & le peu de talent qu'il avoit pour la Poëſie. Il eſt vrai que Pierre le vénérable mettoit ſon Religieux en paralléle avec Virgile, Horace & Boëce; mais cela ne ſignifie rien autre choſe, ſinon que l'Abbé faiſoit grand cas de ſon Religieux qui avoit flatté ſon amour propre par des louanges exceſſives. Or s'il falloit s'en rapporter au témoignage d'un Supérieur ſur le mérite réel d'un Inférieur qui le flatte, on ſeroit toujours aſſuré de ſe méprendre étrangement. Nous avons d'ailleurs encore ce Poëme de Pierre de Poitiers; & il ſuffit d'en voir dix vers, pour juger que ſi l'Auteur avoit jamais lû Virgile ou Horace, il n'avoit gueres profité de ſes lectures.

Un article que nos Auteurs ont dreſſé avec complaiſance, eſt celui

du fameux *Suger* Abbé de S. Denis, né en 1081 & mort en 1151, après avoir rendu des services signalés à l'Eglise, à l'Etat & à son Ordre dont au milieu du tourbillon des affaires il n'oublia pas les intérêts. Tout ce qui concerne la personne & les écrits de ce personnage célebre est ici fort bien discuté (depuis la page 361 jusqu'à la 405e) & comme l'on ne pouvoit parler de Suger sans donner des détails sur l'Histoire de son tems dans laquelle il joue un rolle si important, les doctes Bénédictins soumettent à un examen attentif les faits le plus affirmativement énoncés dans des Ecrivains modernes ; ce que nous remarquons avec plaisir. A la page 396, par exemple, ils jettent des doutes qui paroissent très-fondés, sur deux assertions de l'*abrégé Chronologique* de M. le Président Henault, ouvrage qu'il importe

de voir porté à sa perfection, parce que plusieurs Auteurs se font un devoir de le prendre pour guide.

Les autres Ecrivains les plus connus qui figurent dans ce Volume, sont *Joscelin* Evêque de Soissons, Guillaume *de Conches* Professeur à Paris, *Gilbert de la Porrée* Evêque de Poitiers, *Pierre Lombard* Evêque de Paris, & *Hugues d'Amiens* Archevêque de Rouen. Ils sont accompagnés d'une foule d'autres Ecrivains subalternes qui ont dû entrer dans une histoire complette; mais qui par leurs actions ni par leurs écrits ne peuvent gueres intéresser les Lecteurs ordinaires. Ce sont presque toujours ou des Moines, auteurs de compilations lourdes sur le droit, la morale ou le dogme; ou des Evêques pieux qui ont fait quelques sermons, donné des Chartes en faveur de divers

Monasteres, fondé des Eglises &c. Tout cela, nous le répétons, n'est pas fort piquant pour le commun des Lecteurs. Ainsi nous ne pouvons suivre cette Histoire dans tous ses détails, & nous nous arrêtons à *Hugues* d'Amiens qui mérite d'être connu.

On ne sait pas précisément où il naquit, son surnom paroît seulement lui avoir été donné parce qu'il étoit de la maison de Boves qui descendoit des Comtes d'Amiens. Après avoir fait ses études à Laon sous des maîtres habiles, il se fit Religieux à Cluni. Dès l'année 1113 il étoit Prieur de St. Martial de Limoges; place qu'il quitta pour aller occuper celle de S. Pancrace de Leuves en Angleterre où il fut ensuite (en 1125) choisi par Henri I. pour être mis à la tête de l'Abbaye de Reading que ce Prince venoit de fonder. Etant venu qua-

tre ans après à Rouen dans le tems de la vacance du siége de cette Ville, le Clergé le mit à sa tête, & ce choix fut approuvé de tout le monde. S. Bernard, son ami, écrivant au nouvel Archevêque l'année suivante, lui parle comme à quelqu'un qui avoit besoin de consolation, puisqu'il avoit à vivre avec des Normands, » *esto* » *patiens*, lui dit le Saint, *quia* » *es cum malis; esto pacificus,* » *quia praes malis.* »

Hugues ne se borna pas tellement au gouvernement de son Diocèse, qu'il ne se mêlât aussi des affaires générales de l'Eglise, & même de celles de l'Etat. A peine étoit-il sur le Siége de Rouen, que l'Eglise fut déchirée par le schisme d'Innocent & d'Anaclet qui se disputoient la Thiare. Déclaré pour le premier avec toute la nation Françoise, il reçut ce Pape à Rouen, le suivit au Concile de

Reims, & lui fit une cour assidue que le Pontife recompensa par un Réglement qui obligeoit les Abbés de la Province de faire à son protégé aussi bien qu'à ses Successeurs dans le siége de Rouen le serment ou la profession d'obéissance; mais ce Réglement n'eut aucune force, parce qu'il fut traversé par le Roi d'Angleterre. En 1134 Hugues se rendit au Concile de Pise, & il s'y conduisit avec tant d'habileté, que le Pape le retint avec le titre de Légat pour l'employer à différentes affaires; le Pontife l'auroit vraisemblablement gardé plus long tems, si le Roi n'eût témoigné sa surprise de la longue absence du Prélat qui préféroit ainsi les intérêts du Pape à ceux de son Diocèse. Il revint donc à Rouen; & quoiqu'il eût encore un démêlé avec le Roi, celui-ci ne l'en estima pas moins, selon nos Auteurs. Hugues ne se

borna pas à la politique, il se mêla encore de controverse, & fit éclater son zèle au Concile de Paris (en 1147) où il voulut prouver contre Gilbert de la Porrée, qu'il y a trois choses singulieres, *tria singularia*, dans la Trinité: en quoi il n'avoit pas bien évidemment raison. Après une vie fort active, Hugues mourut en 1164, & on lui fit une belle Epitaphe qui, disent nos Auteurs, » toute magnifique qu'elle est, n'est » que l'expression de la haute idée » que le Prélat avoit laissée de » lui. » Peut être valoit-il mieux remarquer que cette Epitaphe est dans le langage ordinaire des Panégyristes accoutumés à mettre leurs héros au-dessus de l'humanité. En effet peut on croire que les deux vers suivans de cette Epitaphe expriment une vérité?

Quidquid dispensat & compartitur in omnes
Gratia, præstiterat contuleratque viro.

Quoiqu'il en soit, Hugues a laissé plusieurs Ouvrages tous imprimés par Dom Martenne ou par Dom d'Achery : ce sont 1°. sept Livres de Dialogues sur différentes questions de Théologie, dont nos Auteurs présentent une courte analyse. 2°. Trois Livres sur l'Eglise & ses Ministres, contre les hérésies qui régnoient de son tems en Bretagne 3°. Trois autres Livres qu'il intitule *in laudem memoriæ*, dans lesquels il traite de Dieu, de la Trinité, de l'Incarnation &c. 4°. Un Traité de l'Ouvrage des six Jours, une vie de S. Adjuteur ou Ajoutre, Moine de Tiron &c. C'est ce même Archevêque Hugues qui vérifia, diton, en présence du Roi Louis le

Jeune & de plusieurs autres Prélats la *Robe sans couture de Notre Seigneur*; relique qui envoyée par l'Impératrice Irène à Charlemagne, avoit été déposée au Monastere d'Argenteuil, & s'y étoit conservée depuis l'année 845 qu'on l'avoit cachée dans un mur, jusqu'à l'année 1156 qu'elle fut découverte. La vérification de cette Relique faite par Hugues est consignée dans une Charte de ce Prélat qui (toujours selon nos Auteurs) est encore aujourd'hui en original au Prieuré d'Argenteuil. On sait ce qu'à dit M. Thiers contre l'authenticité de cette Piéce déja défendue par le Pere Gerberon; ainsi on ne sera pas surpris que les Confreres de ce dernier appuyent son sentiment par de nouvelles raisons.

Les détails que nous avons donnés sur ce douziéme Volume,

prouvent qu'il n'eſt pas moins intéreſſant que les précédens. Si les Lecteurs difficiles ou ſuperficiels y trouvent des remarques qui leur paroîtront minutieuſes, ils doivent ſe rappeller que les doctes Auteurs ne travaillent pas pour l'amuſement des gens oiſifs ; que leur plan exige le récit de pluſieurs faits qui ſeroient déplacés dans d'autres ouvrages, & qu'enfin c'eſt ici une Hiſtoire générale des bons & des mauvais Écrivains que la France a produits. On ne peut aſſez admirer la patience avec laquelle ces ſavans Religieux dévorent tous les dégoûts qu'emporte avec ſoi une entrepriſe auſſi vaſte ; & il faut ſouhaiter qu'ils ayent le courage de la pouſſer au moins juſqu'au milieu du quinziéme ſiécle ; époque de l'invention de l'Imprimerie qui a jetté beaucoup de lumieres ſur l'Hiſtoire, en multipliant les Exemplaires

des mêmes ouvrages. C'est encore un espace de près de trois siécles que les Auteurs auroient encore à parcourir ; mais aussi combien n'est-il pas avantageux pour notre Littérature de produire des ouvrages tels que celui-ci ?

Nous aurions, en finissant cet Extrait, quelques observations à proposer aux savans Auteurs sur différens endroits de ce douziéme Volume, qui nous paroissent ou peu développés ou même défectueux. Mais outre que nos difficultés ne seroient peut-être pas bien fondées, nous aimons mieux donner, sans les garantir quelques Remarques qui nous ont été communiquées, & c'est ce que nous ferons dans un autre article de ce Volume.

ARTICLE XXX.

LES PRÉJUGÉS DU PUBLIC ſur l'Honneur, avec des obſervations critiques, morales & hiſtoriques, par M. DENESLE. Paris, de Hanſy, 1766 in-12. 3 vol. de 400 pages environ chacun.

QU'eſt-ce que l'*Honneur* ? Que faut-il entendre par ce mot ſi ſouvent répété ? L'idée générale que l'on s'en forme très-ordinairement eſt-elle juſte ? C'eſt à l'examen de ces queſtions que M. *Deneſle* conſacre ces trois volumes, en y joignant ſes propres obſervations, auſſi bien que celles qu'il a puiſées dans les livres, dans la morale, dans l'hiſtoire. L'ouvrage eſt diviſé en pluſieurs chapitres, en ſorte que le premier tome renferme les 16 premiers,

le tome second les 16 suivants, & le troisieme les quinze derniers. Toute cette composition est donc partagée en quarante-sept chapitre & ce nombre ne doit pas surprendre, si l'on fait attention qu'après avoir posé les principes généraux sur l'*Honneur*, l'Auteur parcourt ensuite les différens Etats, les usages divers, pour prouver que dans ces Etats & dans ces usages on a le plus souvent une idée fausse de l'honneur. C'est par conséquent ici un livre moral, critique, historique; un livre qui, pour mériter l'estime des gens de goût, doit être pensé finement, écrit avec agrément, & semé de portraits qui, sans blesser les originaux, les peignent pourtant de maniere à leur donner l'idée de changer de conduite & de sentimens. C'est un livre en un mot qui dans ce siecle, jaloux du titre de siecle *philosophique*, doit être

recherché, goûté, estimé, si l'Auteur n'est point au-dessous de sa matiere. « Que l'on n'aille pas » s'imaginer, dit en commençant » M. D., que par un écrit de » cette nature, nous ayons des-» sein d'établir que notre siecle « est pire que ceux qui l'ont pré-» cédé. Au contraire nous ferons » voir par les exemples que nous » citerons des Anciens, que notre » siecle *est un siecle d'or comparé à* » *un fort grand nombre d'autres* ». C'est là débuter de maniere à se concilier l'attention de la multitude. Car qui pourroit être insensible à une promesse aussi flatteuse pour le tems présent ?

Mais enfin qu'est-ce que l'*Honneur*, c'est à dire le vrai honneur? Rien autre chose, selon M. D., que cette justice que chacun des hommes est tenu de se rendre à soi-même & à ses semblables. « Etre homme, d'honneur, con-

» tinue-t-il, c'eſt être homme de
» bien: & être homme de bien,
» c'eſt être juſte envers ſoi-même
» & envers les autres indépen-
» damment de l'agrément ou de
» la juſtice. C'eſt de mieux aimer
» être juſte que de le paroître. »
On pourra conteſter cette définition, car le mot honneur ſemble emporter avec ſoi l'éclat extérieur; d'où il réſulteroit qu'il y a cette différence entre un homme *de bien* & un homme *d'honneur*, que le premier ſe borne à être juſte, au lieu que le ſecond deſire que ſa juſtice ſoit connue. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt la conſcience, continue l'Auteur, mais la conſcience *dégagée de l'amour propre*, qui eſt la regle de l'honneur. Nous portons tous au dedans de nous-mêmes un Juge naturel qui nous éclaire mieux ſur nos devoirs que tous les préceptes; en vain a-t-on prétendu que ce

Juge s'endormoit quelquefois, il veille toujours, selon M. D.; & ceux qui se vantent d'être parvenus à ce degré de force d'esprit où la conscience ne leur reproche plus rien, ne méritent pas, à son avis, d'être crus. Ou, s'il est possible, ajoute-t-il, qu'ils disent vrai, *c'est qu'ils sont devenus foux, & pour lors ils sont à l'égard de l'esprit ce que les ladres sont à l'égard du corps.*

D'après ces notions sur l'essence de l'honneur, il est manifeste que ce sentiment a une réalité indépendante de l'opinion & de la convention. Le véritable honneur n'étant rien autre que l'amour de la justice, cette tendance aux actions équitables ne peut avoir sa cause dans nous mêmes, mais dans la raison suprême, éternelle, immuable, qui ayant distingué l'homme du reste des animaux par ce rayon de son essence qu'on ap-

pelle *entendement*, a conſéquemment ſur ſa deſtination des vues qu'elle n'a point à l'égard des autres créatures. Auſſi rien n'eſt-il plus commun que de voir des vicieux ſouhaiter de pouvoir devenir vertueux ; mais il n'eſt pas encore arrivé que des vertueux ayent deſiré de devenir vicieux. C'eſt que la vertu a des droits ſur l'eſtime de ceux mêmes qui ne la pratiquent pas.

Il faut donc bien diſtinguer le véritable honneur d'avec celui qui n'en a que l'écorce. Celui ci reçoit de l'opinion & des conventions toute ſa réalité. Il conſiſte à ſavoir habilement ſe donner pour autre que l'on eſt, à obſerver un extérieur toujours contraire à ce que l'on penſe intérieurement. C'eſt l'envieux du *bon ton* qui, pour ne pas ſe deshonorer dans la ſociété, ne montre que de la bienveillance ou de l'indifférence

à un homme dont les talens, la fortune ou les places font le poiſon de ſa vie. Ce faux honneur peut bien rendre les vicieux plus ſupportables dans la ſociété; mais il aggrave le vice, & le ſeul avantage réel qu'il procure, c'eſt qu'en prenant le maſque de la vertu, il en prouve, comme malgré lui, l'excellence & le prix.

Nous n'avons encore parlé que des trois premiers chapitres de cet Ouvrage, & déja quoique nous n'ayons, pour ainſi dire, qu'indiqué ce qu'ils contiennent, notre Extrait commence à s'avancer. C'eſt que M. D. ne ſe borne pas à expoſer & à développer une vérité; il cherche dans l'Hiſtoire ancienne & moderne, dans tous les livres qui tombent ſous ſa main, tout ce qui peut ſervir à la fortifier, à la rendre plus ſenſible, à la faire aimer davantage. Mais cette méthode qui peut être

bonne à l'égard de quelques Lecteurs, entraîne avec elle bien des longueurs, beaucoup de redites, & le récit des faits qui se trouvent par tout. Ainsi, pour nous renfermer dans les bornes ordinaires, nous indiquerons la matiere des chapitres, & nous nous arrêterons aux traits les plus saillans qui se sont présentés à nous.

CHAP. IV, V & VI. *De la nature & de l'origine de la Justice.* Quelqu'un a dit que tout étoit arbitraire & susceptible de ridicule, excepté la Justice. Cette pensée est aussi vraie que bien exprimée. La justice en effet est partout la même; dans tous les pays, dans toutes les Religions l'homme de bien & le vicieux reconnoissent une seule & unique regle, pour juger si les actions sont justes ou injustes; le vicieux se soustrait à cette regle; mais elle n'est pas moins présente à son esprit,

elle ſemble le ſuivre partout ; & quoique ſes ſemblables veuillent l'abſoudre du crime, il ſe juge lui-même, & ſes lumieres propres ne peuvent le rendre aveugle ſur ſon injuſtice. Ainſi, quoique diſent de prétendus Philoſophes qui oſent ſoutenir que le ſentiment de la juſtice eſt une ſuite naturelle de l'éducation, d'où ils inferent que ce ſentiment n'a qu'une réalité arbitraire &c ; la Juſtice eſt une, tous les hommes la trouvent dans eux-mêmes; c'eſt leur juge naturel dont ils ſont forcés de reconnoître la puiſſance, lors même qu'ils s'efforcent de ſe ſouſtraire à ſes regards.

Chap. VII. *Des différens états en général, relativement à l'honneur.* Tous les états, tous les emplois ſuppoſent l'honneur ; mais il en eſt très peu qui l'admettent dans toute ſa pureté. L'orgueil, la cupidité, l'intérêt perſonnel en un

mot, & conféquemment l'injuftice, font prefque toujours fentir leurs impreffions dans l'exercice des états différens. « Le plus dur » & le plus vicieux, dit M. D., eft » le plus opulent, & celui qui eft » rempli de juftice & d'humanité » ne poffède rien. Celui-ci en» doffe le froc; & la nature, en lui » donnant les traits, l'encolure, » les inclinations d'un Gladiateur, » l'avoit pourtant bien averti qu'un » plaftron lui convenoit mieux » qu'un fcapulaire. Celui-là né » auffi timide qu'un liévre, ar» bore le plumet, parce qu'il » trouve que cela lui va bien, & » que d'ailleurs nous fommes en » tems de paix : mais il ne voit » pas qu'en ceignant auffi l'épée » pour faire l'affortiment, il va » fe la faire rompre fur les épau» les ». Voilà quelle eft à peu près partout la force du pinceau de l'Auteur.

CHAP. VIII XI. Il s'agit ici des Places éminentes. On y prouve que les Princes & les hommes d'Etat n'ont jamais de bonne raison pour se soustraire aux regles de l'*Honneur* ou de l'*Equité* naturelle, car ces mots ont toujours la même signification, selon M. D. On y répond aux difficultés formées sur ce point par Machiavel, dans la vue d'établir une doctrine odieuse & destructive de toute équité. L'Auteur ne voit qu'un devoir rempli dans la conduite de François I. qui avoit donné sa parole à Charles V. de le laisser passer librement dans ses Etats; parce que, quoique l'Empereur eût traité indignement le Monarque François dans son malheur, celui ci n'en étoit pas moins tenu à ne pas faire d'injustice. Ainsi les louanges excessives données par quelques Historiens à François I pour n'avoir pas com-

mis un crime, prouvent combien ces Ecrivains avoient peu d'idée de la vertu.

Nous paſſons les chapitres XII, XIII, XIV, XV & XVI qui ne renferment rien de bien remarquable. L'Auteur y parle de la *Fortune*, de la *Faveur*, des *Nobles*, de la *Gloire* & du *Militaire*, ſujets uſés, ſi ſouvent rebattus ſous le point de vue ſous lequel les conſidere M. D., qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'il ne diſe rien qui ne ſe trouve partout ailleurs.

Les trois chapitres ſuivans traitent de la *Judicature*, du *Financier* & du *Commerçant*. On y diſtingue très bien ce qui eſt véritablement honorable dans ces trois états, d'avec cet honneur chimérique que l'opinion publique y attache trop ſouvent. Protéger l'innocent, déſarmer le coupable par une profonde connoiſſance des loix & des coutumes; c'eſt la fonc-

tion la plus honorable assurément. Mais qu'est-ce que cet honneur attaché à la place de Juge, au crédit qu'elle donne, à la foule de Supplians qu'elle entraîne? C'est le faux honneur, l'honneur d'opinion. Il en est de même du Financier & du Commerçant. Tout homme qui est pourvu de l'une de ces fonctions, peut y être conduit par l'honneur, par un principe de justice. Mais il n'est que trop commun de se faire illusion sur ce point, & de prendre le phantôme d'un état pour sa réalité &c.

Mêmes observations sur *le Roturier* & sur *le Peuple.* Ils ne jugent les Grands que comme les Grands les jugent eux-mêmes, par la privation de tout ce que possédent les derniers. « Les Grands » se persuadent que l'honneur, » généralement parlant, n'est pas » fait pour le Peuple; mais il y

» a

» a bien de l'apparence qu'ils con-» fondent la ſplendeur avec l'hon-» neur.... » Il ſuffit à la plûpart des petits, pour ſe croire pleins d'honneur, de ne pas mériter les flétriſſures, comme il ſuffit à quelques Grands de ne les pas craindre » Rien de plus vrai que le mot de Regnier Deſmarais :

Il faut toujours aux grands Seigneurs
Rendre toutes ſortes d'honneurs....
Les aimer c'eſt une autre affaire.
Qui ne les connoît qu'à demi,
S'honore d'être leur ami ;
Qui les connoît bien, ne l'eſt guere.

Les chapitres XXVI, XXVII, XXVIII & XXIX ſont intitulés de *l'Honnêteté & des cauſes de ſa diminution.* Il y eſt moins queſtion de ce qu'on appelle ordinairement *honnêteté* dans la bonne compagnie, que de la pudeur & de la décence dans les mœurs. L'Auteur fait à ce ſujet une Re-

marque qui pourra bien lui être appliquée : car dans ces quatre chapitres il se trouve bien des choses peu faites pour tous les Lecteurs. « Les Gouvernantes entretiennent communément leurs » Eleves de la Pudeur ; mais elles » feroient quelquefois mieux de » ne pas tant insister sur cet ar- » ticle, parce qu'il n'est gueres » possible de la faire bien con- » noître, sans exciter la curiosité » naturelle que nous avons tous, » & sans le secours des préceptes, » de connoître aussi ce qui lui est » le plus opposé. On dit com- » munement qu'il faut user de » beaucoup de circonspection pour » faire l'éloge de la Pudeur sans » l'offenser. »

Dans les trois chapitres suivans M. D. parle du *Mariage*, de ses motifs & de ses abus; des *Causes de l'infidélité & du divorce*, enfin *de la disparité des Mariages*. Il y a de

bonnes vues ſur ce dernier objet qui n'intéreſſe pas moins l'ordre public que la paix des familles. L'Auteur y a deſſiné pluſieurs portraits ; nous en détachons un, toujours pour donner une idée de la maniere du Peintre : « Toliphonte après quinze années de concubinage & de jalouſie, vient enfin de rompre avec ſa maîtreſſe; & pour s'en conſoler il s'eſt choiſi *pour femme* un enfant qu'on a fait ſortir du Couvent. Il a dit *haut & clair* que ce n'étoit que pour lui qu'il ſe marioit, & qu'il ne prenoit une femme ſi jeune que pour la faire à ſon badinage. Or vous allez voir en quoi ce badinage conſiſte. Premierement, il la traite comme il a traité ſa maîtreſſe ; mais ne vous y trompez pas, & n'allez pas croire *là-deſſus* qu'il la traite bien ; *car voilà comme* il a traité ſa maîtreſſe, qu'il n'a quittée que parce qu'elle n'a

pas voulu se laisser confiner dans un village. La *petite jeune femme*, assez enfant pour n'avoir que le sentiment de son état, sans en avoir la connoissance, n'a d'abord pour toute perspective que la figure déplaisante de son vieux mari, & pour tout amusement & toute compagnie que son entretien pédantesque. Il est fâcheux pour lui qu'il ne puisse se passer de laquais; car il ne trouve pas bon qu'un domestique lui parle ni leve les yeux sur elle, pas même un de ses fermiers qui lui apporte de l'argent. Il ne vient chez lui ni ami ni ennemi; car il n'y invite personne, & il refuse tout le monde. Les spectacles ne sont pas faits pour elle, le cœur s'y tourne à mal; aussi ne l'y voit-on pas. Fait-elle un pas? Il craint tellement qu'elle ne lui échappe, qu'il ne s'en rapporte qu'*au bras dont il la tient fort & ferme* &c.

&c. » Notre plume se refuse à transcrire tous ces détails ; les Lecteurs pourront les voir dans le livre, s'ils jugent à propos.

Le troisieme volume de cet ouvrage débute par trois chapitres sur les *Veuves*, sur le caractere & la condition des femmes en général, & sur l'amour, son objet, ses *effets*, *genres & espèces*. Voici une des Réflexions de l'Auteur : « Les filles les plus fières » qui cherchent un mari, ne se » parent, à le bien prendre, que » comme les servantes qui cher- » chent un maître. Les Romains » n'avoient point cette coutume, » leurs femmes continuoient de » porter leurs noms de familles. » Il est vrai que d'un autre côté » elles ne prenoient pas les qua- » lités & les titres de leurs maris, » ainsi la femme d'un Consul ne » s'appelloit point *Madame la* » *Consule*, ni celle d'un Dicta-

» teur *Madame la Directrice*. ....
» Au lieu que parmi nous l'ufage
» eft *pouffé* jufqu'à dire *Madame*
» *la Commiffaire* ; cependant fi
» elle n'en fait pas plus que les
» autres dans la Charge de fon
» mari, elle n'en fait pas moins. »
Cet abus (s'il a lieu parmi nous) de dire *Madame la Commiffaire*, eft-il un *préjugé du Public fur l'honneur*, qu'il foit fort important de combattre ?

Sous le chapitre XXXVI de l'*Amitié*, l'Auteur rapporte l'opinion d'Huarte qui, dans fon examen des efprits, donne l'explication fuivante du proverbe : *Les honneurs changent les mœurs*. L'homme fage & vertueux qui après avoir été pauvre devient riche, change bientôt de mœurs & de façon de vivre. La bonne chere & la molleffe, dit l'Auteur Efpagnol, changent fon tempérament qui par l'humidité qu'il

acquiert, efface les objets empreints ſur le cerveau ; ce qui abrutit & abâtardit l'entendement. Sur cela M. D. obſerve que cette explication, quoique ſubtile, manque de vérité, parce que l'orgueil appartient plus à la ſubſtance ſpirituelle qu'à la corporelle.

Il y a de bonnes Remarques dans le chapitre ſuivant concernant l'Education en général ; nous les omettons auſſi bien que ce que dit l'Auteur ſur les vices en général, ſur l'ambition & l'orgueil, ſur le luxe & ſes différentes eſpeces, ſur la vengeance & le duel, & nous nous arrêtons au XLVIIe & dernier chapitre de l'Ouvrage intitulé : *Du Suïcide.*

Le principe de ce crime, le plus grand que l'homme puiſſe commettre, eſt un orgueil extrême. C'eſt une ſorte de ven-

geance furieuſe que l'homme lâche tire de lui-même contre lui-même, ou contre ſes ſemblables, ou contre une cauſe ſupérieure. Un Ecrivain fameux a aſſigné trente quatre cas où il eſt permis à l'homme de ſe tuer. C'eſt être prodigieuſement réſervé : car avec les principes de cet Ecrivain, il falloit dire, pour être conſéquent, qu'un homme a toujours la liberté de ſe détruire, ne fût-ce même que dans le cas où il s'ennuie de vivre. Après ce préambule M. D. examine & réduit à leur juſte valeur les éloges que l'on a prodigués à Caton, à Brutus, à l'Empereur Othon ; & il prouve très-bien que ces trois Romains furent pouſſés à ſe détruire par une vanité lâche qui ne leur permit pas de ſupporter la vie. De ces exemples l'Auteur paſſe à Montagne, *admirateur idolâtre*

des anciens & nouveaux paradoxes. Ce Scepticien disoit franchement que mieux valoit se donner la mort que de souffrir des douleurs extrêmes, & il prétendoit que ce parti étoit plus sage & plus courageux, suivant la vieille maxime *qui non potest vivere benè, non vivat malè.* « Tous nos petits Philosophes, dit sur cela M. D., ennemis dédaigneux de toutes ces verités qu'ils appellent populaires, applaudissent beaucoup à cette décision de *Montagne*, quoiqu'ils n'ayent non plus que lui, envie de se tuer, ni dans la maladie ni dans l'adversité; ils consentiroient de vivre éternellement asthmatiques ou goûteux, & de ne prendre que du lait pour toute nourriture ». On observe ensuite que dans ses principes Montagne qui a éprouvé trente maladies, devoit se tuer dès la premiere; l'espérance de

guérison ne pouvoit le détourner, puisque tous les malades comptent toujours sur le retour de la santé. D'ailleurs ce Philosophe est parvenu à un âge où les infirmités rendent la vie très-peu supportable, on ne redevient pas jeune; eh! pourquoi donc ce Stoïcien laissoit-il faire par degrés insensibles à la nature ce que d'un seul coup il pouvoit faire lui même? Mais voici une raison plus forte encore. S'il est permis de se tuer pour éviter les flétrissures, ou pour se délivrer des maux incurables & insupportables, cette permission doit s'étendre à tous ceux qui souffrent; mais si tous ceux qui souffrent usent de ce pouvoir, que deviendra la société, puisqu'il est certain que le très-grand nombre de ceux qui la composent, est fort-mécontent de son sort?

Les Lecteurs sont maintenant

à portée de juger ce nouvel Ouvrage de M. Denesle ; nous leur avons presenté plusieurs morceaux qui font connoître son style. Si nous avions quelque chose à ajouter à ce que nous avons déja insinué, nous dirions que ce Livre est bien long ; que le style en est fort diffus, & manque souvent de correction ; que les observations de l'Auteur ne sont pas toujours justes ; que quelques-unes sont bien communes, pour ne pas dire triviales ; en un mot nous avouerons franchement que l'Ouvrage nous paroîtroit beaucoup meilleur, si l'Auteur réduisoit ces trois volumes à un seul.

ARTICLE XXXI.

HISTOIRE DE L'AFRIQUE & de l'Espagne sous la domination des Arabes, composée sur différens manuscrits Arabes de la Bibliothéque du Roi, par M. CARDONNE, Sécrétaire-Interpréte du Roi pour les Langues Orientales, aux Affaires étrangeres, & à la Bibliothéque de Sa Majesté. Paris, Saillant, 1765. in-12. trois volumes.

PLusieurs Historiens nous ont déja fait connoître les Arabes. Ce Peuple parmi lequel la loi Musulmane a pris naissance, ignoré avant Mahomet, devint conquérant sous ce fourbe hardi, & sous ces premiers Successeurs. Il porta d'abord ses armes dans l'Orient. Un zèle aveugle pour le

culte grossier qu'il avoit embrassé, le desir d'étendre & de faire recevoir ce culte, le dogme de la fatalité absolue, le fanatisme & la superstition le guidoient, l'enflammoient & assuroient ses succès. Les Arabes étoient autant de furieux qui croyant servir la Divinité, ne voyoient dans la mort que le commencement de la félicité suprême, & qui la bravoient dès-lors avec le plus grand courage. Toute cette partie de leur Histoire traitée par divers Historiens, avec les détails nécessaires, nous est suffisamment connue; il n'en est pas de même de leurs conquêtes en Occident. *Marmol* est presque le seul qui ait parlé de ce qu'ils ont fait en Afrique; mais il s'est borné à un petit nombre de faits qu'il a noyés dans son ouvrage. L'Histoire de ce Peuple en Occident nous manquoit absolu-

ment; les manuſcrits Arabes qui ſont les ſeules ſourcesdans leſquelles il faut puiſer pour remplir cet objet, rendoient cette partie difficile à traiter. Ces obſtacles n'ont point arrêté M. *Cardonne*; la connoiſſance des langues Orientales l'a mis en état d'entrer dans cette carrière ; il s'eſt propoſé de peindre la maniere dont les Arabes ſe ſont établis dans l'Afrique & dans l'Eſpagne. Il indique dans ſon avant-propos les Auteurs Eſpagnols & Arabes dont il s'eſt ſervi, & le termine par ce trait plein de modeſtie: » Ce ſeroit peut-être » ici le lieu de rendre compte » du ſtyle de cet Ouvrage; mais » que pourroit dire là-deſſus un » homme qui, tranſporté dès ſa » premiere jeuneſſe en Orient, y » a paſſé la plus grande partie de » ſa vie, & qui, par état, étoit » non-ſeulement obligé de culti» ver les langues Orientales,

» mais même de les parler conti-
» nuellement ? »

Vingt ans après avoir embrassé le Mahométisme, les Arabes s'étoient rendu maîtres de la Palestine, de la Syrie, de l'Egypte, & de la plus grande partie de la Perse. Osman-Ben-Affan troisiéme Calife ou Successeur de Mahomet, résolut de porter ses armes dans l'Afrique, & de ravir aux Romains ce qui leur restoit encore dans cette partie du monde. Depuis long-tems ce vaste empire étoit déchû de sa grandeur; plusieurs Pays s'étoient soustraits à sa domination; les Peuples libres s'occupoient à le démembrer, à s'étendre par les Conquêtes. Les conjonctures favorisoient Osman. Le Patrice Grégoire, Gouvernent de l'Afrique, étoit odieux aux Provinces qui lui étoient soumises & qu'il gouvernoit en Ty-

ran. Abdoullah-Ben-Saad, frere utérin du Calife, eut le commandement des Troupes destinées à cette expédition. Le Patrice Grégoire instruit de la marche des Arabes leva promptement cent vingt mille hommes pour les repousser. Les deux Généraux comptant sur la victoire, se chercherent & se rencontrerent bientôt. Ils donnerent la fameuse bataille d'Iacoubé, si l'on peut appeller de ce nom plusieurs combats qui se succédérent les uns aux autres. Tous les matins avec le jour les deux Armées en venoient aux mains, & se battoient avec acharnement jusqu'à midi qu'elles se séparoient épuisées par la fatigue & par la chaleur, pour recommencer le lendemain. Grégoire employe toutes sortes de moyens pour vaincre Abdoullah. Il veut l'effrayer, & fait publier qu'il donnera cent mille pièces d'or & sa

fille qui étoit d'une rare beauté à tout Soldat Chrétien ou Musulman qui lui apportera la tête de ce Général. Zobeïr, Arabe plein de courage, indigné de l'effroi que montre Abdoullah, le rassure & l'engage à promettre le même prix à celui qui lui livrera la tête de Grégoire; cette publication produit tout l'effet qu'on en espéroit, le Romain tremble à son tour.

Cependant ces combats faisoient perdre beaucoup de monde, & ne décidoient rien. Les Arabes s'affoiblissoient, les Romains aussi; mais les derniers étoient sur leurs terres, ils pouvoient lever facilement de nouveaux Soldats. Abdoullah consulte *Zobeïr.* » Celui-ci répondit » qu'il avoit imaginé une ruse » qui rendroit leur parti victo- » rieux; qu'il avoit remarqué que

» le combat commençoit à la » pointe du jour & finissoit vers » le midi ; qu'il falloit qu'une » partie de ses Soldats restât sous » les Tentes, toute armée, & » prête à monter à cheval, tandis » que le reste des Troupes mar» cheroit au combat pour le quit» ter comme les jours précédens » vers l'heure du midi ; que les » ennemis fatigués ne manque» roient pas de faire la même » chose ; que quelques instans » après il pourroit recommencer » le combat avec les Soldats qui » seroient restés tranquilles dans » le Camp, & qu'il vaincroit sans » peine des gens surpris, excédés » de chaleur, & accablés de fati» gues. » Cet avis fut suivi, & Grégoire périt de la main de Zobéïr qui reçut la fille de ce Patrice comme le prix promis à son vainqueur.

Abdoullah profita de sa victoi-

re, & pouſſa ſes conquêtes ; mais ſes Troupes diminuerent & les progrès des Arabes furent ſuſpendus, juſqu'au régne de Moavié qui en 665 envoya Ben Hadidjé en Afrique. Akbé lui ſuccéda : les plus grands ſuccès ſuivirent l'expédition de ce Général. Après pluſieurs victoires remportées & pluſieurs ſiéges heureuſement terminés, » il s'empara de la Provin-
» ce de Mezata, & de celle de
» Gadamis ; la mer ſeule borna
» ſes conquêtes. Ce fut alors qu'il
» s'avança fierement ſur le rivage,
» que pouſſant ſon cheval juſqu'au
» poitrail, il tira ſon ſabre & s'é-
» cria : *Grand Dieu ! ſans cet élé-*
» *ment qui arrête le cours de mes*
» *exploits, j'irois chercher de nou-*
» *velles Nations chez qui ton nom*
» *eſt ignoré, & auxquelles je le fe-*
» *rois connoître.* » Rien ne peut égaler l'enthouſiaſme religieux de

cet Arabe. Il le communiquoit à ſes Soldats. Les Hiſtoriens Mahometans ne manquent pas d'orner ſa vie de prodiges. » Un jour, » diſent-ils, il ſe trouva réduit » avec toute ſon Armée à la plus » grande extrêmité. Ils traver- » ſoient des déſerts arides,& l'eau » leur manqua. Akbé eut alors re- » cours à Dieu, & lui adreſſa une » priere fervente. Dans le même » inſtant il remarqua que ſon che- » val gratoit la terre, & qu'il baiſ- » ſoit enſuite la tête comme s'il » eût voulu boire. Il fit auſſitôt » creuſer, & ſoudain l'eau en » ſortit avec abondance. Ce lieu » s'appelle encore aujourd'hui *la* » *ſource du cheval.* »

La mort mit fin aux victoires d'Akbé ; il périt dans un combat. Les conquêtes des Mahométans leur furent enlevées. De nouveaux Généraux partirent pour l'Afrique ; les uns moururent, les

autres rétablirent les affaires. Mousa-Ben-Nasir y fut enfin envoyé; ses progrès furent rapides; fier de ses conquêtes, résolu de les étendre, il conçut le dessein de passer en Europe.

L'Espagne de tout tems jalouse de sa liberté, l'avoit défendue avec plus de courage que de succès; elle avoit trouvé des maîtres dans les Carthaginois & dans leurs Vainqueurs. Les Alains, les Sueves, les Vandales & les autres Peuples barbares qui inonderent l'Empire, & qu'on connoît sous la dénomination générale de Goths, s'en étoient ensuite emparés pendant le régne d'Honorius. Euric avoit chassé ces nouveaux maîtres, soumis les Sueves, & fondé dans l'Espagne un Royaume qu'il transmit à ses descendans. Ils l'occupoient encore lorsque Mousa en médita la conquête. Vitiza, le pé-

nultieme des Succeſſeurs d'Euric, avoit révolté le Peuple par ſes cruautés ; Tyran foible, timide, il avoit démantelé la plûpart des places de ſes Etats, pour empêcher ſes propres Sujets de s'en ſervir contre lui. Ces précautions ne le garantirent point des rébellions qu'il redoutoit. Il fut dépouillé de ſa Couronne, que l'Eſpagne donna à Roderic. Ce Prince à peine monté ſur le trône veut faire crever les yeux aux fils de Vitiza, Sigebutte & Eba, pour venger ſon pere ſur qui ſon Prédéceſſeur avoit exercé la même Barbarie. Les deux Princes prennent la fuite & ſe retirent en Afrique. L'Archevêque Oppas leur oncle entre dans leur reſſentiment, & prépare des factions.

L'Eſpagne troublée, n'avoit plus de places fortes. Elle préſentoit une conquête facile aux Arabes ; un nouveau crime de Rode-

ric applanit tous les autres obſtacles. Emporté par une paſſion brutale & éffrenée, il fit violence à Cava, fille du Comte Julien. Ce Pere irrité ne reſpirant que la vengeance, négocie avec Mouſa, lui ouvre le chemin de l'Eſpagne, où cet Arabe envoye Tarik ſon Lieutenant avec des troupes. Roderic ſe défendit envain, ſon parent Don Sanche périt dans le premier combat; lui-même fut tué dans le ſecond, & ſa mort mit fin à la puiſſance des Goths.

Mouſa n'apprit point ſans jalouſie la gloire que Tarik avoit acquiſe. Il paſſa lui-même en Eſpagne avec une armée conſidérable, réſolut d'effacer les exploits de ſon Lieutenant, & de le faire mourir. Des ordres exprès du Calife Velid l'en empêcherent. Il courut aux conquêtes, & ſignala toutes les ſiennes par les horreurs

les plus affreuses ; il fut à la fois conquérant & destructeur.

Les plaintes des Vaincus sont portées aux pieds du Trône du Calife qui rappelle son Général. » Mousa n'obéit qu'en fremissant » aux ordres de Velid. Ce qui » l'affligeoit le plus sensiblement » en quittant l'Espagne, étoit de » se voir dans l'impuissance de » mettre en exécution le projet » qu'il avoit formé ; projet le plus » hardi que Conquérant ait peut-» être jamais imaginé. Ce génie » vaste & entreprenant avoit con-» çu le dessein de joindre les au-» tres conquêtes des Califes avec » celle de l'Espagne. Pour réussir » dans ce dessein, il devoit d'abord » s'emparer de la France ; de-là il » devoit subjuguer une partie de » l'Allemagne, toute la Hongrie, » la Servie, la Bulgarie, la Ma-» cédoine & la Romanie où est » situé Constantinople. Après s'ê-

» tre

» tre rendu maître de cette Capi-
» tale, & avoir détruit l'Empire
» Grec, il devoit traverser le ca-
» nal de Constantinople, passer
» dans l'Asie, & pousser ses con-
» quêtes jusqu'à Antioche qui ap-
» partenoit alors aux Arabes. »
Quel projet! Les Etats des Califes auroient embrassé la Méditerranée de tous côtés. Un génie vaste a pu seul le concevoir; mais qui auroit pû l'exécuter? Velid à qui Mousa en avoit fait part, le jugea sans doute impossible, & lui défendit d'y penser. Ce Général revint à Damas, Velid n'étoit plus; Saléimen lui avoit succédé. Les ennemis de Mousa firent entendre à ce Prince, qu'il ne lui remettoit qu'une partie des trésors qu'il avoit apportés de l'Espagne. Il fut disgracié, privé de ses biens, & ses enfans dont on craignoit l'ambition, périrent par les ordres du Calife.

Les Arabes cependant s'affermissoient en Espagne. Les Califes leur envoyoient des Gouverneurs, qui tous ambitieux du nom de conquérant se flatterent d'envahir la France même ; les malheurs de ceux qui l'entreprirent, les forcerent enfin d'y renoncer. Pelage qui s'étoit retiré dans les montagnes, en descendoit quelquefois, & les obligeoit d'abandonner ces projets pour songer à se défendre. Les succès de ce Prince furent médiocres. Il eut un fils qui régna après lui pendant deux ans, & qui laissa à Alphonse une autorité foible & des espérances fondées sur le courage.

La Dynastie des Omiades en périssant change l'état des Arabes en Espagne. Ceux-ci ne veulent point reconnoître les Abbassides qui avoient ôté le Trône des Califes & la vie à Mervan. Ils élisent un Roi du sang des Omia-

des, & dès cet instant l'Espagne forme un empire séparé qui ne reconnut plus l'autorité des Califes de l'Orient. Ce nouveau Prince se nommoit Abdoulrahman. Il avoit échappé aux poursuites des ennemis de sa maison : appellé dans l'Europe, il accepte avec joie une Couronne qui pouvoit le mettre en état de se venger. Il combat Iousef Gouverneur pour les Abbassides. Le fidélité de ce malheureux lui est funeste, il meurt ainsi que ses partisans. Abdoulrahman soumet tout à ses loix, mais il n'est jamais tranquille ; pendant un régne de trente-trois ans, il a toujours les armes à la main, pour dissiper les factions qui se succédent continuellement.

Le Calife Abou Djafer-Mansour ne put voir l'Espagne échapper à sa domination, sans faire des efforts pour qu'elle y rentrât. Il

y envoya Ala-Ben-Moguéïs avec ordre d'y exciter des troubles, & d'employer toutes ſortes de moyens pour détrôner Abdoul-rahman. Ala réuſſit à révolter les Arabes; mais il tomba entre les mains du Roi qui le traita comme un rebelle. » Ce Prince, pour » ſe venger du Calife qui avoit » envoyé Ala, & pour le braver, » pour ainſi dire, juſques dans ſon » Palais, fit ſaler la tête d'Ala, la » remplit de Camphre, & l'envoya » à la Mecque par un Habitant de » Cordoue. Le Calife Abou-» Djafer étoit alors dans cette » Ville, pour ſatisfaire au pélérinage preſcrit par la loi. Le Cor-» douan intrépide porta de nuit » la tête d'Ala, & la cloua à la » porte du Palais des Califes. Ce » Prince, en ſortant de ſon Palais, » apprit par cette tête, le mauvais » ſuccès de l'entrepriſe qu'il avoit » formée contre l'Eſpagne : un

» ſpectacle auſſi hideux l'effraya, » & il ne put s'empêcher de s'é- » crier qu'il s'eſtimoit heureux de » ce que la vaſte étendue des mers » lui ſervoit de barrière contre un » ennemi auſſi cruel qu'Abdoul- » rahman. »

Les troubles ſans ceſſe renaiſ- ſans dans l'Eſpagne empêchent le Roi d'exécuter le projet qu'il avoit conçu de ſe venger des Abbaſſi- des, & de les chaſſer du Trône qu'ils avoient uſurpé. Il meurt en 787 : ſi la fortune lui fraya la rou- te du Trône, ſa prudence & ſa fermeté l'y maintinrent. Il com- mença la fameuſe Moſquée de Cordoue qui ne fut achevée que ſous le régne de ſon fils Hac- cham. Ce Prince lui ſuccéda au préjudice de ſes deux aînés Ab- doullah & Suleïman ; ſon mérite l'avoit fait préférer ; ſes freres ſe révolterent ; l'intrigue en ſoumit

un : la force vint à bout de l'autre. Haccham employa le peu de tranquillité dont il jouit, à finir la Mosquée entreprise par son pere. » Elle étoit longue de six cens » pieds, large de deux cens cin» quante, on comptoit vingt-neuf » nefs dans sa longueur, & dix-nenf » dans sa largeur. Ces nefs étoient » soutenues par mille quatre vingt» treize colonnes de marbre. On » entroit dans ce Temple par » ving quatre portes revêtues de » bronze, d'un travail admirable. » La porte principale étoit revê» tue de lame d'or ; on voyoit » au-dessus du dôme le plus éle» vé trois boules d'or surmontées » d'une grenade, & d'une fleur » de lys de la même matiere: qua» tre mille sept cens lampes éclai» roient toutes les nuits cette Mos» quée, & consommoient par an » près de vingt mille livres d'hui» le. Il falloit aussi chaque année

» ſoixante livres de bois d'Aloës,
» & ſoixante livres d'Ambre gris
» pour les parfums. »

Les Succeſſeurs de ces Princes eurent toujours des révoltes à diſſiper. Leur Hiſtoire préſente quelques vertus & beaucoup de crimes. Nous paſſons ſur une infinité de détails trop longs & trop reſſemblants les uns aux autres, & nous nous bornons à l'anecdote ſuivante qui peint bien les mœurs & la férocité de ces Princes. » On
» raconte que le jour même que
» Mahomet mourut, il ſe pro-
» menoit avec Abdoulaziz dans
» un jardin délicieux de ſon Pa-
» lais. *Que ce monde eſt rempli de*
» *charmes*, lui dit Abdoulaziz !
» *quelle félicité n'y goûteroit pas*
» *l'homme, s'il pouvoit échapper à*
» *la mort* ! *& ſans elle*, répondit
» Mahomet, *regnerois-je dans ces*
» *lieux* ? *Comment ſerois-je monté*

» sur le Trône, si la mort n'en eût » fait descendre celui qui y étoit » avant moi ? »

Les Chrétiens commencent enfin à balancer les succès des Maures. Ils gagnent des batailles, ils font des conquêtes ; mais bientôt ils se divisent entr'eux. Les Arabes de leur côté troublés, sans cesse armés les uns contre les autres, ne profitent point des divisions de leurs ennemis.

L'Auteur interrompt ici l'histoire de l'Europe, & présente à ses Lecteurs ce qui s'est passé en Afrique. Cette partie du monde avoit imité l'exemple de l'Espagne. En l'année 800 Ibrahim ben-el-Aghleb à qui Haroun-Erreschid en avoit donné le Gouvernement, secoua le joug des Califes, & fonda un nouvel empire. Des combats & des triomphes l'affermirent. Ses Successeurs jouirent du fruit de ses travaux. En-

vain on voulut leur arracher une Couronne usurpée; ils la défendirent par les mêmes moyens qu'ils l'avoient acquise. Les Califes furent forcés de la leur laisse. A peine respiroient-ils des entreprises étrangeres, qu'ils furent agités par des troubles intérieurs. Les intrigues & les crimes succéderent aux victoires. Leur Histoire ne présente plus qu'un tissu d'horreurs. On voit des hommes acharnés à s'entredétruire, oublier les liens les plus sacrés, des freres égorger leurs freres, des enfans porter le fer sur les auteurs de leur vie. Au terrible ISHAK, dont le régne avoit été marqué par des meurtres abominables, avoit succédé le paisible Aboul-Abbas-Abdoullah. Le Peuple respiroit, & faisoit des vœux pour la durée d'un régne qui devoit procurer son bonheur. Un patricide y mit

fin. Le cruel Ziadetoullah conſpire contre ſon pere, arme des mains contre ſes jours, & monte ſur le Trône qu'il vient de ſouiller de ſon propre ſang. Il eſt bientôt puni de ſes crimes. Obéïdoullah ſurnommé Mohteſeb-Billah ſe révolte. Ziadetoullah tremblant prend la fuite ; il a la lâcheté d'abandonner l'Empire fondé par ſes ancêtres, & meurt par le poiſon. Obéïdoullah régne ; il eſt la tige de la Dynaſtie des Iſmaéliens ou Fathineites. Dégoûté du Trône il l'abdique & le céde à ſon fils Aboulcaſſem-Mohamed ben-obé. Celui-ci craignant que ſon pere ne tente un jour d'y remonter, le prévient en le faiſant mourir. Pluſieurs Dynaſties ſe ſuccédent : l'Afrique eſt démembrée, différens Etats ſéparés s'y forment.

L'Eſpagne éprouva de ſemblables révolutions. Les Omiades, après avoir poſſédé la Couronne

pendant trois ſiécles, s'en étoient vus dépouiller par leur foibleſſe. Livrés à la moleſſe, aux plaiſirs, ils confioient les ſoins de l'adminiſtration à des Miniſtres ambitieux qui abuſant de leur pouvoir, cherchoient à l'augmenter & à ſe rendre indépendans. Les principaux Seigneurs, les Gouverneurs de Ville avoient eu les mêmes vues; ils s'étoient érigés en Souverains, & on voyoit preſque autant de Royaumes que de Villes. Ces Royaumes eurent des guerres entr'eux; chaque petit Prince vouloit augmenter ſon empire. Les Chrétiens, au lieu de profiter de ces troubles, en éprouvoient de pareils. Sanche en mourant avoit partagé ſes Etats à ſes enfans; tous Souverains ils furent bientôt déſunis. On vit alors des Arabes & des Chrétiens, s'unir contre d'autres Arabes & d'autres Chrétiens.

Ferdinand réunit à la Castille les deux Royaumes de Leon ; & devenu le plus puissant de tous les Rois de l'Espagne, il attaque les Arabes, & en soumet plusieurs à lui payer un tribut. Il laisse trois enfans qui à sa mort se partagent encore ses Etats. Bientôt ils ont des guerres. Sanche l'aîné dépouille ses deux freres, & meurt en voulant enlever à sa sœur Urraca les Villes qu'elle avoit pour apanage. Alphonse son cadet reprend ce qu'il avoit perdu ; il enleve Tolede aux Arabes ; oubliant les bienfaits qu'il avoit reçus de Ben-Abad qui lui avoit donné un asyle, il se propose de lui enlever Cordoue.

Ben-Abad appelle à son secours Iousef, Roi Africain, qui vient avec une puissante armée, repousse Alphonse, & séduit par la beauté du climat de l'Espagne, qu'il préfére au sable brûlant de

l'Afrique, il s'empare du Royaume de Grenade, prend Cordoue, & envoye Ben-Abad en Afrique où il le fait enfermer daus une prison affreuse. » Ce Tyran pousſa l'inhumanité, jusqu'à lui refuser quelqu'un pour le servir. » Les filles de ce Prince furent réduites à filer pour nourrir leur » pere, & pour subsister elles-mêmes.... Abad mourut en 1096. Il laissa cent enfans de » l'un & de l'autre sexe. Ce Prince passoit pour un des plus parfaits de son siécle. Il étoit juste, » liberal, plein de courage. Il » aimoit ses sujets dont il étoit » chéri réciproquement, & qui » le regardoient plutôt comme » leur pere que comme leur Roi. » Les sciences fleurirent sous son » régne: les ouvrages qu'il a laissés » à la postérité soit en prose, soit » en vers, prouvent qu'il les culti-

» voit lui-même avec beaucoup
» d'ardeur. Les poësies qu'il com-
» posa dans sa prison, peignent
» avec force les malheurs dont il
» fut accablé. Il y compare sa gran-
» deur passé avec l'état d'avilisse-
» ment où il est réduit, & finit par
» opposer son exemple aux Rois,
» pour ne point se fier trop aveu-
» glement aux faveurs de la for-
» tune. »

Ali succéda en Afrique à son pere Ioufef. Il fut le dernier de la Dynastie des Almoravides. Celle des Almohades en prit la place. L'ambition déguisée sous le masque de la Religion fut le moyen qui la fit parvenir au Trône. Mohamet-Abdalla-Ben-Tomrut en fut le chef. Il commença par prêcher une Doctrine nouvelle, prit le ton d'inspiré, & attira bientôt après lui une foule de disciples. Il s'étoit attaché Abdoulmounem, Docteur de la loi, qui fut depuis

un Général d'Armée, & Vesinichi qu'il avoit gagné par de grandes promesses. Celui ci contrefaisoit l'ignorant, feignoit de ne savoir lire, ni écrire, & en secret apprenoit l'Alcoran par cœur, & se faisoit instruire des points les plus difficiles de la Religion Musulmane. Tomrut annonce partout que Dieu a de grands desseins sur cet homme. Un jour il l'apostrophe en pleine Mosquée, lui demande, pourquoi il ose venir dans le Temple, lui qui ne sait pas seulement prier Dieu. Vesinichi répond qu'un Ange est venu l'instruire. Tomrut l'interroge; ses réponses sont admirées. Il s'écrie alors que Dieu lui a révélé ses décrets éternels, lui a fait connoître ceux qu'il aime, ceux qu'il hait, & ordonne qu'on livre ces derniers à la mort; ajoutant que si l'on ne veut pas l'en

croire, on peut consulter l'Ange descendu dans un tel puits.» Tom-
» rut & le Peuple se transportent
» aussitôt au lieu indiqué. Vesini-
» chi arrivé au bord du puits, se
» prosterne aussitôt la face contre
» terre, puis se relevant tout à
» coup, il dit : *Ange du Seigneur,*
» *rendez témoignage à la vérité. Ce*
» *que j'ai annoncé à ce Peuple n'est-*
» *il pas l'ordre du Tout-Puissant ?*
» Une voix sortie du fond du puits
» se fait entendre & prononce ces
» paroles : *C'est véritable, c'est vé-*
» *ritable.* Alors Tomrut déclare
» au Peuple que ce puits est sacré,
» puisque l'Ange du Seigneur
» l'habite, & qu'il faut le combler
» de peur qu'il ne soit souillé.
» Lui-même il donne l'exemple,
» & jette une pierre dedans; le
» puits en fut rempli dans un ins-
» tant, & l'infortuné qu'on avoit
» fait cacher dedans, pour jouer ce
» role, fut accablé sous leur poids.

Tomrut ne s'en tient pas à ces artifices ; le nombre de ses disciples ayant augmenté, il en forme une armée, dont il donne le commandement à Vesinichi & à Abdoulmounem. Le premier fut tué dans une bataille. Tomrut ne lui survéquit pas long tems, & nomma pour son Successeur, Abdoulmounem qui combat & triomphe. Ali périt; son fils Talfin a le même sort. Abdoulmounem soumet tout. Il veut conquerir l'Espagne : la mort l'empêche d'excuter ce projet. Ses Successeurs à peine affermis en Afrique, marchent tour à tour en Europe, & y font des conquêtes. Cette Dynastie finit encore comme les autres par dès révolutions qui forment de nouveaux Royaumes.

Les Arabes sans cesse divisés ne se soutenoient les uns les autres que pour profiter des dé-

pouilles des malheureux. La néceſſité leur faiſoit faire des Traités ruineux avec des Princes plus puiſſans, qui les défendoient d'un ennemi pour les ſoumettre enſuite. Leurs troubles en Eſpagne donnerent aux Chrétiens la facilité de s'aggrandir. Le Royaume de Cordoue & celui de Valence étoient déja entre leurs mains. Leurs progrès faiſoient trembler les Muſulmans : dans le tems que leurs affaires étoient déſeſpérées de tous côtés, Mehemed-Abouſaïd, ſimple Gouverneur d'Arjona, prit le titre de Roi, & fonda le nouveau Royaume de Grenade. Il profita de l'abaiſſement des Almohades en Afrique, dont la puiſſance influoit ſur l'Europe. » Comme il » connoiſſoit la ſuperſtition de ſes » compatriotes, il ne douta point » du ſuccès de ſon projet, s'il in» ventoit quelque choſe qui eût » l'apparence du merveilleux. Il

» feignit donc qu'il avoit vû en
» ſonge, un eſſain d'Abeilles, &
» une troupe d'oiſeaux ſe repoſer
» ſur ſon Palais. Il y avoit alors à
» Arjona un Santon qui avoit une
» grande réputation de ſainteté.
» Abouſaïde alla le conſulter pour
» ſavoir l'explication du ſonge
» prétendu qu'il avoit eu. Le San-
» ton lui répondit que cela lui
» pronoſtiquoit la Royauté. La
» nouvelle s'en étant répandue
» dans la Ville, le Peuple le pro-
» clama Souverain. Les Maures
» de Jaën, de Cadix, de Lorka,
» & de pluſieurs autres Villes ſui-
» virent l'exemple de la Ville
» d'Arjona. Ceux de Grenade s'é-
» tant ſoumis à lui volontaire-
» ment, il choiſit cette Ville pour
» être la Capitale du nouvel état
» qu'il avoit fondé. »

Ce nouveau Prince qui avoit ſi facilement établi ſa domination,

ne la ſoutint pas de même. Il entreprit des guerres malheureuſes, & fut forcé de payer un tribut à Ferdinand. Ses Succeſſeurs appellent les Africains à leur ſecours, les renvoient, excitent des diviſions parmi les Princes Chrétiens, s'uniſſent à eux, rompent leurs traités. C'eſt un choc perpétuel d'événemens, la plûpart odieux, amenés par une ambition déméſurée, par de petits projets mal conçus, plus mal exécutés, par une politique fauſſe, qui ne conſidére que l'intérêt préſent & jamais les ſuites; c'eſt un mélange continuel d'actions héroïques & barbares.

On voit un Don Jean révolté contre ſon frere Don Sanche demander des ſecours au Roi de Maroc Iouſouf. Celui-ci travaille à reprendre Tariffe qu'on lui a enlevé. Il met le ſiége devant cette Ville; Alonſo perez-de-Guſ-

man la défend. Son fils est pris ; les assiégeans le chargent de chaînes, le conduisent vers les murs, levent le poignard sur son sein, menacent de l'enfoncer si les portes de la Ville ne sont pas ouvertes. Gusman fait taire la voix de la nature, pour n'écouter que celle du devoir. » Les Arabes irrités de » sa fermeté, percent de mille » coups son malheureux fils. Les » assiégés qui du haut de leurs » murailles, voient ce sanglant » spectacle, font retentir l'air de » leurs cris & de leurs gémisse- » mens. Gusman inquiet accourut » aussitôt, & après avoir appris le » sujet de leurs clameurs, *vos cris*, » leur dit-il, *m'avoient fait croire* » *que les ennemis s'étoient rendu* » *maîtres de la Ville.* » Quelle fermeté, quel héroïsme farouche dans ces paroles qui sont pourtant d'un grand homme ; il devoit sans doute tout immoler au devoir :

mais des larmes après cet affreux ſacrifice auroient-elles affoibli le mérite de cette action ?

Les Africains déſeſpérerent de triompher de cet homme, & leverent le ſiége. La mort de Sanche fit naître de nouveaux troubles dont l'Eſpagne fut encore déchirée, & dont Mehemet, Roi de Grenade profita. Ce Prince ayant été aſſaſſiné, voulut profiter des derniers momens qui lui reſtoient à vivre, pour aſſurer le Trône de ſon fils, en faiſant périr ſon frere Iouſef. La maniere dont celui-ci évita la mort, eſt aſſez ſinguliere, pour mériter d'être rapportée. Iouſef jouoit aux échets avec un Iman, lorſque l'Officier chargé de le faire mourir arriva. » Iouſef le » pria de lui donner deux heu- » res pour mettre ordre à ſes affai- » res; ſur ſon refus il le conjura de » lui laiſſer du moins achever la » partie qu'il avoit commencée,

» ce que l'autre n'osa lui refuser.
» Mais avant qu'elle fut terminée,
» il arriva un Courier de Grenade
» qui apporta la nouvelle, que
» Mehemet étoit mort, & que les
» Grenadins avoient élû Iousef
» pour leur Roi. »

Les richesses possédées par les Maures étoient l'objet de l'envie de tous leurs voisins. La molesse dans laquelle ils vivoient les énervoit. Partout on avoit affoibli leur puissance. Le Royaume de Grenade subsista plus long-tems. Ferdinand le Catholique & Isabelle lui porterent enfin le dernier coup. Ils profiterent avec art des troubles qui s'éleverent parmi les Maures, les découragerent par des batailles données à propos, suspendirent le cours de leurs victoires, pour leur laisser le tems de se détruire eux-mêmes, employant à la fois la force & la politique, se servant de l'une &

de l'autre avec ſuccès. Enfin ils mirent le ſiége devant Grenade. Nous ne nous arrêterons point ſur les particularités de ce ſiége qui ſont aſſez connues. L'infortuné Abou-Abdoullah quitta en gémiſſant un Pays agréable dont il étoit le Souverain. Il jette les yeux ſur Grenade en l'abandonnant, & ne peut s'empêcher de s'écrier en ſoupirant. » *O Dieu tout puiſſant* ! » La Sultane ſa mere qui étoit à » ſes côtés lui dit : *Tu fais bien de* » *pleurer comme une femme, ce que* » *tu n'as pû défendre comme un hom-* » *me.* » Ne pouvant ſe réſoudre à mener une vie privée dans un Pays où il avoit occupé un Trône, il demanda à paſſer en Afrique, ce qui lui fut accordé. » Ce Prince » fut le dernier Roi des Maures » en Eſpagne, & ce Royaume » rentra tout entier ſous la domi- » nation des Chrétiens, après » avoir reſté ſept cens quatre-vingt-

» deux

» deux ans ſous celle des Arabes, » à compter de l'année qu'ils y » firent leur premiere deſcente » ſous la conduite de Tarik. «

On ne peut refuſer à cette Hiſtoire le mérite de l'intérêt, ne fût ce qu'à cauſe des détails peu connus qu'elle contient ; mais le plan de l'Auteur ne pouvoit-il pas être plus régulier ? Sans ceſſe le Lecteur eſt conduit d'Europe en Afrique, & il eſt forcé de perdre de vue les objets qui l'intéreſſent d'avantage, & auxquels on ne le ramene qu'après que l'intérêt eſt refroidi. Nous déſirerions que M. *Cardonne* eût mis plus de liaiſon dans toutes les parties de ſon Ouvrage Elles ſont quelquefois confondues à un point qu'il eſt difficile de les démêler ſans une attention qui devient fatigante dès qu'elles eſt ſi continue ; la reſſemblance des noms produit quel-

quefois de l'embarras & de l'obſcurité. Ces défauts ſeroient évités s'il y avoit plus d'ordre dans le récit des événemens. La méthode & la clarté ſont ſans contredit deux qualités eſſentielles à l'Hiſtoire, ſurtout quand elle traite d'objets qui ſont ſi éloignés de nos mœurs, & lorſque les ſources dans leſquelles il faut puiſer, nous ſont auſſi étrangeres que les manuſcrits Arabes. Si l'ouvrage avoit ce mérite, on oublieroit facilement les défauts du ſtyle. Au reſte le Livre de M. Cardonne mérite, tel qu'il eſt, l'approbation du Public éclairé ; & malgre ſes défauts, il eſt toujours très-eſtimable, puiſque c'eſt le ſeul que nous ayons en notre langue ſur une matiere très-intéreſſante & trop peu connue.

ARTICLE XXXII.

ÉLÉMENS DE L'ART militaire ancien & moderne ; par M. CUGNOT, ancien Ingénieur au Service de S. M. J. R. & A. A Paris, chez Vincent, rue S. Severin, 1766. 2 vol. in-12, avec fig.

M. *Cugnot* reconnoît dans la Préface de ſon Ouvrage, que la théorie ſeule ne formera jamais un Officier ; mais elle le mettra en état de profiter de ce qu'il verra, de combiner les connoiſſances que l'expérience lui procurera, d'en tirer de juſtes conſéquences, & de faire plus de progrès en trois ou quatre ans de ſervice, qu'il n'en feroit peut-être en trente, s'il travailloit ſans

principes. L'étude de l'Art militaire ne doit point commencer par des maximes, des regles, des méthodes, mais par les principes mêmes ſur leſquels ſont appuyées toutes les bonnes méthodes, toutes les maximes eſſentielles. L'Hiſtoire eſt ſans doute utile ; mais elle ne peut véritablement inſtruire que des Lecteurs déja éclairés M. C. s'eſt donc propoſé de nous donner un Traité élémentaire, à l'aide duquel un Militaire, curieux d'acquérir les connoiſſances analogues à ſa profeſſion, puiſſe ſe mettre en état de lire avec fruit les hiſtoires anciennes & modernes, d'analyſer les regles, les maximes propoſées dans les ouvrages de Tactique, de combiner les démarches des Généraux les plus célebres avec les ſuccés, ſoit heureux, ſoit défavorables qui les ont ſuivies ; en un mot de porter l'art militaire

au plus haut dégré de perfection dont il est susceptible.

L'Ouvrage est divisé en sept Livres Les trois premiers roulent sur l Arithmétique, la Géométrie & la Méchanique. On n'exige certainement pas d un Officier les mêmes connoissances Mathématiques qu'on pourroit désirer dans un Ingénieur : mais on ne peut nier qu'une notion générale des principes les plus essentiels de cette science ne lui soit au moins très-utile. Ces trois livres de M. C. sont clairs, quoique concis : ils ont le mérite de la briéveté ; & en même tems ils suffisent, soit en eux-mêmes, soit pour l'intelligence des livres suivants.

Dans le quatrieme Livre il est question des *Machines de jet* des antiens & de notre Artillerie moderne. Après quelques définitions M. C. fait la description d'une Machine propre à faire des ex-

périences sur la courbe que décrivent les projectiles. Il décrit ensuite la Baliste, la Manubaliste, le Scorpion & la Catapulte, toutes machines de jet des anciens, plus différentes par leurs noms & par la qualité des projectiles qu'elles lançoient, que par l'essence de leur construction. Ces machines n'avoient pas, il est vrai, la force de nos canons & de nos mortiers; elles ne laissoient pas cependant d'être très-redoutables: elles l'emportoient même sur notre artillerie par rapport à la justesse avec laquelle il étoit facile de les pointer efficacement vers leur but. Les siecles d'ignorance, & encore plus l'invention de la poudre à canon, ont fait perdre de vue ces anciennes machines de jet; on leur a substitué les canons, les mortiers, les pierriers & les haubitz. On trouve ici des détails curieux sur la construction de ces ma-

chines, sur leur action, sur les qualités qui les rendent plus ou moins parfaites, sur les causes qui peuvent opérer leur destruction, sur l'action de la poudre à canon, sur la force & la vîtesse des boulets, sur l'effet des batteries à ricochet &c. Ce livre & en même tems le premier volume est terminé par une application aux fusils de ce qui a été dit des plus grosses pièces d'artillerie.

Le cinquième Livre, qui doit rouler sur la milice des Anciens, commence par une courte description des parties du corps humain. On demandera sans doute de quelle utilité peut être à un Général d'armée la connoissance de l'Anatomie humaine; & M. C. ne manquera pas apparemment de répondre qu'une certaine conformation des muscles, & une combinaison particuliere des par-

ties *ſolides* & des parties *fluides* du corps humain, rendent un ſoldat plus propre aux exercices militaires : il prend en effet de-là occaſion d'appliquer les regles de la méchanique à l'eſtime de la force, de la flexibilité & de la mobilité des membres du corps, & il conclut qu'*en général il eſt plus avantageux qu'un ſoldat ſoit fort exercé & endurci, qu'il ne l'eſt qu'il ſoit gros & grand, l'agilité n'étant pas moins néceſſaire à un ſoldat que la force même.* Quoiqu'il en ſoit de l'utilité de cette petite diſcuſſion anatomique, qui ne contient d'ailleurs que treize pages, notre Auteur paſſe de-là à la deſcription des exercices des Anciens. Les principaux étoient la Lutte, le Pugilat, le Pancras, le Diſque & la Courſe; on y joignoit auſſi ceux du Saut & du Javelot. Tout cela formoit des ſoldats ; & pour encourager davantage la jeuneſſe,

les plus grands honneurs étoient la récompense des athlètes victorieux.

La force d'une armée ne dépend pas seulement de sa valeur absolue, mais encore de sa valeur relative; il ne suffit pas qu'elle soit forte en elle-même, il faut qu'elle se croie telle. Cette valeur relative, ainsi que la valeur absolue peut être augmentée ou diminuée par la bonne ou la mauvaise conduite du chef. La *peur* énerve l'armée la plus forte; la fermeté donne à la plus foible une force qu'elle ne pouvoit avoir par elle-même. Il en faut dire autant d'un Général d'armée; s'il craint, il doit voiler sa peur sous les apparences de la fermeté; autrement les subalternes ne feront jamais avec confiance ce qu'on ne leur aura commandé qu'en tremblant & en balbutiant.

Les armes des anciens étoient

de deux eſpeces ; les défenſives, comme la cuiraſſe, le caſque, le bouclier ; & les offenſives, celles-ci étoient ou armes de main, comme l'épée ou armes de jet, comme l'arc & la fronde ; ou enfin armes de jet & de main en même tems, comme la pique & le javelot. M. C. décrit ces armes telles qu'elles étoient employées par les anciens, il en détaille les uſages, il en apprétie l'utilité ; enfin il explique comment on exerçoit le ſoldat à les manier avec force, adreſſe & ſuccès. De-là il paſſe à l'art de ranger une troupe ou une armée en bataille ; & après avoir poſé des principes généraux ſur la force des ordres de bataille, il applique ces principes à la diſcipline ancienne des Grecs, des Macédoniens & des Romains.

Une armée ne peut ſubſiſter ſans ſubordination. Il faut que tous n'aient qu'une volonté, qu'un

même but ; & cela ne ſe peut, ſi tout ne dépend pas de la volonté ſouveraine d'un ſeul chef. Pour que ce chef ſe faſſe obéir, il faut qu'il ſoit par ſa naiſſance ou par ſes ſervices au-deſſus de ceux qui lui ſont ſubordonnés. La valeur & la capacité paroîtroient ſans doute préférables à la naiſſance & à l'ancienneté; mais l'expérience fait voir qu'on obéit moins volontiers à celui que le mérite ſeul a élevé au grade le plus éminent. Un chef entretiendra facilement la ſubordination dans ſon armée, s'il ſemble vouloir employer la perſuaſion plus que l'autorité ; s'il étudie les motifs propres à faire agir ſes inférieurs, & les obſtacles qui peuvent les retenir ou les retarder, afin de détourner ceux-ci, & de faire concourir les autres ; & s'il s'attache d'un côté à mettre la diſcipline dans toute ſa vigueur, à récompenſer & à punir

ſans partialité, tandis que d'un autre côté il pourvoiera avec ſoin à la ſubſiſtance & à la ſûreté de l'armée.

« La mobilité d'une armée dé-» pend moins de la mobilité des » troupes qui la compoſent, que de » leur nombre & de leurs équi-» pages, & ſa force dépend moins » de leur nombre que de leur » qualité ». Il eſt difficile de gouverner une armée nombreuſe, de la faire ſubſiſter & marcher; à meſure que le nombre augmente, les beſoins augmentent & ſe multiplient, & les moyens même deſtinés à les ſatisfaire ſont naître de nouveaux beſoins. Un cavalier fera plus de chemin qu'un fantaſſin péſamment armé; mais un gros corps de cavalerie ſera beaucoup moins mobile qu'une infanterie plus nombreuſe. La cavalerie & les troupes légeres ſont ſans doute néceſſaires; mais pour

en tirer bon parti, on ne doit pas tant s'attacher à en avoir beaucoup, qu'à se mettre en état de les bien soutenir. L'armée la plus forte n'est pas la plus nombreuse; c'est celle dont toutes les parties se soutiennent réciproquement avec plus d'ordre & de vigueur. L'opinion qu'un chef habile fait faire concevoir à ses soldats de leurs forces, contribue aussi beaucoup à leur en donner de réelles.

Le gouvernement républicain ne convient bien qu'à une nation qui peut se renfermer dans une ville, même d'une étendue médiocre : alors les Citoyens peuvent être de bons soldats, parce qu'ils deviennent facilement vertueux. Dans une République plus nombreuse, on perd plutôt de vue le bien public; l'intérêt particulier introduit la corruption des mœurs: le riche est peu propre à la guerre : le pauvre est encore moins

diſpoſé à riſquer ſa vie pour conſerver des biens auxquels il a peu de part. C'eſt encore pis, lorſque la ſouveraine puiſſance eſt le partage de la ſeule Nobleſſe. Si l'Etat devient plus étendu, il eſt indiſpenſable qu'il ait toujours des troupes à ſa ſolde ; & ſi l'on veut que ces troupes ſoient bonnes, il faut leur donner un chef qui ait ſur elles une grande autorité, & par conſéquent une grande facilité à ſe rendre maître du gouvernement. Un grand Etat ne peut donc tarder à être ſoumis à un Monarque ou à un Deſpote. L'honneur peut faire beaucoup dans une Monarchie ; la grandeur du chef & la force du commandement influent beaucoup ſur la réunion des volontés ; les richeſſes inutiles & dangéreuſes mêmes dans les petits Etats, ſont néceſſaires ſous un Gouvernement ſouverain. Le Monarque, en maniant habile-

ment ces reſſorts, peut ſe former des troupes de la plus grande valeur, & qui lui ſoient entierement dévouées. Le gouvernement deſpotique, qu'il faut bien diſtinguer du gouvernement tyrannique, eſt le plus ſimple de tous. Les loix ne ſont ſouvent qu'embarraſſer les Juges, & donner aux Avocats les moyens de faire durer pluſieurs années des procès qu'un payſan jugeroit en un quart d'heure; ce qui fait que dans les Monarchies les procès ſont ſouvent plus ruineux pour ceux qui les gagnent, qu'ils ne le ſont dans les Etats deſpotiques pour ceux qui les perdent. On obtient facilement & promptement juſtice contre les Juges mêmes: ſi l'Etat eſt mal gouverné, on s'en prend au Souverain ſeul; ce qui l'expoſe à perdre la vie ou l'Empire. Sous un tel gouvernement on devient néceſſairement igno-

rant, grand & robuste ; la Religion peut même aussi inspirer des sentimens ; mais il n'est pas aisé d'y former des armées bien formidables : on pourra faire agir un grand nombre de bras, même avec beaucoup de vigueur ; mais non pas avec un grand art, à moins que le despote ne soit lui-même un grand Général, & qu'il n'ait eu le tems de discipliner & d'aguerrir son armée.

Quelque imparfaits que soient les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur les principes de M. Cugnot, nous les avons cru nécessaires pour donner au moins une légere idée de son Ouvrage : mais nous ne pouvons pas le suivre dans l'application qu'il fait de ces principes aux armées Grecques, Macédoniennes & Romaines. Il traite de leur cavalerie, de leur infanterie, de leurs phalanges, de leurs légions, de

leurs camps, de leur gouvernement militaire, de leurs méthodes d'exercer & d'aguerrir les soldats, de leur maniere de faire la guerre &c. Tout cela est éclairci par des exemples, & ces exemples sont toujours eux-mêmes de très bonnes maximes fondées sur les principes précédemment établis. Au sujet de la maniere des Anciens de faire la guerre, on trouve une proposition qui paroîtra peut-être nouvelle à bien des Lecteurs. C'est un préjugé assez généralement reçu, que si Annibal, immédiatement après la bataille de Cannes, eût marché droit à Rome, il y auroit porté la désolation & l'effroi, & qu'il auroit mis fin à la guerre par la destruction totale de cette superbe rivale de Carthage. « Ce ne sont » pas les maisons, dit M. C., ni » les Villes ni les Provinces qui » font la guerre. Annibal, après

» la grande victoire de Cannes, » ne s'avisa pas d'entreprendre le » siége de Rome; plus prudent » que Brennus dont l'armée fut » taillée en piéces sur les cendres » de la ville &c. Il faut tuer le » lion avant que d'entrer dans sa » taniere. »

Le sixieme Livre regarde la Milice moderne. Après quelques réflexions générales, très-sages sur les causes qui rendent les armées modernes si différentes des armées anciennes, M. Cugnot parle du choix des Officiers & des soldats. Les premiers doivent être tirés du corps de la Noblesse, ou du moins des bonnes familles roturieres : les exceptions à cette regle ont quelquefois produit d'excellens effets, mais elles doivent être rares. Les gens de la campagne sont ordinairement meilleurs soldats que ceux que l'on prend dans les villes. Un Gentilhomme pauvre

eſt plus propre à la guerre qu'un riche, il aura moins de beſoins, il ſe contentera de peu : un ſoldat au contraire, dont les parens ont du bien, ne ſe réſoudra pas volontiers à s'expatrier; celui qui n'a rien, ne tient à rien; il ſerte facilement.

Les armes péſantes étoient en uſage ſous le regne précédent; on a peut-être mal fait de leur ſubſtituer des armes légeres. Plus il eſt facile de les porter, plus la facilité de faire des recrues invite à augmenter le nombre des troupes; on devient moins difficile ſur le choix; mais les ſoldats en ſont-ils meilleurs, & la diſcipline ſurtout eſt-elle dans une plus grande vigueur? Les armes péſantes tant offenſives que défenſives ont l'avantage de ne convenir qu'à des hommes robuſtes

& laborieux ; en les conservant, les armées seroient moins nombreuses ; mais elles seroient plus fortes & plus mobiles. La pique, aussi inutile dans la mêlée que la bayonette au bout du fusil, opposoit un obstacle bien plus efficace au choc de la cavalerie. L'artillerie est bonne pour le commencement d'une action, dans la mêlée c'est l'épée seule qui décide. Charles XII eut toujours peu d'artillerie ; M. le Prince & M. de Turenne n'en ont jamais fait grand usage : une armée ne doit compter que sur des moyens qu'elle peut employer en tout tems & par tout.

Nous ne finirions pas cet Extrait, si cédant au plaisir que nous avons de suivre M. Cugnot pas à pas, nous voulions donner à nos Lecteurs une idée succinte de tout ce qu'il dit de bon sur la subordination nécessaire dans les ar-

mées, & fur la maniere de l'entretenir plus efficacement, fur la difcipline militaire, la néceffité d'exercer les troupes même en tems de paix, & les genres d'éxercices auxquels il eft plus utile de les occuper, fur les ordres de bataille ufités maintenant, fur les camps, fur les marches, fur les vivres & les fourrages, fur la maniere d'aguerrir les troupes & les armées &c. Sur tous ces objets M. C. expofe les ufages actuels, il en apprétie le mérite & les inconvéniens, il les compare aux ufages des anciens, & il fe trouve fouvent obligé de donner la préférence à ceux-ci.

Enfin le feptieme & dernier Livre traite *de la Fortification*, non pour apprendre à l'Officier à tracer un exagone régulierement fortifié, ou à conftruire une redoute ou quelqu'autre femblable

ouvrage de défenſe ; c'eſt l'affaire de l'Ingénieur. Mais un Général d'armée & un Gouverneur doivent être en état de diſtinguer le fort & le foible de toute fortification : ils ne peuvent ignorer les principes ſur leſquels eſt fondé la garde & la défenſe d'une Place, les moyens de ſe précautionner contre les ſurpriſes & les attaques bruſques, l'art d'inveſtir une Place avec la plus grande eſpérance de ſuccès, celui de diriger les batteries, d'ordonner les ſorties, ou d'en rendre les effets inutiles, d'attaquer & de défendre, ſoit les dehors, ſoit le corps même de la Place, de faire jouer à propos les mines ou de les éventer &c. En effet, ſelon la juſte remarque de M. C., les fortifications ne combattent pas ; elles n'ajoutent rien à la force des machines ni à la valeur des troupes. On peut défendre un poſte ſans le ſecours

des fortifications; mais les fortifications les plus solides seront inutiles, si des troupes mal conduites ou mal disciplinées négligent les avantages que ces fortifications peuvent leur procurer.

Telles sont les matieres les plus intéressantes que notre Auteur a trouvé le moyen de resserrer dans les bornes de deux petits volumes in-12. On sera peut-être étonné qu'il ait pu se renfermer dans une aussi petite étendue; c'est que, sans aucun préjudice de la clarté, cet Ouvrage a le mérite d'être extrêmement concis. Il est d'ailleurs écrit d'un style fort & vigoureux, exact cependant & d'une diction assez châtiée. Nous croyons qu'il mérite d'occuper une place distinguée dans la Bibliothéque des Officiers qui désirent sincérement de s'instruire des vrais principes de l'*Art militaire*, & qui veulent

s'acquitter fidelement de leurs obligations envers le Roi & la Patrie.

ARTICLE XXXIII.

REMARQUES CRITIQUES sur le douzieme Volume de l'Histoire Littéraire de la France, *par des Religieux Bénédictins.*

SI j'entreprenois un examen en forme de ce douzieme Volume, j'aurois beaucoup de choses à dire sur les détails minutieux dans lesquels entrent souvent les Auteurs, tant sur la personne de quelques uns de leurs Ecrivains, que sur plusieurs mauvais ouvrages dont il suffisoit d'indiquer les titres : j'indiquerois plusieurs articles qui ne paroissent faits que pour grossir le Volume, & qui auroient

roient dû ne jamais avoir place dans un Ouvrage destiné à tracer l'Histoire de la Littérature Françoise, histoire qui, pour être complette, ne doit pas consacrer des articles à des hommes qui n'ont laissé que des Lettres ou des Chartes assez peu importantes; enfin j'insisterois sur le style de l'Ouvrage, style pesant, incorrect, hérissé d'expressions impropres, déplacées &c. Mais mon objet n'est pas de faire une Critique qui pourroit offenser les Auteurs, & qui ne rendroit pas l'Ouvrage meilleur; je me propose seulement de relever quelques méprises qu'une lecture assez rapide m'y a fait appercevoir, & qu'il me paroît nécessaire de corriger, dans la crainte qu'elles ne se perpétuent & ne s'accréditent à l'abri d'un nom respecté dans la Littérature.

I. Depuis la page 29 jusqu'à la

37ᵉ. nos Auteurs donnent une analyse de la somme Théologique de Hugues de S Victor. Or il me paroît surprenant qu'ils ayent fait cette analyse, sans s'appercevoir que la somme Théologique du Victorin étoit en partie la même que le *Traité Théologique* dont ils ont parlé dans leur Tome XI & que Dom Beaugendre a pris, fort mal à propos, pour une production de Hildebert Evêque du Mans. La chose est d'autant plus surprenante que les doctes Auteurs ayant eux-mêmes remarqué (pag. 363) qu'*il n'est pas absolument certain que ce Traité soit d'Hildebert*, il étoit naturel que retrouvant dans les œuvres de Hugues de S. Victor ce prétendu Traité de Hildebert, ils annonçassent la réalité de leur premiere conjecture. Dom Beaugendre imprime sous le nom de Hildebert un prétendu *Tractatus Theologicus* qui

n'eſt autre choſe que des fragmens de la Somme des Sentences de Hugues de S. Victor, & le bon Pere Beaugendre regrette fort que le MS. d'après lequel il publie ce Traité, prétendu anecdote, ne ſoit pas entier. Ses confreres avouent dans leur Tome XI de l'Hiſtoire Littéraire, qu'*il n'eſt pas certain* que ce Traité appartienne à celui à qui il a été attribué, & dans le douzieme ils retrouvent en entier l'Ouvrage entier dont le P. Beaugendre avoit publié des fragmens; néanmoins ils ne diſent rien ſur cette mépriſe. Dom Ceillier de ſon côté parlant du *Traité Théologique* attribué à Hildebert, dit que c'eſt le plus intéreſſant des opuſcules de cet Evêque, (*Hiſt. des Auteurs Sacrés* Tom. XXII. pag. 42 & 43) il aſſure que les *Savans ont eſtimé* l'Edition de Hildebert de Dom Beaugendre, &

qu'*elle est en effet bien exécutée;* après quoi sous l'article de Hugues de S. Victor (pag. 221) il décide expressément qu'*on ne peut douter* que la Somme Théologique ne soit du Victorin. Voilà donc une erreur bien & dûement accréditée, puisque Dom Ceillier & les Auteurs de l'Histoire Littéraire qui devoient naturellement la relever, ne l'appercoivent même pas, ou croyent devoir la taire, s'ils l'ont apperçue. C'est pourtant une erreur & une erreur très-grossiere.

II. Sous l'article de *Zacharie* de Besançon, Religieux Prémontré, nos Auteurs, après avoir parlé de sa Concorde des quatre Evangelistes, s'expriment ainsi: *La premiere Edition que l'on connoisse* de cet Ouvrage, *est celle qui fut faite à Cologne en* 1535 chez Cervicoine in folio. J'en connois une Edition beaucoup plus ancienne, &

que les ſavans Auteurs pouvoient connoître tout comme moi, s'ils euſſent pris la peine d'ouvrir les *Annales Typographiques* de Maittaire (Tom. 1. édit. 1733 pag. 327.) Cette Edition qui eſt réellement la premiere, ne porte point de nom de ville ni d'Imprimeur; mais elle eſt datée de 1473; c'eſt un grand in-folio, imprimé à deux colonnes, & dont les curieux font grand cas. J'en ai vu dans je ne ſais plus quelle Bibliotheque un fort bel Exemplaire. Ce qui a trompé les Auteurs de cette Hiſtoire, c'eſt que l'Edition de l'ouvrage de Zacharie donnée en 1535 porte en frontiſpice, *Libri nunc primum excuſi.* Mais avant que d'aſſurer le fait d'après un frontiſpice, ne pouvoit-on pas le vérifier?

III. La notice que je trouve ici de l'*Iliade*, Poëme latin en vers élegiaques, compoſé par *Simon*

Chevre-d'or, Chanoine Régulier de S. Victor, n'eſt pas à beaucoup près exacte. Je conviens que les fragmens de ce Poëme rapportés par nos Hiſtoriens, n'en ſauroient donner une idée avantageuſe; mais ils ne prouvent rien s'il eſt certain que ces fragmens ne ſont pas exacts. Or c'eſt ce que je ne crains pas d'aſſurer, d'après la lecture attentive que j'ai faite du Poëme dans le même Manuſcrit de la Bibliotheque du Roi cité par nos Auteurs (*) 1°. Dans le premier fragment nos Auteurs paſſent deux diſtiques différents, l'un après le dixieme & l'autre après le quatorzieme vers; & cela ſans mettre de points qui indiquent les deux lacunes. Ces deux diſtiques retranchés, eſt-il bien ſurprenant

(*) C'eſt celui qui eſt coté 8430, & non 430.

qu'on ne saisisse pas le sens du Poëte ainsi mutilé? 2°. Mais voici quelque chose de plus grave : les Auteurs, dans les vers qu'ils rapportent, changent des mots entiers, en sorte que les vers ne sont plus intelligibles. Dans le premier fragment, par exemple, ils font dire à Chevre-d'or :

Dum Rex, dum *Gentes*, dum starent Pergama Trojæ,
Et decus & species & caput orbis erat.

J'avoue que ces deux vers sont enigmatiques & que la construction n'en est pas facile à faire; mais en rétablissant le texte du manuscrit, il n'y a plus d'embarras. Le Poëte dit donc :

Dum Rex, dum *Proceres*, dum starent Pergama, Troja
Et decus & species & caput orbis erat :

ce qui eſt très-clair. Dans le ſecond fragment, nos Auteurs changent encore un mot eſſentiel, comme s'ils avoient pris à tâche de faire parler au Poëte le langage de Lycophron ; de maniere qu'un endroit fort ſimple dans le Poëme ſe trouve inintelligible dans leur extrait. Voici le paſſage entier. Il s'agit d'Enée qui quitte la Ville de Troyes :

Ignibus Æneas cedens non hoſtibus, urbem
Deſerit, aſſumptis conjuge, Prole, Patre.
Huic pater Anchiſes, mater Venus, ipſius hæres
Aſcanius, conjux verò Creüſa fuit.
Hanc tamen amittit, dum caute devia captat,
Dum ſubit ipſe, patrem ferre Deoſque, *pater*.

Au lieu de ce dernier mot *pater* qui eſt dans le manuſcrit, mot que le ſens demande, & qui forme une de ces antithèſes chéries par les

Poëtes du moyen âge, nos Auteurs mettent *parat.* N'eſt-il pas évident que ce mot *parat* n'a pu être employé par le Poëte ? Y a-t-il un ſeul Ecrivain, quelqu'excellent qu'on le ſuppoſe, dont les ouvrages ne devinſſent déteſtables par de pareils changemens ?

Dans le troiſiéme fragment qui n'eſt que de ſix vers, nos Auteurs changent encore deux mots eſſentiels. Le Poëte diſoit :

Turnus ab Æneâ duce dux cadit, æmulus hoſte,
Inque viro virtus regia victa *ruit.*
Diffugiunt Rutuli, Phrygiis victoria *plaudit*, &c.

ce qui étoit fort intelligible ; on change donc les deux mots ſoulignés, on met *fuit* & *cedit* au lieu de *ruit* & *plaudit* ; & par ce moyen aiſé on dénature le texte. Je ne ſuis point ſurpris qu'après des fragmens tels que ceux qui ſont

cités par nos Hiſtoriens, ils parlent aſſez défavorablement de l'Ouvrage; qu'ils l'appellent agréablement *une maniere de Poëme*, & qu'ils ajoutent que *ſur les échantillons qu'ils viennent d'en préſenter*, le Lecteur ſent combien on doit rabattre de l'éloge qu'en fait la ſouſcription qui eſt à la fin du Manuſcrit (*). Mais ce qui m'étonne, c'eſt la ſécurité avec laquelle ils prononcent de pareils jugemens. Je ne ferai point de réfléxions ſur ce procédé : il ſuffit d'obſerver que le manuſcrit du Roi que j'ai vu, étant certainement le même dont ſe ſont ſervi nos Auteurs, il faut dire, non

(*) Cette ſouſcription eſt copiée dans l'Hiſtoire Littéraire auſſi négligemment que les trois fragmens du Poëme; au lieu de *ſed* on y lit & ; au lieu de *leviter*, *leniter*; au lieu de *ſingularem*, *ſingularitate*.

qu'ils ont altéré volontairement les textes, ou qu'ils ne les ont pas sçu lire, mais qu'ils s'en sont rapporté trop aveuglément à des Copistes très-inhabiles. Au reste en m'élevant contre le jugement porté par les savans Bénédictins sur le Poëme de Chevre-d'or, mon intention n'est pas de donner ce Poëme pour un chef-d'œuvre à beaucoup près; mais pour le juger avec équité, il faut se rappeller dans quel siécle il a vécu, & je pense que cette simple réfléxion suffit pour que l'on puisse assurer qu'il n'est gueres d'hommes qui dans le douziéme siécle ait cultivé la Poësie avec plus d honneur que lui. Son Poëme que j'ai lu avec plaisir, est de 499 Distiques, ou de 998 vers, & j'y ai trouvé des tableaux bien dessinés. Comme il n'a jamais été impri-

mé, j'en rapporterai un fragment tiré du Livre premier : le Poëte peint la situation de Ménélas après l'enlevement d'Hélene par Pâris.

Ergo Paris properat, transit mare, quærit amicam,
Hanc rapit, hâc fruitur, hanc malè tutus habet.
Custodes seu vi, seu munere, seu prece victi
Vel nece, vel latebris, vel periere metu.
Quid super hoc Menelaus agat vix exprimo ; pene
Se viduat vitâ quem muliere Paris.
Flet, tonat, insanit, frendet, gemit, æstuat, ardet,
Incusat superos, littora, fata, fretum.
Odit enim vitam simul & solatia vitæ
Divitias, requiem, gaudia, sceptra, cibum.
Mavult ipse mori quàm non moriatur adulter
Sic sua sic reputat se nihil absque suâ.
Excidium Trojæ tractat, molitur, anhelat
Dum solum Paridem ducit obire carum.

Omnes omnino putat hoſtes hoſtis amicos,
Et pariter quidquid pertinet ad Paridem.

IV. Sous l'article de Guillaume de Conche, nos Auteurs font mention (pag. 457) d'un Ouvrage de cet Ecrivain intitulé : *De naturis ſuperioribus & inferioribus* ; après quoi ils ajoutent : » on n'en connoît qu'une ſeule Edition faite vers l'an 1474 en deux volumes in-folio ſans date & ſans nom ni d'Imprimeur ni de lieu, Edition ſi rare aujourd'hui, qu'*il* ne *s'en trouve à Paris* qu'un ſeul Exemplaire de la ſeconde partie, *conſervé* dans la Bibliotheque du College de Navarre. » Tout ceci eſt copié dans Oudin (*Comment. de ſcript. Eccleſ.* Tom. 2 pag. 1230) mais je ne l'en crois pas mieux fondé. 1°. Oudin cite Geſner comme ayant vu cette ancienne

Edition, & Geſner (ou plutôt ſon abreviateur) dit ſimplement des deux Volumes de Guillaume de Conches : *ſunt autem duo magna volumina ante multos annos impreſſa*; ce qui ne fait pas néceſſairement remonter cette Edition à 1474, & ne ſuppoſe pas que celui quiparle ainſi, l'ait vue 2°. Oudin dit à la vérité qu'il *a vu* la ſeconde partie de cette Edition dans la Bibliotheque du College de Navarre ; mais il eſt très-probable qu'il ſe trompe, & qu'il ne parle que de mémoire ; car non-ſeulement ce ſecond Volume n'eſt pas actuellement dans la Bibliotheque du College de Navarre, mais il n'eſt indiqué dans aucuns des Catalogues anciens que j'ai conſultés avec attention. 3°. Quand même Oudin auroit effectivement vû ce ſecond Volume dans cette Bibliotheque, comme il

le dit, nos Auteurs auroient toujours tort d'aſſurer qu'on y *conſerve aujourd'hui* ce volume, puiſqu'il n'y eſt pas même connu, & que travaillant à Paris il n'eſt pas naturel qu'ils aſſurent un fait ſur une autorité auſſi incertaine que celle d'Oudin, lorſqu'ils ſont à portée de le vérifier eux-mêmes. 4°. Enfin Naudé, Chevillier, Maittaire, Vogt, David Clement, Gerdes, Freytag, ni aucun de ceux qui ont traité de l'Hiſtoire de l'Imprimerie ou des Livres rares, ne font mention de cette Edition que je ne trouve dans aucun Catalogue, & que j'ai vainement cherchée dans pluſieurs grandes Bibliotheques de Paris; ainſi il ſe pourroit bien faire que cette Edition fût chimérique. Néanmoins je n'aſſure pas le fait; j'ai ſeulement voulu le diſcuter, afin de montrer combien il étoit peu appuyé.

V. A la pag. 461 de ce Volume, je trouve une note très-singuliere. » *Dès le dixieme siécle*, y disent les Auteurs, *on commen-* » *çoit à conjecturer* qu'il pouvoit y » avoir des Antipodes. » Sur quoi ils citent un manuscrit de S. Germain de ce siécle-là. Cette note n'est-elle pas au moins inutile? Dire que *dès* le dixiéme siécle on *commençoit* à soupçonner l'éxistence des Antipodes, n'est-ce pas insinuer qu'avant ce tems là on n'avoit point eu cette idée? Or qui est-ce qui ignore qu'il est fait mention des Antipodes dans S. Hilaire, dans Origene & dans d'autres Ecrivains beaucoup plus anciens que le dixieme siecle?

VI. L'article de Pierre Lombard est un de ceux que les Auteurs ont travaillé avec le plus de soin; néanmoins j'y trouve (pag. 602) une assertion qui ne me paroît pas

fondée. Il s'agit de la Somme Théologique de *Bandin*, dont la ressemblance avec le Livre des Sentences de Pierre Lombard a fait accuser ce dernier de Plagiat, tandis que d'autres ont pensé que Bandin étoit plagiaire de Lombard. Nos Auteurs, après avoir rapporté le fait sans donner aucun détail sur les diverses éditions de Bandin, s'expriment ainsi : » Un » manuscrit du treiziéme siécle » découvert par Dom Pez dissipe » entierement le nuage, il porte » en titre : *Abbreviatio magistri* » *Bandini de Libro Sacramento-* » *rum magistri Petri Parisiensis* » *Episcopi fideliter acta.* Ainsi ni » Pierre Lombard, ni Bandin, ne » sont coupables de Plagiat; mais le » dernier a fait, ce qui est très-per- » mis, l'abrégé de l'Ouvrage du » premier. » Cette assertion, je le

répéte, ne me paroît pas fondée; & voici mes raisons. 1°. Le manuscrit trouvé par Dom Pez porte en titre *abreviatio* &c. Mais ce titre ne prouve rien autre chose sinon que le Copiste a eu cette pensée: & combien de Copistes se sont ainsi mépris, en donnant à certains Auteurs des ouvrages qui appartiennent incontestablement à d'autres? 2°. Ce manuscrit du treiziéme siécle ne renferme que la quatriéme partie qui traite des Sacremens, & il s'agit de toute la Somme. Or Eckius dit avoir vû un manuscrit qu'il appelle *pervetustus*, lequel renfermoit l'ouvrage entier sous le nom de Bandin. Où est la preuve que ce *codex pervetustus* ne fût pas plus ancien que le treiziéme siécle? Si donc l'antiquité des MSS peut ici quelque chose, comme je n'en doute pas, il faudroit être bien assuré

que les plus anciens portent le nom de Pierre Lombard. Ce dernier fait est d'autant plus douteux, que peut être n'y a-t-il nulle part un manuscrit de la Somme ou des Sentences, qui soit du tems de Lombard. Je vois par exemple qu'il y en a *vingt & un* des *Sentences* dans la Bibliotheque du Roi (Nos 3014-3033) & que de ces *vingt* le plus ancien est du treiziéme siécle, tandis que les dix neuf autres sont du quatorziéme seulement. (*) Dans une pareille incertitude peut on se décider? 3°. Chelidonius publiant en 1519 le manuscrit de Bandin, fait une remarque très-judicieuse,

(*) D'un autre côté il n'y a qu'un seul Manuscrit de Bandin dans la même Bibliothéque (n° 3414) & les Rédacteurs du Catalogue le croyent du XIII^e^ siecle.

que je rapporterai dans ses termes : *Petrus Lombardus*, dit il, *in suo qui de Sacramentis est quarto libro, de Confirmatione, quanquam parum, nonnihil tamen disputat. Quem si Bandinus ..... abbreviasset, de Sacramento eodem, ut pote re ad propositum necessariâ, non ita, quemadmodum fecit, tacuisset.* (in secunda Epist. dedicat. præfixa Bandini op.) Ce raisonnement de Chelidonius fait naître naturellement la question suivante : Le Livre des Sentences, aussi-bien que la Somme de Bandin étant, comme l'on sait, une collection de divers passages de Peres; n'est-il pas naturel de penser que celui dont la collection est moins vaste, moins complette, est le premier en date, & que l'autre n'a fait qu'allonger la premiere? Au moins est-il certain que telle est ordinairement la marche des

Compilateurs. 4°. Enfin pour décider pleinement la queſtion, il faudroit, à mon avis, connoître d'une maniere certaine l'âge de Bandin, & être bien aſſuré qu'il n'a vécu que depuis Pierre Lombard; juſqu'ici néanmoins les recherches ſur ce point ont été aſſez infructueuſes: le tems où a vécu Bandin eſt auſſi incertain que ſa perſonne même eſt peu connue. Je conclus donc de tout cela, non que P. Lombard eſt Plagiaire de Bandin, ou que Bandin a abregé Lombard, mais que cette queſtion n'eſt point ſuffiſamment éclaircie, faute de monumens déciſifs; je crois que c'eſt s'avancer trop que d'aſſurer avec nos Auteurs, que le MS découvert par Dom Pez *diſſipe* ENTIEREMENT *le nuage*; en un mot je m'en tiens au doute ſur ce point, & il me ſemble que Dom Ceillier s'exprime plus ſa-

gement à cet égard dans son Tome XXIII, lorsqu'il dit (pag. 16) » *Il n'y a pas de preuves certaines* » que la Somme Théologique de » Maître Bardin (lisez *Bandin*) » où l'on veut que Lombard ait » pillé, soit plus ancienne que le » Livre des Sentences. *Il paroît* » au contraire que cette Somme » n'en est qu'un abrégé. »

J'aurois encore des doutes à proposer aux savans Auteurs de cette Histoire, sur quelques autres articles de leur douziéme Volume; mais il y auroit de l'indiscrétion à multiplier ainsi les questions; je n'en ai peut-être que trop fait. Je finis donc par deux Remarques.

Nos Auteurs placent Foulques, auteur d'un Poëme sur la Croisade, après le Cardinal Gilon; & il me semble qu'ils devoient faire tout le contraire, à l'exemple de Duchesne qui a nséré les Poë-

mes de ces deux Ecrivains dans le quatrieme Tome de ses Historiens de France. Je sais que ce déplacement paroît autorisé, par ce que disent les mêmes Auteurs, que. » *Gilon ayant commen-* » *cé son Histoire* versifiée de la pre- » miere Croisade au siége de Ni- » cée, Foulques ... voulut suppléer » ce qui manquoit à l'intégrité de » l'Ouvrage, en reprenant les cho- » ses dès leur origine. » Mais je ne suis pas bien convaincu que Foulques n'ait écrit qu'après Gilon, & comment le serois-je, dès que nos Auteurs conviennent eux-mêmes qu'ils n'ont *aucune lumiere sur la personne* de Foulques ? Pour assurer que ce dernier a écrit après l'autre, il seroit pourtant nécessaire d'avoir quelques lumieres sur cet homme qu'on ne connoît pas ; j'aurois donc mieux aimé, dans cette incertitude, placer Foul-

ques avant Gilon, & c'est aussi ce qu'a fait Duchesne.

A la page 471 je trouve citée une Edition des Œuvres de Boëce, donnée à Bâle en 1470; c'est 1570 qu'il faut lire, puisque le premier Livre imprimé à Bâle n'est que de l'année 1474. Cette faute qui doit certainement être mise sur le compte de l'Imprimeur, a déja été copiée, sans examen dans le dernier Volume du Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques du Pere Richard Dominicain, qui a fait dans son supplément un très-grand usage de ce douziéme Volume de l'*Histoire Littéraire.*

ARTICLE

ARTICLE XXXIV.

THE ADVANTAGE AND necessity of the christian Revelation &c, c'est-à-dire, *l'avantage & la nécessité de la Révélation chrétienne, prouvés par l'état de la Religion des anciens Payens &c, par Jean* LELAND, *Docteur en Théologie.* Londres, Richardson, 1764. in-4°. 2 volumes. *Second Extrait, suite de l'article XIX des Mémoires de Février.*

DAns le premier volume de cet Ouvrage, M. *Leland* a renfermé ce qui a rapport à la connoissance & au culte du vrai Dieu. Le second a pour objet les principes de la morale & le dogme de l'immortalité. Nous nous

occuperons aujourd'hui du détail intéreſſant de la premiere partie de ce volume. Elle eſt précédée d'une courte introduction que l'on trouvera peut-être aſſez inutile, mais qui ſervira au moins à manifeſter encore davantage le zele de l'Auteur, & ſon attention à écarter tous les préjugés de ſes Lecteurs. La matiere eſt partagée en treize chapitres, dont voici l'analyſe.

Chap. I. L'homme par ſa nature eſt un agent moral; Dieu en le formant, l'a deſtiné à ſe gouverner par des loix, & lui a donné des principes de conduite; mais ces principes ſont-ils connus de tous les hommes? Leur ſont-ils ſi naturels, que par le ſecours ſeul de la raiſon, ils puiſſent les découvrir & ſe convaincre de leur certitude? Les Déiſtes n'héſitent pas à répondre négativement, parce que c'eſt ici le point

fondamental de leur ſyſtême : cependant M. Leland raiſonne par des faits. Il en appelle au témoignage des Nations, il fait paſſer en revue les plus célébres Moraliſtes de l'antiquité, & bientôt la cauſe qu'il défend ſe trouve appuyée de leurs ſuffrages ou juſtifiée par leurs erreurs.

Ce n'eſt pas que le ſavant Auteur révoque en doute les moyens naturels donnés à tous les hommes pour connoître les maximes qui ſervent de baſe à la morale. Egalement éloigné d'avilir à nos yeux la raiſon humaine, & de lui attribuer des lumieres qu'elle n'eut jamais, il convient que nous avons ce ſentiment moral qui nous fait diſcerner le juſte de l'injuſte; ce penchant à la vertu, qui ſollicite nos cœurs, qui les entraîne vers le bien. Il reconnoît auſſi que le raiſonnement ſert à nous inſtruire ſur la moralité de nos ac-

tions, en nous faiſant connoître leur nature & leurs rapports. Il avoue que l'éducation développe ce que la raiſon a commencé : mais ſi la voix de la nature eſt étouffée, ſi la raiſon eſt obſcurcie, ſi l'éducation a dégeneré ; qui eſt-ce qui inſtruira l'homme de ſes devoirs ? Qui pourra les lui faire remplir, ſi ce n'eſt une déclaration expreſſe des volontés de Dieu, marquée du ſceau de ſon autorité ? Or voilà quelle étoit la ſituation des hommes, lorſque le Ciel leur fit préſent du plus beau Code de morale qu'ils puſſent deſirer.

Chap. II. Déja ils avoient reçu de Dieu même la connoiſſance de leurs principaux devoirs. On ne peut gueres douter en effet que nos premiers peres n'ayent eu dès leur origine les notions néceſſaires pour ſe bien conduire. Eh comment Dieu les leur auroit-il refuſées ? Avec elles, l'homme

créé libre, couroit encore le risque d'en abuser. Sans elles l'homme eût été bien peu digne de son Créateur. Grotius & Puffendorf l'ont pensé comme nous. Il suffit de lire leurs ouvrages.

Cette tradition primitive se perpétua d'âge en âge, jusqu'à ce la corruption devenue presque générale, affoiblit beaucoup le souvenir de l'ancienne doctrine. Cependant le P. Navarette nous montre dans son histoire de la Chine des restes de ces précieuses vérités. L'illustre Confucius, ce modele des Législateurs & des Philosophes, déclare plus d'une fois dans ses écrits, qu'il n'est pas l'inventeur des préceptes qu'il enseigne ; que les Sages d'une plus haute antiquité les avoient enseignés avant lui ; qu'il étoit particulierement redevable de sa morale à Pung, qui vivoit mille ans auparavant, & qui, comme

lui, faisoit profession de suivre les anciens; qu'il avoit beaucoup profité aussi des ouvrages de deux grands Législateurs Chinois, Tao & Xun, que l'on croit avoir vécu 150 ans avant Confucius. Et quand la chronologie Chinoise ne seroit pas exacte, comme on ne peut gueres en douter, il n'en seroit pas moins vrai que ce Peuple avoit déja reçu des premiers âges du monde de grandes connoissances de la morale, pendant qu'à peine il étoit initié dans les autres sciences.

Les sages de Perse, de Babylone, de Barbarie, des Indes & de l'Egypte ont puisé à la même source. *Ab uno disce omnes.* Dieu fit connoître aux premiers peres du genre humain les principes des mœurs, en leur prescrivant un culte, & en leur dévoilant ses perfections. Ces principes furent la base des premieres loix. Cha-

que Peuple ſe les appropria. Les cris de la conſcience s'oppoſerent toujours à leur deſtruction : mais quand une fois l'idolâtrie eut altéré le culte du vrai Dieu, la morale ſe reſſentit bientôt de ce triſte événement. Dans les tems héroïques ſurtout, en offrant leur encens à des héros, ſouvent avilis par les plus grands crimes, les hommes s'accoutumerent inſenſiblement à ne pas reſpecter les vertus oppoſées. Des uſages plus pervers les uns que les autres, ſe ſuivirent rapidement. La police des différents Peuples autoriſa des vices honteux : & de prétendus Philoſophes acheverent de tout perdre par leurs belles maximes, ſans qu'on pût trouver aucune reſſource dans leurs exemples.

Au milieu de cette dépravation, il plut à Dieu de choiſir un Peuple qui ne valoit pas mieux que les autres, pour lui intimer ſes

volontés avec le redoutable appareil de sa puissance Moïse fut proposé pour le médiateur de la nouvelle législation, & ses loix aussi célébres que son nom se répandirent au loin. L'étroite affinité que l'on remarque entre plusieurs de ses loix, & celles de quelques anciens Peuples, a même fait croire à des savants d'un grand nom, que les Législateurs de l'Asie avoient eu connoissance de la morale des Hébreux. Il est au moins certain que Moïse est le plus ancien législateur que nous connoissions. Cependant il n'étoit pas encore arrivé, ce tems auquel le Ciel devoit donner à la terre le plus beau systême de morale. Il étoit réservé à J. C. d'être le médiateur de la nouvelle alliance, de constater la divinité de sa mission par tous les traits qui pouvoient la rendre sensible, & de mettre par une vie toute sainte,

par une mort plus qu'héroïque, le dernier ſceau à la beauté de ſa doctrine. Les chapitres ſuivans vont nous faire ſentir le beſoin qu'avoient les hommes du ſecours de la révélation, pour remettre en vigueur les dogmes de la morale, & ramener la pureté des mœurs. « Puiſſions-nous, dit » M. L., proportioner notre re- » connoiſſance au prix d'un tel » bienfait! »

CHAP. III. Quelle étoit donc la morale des Nations ? Quelle a dû être ſon étendue ? Où retrouverons-nous ſes maximes ? Voilà les objets qui ſe préſentent d'abord à nos recherches. La morale des Nations, il faut la chercher dans leur culte, dans leurs loix, dans leurs uſages, dans les leçons de leurs Philoſophes. Son objet doit s'étendre à tous les devoirs qui nous obligent envers Dieu, envers le pro-

chain, envers nous-mêmes. D'après cela jugeons de la morale des anciens.

Il seroit inutile de chercher dans leur religion des principes de mœurs : elle se bornoit à des rites stériles, à des cérémonies sans fin pour le culte des Idoles. « Jamais leurs Pontifes, dit M. Locke, ne prirent le soin d'enseigner aux hommes la vertu ». Long-tems avant lui, Lactance avoit fait la même remarque ; dans la religion des Payens, & parmi leurs Prêtres, dit ce Pere, on n'entend point parler de tout ce qui peut concourir à la perfection des mœurs, à la conduite de la vie : *Nihil ibi disseritur, quod proficiat ad mores excolendos, vitamque formandam* ; il y a loin de leur Philosophie à leur Religion ; *Philosophia & Religio Deorum disjuncta sunt, longeque discreta* » (Div. inst. L. IV. c. 3.

St. Auguſtin dit la même choſe : (*De civit. Dei.* L. 11. c. 4. 6. & 7.) Le Baron de Puffendorf ajoute qu'il n'y avoit rien dans la religion des Romains, qui pût les inſtruire de l'exiſtence & de la volonté de Dieu : qu'elle ne renfermoit aucune regle de conduite pour rendre leurs actions agréables à la Divinité. (*Introd. à l'hiſt. de l'Europ. chap. 1*). Ce n'étoit pas l'expiation des crimes, ni la réforme des mœurs, que les Miniſtres des Idoles préſentoient au Peuple comme des moyens de déſarmer le Ciel dans les calamités publiques. Eh! comment des ſacrifices impurs, des images obſcènes, des actions infâmes auroient-elles pu ſe concilier avec une morale chaſte & ſolide ? Ce n'eſt donc pas dans la religion des Payens qu'il faut s'attendre à la trouver, cette belle morale.

Peut-être ſera-ce dans les loix

des Peuples : on feroit tenté de le croire, en voyant Socrate faire consister la justice dans leur observation, comme il le fit dans sa conférence avec Hippias rapportée au 4e Livre de ses *Mémorables* par Xenophon. Les anciens Philosophes ont regardé comme un devoir essentiel de se conformer aux loix de la Patrie. Les modernes ont enchéri par dessus les anciens. A les entendre rien n'est si beau que de suivre les usages reçus, d'obéir scrupuleusement aux loix établies : mais les voit-on plus exacts que les autres à s'y soumettre ? S'il est vrai que la loi de l'Etat soit la seule régle, la mesure unique de la vertu & du devoir, comme l'Auteur du Livre de *l'Esprit* le prétend, la morale n'est donc plus qu'une science sans principes, qu'un systême livré au caprice des Législateurs ? En effet, qu'il est aisé

d'être juste selon les loix, à un homme criminel aux yeux de la raison ? Ecoutons Séneque .... « Quàm angusta innocentia est. » ad legem bonum esse ? Quanto » latius officiorum patet, quàm » juris regula ? Quàm multa, » pietas, humanitas, liberalitas, » justitia, fides exigunt, quæ om- » nia extra publicas tabulas sunt ? » (*De irâ* L. II). » Que les loix punissent les transgresseurs dans plusieurs occasions, qu'elles préviennent certains crimes, on en convient : mais qu'en arrêtant la main, elles changent le cœur, elles captivent ses penchants, elles le rendent vertueux ; c'est ce que les loix n'ont jamais fait, c'est ce qu'elles ne feront jamais.

Celles de l'Egypte, celles de la Grece méritent sans doute des éloges : Lycurgue en mérite aussi, car nous ne prétendons pas détruire l'idée avantageuse que M. de

Monteſquieu en a donnée, & nous remarquerons en paſſant avec l'Auteur, que cet illuſtre Magiſtrat étoit bien éloigné d'écrire ſur la chaſteté, comme l'a fait depuis un de nos Philoſophes. Platon a dicté des Loix pour une République qui n'éxiſtera jamais. Ariſtote a écrit ſur la politique. Preſque tous les Sages de la Grece ont travaillé ſur le Gouvernement : a-t-on vu cependant parmi les Peuples de l'Egypte & de la Grece un code de Légiſlation conforme à la juſtice, favorable à la vertu ? Combien ces ſyſtêmes perdent de leur prix, quand on les approfondit comme l'a fait le ſavant Auteur de l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences!

Quant aux uſages reçus, & aux coutumes établies, nous n'oſons entrer dans le détail des abominations du Paganiſme. La délicateſſe, le génie de la Langue Fran-

çoise ne le permettent pas. Qu'il nous suffise de dire, que l'esprit est effrayé du spectacle qu'elles présentent. Peut être même le voile dont M. L. les couvre, n'est-il pas assez épais, quoiqu'on ne puisse disconvenir que son sujet semble l'éxiger ainsi.

CHAP. IV. Les douze tables de l'ancienne Rome, n'étoient ni plus suffisantes ni plus parfaites, que les Loix de la Grece. Ciceron outre visiblement sa matiere, lorsqu'il dit, au Livre premier de l'Orateur, c. 42 43. » Fremant » omnes licèt, dicam quod sen» tiam; bibliothecas omnium Phi» losophorum, unus mihi videtur » duodecim tabellarum Libellus, » si quis legum fontes & capita » viderit, ut autoritatis pondere, » & utilitatis ubertate superare. » Car 1°. Ces tables péchoient, de l'aveu de M. de Montesquieu, par une sévérité excessive dans-

certains cas. Voyez ce qu'en ont dit Quintilien L. 5. c. 6, Aulugelle & Tertullien. 2°. Elles poussoient la Barbarie jusqu'à faire exposer les enfans nouveaux nés, dont la constitution ne promettoit pas une santé robuste. Denys d'Halycarnasse parle de cette Loi au Livre second de ses antiquités Romaines. Elle étoit encore en vigueur du tems de Séneque, qui s'exprime ainsi : *Portentosos fœtus extinguimus : Liberos quoque, si debiles monstrosique editi sunt, mergimus.* 3°. Quelque fût la cruauté des Spartiates envers leurs helotes, elle n'égala jamais celle des Romains envers leurs esclaves. Il n'étoit pas rare parmi eux de voir leurs maîtres les faire transporter dans une Isle formée par le Tybre, quand ils étoient malades ou cassés de vieilleise, pour les y laisser périr de misere. L'Auteur du Livre de

l'*Esprit* nous dira encore qu'il y en avoit d'assez féroces, pour jetter des esclaves dans leurs étangs, afin que les poissons nourris de leur chair fussent plus délicats. 4°. Les combats des Gladiateurs étoient-ils donc un spectacle où l'humanité permît d'assister ? Nos Dames voudroient elles comme ces fieres Romaines, honorer de leur présence des scènes aussi tragiques, qui, selon la remarque de Juste Lipse coûterent plus d hommes à l Empire Romain, qu'aucune guerre. Quel spectacle que celui d'une foule innombrable de Peuple, présidée par les Consuls, par les Prêteurs, les Ediles, les Sénateurs, les Chevaliers, les Pontifes, & toutes les personnes constituées en dignité, rassemblée pour être témoin de tant de meurtres, & applaudir à des assassins !

Des Grecs & des Romains, M. *Avril*, 1766. I. vol.

L passe aux Chinois, dont il dépeint le Gouvernement, les mœurs, & les usages. Il s'en faut bien que les Auteurs dont il se sert, lui fournissent la preuve de ce qu'avancent tous les jours, les Partisans de ce Peuple, ces Ecrivains romanesques & jaloux, qui ne savent aimer que ce qui est le plus éloigné de leur patrie. On lira avec intérêt ce morceau, & certaines personnes souriront à la note (N) p. 71. Mais quand il seroit vrai que toutes les Loix Civiles ont été saintes, & justes, pourroit-on en conclure qu'elles suffisoient pour mettre en sûreté la morale, & rendre les hommes meilleurs? Non, répond Ciceron. Les Loix des Peuples n'ont pas la force de porter au bien & d'éloigner du mal : *Intelligi sic oportet jussa ac vetita populorum vim non habere ad recte facta vocandi, & à peccatis avocandi.* Le même Au-

teur convient que ce seroit le comble de la folie, de regarder comme juste, tout ce que les Loix humaines renferment .... *Illud stultissimum existimare omnia justa esse, quæ sita sunt in populorum institutis aut legibus.* (de Leg. L. 1. c. 4. 15.)

Chap. V. La religion, les loix, les usages des Peuples idolâtres ne peuvent donc nous fournir un systême complet de morale. Nous l'avons vû. Examinons maintenant si nos recherches seront plus heureuses, en nous tournant vers les anciens sages. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la raison affecte de grandes prétentions par la voix des Philosophes. Quels éloges n'a pas prodigué Ciceron à la Philosophie de son siecle? « Philosophie, seule capable de nous guider! ô toi, qui enseignes la vertu,& qui domptes le vice! que ferions-nous, & que

deviendroit le genre humain ſans ton ſecours? ... C'eſt toi qui as inventé les loix, formé les mœurs, établi une police, tu ſeras notre azyle; c'eſt à ton aide que nous recourons ... un ſeul jour paſſé ſuivant tes préceptes, eſt préférable à l'immortalité de quiconque s'en écarte. » (*Tuſcul.* L. V. 2.)

Je n'ai garde, dit notre Auteur, de refuſer aux grands hommes qui ſe ſont rendu illuſtres dans la ſcience des mœurs, les louanges qu'ils méritent. J'avoue que l'on trouve dans leurs écrits des penſées admirables; qu'ils parlent quelquefois d'une maniere ſublime des avantages de la vertu, & des ſuites funeſtes du crime. Je les regarde comme autant d'inſtruments dont la Providence s'eſt ſervie pour conſerver parmi les Payens l'eſtime & l'amour de la juſtice. Mais c'eſt

à tort que le Lord Bolinbroke, que Meric Casaubon, le Dr Sykes & quelques autres modernes ont écrit qu'il n'y avoit pas un seul point de morale dans l'Evangile même, que les anciens Philosophes n'eussent pas déja enseigné. Ici M. L. s'engage dans une vaste carrière : il va la parcourir avec honneur.

Et d'abord comment ses adversaires prouveront ils que ce que les fameux Moralistes de l'antiquité ont écrit, ne fut pas puisé dans la Révélation? Car enfin la chose est possible. Quels seront ensuite les Philosophes que l'on produira comme des maîtres accomplis dans le grand art de bien vivre? *Apparent rari nantes in gurgite vasto.* Il n'en est pas un seul dont les ouvrages renferment un systême de conduite qui soit à l'abri de la censure; & qu'on n'objecte pas que tel devoir a été pres-

crit par tel Philosophe; que tel autre a prêché telle maxime, & que de leurs diverses leçons on pourroit extraire un bon code de morale. Les hommes n'ont ni le tems ni la faculté de démêler l'or pur dans une si grande masse d'alliage. Il faut entendre disserter *le sage* Locke sur cette matiere (*Reasonablenes of chrystianity*, vol. II. p. 533, edit. 3^e^). On sera charmé de voir avec quelle force il détruit cette objection.

Quand il seroit vrai d'ailleurs que la raison abandonnée à elle-même auroit rédigé les vrais principes des mœurs, n'auroit-il pas fallu encore une autorité pour les faire reconnoître, & surtout pour les faire observer? Les plus grands Législateurs, les Philosophes les plus célébres l'avoient bien compris: aussi les voit-on presque tous faire remonter leurs loix jusqu'aux Dieux, dont ils disoient

les avoir reçues dans les communications les plus intimes. Zoroastre, Hostane, les Mages, Minos, Numa, Pythagore & tant d'autres, ne passerent-ils pas pour des hommes inspirés ?

Chap. VI.-VIII. La Philosophie morale ne commença, à proprement parler, chez les Grecs qu'à Socrate. C'est lui, dit Ciceron, Tuscul V, qui le premier rappella la Philosophie à son véritable objet. « Primus Philosophiam devocavit à cœlo, & in » urbibus collocavit, & in domos » etiam introduxit, & coegit de » vitâ & moribus, rebusque bo» nis & malis quærere ». Plusieurs de ces disciples, marchant sur ses traces, cultiverent cette science avec succès : mais le plus grand nombre de leurs successeurs altéra bientôt les principes, ou en méconnut les conséquences. Au rapport de Diogène Laerce,

Theodore, Archelaüs, Aristippe, Pyrrhon, & tous les Sceptiques nierent qu'il y eût une différence essentielle entre le bien & le mal. Bayle & l'Auteur du Livre intitulé : *Le Pyrrhonisme du Sage*, ont donné dans le même excès. Les six *Discours sur l'Homme*, le nouveau traité *de l'Esprit*, le discours *sur la Vie heureuse*, renferment des principes aussi faux que dangereux sur cet article. Qui pourroit se familiariser par exemple avec ceux-ci que l'Auteur a extraits du dernier ouvrage ? « Il » faut songer au corps avant que » de songer à l'ame : ne cultiver » son ame que pour procurer plus » de commodités à son corps ; ne » point se priver de ce qui fait » plaisir : donner à la raison la » Nature pour guide. Or la loi » de la Nature dicte de livrer » plutôt la vérité que nos corps » aux loix des hommes. Il est na-

« turel

» turel de traiter la vertu comme » la vérité » (*)... Voilà la morale de ces Docteurs du genre humain, de ces hommes trop ſages à leurs propres yeux pour ſe gouverner par les ſaintes régles de l'Evangile! Ne ſeroit on pas fondé à croire, demande M. L., qu'un des principaux motifs qui les preſſent de s'y ſouſtraire, eſt l'étroite obligation qu'elles impoſent de réprimer les paſſions, & de réformer les mœurs?

Les ſentimens, la vie & les diſciples d'Epicure ſont le ſujet d'une aſſez longue diſcuſſion qui termine le 6e chapitre. Il ſeroit difficile, après l'avoir lue, de déſavouer que le docte Gaſſendi n'ait pouſſé trop loin ſon apologie d'Epicure (*De vitâ & morib.*

(*) Voyez les Lettres critiques de M. l'Abbé Gauchat.

Epicuri). Les autres Philosophes Grecs & Romains eurent pour la loi naturelle plus de respect, que ceux dont nous venons de parler. Ils en reconnurent les fondemens dans le cœur de l'homme : ils sentirent la nécessité d'une sanction ; & persuadés de la divinité de son origine, ils s'occuperent du soin de la développer à leurs semblables. Ils furent donc d'accord en plusieurs points ; mais combien ne s'éleva-t-il pas d'opinions contraires, lorsque chacun voulut décider de la moralité des actions? Nouveau détail de leurs principes & de leur contraste, auquel M. *Leland* emploie tout le huitieme chapitre, dont la composition a dû être pénible, par la difficulté de rassembler sous un même point de vue des sentimens épars dans une aussi grande quantité de volumes. Nous passons sous silence une réflexion singuliere qu'il fait

à la page 158, sur les anecdotes ſcandaleuſes, & l'obſcénité du ſtyle du Livre de *l'Eſprit* en particulier, & de ceux de la plûpart des Déiſtes en général. Qu'il nous ſoit permis ſeulement d'ajouter avec Ciceron : « Faceſſant omnes, » qui docere nihil poſſunt, quo » meliùs, ſapientiùſque vivamus». (*Fragment Hortes.*)

Chap. IX.-X. Le tableau que M. de Monteſquieu a fait de la ſecte Stoïque (*Eſprit des Loix*, L. XXIV. C. X), porteroit à croire que cette fameuſe école ſeule auroit pu ſuffire à l'inſtruction du genre humain. « Il n'y en a jamais eu, dit-il, dont les principes fuſſent plus dignes de l'homme, & plus propre à former des gens de bien que celle des Stoïciens ; & ſi je pouvois un moment ceſſer de penſer que je ſuis Chrétien, je ne pourrois m'empêcher de mettre la deſtruction de la ſecte

de Zenon au nombre des malheurs du genre humain. Elle n'outroit que les choses dans lesquelles il y a de la grandeur, le mépris des plaisirs & de la douleur. Elle seule savoit faire les Citoyens, elle seule faisoit les grands hommes, elle seule faisoit les grands Empereurs... Nés pour la Société, les Stoïciens croyoient tous que leur destin étoit de travailler pour elle : d'autant moins à charge, que leurs récompenses étoient toutes dans eux-mêmes : qu'heureux par leur Philosophie seule, il sembloit que le seul bonheur des autres pût augmenter le leur ». (*)

Gataker & plusieurs autres modernes ont exalté à l'envi les prin-

(*) Cette derniere phrase ne paroît pas exacte à notre Auteur ; parce que les Stoïciens ne firent jamais dépendre leur bonheur de celui des autres.

cipes de la morale Stoïque : mais M. Leland ne ſe livre pas à leur enthouſiaſme. Il avoue que de toutes les ſectes de Philoſophes, il n'en eſt pas de plus eſtimable que celle qui a produit les Epictetes & les Antonins, ſes deux plus beaux ornemens. Il avoue encore que cette école célébre a encheri de beaucoup ſur les autres dans la connoiſſance de nos devoirs, & des motifs qui peuvent nous déterminer à les remplir. En un mot, M. L. ne le céde à perſonne, lorſqu'il faut donner aux Stoïciens des éloges qui leur ſont véritablement dûs.

Pour mieux connoître ceux qu'ils méritent, le ſavant Auteur qui eſt fort verſé dans l'ancienne Philoſophie, examine les principes de leur morale, ſoit par rapport à Dieu, ſoit par rapport aux hommes, ſoit enfin par rapport à nous mêmes. Par rapport à

Dieu, il fait voir que leur but étoit de déraciner la crainte salutaire que les pécheurs doivent avoir de son courroux : d'inspirer à leurs disciples des sentimens d'indépendance & de présomption, incompatibles avec une saine morale : si quelquefois ils conseillent d'implorer le secours de la Divinité, on les entend bientôt dire qu'il est fort aisé de s'en passer pour vivre heureux.... « Turpe est etiamnum Deos fa» tigare, dit Séneque (*Epist.* 31. » 41). Quid votis opus est? Fac » te ipse felicem.... Unum bo» num est, quod beatæ vitæ causa » & fundamentum est, sibi fide» re... Quàm stultum est optare, » cùm possis à te impetrare? Non » sunt ad cœlum elevandæ ma» nus ».... Joignons à cela les endroits du 3e Livre de la Nature des Dieux où Cotta parle de cette matiere. Comparons leur doc-

trine avec ce qu'a dit Horace en s'y conformant :

Hoc ſatis eſt orare Jovem, qui donat & aufert,
Det vitam, det opes, æquum mî animum ipſe parabo ;

& il paroîtra conſtant que cette partie de la morale Stoïque eſt des plus défectueuſes ; elle n'eſt pas plus exacte ſur la nature & l'unité de Dieu. L'expiation des crimes, le retour vers Dieu par un ſincere repentir, n'entrerent jamais en ligne de compte parmi les maximes Stoïciennes ; & à travers les plus beaux ſentimens de réſignation à la volonté divine, on entrevoit toujours l'homme vain & ſuperbe, qui ſe rejette ſur une fatalité chimérique. Chryſippe, Héraclite, Plotin fourniſſent à M. Leland des exemples uniques d'une ridicule oſtentation.

Les Stoïciens furent-ils au moins

plus exacts dans le détail des devoirs de l'homme à l'égard de ses semblables ? Non, car après avoir posé d'excellens principes, on a la douleur de les voir rester en chemin, ou même en poser de contraires. Quel est le sage qui approuvera leur *apathie*, cette insensibilité qui ne permet pas à un pere de verser des larmes sur le tombeau de son fils, ni à un Citoyen de s'attendrir sur les malheurs de sa patrie ? Si nous en croyons Epictete, on ne doit pas être plus sensible à la perte de son enfant ou de sa femme, qu'à celle de sa marmite. Le sac d'une ville, le gain d'une bataille sont des accidens aussi étrangers à l'humanité, que la destruction de quelques nids d'Hirondelles ou de Cigognes, que le massacre d'un troupeau de bœufs ou de moutons (*a*).

(*a*) Quas res tantas ais ? Bella & se-

Que les pleurs de J. C. ſur la mort de Lazare, & ſur les malheurs de Jeruſalem ſont touchans ! qu'ils ſont éloignés de la dureté Stoïcienne !

Plus éclairés que le reſte des Philoſophes, les Sectateurs de Zenon prêcherent le pardon des injures, inſiſtant ſur la néceſſité de ſe ſupporter les uns les autres. Mais ſur quel fondement appuyerent-ils une ſi belle maxime ? Sur une eſpèce de néceſſité qui en-

ditiones, & multorum mortalium interitum & urbium excidia : & quid iſta magni habent? Nihil. Quid verò magni habet multorum boum, multarumque ovium interitus ? Quid ſi multarum hirundinum aut ciconiarum nidi ſivè incendio, ſivè everſione deſtruantur ? Similia ergo illis hæc ſunt ? Simillima. Corpora perierunt hominum ? Et boum & ovium. Domunculæ incenſæ ſunt hominum ? Et ciconiarum nidi : quid hoc magni aut atrocitatis habet ?... *Diſſert. L. I. C. 28. Edit. Uptoni.*

traîne les hommes au crime, sur une fausse persuasion, sur des erreurs involontaires. Or il est évident, comme le remarque M^lle^ Carter dans une de ses notes sur le texte d'Epictete qu'elle a si bien traduit, qu'en partant de ces principes, il n'y a plus de mérite ni de démérite, plus de châtimens à redouter, plus de recompense à attendre. Il faudra dire dès-lors avec M. de Fontenelle, que la perversité des méchans est un effet nécessaire de *l'enchaînement universel* (*a*); & par conséquent il en sera de même de la vertu des bons. Ainsi plus de morale sur la terre. En vérité faut-il être Philosophe pour soutenir de pareilles absurdités? C'est bien le cas de dire avec Ciceron: *Nescio quo modo nihil tam*

(*a*) C'est au moins le sentiment qui lui est attribué dans le 4^e^ Disc. du Livre de *l'Esprit*, C. 14.

abſurdè dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo Philoſophorum. (*de Divin.* II. 58).

CHAP. XI-XII. Nous voici parvenus à la derniere partie de la morale des Stoïciens, & il s'en faut bien que les deux autres ſoient parfaites. Celle-ci ne le paroîtra pas davantage. En effet une des premieres conditions requiſes pour l'intégrité de nos mœurs, eſt d'avoir une doctrine chaſte ſur laquelle nous puiſſions les former. Or la doctrine de Zenon a-t-elle cet avantage? Car pour ſon exemple nous l'abandonnerons volontiers après ce qu'en ont rapporté Sextus Empyricus, Laerce & ſurtout Ménage dans ſes Obſervations ſur ce dernier Ecrivain. Il paroît que les Stoïciens ne furent pas auſſi rigides que de coutume ſur cet article. Plutarque qui les connoiſſoit bien, ne nous laiſſe aucun doute là deſſus. Ces Philo-

ſophes n'étoient pas auſſi ennemis du plaiſir qu'on le croit aſſez généralement. Malheur à cette ſecte, ſi les diſciples euſſent été auſſi corrompus que leurs premiers maîtres, Zenon, Chryſippe, Cleanthe, Antigone, Diogène.

La vertu de Caton, toute auſtere qu'elle étoit, s'échauffa plus d'une fois avec le jus de la treille....

Fertur & intonſi Catoni
Sæpè mero caluiſſe virtus.

Séneque n'en diſconvient pas : *Catoni ebrietas objecta eſt*, dit-il ; à quoi il ajoute : « *At faciliùs efficiet, quiſquis objecerit, hoc crimen honeſtum, quàm turpem Catonem.* (*De tranq. animi. C. ult.*) Il nous exhorte même à imiter de tems en tems ce modele accompli de ſageſſe & de vertu « *non nunquam ad ebrietatem veniendum* ».

Le ſuïcide fut toujours permis par les Stoïciens, & pluſieurs l'autoriſerent par leur exemple. Caton déclare qu'il eſt ſouvent du devoir d'un homme ſage de quitter la vie. « *Sæpè officium eſt ſapientiæ deſciſcere à vitâ* ». (Cicer. de finib. L. III. c. 18.) La crainte ſeule de l'adverſité eſt une raiſon ſuffiſante pour ſe donner la mort, ſelon Séneque : « Si multa occur- » runt moleſta, & tranquillitatem » turbantia, emittit ſe : nec » hoc tantùm in neceſſitate ulti- » mâ facit, ſed cùm primùm illi » cœperit ſuſpecta eſſe fortuna ». Les deux Plines, Epictete, Marc-Antonin ont dit la même choſe. Que penſer d'une pareille Doctrine? Quoi ! ſi le bonheur de la vie dépend de la vertu, en même-tems que la vertu eſt indépendante de la fortune; ſi le ſage des Stoïciens peut être au comble du bonheur au milieu des ſouffrances;

si la pauvreté, si les accidens de la vie n'ont rien de réel, rien qui s'oppose à sa félicité, ne sera-ce pas une contradiction palpable de vouloir qu'il se donne la mort dans certaines circonstances ? S'il y avoit de la grandeur d'ame à prendre ainsi son parti, il y en auroit bien davantage à supporter avec courage les rigueurs de l'infortune.

Rebus in adversis facile est contemnere vitam,
Fortiter ille facit, qui miser esse potest. (*a*)

Nous ne suivrons pas M Leland dans sa réfutation du Suïcide.

(*a*) Mᵉ Deshoulieres a paraphrasé fort heureusement cette pensée dans les vers qui commencent ainsi :

En grandeur de courage, on ne se connoît guere, &c.

Le second tome de la Religion vengée depuis la dixieme jusqu'à la 18e Lettre, y suppléera. Bornons-nous à indiquer quelques autres défauts de la morale tant vantée des Stoïciens. Elle faisoit abstraction de l'autre vie, & ne reconnoissoit d'autre récompense pour la vertu que la vertu elle-même ; elle n'étoit pas praticable à cause de son extrême rigidité ; ensorte qu'Epictete défioit ses disciples de lui montrer un vrai Stoïcien. Elle parloit de la vertu dans les termes les plus magnifiques, sans la définir, sans la comprendre. Enfin elle favorisoit le mensonge, quand il étoit avantageux de mentir (*a*). Voudra t-on nous persuader encore, malgré tous ces

(*a*) Il faut excepter ici l'illustre Marc-Antonin, dont la droiture proscrivit toujours le mensonge.

défauts, qu'elle vaut bien la morale de l'Evangile?

Chap. XIII. S'il restoit quelque doute là-dessus, M. Leland acheveroit de le faire disparoître, par le précis admirable qu'il présente de la morale chrétienne dans ce dernier chapitre. Il est bien consolant de voir dans sa personne un savant aussi religieux qu'éclairé. C'est ici que son ame se développe toute entiere; on y voit sa candeur, sa tendresse, sa profonde connoissance des saintes Ecritures; & en lisant cet abrégé, on ne peut s'empêcher de benir mille fois la main qui l'a tracé. *Dans un troisieme Extrait nous terminerons ce que nous avons à dire de ce bon Ouvrage que quelque homme habile & zélé devroit s'occuper à traduire en notre langue.*

ARTICLE XXXV.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LORRAINE.

DE NANCY.

TAble alphabétique des Villes, Bourgs, Villages &c. de la Lorraine & du Barrois. A Nancy, chez Thomas, 1766. in-8°. de 176 pages. Voici la 3e Edition de cet Ouvrage utile que nos Mémoires annonçoient dès 1749, comme *un modele de Nomenclature* pour les autres Provinces du Royaume. Elle est encore perfectionnée, & on y a ajouté les épo-

ques de plusieurs unions de Bénéfices, des érections de diverses Terres en Comtés, Marquisats, Baronnies, Fiefs &c; en conduisant l'Ouvrage jusqu'à la fin du glorieux regne de Stanislas *le Bienfaisant*, dont la perte récente occupe si sensiblement les Lorrains. Cette derniere édition est donc préférable aux précédentes. Nous savons que l'Ouvrage est de M. *Durival* l'aîné, Lieutenant de Police, & Subdélégué de Nancy; le même qui publia en 1753 un bon *Mémoire* in-4°. *sur les Duchés de Lorraine & de Bar*, d'après lequel M. *Robert de Vaugondi* a donné en 1756 sa belle Carte des Etats de Lorraine.

FRANCE.

DE LYON.

Le 5 Février dernier, des jeu-

nes gens s'amuſant à gliſſer ſur la Saône entre les deux Ponts de bois du côté d'Eſnay, apperçurent à quatre toiſes en avant ſur la riviere un corps étranger pris dans les glaces, & qui s'élevoit de 4 à 5 pouces au deſſus de la ſurface. Ayant reconnu en approchant que c'étoit un pied de cheval de bronze ou de quelque autre métail, ils firent vainement des efforts pour l'arracher des glaces. L'un d'eux de retour chez lui ayant annoncé à ſon pere la découverte qu'il venoit de faire avec ſes camarades, le pere dès le lendemain ſe tranſporta ſur le lieu, & voulut d'abord, à l'aide de deux crocheteurs, retirer des glaces cette maſſe étrangere; ces premiers efforts étant inutiles, il ſe ſervit d'un long cable de tirage qu'il attacha à un cheval, & il parvint enfin à arracher cette jambe dont voici

la description. Elle a 38 pouces de longueur, & pése environ 50 livres; le métail est en maniere de bronze dont les métaux ne paroissent point alliés & fondus comme le nôtre; on y voit du cuivre de deux qualités avec du fer fondu, de l'étain ou du plomb: le cuivre jaune ou laiton paroît avoir été coulé sur la superficie de la jambe; on y voit ensuite une couche coulée en cuivre rouge, une autre en fer fondu, & une quatrieme (intérieure) coulée après les trois autres en étain ou plomb de l'épaisseur de deux écus. Ces quatre différentes couches n'empêchent pas que la jambe du cheval ne soit assez creuse pour qu'un enfant de dix ans pût y passer le poing. Ce monument est actuellement chez M. le Prévôt des Marchands qui se proposoit, lorsque les glaces seroient fondues, de faire fouiller exac-

tement dans l'endroit où il a été trouvé, pour vérifier si, comme on le conjecture, le corps du cheval & le cavalier même n'y seroient pas aussi : car les efforts qu'il a fallu faire pour arracher la jambe, semblent indiquer qu'elle tenoit à l'une des épaules du cheval &c. En attendant la suite de cette découverte, les Antiquaires proposent déja leurs conjectures ; les uns croyent que ces fragmens peuvent être ceux de l'une des deux Statues équestres érigées à l'Empereur Claude qui étoit Lyonnois, & à Cæsar Auguste qui avoit un Temple célébre près du confluent du Rhône & de la Saône, non loin de l'endroit où a été trouvée la jambe du cheval. D'autres pensent que le monument est peut-être celui que les trois Provinces de la Gaule firent ériger au même endroit

à *Tiberius Antisthius*, Chevalier Romain (Voyez *l'Histoire de Lyon* par le P. de St Aubin, pag. 17). Généralement parlant, nos connoisseurs se réunissent à conjecturer que cette Statue avoit été autrefois dans le fameux temple dédié à Auguste, & que lors de la destruction de ce temple par les Chrétiens jaloux d'effacer tous les vestiges de l'Idolâtrie, elle aura été roulée dans la Saône qui n'étoit pas loin de-là &c. &c. *Les détails précédens sont tirés d'une lettre écrite de Lyon le 25 Février dernier.*

La suite des Nouvelles Littéraires qui sont fort abondantes, renvoyée au 2d vol. d'Avril qui paroîtra avant le 20 du mois.

Faute à corriger dans le volume de Mars.

Pag. 608, ligne 8, Tochinripoly, *lisez* Trichinopoly.

TABLE
DES ARTICLES
Du Journal d'Avril, 1766.
I^er vol.

ARticle XXIX. *Histoire Littéraire de la France*, par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de St. Maur, page 749

Art. XXX. *Les Préjugés du Public sur l'honneur, avec des Observations critiques, morales & historiques*, par M. Denesle, 780

Art. XXXI *Histoire de l'Afrique & de l'Espagne sous la domination des Arabes* &c., par M. Cardonne, *Secrétaire-Interpréte du Roi pour les Langues Orientales* &c. 804

Art. XXXII. *Elémens de l'Art militaire ancien & moderne*, par M. Cugnot, *ancien Ingénieur au service* de S. M. J. R. & A. 843.

ART. XXXIII. *Remarques critiques sur le douzieme volume de* l'Histoire Littéraire de la France, *par des Religieux Bénédictins*, 864

ART. XXXIV. *The advantage and necessity of the christian Revelation &c*, c'est-à-dire, *l'avantage & la nécessité de la Révélation chrétienne* &c, par Jean Leland, *Docteur en Théologie*, (2d Extrait). 889

ART. XXXV. Nouv. Lit. 919

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Mars 1766.

GENET, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS

Commencés d'être imprimés l'an 1701 A TREVOUX.

AVRIL, 1766. II. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez
D'HOURY, Imprimeur-Libraire de Mgr. le DUC D'ORLEANS, rue Vieille Bouclerie.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 858 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	15.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	16.
1733.	12.	1765.	12.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AVRIL, 1766. II. vol.

ARTICLE XXXVI.

RECUEIL DE PIECES relatives à la Question des Naissances tardives, par A. PETIT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Pa-

ris, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockolm &c., avec cette Epigraphe : *Ornari res ipsa negat contenta doceri.* A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez d'Houry, rue de la Vieille Bouclerie, 1766. in-8°. 2 vol.

NOus avions annoncé dans le tems, que les ouvrages sur les Naissances tardives s'étant déja beaucoup multipliés, nous nous bornerions désormais à indiquer ceux qui paroîtroient dans la suite sur cette matiere. Mais le livre de M. Petit est si important, la Question y est traitée si supérieurement, que nous croirions manquer au Public, si nous gardions à son égard le silence que nous nous étions en quelque maniere imposé.

Le titre de l'Ouvrage annonce

un *Recueil*, & c'en eſt un en effet qui contient *quatre* piéces différentes, mais toutes relatives à l'objet que M. Petit s'eſt propoſé d'éclaircir. Faiſons connoître chaque morceau en particulier. Nous trouvons d'abord un Mémoire dont le but eſt d'établir la poſſibilité des Naiſſances tardives, » ſur ce que la Phiſiologie nous » offre de mieux prouvé touchant » la cauſe déterminante de l'ac- » couchement & le méchaniſme » par lequel cette action s'opere. » La baze de mes raiſonnemens, » ajoute M. Petit, porte ſur ce » que mes obſervations & mes ré- » flexions m'ont fait connoître, re- » lativement à l'une & à l'autre » de ces choſes ».

Après avoir fait ſentir en deux mots que c'eſt du plus ou du moins de juſteſſe des préceptes ſuivis par les Accoucheurs que dépend ſouvent la vie de la mere en travail,

& celle de l'enfant à naître, M. P. entreprend d'examiner la maniere dont l'accouchement s'exécute, & quels ſont les phénomenes qui le précédent, l'accompagnent & le ſuivent. Les phénomenes de la premiere claſſe ſont l'abaiſſement manifeſte du ventre, la légéreté que les femmes éprouvent quelques jours auparavant, les efforts les plus violens & preſque involontaires accompagnés de douleurs qui en ſont la ſuite & l'effet, les différences de ces efforts & de ces douleurs ſuivant la proximité ou l'éloignement de l'accouchement. Ces mêmes phénomenes paroiſſent accompagnés de quelques autres dans ces tems que les Médecins appellent *le deuxieme* & *le troiſieme tems du travail.* En les ſuivant pas à pas, M. P. eſt parvenu à faire connoître les puiſſances qui concourent à l'accouchement, parmi leſquelles il en

eſt certainement une que l'on peut regarder, dit-il, comme la principale, & dont l'action excite toutes les autres à agir. « La matrice eſt elle-même cette puiſſance que nous cherchons ; elle » revient ſur elle même en ſe » contractant ; elle ſe reſſerre par » ſa propre force ; elle preſſe & » comprime ainſi ce que ſa cavité » renferme ; & quelle que ſoit la » nature des corps qui y ſont con» tenus, preſſés preſque en tout » ſens, ils ſont forcés de s'échap» per par l'endroit où la réſiſtance » eſt moindre. Cet endroit eſt » évidemment celui où s'ouvre » l'orifice qui conduit au vagin. » Dans cette action la matrice re» çoit pour l'ordinaire beaucoup » d'aide de la part du diaphragme » & des muſcles du bas ventre, » leſquels ſe contractant avec for» ce, diminuent la capacité de » l'abdomen, & agiſſent puiſſam-

» ment ſur ce qui s'y trouve ren-
« fermé ».

Cette maniere dont l'agent principal opere, M. Petit eſt le premier qui l'ait reconnue ; mais l'habile Médecin ne ſe borne pas à cette découverte ; il en déduit avec la plus grande facilité les phénomenes de l'accouchement, après avoir obſervé les erreurs des autres Phiſiologiſtes. Il refute, 1°. Hippocrate & toute l'antiquité qui croyoit avec ce Prince de la Médecine, que le défaut de nourriture ſuffiſante étoit ce qui faiſoit naître, chez l'enfant, un ſentiment importun, lequel le ſollicitoit à s'agiter pour aller ailleurs chercher des alimens. 2°. Ceux qui ont ſoutenu que la cauſe déterminante de l'accouchement étoit l'acrimonie des eaux dans leſquelles l'enfant nage, & qui produit en lui une impreſſion à laquelle il s'efforce de ſe ſouſ-

raire. 3°. Ceux qui ont prétendu qu'au terme de neuf mois, le fœtus étant trop preſſé & trop à l'étroit dans la priſon où il eſt renfermé, travailloit à en ſortir afin de ſe mettre plus à ſon aiſe. 4°. Ceux qui ont penſé que le beſoin de reſpirer ſollicitoit le fœtus à ſe livrer au même travail. 5°. Ceux qui ſe ſont perſuadés que le poids & l'âcreté du *Mœconium* (matiere fécale contenue dans les inteſtins du fœtus) & celle de l'urine lui cauſoient de vives coliques qui lui faiſoient faire les mouvemens violents par leſquels il venoit à bout d'ouvrir la matrice & de s'en échapper.

Les raiſons que M. Petit apporte pour prouver le ridicule de tous ces ſyſtêmes, paroiſſent ſi concluantes, que le Lecteur eſt obligé de ſe demander à lui-même, avec ſon Auteur: « Comment s'eſt-il » pu faire que ſur une choſe auſſi

» importante & auſſi ſouvent obſer-
» vée que celle-ci, des Auteurs qui
» ne manquoient ni de ſçavoir ni
» de ſagacité, ſe ſoient ſi fort éloi-
» gnés de la vérité qu'ils cher-
» choient ? Je crois en avoir la rai-
» ſon, *ajoute M. Petit* ; ils n'ont pas
» aſſez examiné ſi le principe du-
» quel ils partoient étoit auſſi vrai
» qu'ils le ſuppoſoient. Il leur a
» paru ſi naturel de penſer que
» c'étoit par les efforts de l'enfant
» que l'accouchement s'opéroit,
» qu'ils n'ont pas cru que la choſe
» eût beſoin d'être prouvée. »

II. La ſeconde piéce du Recueil qui nous occupe a pour titre : *Obſervations ſur ce que M. Aſtruc a écrit contre les Naiſſances tardives dans le chapitre XI du 5e. tome de ſon Traité des Maladies des femmes*, avec cette Epigraphe tirée de Virgile :

Multa viri virtus animo, multuſque recurſat
Gentis honos.

Elle commence par quelques réflexions philoſophiques qui arrêtent le Lecteur à chaque moment. « Se feroit-on ſeulement » écouter aujourd'hui, même de » ceux qui par état ne ſont pas » Phyſiciens, ſi l'on s'aviſoit de » leur dire : *Je ſoutiens que dans* » *l'ordre de la nature, telle choſe* » *ſe paſſe de telle maniere ; & l'ar-* » *gument ſur lequel je me fonde,* » *c'eſt que pluſieurs Auteurs qui* » *vivoient pour la plûpart dans un* » *ſiecle où les vrais principes de la* » *Phyſique étoient ignorés, ont* » *adopté le ſentiment qu'il m'a plu* » *d'adopter.* Toute vicieuſe, j'ai » preſque dit toute ridicule que » ſoit cette maniere d'argumen- » ter, c'eſt cependant celle dont » quelques Ecrivains de nos jours » ont fait uſage dans la diſcuſſion » d'une des plus importantes queſ- » tions de la Phyſique : je veux » parler des Naiſſances tardives.

» M. Bouvart a poussé les choses
» au point de citer comme auto-
» rité, un chapitre qui devoit se
» trouver dans un livre que M.
» Astruc avoit promis de faire im-
» primer ».

Ce chapitre a été imprimé depuis ce tems-là dans le Livre des *Maladies des femmes* de M. Astruc. Lorsque M. Bouvart en profita, il en eut seul l'avantage, & M. Petit qui ne l'avoit pas vû, ne put en faire mention dans sa Lettre à M. Bouvart. Il se dédommage amplement aujourd'hui; mais ce n'est qu'après avoir rendu à M. Astruc le juste tribut d'éloges que tous les Médecins lui doivent. M. Petit avertit d'abord que s'il se livre à l'examen du susdit chapitre, ce n'est pas parce que M. Bouvart s'étoit hâté de prendre les avances à cet égard. « Pour
» être cité par M. Bouvart, ajou-
» te-t-il, le texte d'un Auteur

» n'en devient ni plus important
» ni plus décisif ; pourvû qu'on
» soit contre les longues grof-
» sesses, on est toujours un Au-
» teur grave à ses yeux : ce qui
» m'y détermine, c'est que M.
» Astruc est un sçavant du pre-
» mier ordre, un très-habile Mé-
» decin, un homme estimable à
» tous égards, & pour lequel je
» me suis toujours fait gloire d'a-
» voir le respect le plus profond...
» Quand j'ose combattre l'opinion
» de M. Astruc, ce n'est point
» que je veuille affecter de m'é-
» galer à lui : je sçais trop com-
» bien, je suis loin d'un aussi grand
» homme ; mais je suis persuadé
» que sur le point que nous dis-
» cutons, je suis plus près de la vé-
» rité que lui ».

Deux motifs, ainsi que nous l'apprend M. Petit, ont déterminé M. Astruc à traiter la question des Naissances tardives. Le pre-

mier est l'*importance de cette même question, & les contestations fréquentes auxquelles elle donne lieu.* Le second, c'est *qu'il lui a paru qu'il étoit tems de fixer le terme de l'accouchement jusqu'à présent trop incertain, & de purger la Médecine de tant d'observations fabuleuses qui la deshonorent.* Deux principes, selon M. Astruc, doivent décider la question. Le premier est tiré de la Physique, & porte sur la constance & l'uniformité des loix de la nature : le second est moral ; il est appuyé sur le témoignage des Auteurs. Voici le premier principe. *La nature constante dans ses opérations agit toujours avec régle & mesure ; dans les arbres de même espece, l'intervalle est à peu près le même entre le tems où ils portent des fleurs & celui de la maturité de leurs fruits. . . . Il faut un certain tems de même pour que les graines mises en terre lévent,*

& qu'après avoir levé, elles montent en graine, & ce tems est encore à peu près le même dans les mêmes especes. . . . Les œufs des Ovipares ont besoin d'être couvés un certain nombre de jours pour éclore, & ce nombre de jours ne varie point dans chaque espece d'Ovipares . . . . Enfin la même régularité s'observe dans la portée des animaux vivipares: les femelles portent leurs petits depuis la conception jusqu'à ce qu'elles mettent bas. . . . Les grossesses des femmes doivent suivre le même ordre. . . . . Peut-on s'imaginer que Dieu, l'Auteur de la Nature, qui a bien voulu régler la portée de tous les animaux, ait négligé l'espece humaine, jusqu'à laisser incertain le tems de la naissance de l'homme : & à moins qu'on ne soit aveuglé par la prévention, ne doit-on pas convenir que puisque la portée de tous les animaux a un terme réglé, la gros-

ſeſſe des femmes doit en avoir un de même ?

Dans quel ſens, dit M. Petit, faut-il entendre ces mots : *Les loix de la Nature ſont invariables, ſes régles ſont conſtantes, ſa maniere de procéder uniforme* &c. ? Quand on accorderoit á M. A., reprend M. Petit, que tous les faits qui ſervent de baſe à ſon raiſonnement, ſont vrais, il s'enſuivroit ſeulement qu'en attendant ce que les obſervations pourroient nous apprendre de poſitif ſur le terme de l'accouchement dans l'eſpèce humaine, on pourroit préſumer que ce terme eſt fixé comme dans les autres animaux. Mais ce n'eſt plus qu'une préſomption, qu'une induction qu'on oppoſe à des faits poſitifs & multipliés. Cette préſomption s'affoiblira bien davantage, indépendamment des faits qu'on oppoſe, lorſqu'on dira qu'on ne peut rien inférer d'une

espece à l'autre, s'il est prouvé d'ailleurs qu'il y ait des différences dans ces especes entre les phénomenes de l'accouchement, ceux qui le précédent & ceux qui le suivent. Elle s'anéantira totalement, si M. A. convient qu'il en faut revenir à l'observation particuliere chez les femmes, parce qu'alors il est évident que l'analogie est totalement détruite, & qu'un seul fait qui demeureroit dans son entier, feroit tomber tous les argumens pris de l'autorité. Mais le nombre des faits est déja bien grand, comme on peut le voir dans le cours de cet ouvrage. Il n'est pas aussi certain qu'on le dit, *que dans les arbres de même espece l'intervalle soit* à peu près *le même entre le tems où ils portent des fleurs & celui de la maturité des fruits*, à moins qu'on ne donne une certaine extension à cet *à peu près* : puisque l'expo-

ſition ſeule des arbres qui portent leurs fleurs en même tems, met une différence ſouvent bien conſidérable entre les tems de la maturité des fruits. De même le blé ſemé & levé dans le même tems n'eſt pas mur préciſément au même jour ni dans la même ſemaine. L'expérience de M. Wagner vient à l'appui de ce que nous diſons du blé. On cite de même l'exemple d'une chévre qui, ſuivant le calcul du chevrier, devoit mettre bas au commencement du carême, & qui ne le fit que vers Pâques. mais ces faits là ſont inutiles, dès que M. Aſtruc lui-même aſſure que chez les vaches, le terme qui arrive ordinairement à neuf mois, ſe prolonge quelquefois depuis le dixieme juſqu'au trentieme jour par delà ; & *qu'autant qu'on peut s'en aſſurer, ces variations ſont plus communes & plus grandes dans les femmes que dans*

les animaux, & que l'on peut en donner plusieurs raisons plausibles. Comme il essaye d'expliquer lui-même ces faits, & qu'en conséquence il paroît convaincu de leur existence, M. Petit en conclud que les Naissances doivent être bien tardives chez les femmes ce qui s'accorde avec l'observation. A l'égard des Ovipares, le plus court terme de l'incubation & le plus long, différent de cinq jours. M. de Viller, Auteur des Journées physiques, est parvenu par de longues & laborieuses expériences faites avec les fours à poulets, à faire éclore des œufs au dix huitieme jour, ou à retarder la fin de l'incubation jusqu'au commencement du vingt-cinquieme. De tous ces faits, M. P. conclud que la Nature constante dans ses opérations n'emploie pas toujours précisément la même mesure de tems, pour les

amener au point déterminé que l'on a coutume de nommer le point de perfection. En effet, il est de régle générale qu'il n'y a pas une seule fonction de l'œconomie animale qui s'exécute chez tous les individus dans un espace de tems précis & rigoureusement déterminé. Si l'accouchement avoit un tems bien fixe, la précision de son terme seroit, non une suite de la régle générale, mais surement une exception de cette régle.

Le second principe de M. Astruc, celui qui est fondé sur le témoignage des Auteurs, est également faux, suivant M. Petit. Hippocrate est le premier des Auteurs cités, & Hippocrate s'est contredit s'il est vrai que le livre *de Septimestri partu*, soit de lui. A cet égard M. Bouvart dit qu'oui, M. Astruc dit que non. M. P. admire cette sorte de différence entre deux Auteurs qui

ſoutiennent la même opinion. Mais eſt il bien ſûr qu'en effet ils la ſoutiennent? Si M. Petit prouve que M. Bouvart n'eſt pas d'accord avec lui-même, devroit-on être ſurpris que celui-ci ne s'accordât pas toujours avec M. Aſtruc? Et ne ſuffit-il pas à M. Bouvart d'avoir emprunté du chapitre de M. Aſtruc ce qui lui convenoit, ſans qu'il ait été obligé de ſuivre à la lettre toute la doctrine de ce chapitre?

Quoi qu'il en ſoit, après avoir cité beaucoup d'autres Auteurs de l'antiquité, M. Aſtruc s'eſt tourné du côté des Loix Romaines *qui excluent de tout droit les enfans nés plus de dix mois après la mort du mari de leur mere*; puis il a propoſé un moyen de faire des obſervations ſûres & capables de fixer un jugement certain ſur la queſtion actuelle. M Petit réfute toutes les objections; & à l'égard des

observations proposées, il en montre l'inutilité, attendu que, selon lui, la question est décidée par les observations déja faites dans les siecles précédens & dans le nôtre.

III. La troisieme piéce du Recueil est une Consultation en faveur de la légitimité des Naissances tardives, avec cette Epigraphe : *Vile ad assentationem, turpe ad vituperium, pulchrum ad veritatem dicere.*

Il y a déja long-tems que M. Petit balancant entre quelques craintes & une grace qu'on lui demandoit, se laissa enfin engager, & publia cette consultation à laquelle les Médecins firent l'accueil le plus favorable. L'événement a prouvé qu'il avoit tort de ne pas s'y attendre, puisque la premiere édition en a été bientôt épuisée, & que quoique le morceau ait été inseré en entier dans

dans un Journal où une infinité de personnes avoient pu le lire, il a fallu, pour la satisfaction du Public, le faire encore réimprimer. Cette consultation fut d'abord annoncée par un sçavant, dont la candeur est aussi connue que les lumieres (M. *Roux*, Auteur du Journal de Médecine) comme une piece dans laquelle on admireroit surtout la maniere honnête & polie avec laquelle l'Auteur défendoit son opinion, & combattoit celle de ses adversaires. Cependant M. Petit est obligé de s'écrier aujourd'hui : « Le seul M. Bouvart qui, sui-
» vant toute apparence, craignoit
» de laisser engourdir dans un
» trop long repos, les talens que
» tout le monde admire en lui,
» faute d'ennemis plus illustres,
» a résolu, en attendant mieux,
« de m'attaquer à sa maniere,
» & chacun connoît assez celle qui

» lui eſt propre. D'après cette
» belle réſolution, il a tant & ſi
» bien fait, qu'enfin il eſt parvenu
» à trouver, dans mon ouvrage,
» de quoi mettre ſa bile en mou-
» vement : lors le fiel de couler
» & de ſe répandre à grands flots,
» non-ſeulement ſur moi indigne,
» mais encore ſur M. Bertin qui
» ayant écrit avant lui, n'avoit pû
» l'offenſer, & M. le Bas qui n'a-
» voit pas même ſongé à lui ».
Laiſſons-là les faits, & rappellons
en deux mots ce que contient
cette conſultation. On a demandé
ſi *le terme de l'accouchement dans
l'eſpèce humaine peut s'etendre & ſe
prolonger juſqu'au onzieme ou dou-
zieme mois incluſivement, & même
par de-là.* M. Petit répond ſans
détour qu'il croit la choſe poſ-
ſible, & qu'il eſt convaincu que
très-réellement elle a eu lieu plu-
ſieurs fois. Il commence par prou-
ver la poſſibilité des Naiſſances

tardives d'après sa maniere de concevoir comment le fœtus se nourrit dans la matrice, comment il y est retenu, par quelle puissance il est chassé ensuite, quelles sont les causes qui doivent déterminer l'action de cette puissance, l'accélerer, la retarder. Viennent ensuite les Auteurs favorables à cette opinion. Comme à la faveur des contradictions d'Hippocrate, ou de ce qu'on lui a attribué un ouvrage qui n'étoit pas à lui, ce grand Médecin peut servir aux deux partis opposés; M. Petit abandonne cet ouvrage contesté, en observant qu'il conviendroit que les Adversaires des Naissances tardives, renonçassent aussi à l'avantage assez mince en soi de l'avoir des leurs, vû les circonstances. En revanche Galien paroît pancher pour les Naissances tardives. Aristote est tout à fait positif sur ce point, aussi bien

que Pline. Les Philoſophes & les Medecins conſultés autrefois par Adrien & par le Préteur Papyrius, furent auſſi favorables à l'opinion des Naiſſances tardives; d'où M. P. conclut qu'en général c'étoit une opinion reçue chez les anciens Philoſophes & Médecins, que le terme de la groſſeſſe dans l'eſpèce humaine étoit incertain, & qu'il pouvoit s'étendre & ſe prolonger juſqu'à onze & même juſqu'à treize mois. Après avoir remarqué que la plus grande & la plus ſaine partie des Ecrivains modernes ne s'eſt point écartée de cette manière de penſer, il ſe met en devoir de les citer; mais dans ce nombre très-conſidérable, il ne choiſit que ceux qui jouiſſoient de la plus grande célébrité, comme Henningius d'après Avicenne, Cardan, Pierre d'Appone, Fortunatus Fidelis, Spigel, Blazius, Schenckius, Sennert, Augenius,

Hartungius, Speronius, Amatus Lusitanus, Fontanus, Harvée, Dulaurens, Hoffman, Zitman, Nebel, Kiperus, Blankard, Riolan, Maningham, Heister, Berger, Teichmeyer, La Motte, Lieutaud, Senac, Buffon &c. &c. Parmi ces Auteurs, l'un rapporte que son pere étoit né à treize mois, l'autre est né lui-même au milieu du onzieme mois; ceux ci pensent que le terme de la grossesse est incertain, ceux-là disent qu'on voit quelquefois des parts de douze mois & jusqu'à deux ans; quelques-uns ont écrit *ex professo* sur les Naissances tardives, pour en assurer la réalité. MM. Haller, Vanswieten, Mauriceau, Levret &c., sans se décider totalement, laissent entrevoir qu'ils panchent pour les Naissances tardives. Paul Zacchias, Hebenstreit, Alberti, Venette &c. ont donné, les uns plus, les autres

moins d'extenſion au terme de la groſſeſſe ; mais ſi cette extenſion a lieu, en donnant plus d'activité aux cauſes qui la produiſent, on augmentera ſans doute l'effet en proportion : car ſi on convient qu'un fœtus peut reſter dans la matrice un mois ou cinq ſemaines de plus que le tems ordinaire, pourquoi n'y pourroit-il pas ſéjourner ſix ou huit ? Les Facultés de Halles, de Heidelberg, d'Helmſtad, de Gieſſen, d'Ingolſtad, de Leipſik conſultées dans différens tems au ſujet de la légitimité de quelques enfans, ont admis les Naiſſances tardives de onze, de douze, de treize mois. On demandera que répondent à toutes ces autorités, fortifiées la plûpart par des obſervations, les Adverſaires des Naiſſances tardives ? Ce qu'ils répondent, dit M. Petit, à pluſieurs autres faits bien avérés par des Auteurs di-

gnes de foi, & dont les lumieres sont universellement connues. Ils expliquent ces faits à leur maniere ; ils affirment que ceux qui les rapportent se sont trompés ; & quand enfin ils ont envie *de répandre un peu de variété dans leur maniere de procéder* (moyen vanté par M. Bouvart, 2e Consult. pag. 112) ils font une retraite honorable, en disant que *relativement au terme de la grossesse, les loix de la Nature sont constantes & invariables.* Nous renvoyons les Lecteurs à la consultation même de M. P. pour y voir la maniere dont il répond aux considérations morales que les Adversaires des Naissances tardives amenent après les Physiques, & nous observons seulement que dix Médecins de la Faculté de Paris, un Médecin ordinaire du Roi, douze Chirurgiens du Collége & de l'Académie de S. Côme

ont ſigné la conſultation de M. P. en atteſtant *que non ſeulement il eſt très poſſible que le terme de l'accouchement ſoit retardé juſqu'au onzieme & douzieme mois, & même par delà ; mais encore qu'il eſt invinciblement démontré que la choſe eſt pluſieurs fois arrivée ainſi.*

IV. La derniere pièce du Recueil de M. P. forme elle ſeule la ſeconde partie de tout l'ouvrage ; elle a 285 pag. & ne contient qu'une Lettre à M. Bouvart, pour ſervir de réponſes à la critique faite par ce Médecin de la conſultation précédente ; Lettre à la tête de laquelle on voit cette Epigraphe : *Inquinat egregios adjuncta ſuperbia mores.*

Après un court débat ſur la maniere dont il a été conduit à écrire ſur les Naiſſances tardives, M. P. qui s'adreſſe à M. Bouvart, lui expoſe ſon deſſein en ces termes : » Je me propoſe de faire voir

» dans cette réponse que malgré » le grand étalage que vous faites » d'érudition, de textes, d'auto- » rités, de critique, d'assertions » peu méditées, de raisonnemens » plus inconséquens les uns que » les autres, & surtout de plai- » santeries très-déplacées, vous » êtes bien loin d'avoir rien prouvé » contre la réalité des Naissances » tardives ». Le Lecteur a peut-être cru jusqu'ici que M. B. & M. Petit tachoient de résoudre la même question. Point du tout : l'un soutient un fait particulier, l'autre une thèse générale ; ainsi ils avoient pû suivre chacun son opinion sans s'entrechoquer mutuellement ; & c'est la raison pour laquelle M. P. n'avoit point nommé M. B. dans sa consultation. Mais s'ils se sont manqués d'abord, ils se sont bien rencontrés dans la suite, à ce qu'il paroît, sauf pourtant le principe duquel-

ils partent. *La question* que s'est proposé M. B. *consiste à sçavoir si Charles étant mort âgé de soixante-seize ans d'une maladie aigue, soutenue avec la plus grande violence pendant quarante jours, & Renée sa femme étant accouchée dix mois & vingt jours après la mort de Charles, l'enfant qu'elle a mis au monde doit être réputé légitime.* M. P. n'a parlé dans sa consultation ni de Charles, ni de Renée, ni du posthume, & il déclare encore ici à M. B. qu'il ne peut pas ignorer que ce n'est pas la chose dont il s'agit entr'eux deux; puisque la seule question à laquelle il s'est proposé de répondre, consiste à savoir *si dans l'espece humaine le terme de l'accouchement peut s'étendre & se prolonger jusqu'au onzieme ou douzieme mois inclusivement & même par delà.* La thèse de l'un & de l'autre pourroient être très-vraies

ſans doute; d'où vient donc l'oppoſition de ces deux Docteurs? M. P. répond à cette queſtion d'une maniere très-ſatisfaiſante; mais dans l'impoſſibilité où nous ſommes de ſuivre ſes réponſes, nous nous attachons à la thèſe générale, c'eſt-à-dire au problême dont la ſolution intéreſſe réellement l'humanité.

M. B. fait dans la queſtion préſente, (ſuivant M. Petit) trois perſonnages différens, celui de Phyſicien, celui de Juriſconſulte & celui de Compilateur. Or, continue ce Docteur, aucun de ces perſonnages ne s'accorde avec l'autre, lorſqu'il s'agit de décider le principal point de la queſtion, ou, pour mieux dire, la queſtion même *ſi le terme de l'accouchement peut s'étendre juſqu'au onziéme ou douziéme mois & par delà.* Comme *Phyſicien* M.B. fixe invariablement

à neuf mois & quelques jours plus ou moins, le terme de l'accouchement, & par là il se croit d'accord avec Hippocrate. Comme *Jurisconsulte*, il accorde avec ses Confreres les plus estimés, jusqu'à dix mois dix jours; & par-là il se trouve d'accord avec les Auteurs qui, sans déterminer exactement le terme de la grossesse, disent qu'elle peut aller jusqu'au commencement du onziéme mois. Comme *Compilateur* enfin (titre qu'il a gagné auprès de M. Petit, pour avoir été *le principal Auteur de la seconde Consultation, pour avoir aussi ramassé des passages d'Auteurs, fait la cronique scandaleuse de tous ceux dont le sentiment est favorable aux longues grossesses, écarté l'un, parce qu'il étoit fou, éloigné l'autre parce qu'il étoit un imbecille, &c.*) comme Compilateur, disons nous, il ne décide rien, il ne met point d'accord le Juris-

consulte avec le Physicien ; il ne sauve point la contradiction des deux. En faisant lui seul trois personnages, M. B., loin de prouver sa thèse, la détruit donc ; à moins qu'on ne veuille dire qu'un quatrieme personnage (celui d'anatomiste) lui réussit mieux. *La surface de la matrice*, dit en effet M. B., *est remplie de petits tubercules poreux qui laissent entr'eux des intervalles pour fournir autant de petites excavations : le fond de la matrice est disposé de même, de sorte que chaque éminence du Mammelon du placenta répond à chaque fossette de la matrice, & réciproquement la même chose des éminences de la matrice, relativement aux excavations du placenta.* Si ce principe d'Anatomie est vrai, il en résultera surement que les femmes ne doivent, dans l'ordre naturel, accoucher qu'au terme de

neuf mois & quelques jours. Mais passons à la discussion des autorités alléguées par M. Bouvart.

Cet article est plus long que ne l'auroit desiré M. Petit, qui, pour suivre son Adversaire, a été forcé d'être un peu prolixe, quoiqu'il reconnoisse fort judicieusement qu'en matiere de Physique, ce n'est point par les autorités, mais par la raison & les expériences qu'il faut disputer. En effet, dit-il, qu'importe qu'une erreur ait été soutenue par un plus grand ou par un plus petit nombre d'Ecrivains? Elle n'est pas moins une erreur. Néanmoins, comme les autorités paroissent être d'un grand poids auprès de M. B., en lui répondant, M Petit a dû les discuter les unes après les autres, & suivre les classes différentes sous lesquelles elles peuvent être rangées.

Hippocrate est à la tête de la premiere. M. P. n'avoit pas passé

condamnation ſur cette autorité ; mais il avoit expoſé le peu d'avantages qu'on en pouvoit tirer. Comme on le cite de nouveau, M. P. demande ſeulement qu'on le rende clair, & qu'on ſauve la contradiction des deux opinions de ce Prince de la Médecine. Après quoi il rapporte tout au long les textes d'Ariſtote, de Galien, de Pline, de Varron, d'Avicenne, de Cardan & du Conciliateur. On croira peut-être qu'il ſuffiſoit à M. P. de nommer ces grands hommes, pour donner quelque eſpece de créance à une opinion qui au fond peut ſe paſſer de ces autorités ; cela auroit pu ſuffire vis-à-vis de tout autre Adverſaire, mais non à l'égard de M. B. parce qu'il a parlé avec beaucoup de mépris de ces *rampans imitateurs*, qui, *malgré la répugnance qu'ils ont à croire aux*

grossesses prolongées, les admettent cependant, selon lui, *parce que Pline, Avicenne, Cardan & Schenckius en ont rapporté des exemples.*

Vient ensuite la classe des Auteurs qui, suivant M. B., n'ont pris parti pour les naissances tardives, que par déférence pour leurs Prédécesseurs, sans avoir aucune maniere de penser qui leur fût propre : Pierre d'Apone qu'on a nommé le Conciliateur, Cardan, Speroni qui ne fut pas plus Médecin qu'Aristote ; Dulaurent, Horatius Augenius, Fortunatus Fidelis, Riolan, Spigel, Sennert : tous ces Auteurs suivis de quelques Facultés, se présentent tour à tour, ils menent à leur suite Blasius, Kiper ; ils laissent en chemin Mathæus, Trincavel &c., comme inutiles, quoique favorables ; & cela pour venir déclarer qu'ils ne sont point de *rampans imitateurs* ; qu'ils n'ont point pris parti par

déférence pour leurs Prédécesseurs, quoique ceux-ci le méritassent bien ; qu'ils se sont déterminés d'après leur maniere de penser, les uns après avoir *balancé les sentimens des Auteurs*, les autres après avoir *fortement agité la question*, tous après des observations qui leur étoient propres, ou qui leur venoient de bonne part.

La classe suivante est composée de ces *autorités* que M. B. appelle *neutres ou indéterminées*, qui ne fixent point le terme de l'accouchement. On y trouve un Blancard qui dit que des Fœtus, *les uns sortent plutôt, les autres après le neuvieme mois* ; un Blasius qui croit que *dans l'espece humaine le terme de l'accouchement varie*, & selon lequel *l'expérience nous enseigne que les enfans viennent vivans à sept, huit, neuf, dix & onze mois* ; un Silvius Deleboé qui

dit *qu'au de-là du neuvieme mois ; on a vû plusieurs enfans non-seulement vivans, mais viables*, sans que *l'on pût soupçonner* de tricherie, &c. Tels sont les trois premiers Auteurs qui commencent cette longue classe appellée celle *des autorités neutres ou indéterminées* ; & l'on voit que ce sont trois partisans des grossesses prolongées. Que seroit ce si nous allions plus loin ? Contentons-nous de placer ici cette conclusion de M. P. qui s'adresse à M. B., au sujet d'un des Auteurs cités : » Supposé que » Silvius eût renoncé à la neutra- » lité qu'il tient de vous, & qu'il » se déterminât en faveur des » naissances tardives, faites moi » la grace de me dire s'il pourroit » s'exprimer autrement. Mais, » ajoutez-vous, il ne fixe point » de terme Pourquoi voulez vous » qu'il fasse ce que la nature n'a » pas fait ? D'ailleurs il étoit écrit

» dans les décrets de la Providen-
» ce que le premier vous jouiriez
» de cette gloire. »

A la ſuite de la claſſe précédente M. P. ſe propoſe de répondre à un article de la Conſultation de M. B., qui porte pour titre : *faits reprochables par eux-mêmes*. Il reproche d'abord à M. Bouvart de convertir une opinion particuliere en un *fait reprochable par lui-même* ; d'où il tire un mauvais augure pour la ſuite de la liſte des faits prétendus reprochables. M. Lieutaud, auteur de l'opinion, prétend que l'accouchement peut-être retardé juſqu'au douzieme & même au ſeizieme mois. Il eſt vrai que dans un Ouvrage plus nouveau, il laiſſe le jugement des parts de dix, douze & ſeize mois à la diſpoſition des Auteurs qui en ont parlé. » Panthot, Médecin de Lyon, rapporte l'Hiſtoire

d'une fille venue au monde au bout de vingt-deux mois, la mere étoit Catherine Crepieu, dont le Journaliſte des Savans pour l'année 1695, a parlé. Il rapporte une circonſtance intéreſſante, ſçavoir que la femme éprouva les douleurs de l'enfantement au neuviéme, onziéme, treiziéme, quinziéme, dix-huitiéme & vingtiéme mois; que les Médecins du College de Lyon, furent appellés, &c. Ce fait, dit M. P. à M. B. vous ſemble *reprochable par lui-même*, parce qu'il eſt dénué de circonſtances. » M. Bertin dit qu'une » Dame de ſa connoiſſance eſt » demeurée groſſe environ dix-» huit mois, & qu'au bout de ce » tems, elle eſt accouchée d'un » enfant qui ſe porte bien. Ce fait » eſt encore un de ceux que vous » prétendez être reprochables par » eux-mêmes ....Hofman rapporte » que les Avocats de Paris les plus

» verſés dans la Juriſprudence, dé-
» libererent en faveur de la légi-
» timité d'un enfant né dans le
» quatorziéme mois de la groſ-
» ſeſſe de la mere. Ce fait n'a
» gueres l'air d'être *reprochable*
» *par lui-même.* Comment va-t-il
» le devenir ? Le voici. *Il ne s'agit*
» *ici ni d'un jugement prononcé par*
» *un Tribunal, ni d'une déciſion*
» *Medico légale......* Un Pré-
» ſident à Mortier au Parlement
» de Rouen fit inſcrire dans les
» Régiſtres qu'une femme s'étant
» trouvée en travail au neuviéme
» mois, & n'ayant pû accoucher,
» mit au monde au dix-huitiéme
» un enfant viable. Ce fait eſt at-
» teſté par les Sages-Femmes &
» les Médecins. Malgré cela, il
» eſt mis, de votre autorité, au
» nombre de *ceux qui ſont repro-*
» *chables par eux-mêmes.* » Les
autres faits qui ont paru *reprocha-*

bles à M. B. sont développés comme les précédens, par son Adversaire : nous ne les suivons pas, & nous passons même sous silence ce qui concerne l'autorité légale, les Auteurs de Jurisprudence Médicinale, les Ecrivains qui sont véritablement opposés aux naissances tardives & dont le Catalogue, déja fort court, est réduit ici à très-peu de chose. Tous ces objets discutés avec soin & développés avec beaucoup de netteté, doivent être examinés dans l'Ouvrage même, qui est écrit d'une maniere simple, claire, précise, mais avec feu & dans un style noble & très-bien soûtenu.

ARTICLE XXXVII.

RHÉTORIQUE FRANÇOISE, par M. CREVIER, *Professeur émérite de Rhétorique en l'Université de Paris.* A Paris, chez Saillant & Desaint, 1765. in-12. 2 vol.

CEt Ouvrage n'est nouveau ni pour le fond, ni pour l'ordre des choses. L'Auteur nous en avertit lui-même dans sa Préface; il renonce généreusement à la gloire d'être inventeur, pour se rendre utile, & se conformer à cette judicieuse maxime de Quintilien. « Quand le bon est trouvé, » qui cherche autre chose, trouve » le mauvais ». Une application plus précise des préceptes généraux à la Langue françoise, au

tems où nous vivons, & aux régles de notre Jurisprudence ; des exemples tirés de nos Auteurs modernes ; voilà à peu près tout ce qui distingue cette Rhétorique nouvelle, d'une infinité d'autres qui sont déja entre les mains de tout le monde. Cette différence, quoique peu considérable en elle-même, peut cependant produire des avantages réels. En effet, combien de jeunes gens, au sortir de la Rhétorique, n'assistent à nos Plaidoieries qu'avec la plus grande surprise ? Notre Barreau est pour eux une terre étrangere : le langage que l'on y parle leur est absolument inconnu : ils ne conçoivent pas qu'il soit possible de gagner une cause sans lancer les foudres de Démosthène, ou sans verser les flots de l'éloquence de l'Orateur Romain : ils ne voudroient avoir que des Verrés à accuser, ou des Milons à défendre

fendre. La lecture de l'ouvrage qui nous occupe, suffira pour dissiper ce préjugé qu'une stupide admiration de l'antiquité, & l'impérieuse loi de l'usage n'ont malheureusement que trop fortifié; & nous avons lieu d'espérer qu'on n'étudiera plus la Rhétorique à Paris pour briller dans le Barreau de l'antique Rome.

La Rhétorique est *l'art de bien dire ;* or *bien dire* renferme la beauté de la pensée & celle de l'expression. La premiere est incontestablement la plus importante, & même à le bien prendre, la seule absolument nécessaire & vraiment essentielle. Bien penser sera donc la source & le principe de bien dire. Ce sera donc à bien penser que nous apporterons nos premiers soins. Les connoissances qni aident à bien penser, seront donc l'objet le plus important du Rhéteur. Enfin la Logique, la

Morale, la Métaphyſique, la Phyſique, l'Hiſtoire, le Droit, les Arts ſeront donc de ſon reſſort, & les préliminaires de l'art de bien dire.

Toutes ces conſéquences ſont juſtes : Ciceron les avoit tirées, & notre Auteur les adopte. Il eſt étonnant que dans un ſiecle auſſi éclairé que le nôtre, on ait toujours paru les ignorer. Les Anciens croyoient qu'il falloit penſer avant que de parler. Apparemment que nous avons jugé qu'il valoit beaucoup mieux parler & ſavoir même écrire avant que de penſer.

L'Orateur ne peut que louer ou blâmer, conſeiller ou diſſuader, accuſer ou défendre. C'eſt ce qu'on appelle les trois genres de cauſes ; le genre *démonſtratif*, le genre *délibératif*, le genre *judiciaire*.

La Rhétorique a trois parties, l'invention, la diſpoſition & l'é-

locution ; la mémoire & la prononciation ſont néceſſaires à l'Orateur & non à l'éloquence.

I. L'Orateur ſe propoſe de perſuader par le diſcours : or la perſuaſion s'opére par trois moyens, inſtruire, plaire & toucher. L'invention roulera donc ſur les preuves qui inſtruiſent, les mœurs qui plaiſent, les paſſions qui touchent. 1°. Les preuves ſont les nerfs du diſcours. Il y en a d'intrinſéques & d'extrinſéques. Elles ſe tirent de différentes ſources qu'on a nommées *lieux de Rhetorique*. Ces *lieux* (intrinſéques ou extrinſéques comme les preuves) ſont ou communs aux trois genres de cauſes, ou propres à chacun de ces genres. Les *intrinſéques*, communs aux trois genres de cauſes, ſont la définition, l'énumération de parties, le genre & l'eſpece, la cauſe & l'effet, la comparaiſon, les contraires & les circonſ-

tances; les *extrinséques* sont les autorités divine & humaines, les axiômes ou maximes générales, les dits & faits mémorables, les textes, les exemples, la fable & enfin l'apologue. Les lieux propres au genre démonstratif sont en général tous les biens ou les maux de la fortune, les bonnes ou les mauvaises qualités de l'esprit & du cœur; s'il s'agit des personnes, l'utile ou le nuisible, le juste ou l'injuste, l'honnête ou le honteux; s'il s'agit des choses, joignez-y le possible ou l'impossible, le facile ou le difficile, & d'autres considérations qui de leur nature tendent à la persuasion, & vous aurez les lieux propres au genre délibératif. Les lieux de Rhétorique propres au genre judiciaire sont sans contredit les plus importants à connoître; aussi les divise-t-on encore en intrinséques & extrinséques. Les in-

trinséques différent selon la différente nature des causes dont les unes consistent dans le fait, les autres dans le droit, d'autres dans tous les deux en même-tems. Dans les questions de fait, trois états de cause. Le conjectural, l'action est elle constante? Le définitif, quel nom doit on lui donner? L'état de qualité, est-elle juste ou injuste? Cela posé, les lieux intrinséques propres au genre judiciaire sont dans les questions de fait les motifs d'entreprendre, & la facilité d'exécuter au conjectural; la définition au définitif; les circonstances à l'état de qualité; dans les questions de Droit les loix.

Cette partie est traitée avec beaucoup d'ordre & d'étendue. L'Auteur l'a enrichie d'un bon nombre de réflexions qui la rendent encore plus intéressante. Il n'oublie pas surtout qu'il écrit une

Rhétorique françoiſe. Nous deſirerions ſeulement qu'il eût voulu préparer ſes Lecteurs à l'ample étalage qu'il nous fait des *lieux oratoires*, & de leurs différentes eſpèces, par une notion courte & lumineuſe de la nature & du méchaniſme du Raiſonnement. Si pour être bon Orateur, il faut, de l'aveu de M. C. lui-même, être bon Dialecticien; l'art *de Penſer* devoit précéder dans ſon Ouvrage l'art de *bien dire*. Les principes d'une dialectique bien digerée & miſe à la portée des jeunes Etudians leur auroient ſervi comme de pierre de touche pour éprouver leurs jugemens & ceux des autres. Il eſt vrai qu'en traitant de la confirmation, l'Auteur dit un mot de l'argumentation; mais un mot ſuffit-il ? Il ſembleroit que M. C. veut abſolument ſéparer la fonction de Dialecticien de celle de Rhéteur: tout Dia-

lecticien n'enseigne pas la Rhétorique, à la bonne heure; mais est-il moins vrai pour cela que tout Rhéteur doit enseigner la Dialectique, au moins quant à ses élémens? 2°. si les preuves sont les *nerfs* du discours, les mœurs, second moyen de persuasion, en sont le *sang*. Il faut que l'Orateur tâche de capter la bienveillance de ceux qu'il veut persuader; sans quoi il court risque d'échouer, même en employant les moyens les plus persuasifs de leur nature. Il doit montrer dans le genre démonstratif beaucoup de sincérité, un grand amour pour la justice, & une exacte impartialité; dans le genre délibératif, une prudence consommée, une vertu solide, une affection désintéressée; dans le genre judiciaire, un caractere aimable de probité, de douceur,

de modeſtie, tant dans ſa perſonne que dans celle de ſon client. Qu'après cela l'on mette en queſtion ſi l'Orateur doit être défini d'après Caton : un homme de bien qui poſſéde l'art de la parole; la vertu lui eſt néceſſaire pour atteindre le but qu'il ſe propoſe. Il veut perſuader, or le moyen de perſuaſion le plus efficace eſt la vertu de celui qui parle. Dira-t-on qu'il lui ſuffit de paroître vertueux ? L'unique ſecret pour paroître homme de bien, c'eſt de l'être.

3°. Les preuves ſont le *nerf* du diſcours; les mœurs en ſont le *ſang*; les paſſions, troiſieme moyen de perſuaſion, en ſont *l'ame & la vie.* Selon les différens mouvemens dont eſt agité celui qui vous écoute, il juge différemment; par conſéquent pour réuſſir à le perſuader, vous avez beſoin d'exciter en lui ceux

qui vous ſont favorables, & de calmer les contraires.

Mais eſt il permis à l'Orateur que nous diſions tout à l'heure devoir être homme de bien, d'émouvoir des paſſions de leur nature plus propres à aveugler qu'à éclairer ? La queſtion ſera bientôt décidée, ſi l'on fait attention qu'il ne s'agit ici que des paſſions primitives & conſidérées en général, ou des paſſions déterminées vers un objet légitime ou cru tel. Or comment les paſſions influent-elles ſi puiſſamment dans la perſuaſion? Quintilien nous en donne la raiſon : « les preuves, dit-il, » peuvent bien faire que le Juge » penſe que votre cauſe eſt bonne; » les paſſions font qu'il le ſouhaite, & parce qu'il le ſouhaite, » il eſt diſpoſé à le croire ». Les paſſions en éloquence peuvent s'enviſager ſous trois rapports : du côté de l'Orateur qui doit les

exciter : du côté des Auditeurs qu'il s'agit d'émouvoir ; enfin, eu égard à la nature des choſes qui doivent y donner matiere. Un mot unique comprend tous les devoirs de l'Orateur qui veut exciter les paſſions : pour toucher ceux qui l'écoutent, il faut qu'il ſoit touché lui même. Un autre mot comprend tous les devoirs de l'Orateur par rapport aux Auditeurs qu'il veut émouvoir : pour toucher ceux qui l'écoutent, il faut qu'il étudie & connoiſſe bien leurs diſpoſitions pour régler ſur elles le ton de ſes diſcours ; qu'il penſe que ces diſpoſitions ſont modifiées par la différence des âges, des fortunes, des Pays, des Gouvernemens, des Religions, des mœurs & des caracteres ; qu'il examine ſi ſur l'affaire qu'il traite actuellement, on a des préventions favorables ou contraires. Un troiſiéme & dernier mot comprend

tous les devoirs de l'Orateur qui veut exciter les paſſions, eu égard à la nature des choſes qui doivent y donner matiere : qu'il ſache ſi ſon ſujet comporte les grands mouvements : la cauſe eſt-elle de peu de conſéquence ? Qu'il ſe renferme dans les bornes d'une élégante ſimplicité : au contraire eſt-elle importante ? Qu'il n'éclate pas tout à coup, mais qu'il prépare l'eſprit de ſon Auditeur en le mettant d'abord au fait ; puis que par un heureux aſſemblage des circonſtances du fait les plus propres à faire impreſſion, il excite l'indignation ou faſſe couler les larmes. Quant au ſtyle qu'il convient d'employer pour émouvoir les paſſions, c'eſt à la Nature ſeule à l'enſeigner, la Nature qui nous dicte elle-même les expreſſions convenables aux divers ſentimens dont nous ſommes affectés ; que l'on ſe rempliſſe

ſeulement de ſon ſujet, *& verba non invita ſequentur.*

Autant il importe à l'Orateur de ſavoir exciter les paſſions, autant lui importe-t-il de les ſavoir calmer. Les mouvemens contraires, le ſang froid & les bons mots ſont très-propres à produire cet effet.

Tout ce morceau eſt écrit avec beaucoup de chaleur & de vérité. Les exemples qui y viennent à l'appui des préceptes, ſont judicieuſement choiſis; & il nous ſemble qu'en traitant des paſſions avec autant de force & d'énergie, M. Crevier ne peut manquer d'exciter dans l'ame de tout Lecteur attentif & équitable celles de toutes qu'il eſt plus doux de ſentir, & dont il eſt plus glorieux d'être l'objet, l'eſtime & la reconnoiſſance.

Nous avons inſiſté ſur cette premiere partie de la Rhétorique

françoiſe, parce que c'eſt la plus importante & la plus propre à donner une juſte idée du reſte de l'Ouvrage. Nous ne ferons que parcourir légerement les deux autres.

II. L'invention fournit les matériaux ; la diſpoſition les met à leur place : celle ci influe ſur tout le diſcours ; elle en diſtribue les principales parties, elle arrange les preuves entre elles, elle donne à chaque penſée le rang qui lui convient.

1°. La diſtribution du diſcours en ſes principales parties eſt ce qui coûte le moins à l'Orateur : la raiſon nous la ſuggere ; « c'eſt-» elle, dit Ciceron, qui nous ap-» prend à ne point entrer bruſ-» quement en matiere, & à com-» mencer par préparer les eſprits, » à expoſer enſuite le point dont » il eſt queſtion, puis à prouver » notre thèſe en faiſant valoir nos

» raiſons, & en détruiſant celles » qui peuvent être alléguées au » contraire; enfin à conclure le diſ- » cours », d'où naiſſent l'Exorde, la Narration, la Confirmation & la Peroraiſon. L'*Exorde* concilie par des mœurs douces & modeſtes, rend attentif par l'annonce d'un fait important, nouveau ; fixe l'eſprit par une diviſion ſimple, claire & juſte. La *Narration* inſtruit par ſa netteté, convainc par ſa vraiſemblance, inculque par ſa briéveté. La *Confirmation* fonde la cauſe & renverſe les obſtacles : elle peut précéder ou ſuivre la narration ſelon l'exigence des cas ; enfin la *Peroraiſon* triomphe de l'eſprit par les forces du diſcours réunies ; du cœur par les paſſions.

2°. C'eſt une erreur de croire que les preuves doivent toujours aller en croiſſant, ſi le premier degré n'eſt par lui-même capable de faire une impreſſion avanta-

geuse : « une affaire va mal, dit » Ciceron, si dès le premier inf» tant où l'on commence à la trai» ter, elle ne paroît pas pouvoir » devenir meilleure. » L'Orateur doit imiter la sage conduite de Nestor qui rangeant ses troupes, mit à la tête ses chars armés en guerre qui en faisoient la principale force, à la queue une brave & nombreuse infanterie, & au milieu ce qu'il avoit de moins bons soldats.

3°. L'arrangement des pensées qui entrent dans la composition du discours, exige encore plus d'attention que celui des preuves & de ses principales parties Pour y réussir il faut se mettre en garde contre sa propre vivacité, ne pas vouloir tout dire à la fois, démêler ses idées & les comparer : principes qu'on ne sauroit trop répéter aux jeunes gens qui commencent à composer. Aussi ne som-

mes-nous point portés à approuver la méthode depuis si longtems en usage dans nos Colléges, de dicter aux Eleves ces matieres séches & arides qu'on leur prescrit de remplir en formant telle ou telle pensée, en excitant en eux tel ou tel sentiment &c., méthode facile pour les Maîtres, mais très-peu utile aux Ecoliers dont elle inscrit, pour ainsi dire, l'esprit dans le cercle de Popillius. Eh! que ne commence-t-on plutôt par appliquer les Eleves à trouver le point capital de la question qu'ils ont à traiter, pour leur faire ensuite comme toucher au doigt les idées premieres & principales sur lesquelles porte le discours? Accoutumons-les de bonne heure à distinguer les pensées qui doivent être développées, de celles qu'il ne faut que montrer; en un mot qu'ils sachent entrevoir d'eux-mêmes la raison de tout ce qu'ils

font. Telle étoit, ce semble, la façon d'instruire employée par l'ancien Socrate ; aussi disoit-il qu'il faisoit *l'office de Sage-femme*, & qu'il aidoit *à l'accouchement* des esprits ; il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de nos Socrates modernes.

III. L'Elocution est à l'art de bien dire, ce que le coloris est à la Peinture. Les choses & les pensées fondent l'essence du discours, l'ordre & la distribution en forment le dessein & le contour. L'élocution acheve l'ouvrage, & lui donne l'ame & la vie, la grace & la force ; elle consiste toute dans les mots & les phrases : les mots peuvent être considerés ou comme sons simplement, ou comme significatifs des choses ; comme sons, soit isolés, soit combinés, ils exigent l'harmonie ; comme significatifs des choses, ils doivent être élégants, ornés, décents.

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur cette partie de la Rhétorique françoiſe, parce que c'eſt celle par laquelle elle reſſemble le plus aux autres Rhétoriques que nous avons déja ; elle eſt ſuivie de quelques Obſervations ſur la Mémoire & ſur la Prononciation.

Terminons cet Extrait par une réflexion ſur le ſtyle de tout l'Ouvrage. Il nous eſt impoſſible de nous cacher à nous-mêmes qu'en général il eſt lourd, & quelquefois même voiſin du Pédanteſque. Nous ne citons qu'une phraſe ; » il n'eſt pas à ſouhaiter pour la » *choſe publique*, de prêter une trop » belle & trop riche matiere à l'é» loquence » ; cela ne rappelle-t-il pas le Barbon de Balzac repréſentant gravement au Juge de ſa ville, « qu'il ne falloit pas déſeſ» pérer de la *choſe publique* chré» tienne, & que la paix alloit bien-

» tôt regner, comme elle avoit re-
» gné ſous l'empire fortuné d'*Hen-*
» *ri-Magne* » ? Qu'il nous ſoit encore permis de demander pourquoi la péſanteur & la ſécheresſe ſemblent depuis ſi long-tems être devenu le caractere diſtinctif des écrits émanés du ſanctuaire même des Muſes ; cette ſévérité, nous avons preſque dit cette morgue regardée comme le moyen unique pour réprimer une jeuneſſe pétulente, ce ton d'oracle qu'on affecte pour donner plus de poids aux inſtructions, ne jetteroient-ils pas dans l'eſprit des Inſtituteurs, nous ne ſçavons quoi de ſombre, de triſte qui néceſſairement rejailliroit ſur leurs productions ? Si cela étoit, le reméde ſe trouveroit facilement. Un front moins ridé, des manieres plus douces, un ton plus naturel mettroient & plus d'amenité dans l'humeur, & plus de légéreté dans les ouvrages.

ARTICLE XXXVIII.

Lettre de M. COUSIN, *aux Auteurs de ces Mémoires.*

IL eſt vrai, Meſſieurs, que les Queſtions qui me ſont faites dans vos Mémoires de Mars, (p. 646,) m'avoient été tranſmiſes par une Lettre anonyme, datée du 18 Février; mais il n'eſt pas moins vrai que le 22 du même mois, je priai M. de Fouchi d'en parapher la ſolution que voici, comme lûe à l'Académie Royale des Sciences.

THÉORÊME I.

Soit $a, b, c, \ldots p, q,$ une ſuite finie de quantités quelconques poſitives ou négatives dont le nombre eſt m, & $\Gamma + \Delta z^6 +$

$\Theta z^{2\zeta} + \Lambda z^{3\zeta} +$ &c. une ſuite infinie dont la ſomme eſt W; cela poſé, voici les équations de condition pour que la ſuite $1 + A z^{\zeta} + B z^{2\zeta} + C z^{3\zeta} + D z^{4\zeta} +$ &c. ait pour ſomme la fonction $1 : \{ 1 - A z^{\zeta} - a z^{2\zeta} - b z^{3\zeta} - c z^{4\zeta} - \ldots - p z^{m\zeta} - q z^{\overline{m+1}.\zeta} - W z^{\overline{m+2}.} \}$.

Equations de condition.

$B = A^2 + a$,
$C = AB + aA + b$,
$D = AC + aB + bA + c$,
. . . .
$M = AL + \ldots + pA + q$,
$N = AM + \ldots\ldots + pB + qA + \Gamma$,
$P = AN + \ldots\ldots + pC + qB + \Gamma A + \Delta$,
$Q = AP + \ldots\ldots + pD + qC + \Gamma B + \Delta A + \Theta$,

$R = AQ + \ldots\ldots + pE + qD + \Gamma C + \Delta B + \Theta A + \Lambda$, &c.

EXEMPLE I.

Je prens pour ſuite ſommable $1 + \frac{3}{2}z + \frac{8}{3}z^2 + \frac{21}{4}z^3 +$ &c. Cette ſuite eſt ſommable, puiſque l'égalant à x, multipliant de part & d'autre par z, différentiant & diviſant par dz l'on a $\frac{d : xz}{dz} = 1 + 3z + 8z^2 + 21z^3 +$ &c. $= \frac{1}{1 - 3z + z^2}$ & $x = \frac{\int \frac{dz}{1 - 3z + z^2}}{z}$. Soit auſſi . . . . . .

$A = \frac{1}{3}$ & la ſuite finie compoſée des deux nombres $7^{\frac{1}{2}}$ & $2^{\frac{1}{3}}$. Les équations de conditon donnent . . . . . .

$B = \frac{1}{9} + 7^{\frac{1}{2}}$,

$C = \frac{1}{27} + \frac{2}{3} \cdot 7^{\frac{1}{2}} + 2^{\frac{1}{3}}$,

$D = \frac{1}{81} + \frac{2}{9} \cdot 7^{\frac{1}{2}} + \frac{1}{3} \cdot 2^{\frac{1}{3}} +$ [illegible]

$$7^{\frac{1}{2}} + 7 + \tfrac{1}{3} . 2^{\frac{1}{3}} + 1 = 8 + \tfrac{1}{81} + \tfrac{1}{3} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{2}{3} . 2^{\frac{1}{3}},$$

$$E = \tfrac{8}{3} + \tfrac{1}{243} + \tfrac{1}{9} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{2}{9} . 2^{\frac{1}{3}} + \tfrac{1}{27} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{14}{3} + 2^{\frac{1}{3}} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{1}{3} + \tfrac{3}{2} = 9 + \tfrac{83}{486} + \tfrac{4}{27} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{1}{3} . 2^{\frac{1}{3}} + 2 . 2^{\frac{1}{3}} . 7^{\frac{1}{2}},$$

$$F = 3 + \tfrac{83}{1458} + \tfrac{4}{81} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{1}{9} . 2^{\frac{1}{3}} + \tfrac{2}{3} . 2^{\frac{1}{3}} . 7^{\frac{1}{2}} + 8 . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{1}{81} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{7}{3} + \tfrac{2}{3} . 2^{\frac{1}{3}} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{1}{27} . 2^{\frac{1}{3}} + \tfrac{2}{3} . 2^{\frac{1}{3}} . 7^{\frac{1}{2}} + 2^{\frac{2}{3}} + \tfrac{8}{9} + 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{1}{2} + \tfrac{8}{3} = 8 + \tfrac{4383}{6561} + 9 + \tfrac{5}{81} . 7^{\frac{1}{2}} + \tfrac{4}{27} . 2^{\frac{1}{3}} + 2 . 2^{\frac{1}{3}} . 7^{\frac{1}{2}} + 2^{\frac{2}{3}}, \text{ \&c.}$$

Toutes ces substitutions faites, la suite $1 + Az + Bz^2 +$ &c. sera une de celles qui m'ont été proposées, & aura pour somme la fonction $1 : \{ 1 - \tfrac{1}{3} . z - 7^{\frac{1}{2}} . z^2 - 2^{\frac{1}{3}} . z^3 - z^3 . \int \frac{dz}{1 - 3z + z^2} \}$.

EXEMPLE II.

Prenons pour suite sommable

$$\frac{2^{\frac{1}{2}}}{r^{\frac{1}{2}}} + \frac{2^{\frac{1}{2}}\cdot z}{12\, r^{\frac{3}{2}}} + \frac{3\cdot 2^{\frac{1}{2}}\cdot z^{2}}{160\cdot r^{\frac{5}{2}}} + \text{\&c.}$$

Pour prouver que cette suite est sommable, égalons-la à x, & après avoir multiplié de part & d'autre par $z^{\frac{1}{2}}$, différentions & divisons par dz pour avoir $\frac{d : xz^{\frac{1}{2}}}{dz}$

$$\frac{1}{2^{\frac{1}{2}}\, r^{\frac{1}{2}}\cdot z^{\frac{1}{2}}} + \frac{z^{\frac{1}{2}}}{4\cdot 2^{\frac{1}{2}}\cdot r^{\frac{3}{2}}} + \frac{3\cdot z^{\frac{3}{2}}}{32\cdot 2^{\frac{1}{2}}\cdot r^{\frac{5}{2}}}$$

$+$ &c. $= \frac{1}{\sqrt{2rz - z^{2}}}$ & $x =$ $\int \frac{\frac{dz}{\sqrt{2rz - z^{2}}}}{z^{\frac{1}{2}}}$. Soit aussi $A = 3$ & la suite finie composée des nombres

bres 5 & 7; l'on aura . . . . .

$$B = 9 + 5 = 14,$$

$$C = 42 + 15 + 7 = 64,$$

$$D = 192 + 70 + 21 + \frac{2^{\frac{1}{2}}}{r^{\frac{1}{2}}} = 283 + \frac{2^{\frac{1}{2}}}{r^{\frac{1}{2}}},$$

$$E = 849 + \frac{3 \cdot 2^{\frac{1}{2}}}{r^{\frac{1}{2}}} + 320 + 98 + \frac{3 \cdot 2^{\frac{1}{2}}}{r^{\frac{1}{2}}} + \frac{2^{\frac{1}{2}}}{12\, r^{\frac{3}{2}}} = 1267 + \frac{72\, r + 1}{12\, r^{\frac{3}{2}}} \cdot 2^{\frac{1}{2}},$$

$$F = 3801 + \frac{72\, r + 1}{4\, r^{\frac{3}{2}}} \cdot 2^{\frac{1}{2}} + 1415 + \frac{5 \cdot 2^{\frac{1}{2}}}{r^{\frac{1}{2}}} + 448 + \frac{14 \cdot 2^{\frac{1}{2}}}{r^{\frac{1}{2}}} + \frac{2^{\frac{1}{2}}}{4\, r^{\frac{3}{2}}} + \frac{3 \cdot 2^{\frac{1}{2}}}{160\, r^{\frac{5}{2}}} =$$

$$5664 + \frac{5920\, r^2 + 80\, r + 3}{160\, r^{\frac{5}{2}}} \cdot 2^{\frac{1}{2}},$$

&c.

Faisant les substitutions nécessaires, la suite $1 + Az + Bz^2 +$ &c. sera la seconde suite proposée, & aura pour somme la fonction $1 :$ $\{1 - 3z - 5z^2 - 7z^3 - z^{\frac{7}{2}}.$ $\int \frac{dz}{\sqrt{2r}\,\sqrt{z - z^2}}\}.$

THÉORÊME II.

La suite $1 + Az^c + Bz^{2c} + Cz^{3c} +$ &c. a toujours pour somme la fonction $1 + \frac{1}{(1 - z^c)^2} \times$ $\{Az^c + [B - 2A]\, z^{2c} + [C - 2B + A]\, z^{3c} + [D - 2C + B]\, z^{4c} + [E - 2D + C]$

z^{16} + &c. }: mais les mêmes choses étant posées que dans le Théorême précédent, voici les équations de condition pour que cette fonction soit finie.

Equation de condition.

$A = 1 + a,$
$B = A + a + b,$
$C = B + a + b + c,$
$D = C + a + b + c + d,$
. . . .
$M = L + \ldots\ldots + p + q,$
$N = M + \ldots\ldots + p + q + r,$
$P = N + \ldots\ldots + p + q + r + \delta,$
$Q = P + \ldots\ldots + p + q + r + \delta + \theta,$
$R = Q + \ldots\ldots + p + q + r + \delta + \theta + \lambda,$
&c.

EXEMPLE.

Que la ſuite finie ſoit composée des nombres 10, — 100, — 200, 10, 1000, 1, — 1510; & prenons pour ſuite ſommable $1 - \frac{1}{8}z - \frac{1}{128}z^2 - \frac{1}{8 \cdot 128}z^3$ — &c. $= \sqrt{1 - \frac{1}{4}z}$: cela poſé, l'on aura . . . .

$A = 1 + 10 = 11$,

$B = 11 + 10 - 100 = -79$,

$C = -79 + 10 - 100 - 200 = -369$,

$D = -369 + 10 - 300 + 10 = -649$,

$E = -649 + 10 - 300 + 10 + 1000 = 71$,

$F = 71 - 300 + 1020 + 1 = 792$,

$G = 792 - 300 + 1021 - 1510 = 3$,

$H = 3 - 789 + 1 = -785$,

$I = -785 - 789 + 1 - \frac{1}{8} = 1573 - \frac{1}{8}$,

$K = -1573 - \frac{1}{8} - 789 + 1 - \frac{1}{8} - \frac{1}{128} = -2361 - \frac{33}{128}$,

$L = -2361 - \frac{33}{128} - 789 + 1 - \frac{1}{8} - \frac{1}{128} - \frac{1}{8 \cdot 128} = -3149 - \frac{401}{8 \cdot 128}$,

&c.

Les substitutions faites, la suite $1 + Az + Bz^2 +$ &c. sera la troisiéme suite proposée, & aura pour somme la fonction $1 + \frac{1}{(1 -)\, z^2} \times (11z - 101z^2 - 200z^3 + 10z^4 + 1000z^5 + z^6 + 1510z^7 + z^8 \sqrt{1 - \frac{1}{4}z})$; car il est visible que . . . . . .

$B - 2A = -101$,

$C - 2B + A = -200$,

$D - 2C + B = 10$,

$E - 2D + C = 1000$,

$F - 2E + D = 1$,

$G - 2F + E = -1510$,

$$H - 2G + F = 1,$$

$$I - 2H + G = -\frac{1}{8},$$

$$K - 2I + H = -\frac{1}{128},$$

$$L - 2K + I = -\frac{1}{8 \cdot 128},$$

&c.

J'ai l'honneur d'être, MM, &c.

ARTICLE XXXIX.

LETTRE DE M. DE ROMÉ DELISLE à M. Bertrand, ſur les Polypes d'eau douce. A Paris, chez Lacombe, Libraire, Quai de Conti, 1766. in-12. de 57 pages.

QUand M. Peyſſonnel, fondé ſur les réſultats Chymiques que lui avoient donné les prétendus fleurs du Corail, s'aviſa de dire que cette ſubſtance appar-

tenoit au régne animal, & n'étoit rien autre chose que des logemens d'insectes : on regarda la découverte de l'habile Physicien comme fort hasardée, & aux yeux de bien des gens rien ne parut plus bisarre qu'une opinion qui renversoit les notions reçues sur le Corail. De vrais Savans penserent autrement ; ils ajouterent des expériences nouvelles aux expériences de M. Peyssonel, & il a résulté de ces recherches, que ce dernier avoit très-bien vu, qu'en un mot il falloit nécessairement considérer le Corail comme une pépiniere d'insectes & les prétendues fleurs de cette substance comme les animaux qui formoient & habitoient cette demeure. (*) Ce fait & mille autres

(*) Voyez cette doctrine bien établie, & l'histoire détaillée de cette découverte dans l'Encyclopédie, article

que l'on pourroit citer, prouvent en même tems que l'expérience seule a droit de décider des opinions Physiques, & qu'il est tout-à-fait déraisonnable d'admettre ou de rejetter un systême nouveau, avant que de l'avoir fait passer par le creuset de l'expérience.

Qu'est ce qui ignore l'existence des Polypes d'eau douce, & les merveilles singuliéres de la nutrition, de la reproduction de ces animalcules ? Plusieurs Naturalistes se sont exercés sur cette classe d'animaux : on les a soigneusement observés : les experiences ont été multipliées, & il en a résulté bien des explications singulieres, qui ont été adoptées jusqu'à nou-

---

Corail, aussi bien que dans la *Pharmacopée de Londres*, traduite en françois, pag. 113 & 114, & dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1742, pag. 290.

vel ordre. Voici aujourd'hui un Obſervateur qui propoſe ſur les Polypes un ſyſtême neuf, une idée qui, ſi elle eſt fondée, rendra inutiles bien des diſſertations, bien des explications ſingulieres de phénomenes qui n'éxiſtent point. Mais la queſtion eſt de ſavoir ſi ce ſyſtême eſt vrai, & c'eſt ce qu'apprendront de nouvelles expériences, des obſervations ultérieures qui, en même tems qu'elles ſont néceſſaires pour la confirmation de l'opinion de M. *Deliſle*, ſerviront peut-être encore à éclaircir les difficultés réelles qu'entraîne après elle cette opinion. Quoiqu'il en ſoit, expoſons toujours la doctrine nouvelle, en attendant qu'elle ſoit vérifiée.

S'il faut en croire M. Trembley, celui des Savans qui a le plus étudié cette partie de l'hiſtoire des inſectes, le Polype d'eau

douce eſt un animal d'un genre tout particulier, qui ſe reproduit & ſe multiplie par la ſection; un animal dont le corps ſe ſubdiviſe en pluſieurs ramifications qui ſont autant de générations differentes, unies en même tems à la même ſouche; un animal enfin qui mange & qui digere ſans aucune des parties vitales intérieures dont les autres animaux ſont pourvus. Voilà ſans doute une ſingularité bien grande, & qui mérite d'être très conſtatée. L'eſt elle en effet? M. Trembley & tous ceux qui, comme lui, ont obſervé les Polypes, ne ſe ſont-ils pas trop preſſés de prononcer? Eſt-il bien certain en un mot que le Polype ſoit dans le fait tel qu'on nous le peint? M. *Deliſle* répond à cela qu'il eſt probable que les Obſervateurs ſe ſont mépris, parce que ce qu'ils ont cru être un Polype, un ſeul animal, lui paroît être un ſac ou un

fourreau qui contient plusieurs animalcules; ensorte que, lorsque l'on a cru couper un seul individu, on coupoit l'enveloppe d'une famille entiere réunie & logée sous le même toit; d'où il suit que les opérations particulieres de chaque Polype ont échappé à l'œil de l'Observateur qui uniquement frappé du résultat général des manœuvres de toute la famille, a confondu la maison avec ceux qui l'habitoient, & a attribué aux animalcules divers mouvemens qu'éprouvoit leur loge commune. Mais sur quoi est fondé ce systême de M. *Delisle*? Sur la description anatomique du Polype, & sur les observations d'après lesquelles il prétend dépouiller cet insecte de tout le merveilleux dont on a enveloppé son existence Physique. Mais cette description qui est-ce qui la donne? & ces expériences,

qui eſt-ce qui les a faites ? Ceux mêmes dont M. Deliſle attaque le ſyſtême ; enſorte qu'on ne peut révoquer en doute la vérité des faits qui ſervent de baſe à ſon opinion.

Le corps du Polype, diſent les Naturaliſtes, n'eſt qu'un canal ou une eſpece de ſac creux, terminé d'un côté par un orifice que l'on appelle *bouche*, autour de laquelle ſont des filamens plus ou moins longs ſuivant l'eſpece & qui lui ſervent de *bras* pour ſaiſir ſa proie, ou de *jambes* quand il veut marcher : l'autre extrêmité de ſon corps eſt fermée, & c'eſt ce qu'on nomme ſa *queue* ; l'eſpece de gaine compriſe entre ces deux extrêmités eſt ſon *ventre* ou ſon *eſtomac*, ce qui eſt ici la même choſe. On n'y remarque aucune des parties vitales intérieures dont les autres animaux ſont pourvus, on a ſeulement vu que c'eſt dans ce ſac

ou canal que sont reçus, broyés & digérés les alimens ; d'où l'on a conclu que dans la peau de cet estomac devoient se trouver tous les organes requis pour opérer la nutrition & l'accroissement, aussi bien que les différens mouvemens des muscles, des nerfs &c. Voilà certainement un animal dont la construction est éloignée de tout ce que l'on connoît en ce genre ; mais continuons la description anatomique : si l'on considere au Microscope les deux superficies, interieure & extérieure de ce sac, ou si l'on veut des chairs du Polype, elles paroissent toutes couvertes de *petits grains.* Ces grains *ne paroissent point adhérens à la substance de l'animal*, ils s'en détachent facilement. Lorsqu'on coupe sa peau, tous ceux qui sont vers les bords coupés, se répandent comme les grains d'un cha-

pelet défilé. Ces *grains* ont assurément un usage, mais on ne le connoît pas, & on a seulement remarqué que quand l'animal les perd, il *paroît mourir*. Souvent ces grains se *détachent eux-mêmes* en grande quantité, & alors le Polype change de figure; il se raccourcit, se renfle, ses bras deviennent monstrueux, il ne reste de tout ce qu'il étoit qu'un tas de grains.

Ce simple exposé paroît suffire à M. *Delisle* pour établir son systême. Ces grains, dit-il, ne sont très-vraisemblablement pas les organes de la nutrition, de l'accroissement & de la génération du Polype, puisqu'ils sont peu adhérens à la substance de l'animal dont ils se détachent facilement; cependant toute cette substance (du Polype) n'est composée que de ces grains & d'une simple peau dont la capacité ne contient rien autre

qu'on puiſſe regarder comme les organes de la nutrition. Le Polype eſt donc privé de ces organes ſi néceſſaires à la vie, de ces organes qu'on retrouve dans tous les êtres vivans ? » Mais ſi j'avançois » que ces grains ſont chacun en leur » particulier un animal complet, » & que ce que nous avons pris » juſqu'à préſent pour le Polype » même, n'eſt que le fourreau ou » la loge qui contient ces petits » animaux, y auroit-il dans cette » idée quelque choſe qui cho-» quât la vraiſemblance ?... Ces » petits grains répandus tant ſur » les ſuperficies intérieure & ex-» térieure que dans l'épaiſſeur, » leur peu d'adhérence & leur » mobilité, l'importance dont ils » ſont pour la conſervation du » Polype, la privation certaine » de parties vitales dans la cellule » membraneuſe qui le compoſe,

» tant de circonſtances réunies ne » concourent-elles pas à démontrer l'éxiſtence de ces animalcules, & à dépouiller de ce titre » le ſac même qui les contient? »

La pétiteſſe de ces grains ne peut pas former une objection ſolide, & il ſeroit abſurde de s'autoriſer de cette pétiteſſe pour refuſer aux grains une organiſation propre, puiſqu'il eſt certain qu'il eſt des animaux d'une pétiteſſe beaucoup plus exceſſive, & qui échappent aux meilleurs Microſcopes. Reſte donc à examiner ſi les obſervations faites ſur le Polype ſeront auſſi favorables au ſyſtème de M. *Delilſle* que paroît l'être l'anatomie de cet animal; & c'eſt auſſi ce que cet Ecrivain s'efforce de prouver.

Les Polypes aiment la lumiere & la cherchent, on ne leur a cependant point trouvé d'yeux, même avec les meilleurs loupes.

Comment a-t-on expliqué cette enigme ? En difant que le corps du Polype étoit frappé de la lumiere dans toutes fes parties ; qu'il étoit pour ainfi dire *tout œil.* Coupez un Polype en deux par le milieu du corps ; les deux parties, tant celle où étoit la tête, que celle qui en étoit privée, placées dans un endroit obfcur, s'avanceront également vers la lumiere. Oui fans doute, *reprend M. D.* ; l'organe de la vue eft difperfé fur toute l'étendue de ce corps que vous appellez polype, parce que ce corps prétendu eft la loge commune de plufieurs animalcules, & qu'en féparant les parties de cette loge, vous n'empêchez pas ceux qui y étoient d'avoir chacun fon mouvement.

Autre obfervations : le Polype ne court point après fa proie, il lui tend feulement des embuches, au moyen de fes longs bras qu'il

étend de côté & d'autre, jusqu'à ce qu'il sente quelque insecte s'y engager. Alors il enveloppe aisément sa proie avec ses bras enduits d'une espece de glu, il l'attire à lui & la dévore. Son estomach une fois plein, on voit s'accourcir son corps, ses bras se contracter, bientôt il paroît n'avoir plus de mouvement, & il ne reprend sa premiere forme qu'à mesure que la digestion se fait chez lui. » Tout ceci, dit M. D., s'ac-
» corde très-bien avec nos ani-
» malcules. Ce qu'on a pris pour
» le ventre du Polype, n'est que
» l'intérieur du piége que ces pe-
» tits animaux tendent à leur
» proie, & sans lequel il leur se-
» roit impossible de s'en rendre
» maîtres. Toujours attentifs à la
» moindre secousse que peuvent
» recevoir les filets qu'ils ont dis-
» persés çà & là, ils travaillent de
» concert à ne point laisser évader

» l'insecte imprudent qui s'y en-
» gage ; les uns l'attirent en haut,
» tandis que les autres cherchent
» à l'embarasser dans de nouveaux
» liens, & par ce moyen il est
» rare qu'il leur échappe. Lorf-
» qu'il est rendu dans l'intérieur
» de leur piége, qui est extrême-
» ment fléxible, il n'est point
» étonnant (surtout si la pêche a
» été abondante) que ce sac se
» contracte, s'élargisse & prenne
» à peu près la forme de ce qu'il
» contient. Nos petits animaux
» occupés à tirer parti de leur bu-
» tin, retirent alors ces bras ou
» filets devenus inutiles, & ne
» recommencent à les déployer
» que quand le sentiment de la
» faim les sollicite à faire provi-
» sion d'une nouvelle proie. »

La maniere dont s'opérent la nutrition & la digestion du Polype, n'embarrassent pas plus M. D. qui trouve des difficultés réel-

les dans les explications que l'on a données des obſervations, difficultés qui dans ſon ſyſtême diſparoiſſent abſolument. On a, par exemple, obſervé que le ſuc nourricier que les Polypes tirent de leurs alimens ſe loge dans ces petits grains dont il a été queſtion plus haut, *comme dans des reſervoirs*; ſur quoi on a imaginé que ces *grains* n'étoient autre choſe que des glandes deſtinées à filtrer les liqueurs nurritives de l'animal. Mais, *dit M. Deliſle*, quelle apparence que ces grains répandus dans toute l'habitude du corps, ne ſoient que des glandes? Le Polype ne ſera donc actuellement compoſé que de glandes; mais ces glandes à peine adhérentes aux chairs comment font-elles faire la digeſtion à l'animal? Il eſt bien plus naturel de penſer que ces prétendues glandes ſont autant d'animalcules qui ſucent, digerent,

voyent & opérent, à l'aide du fourreau qu'ils se sont bâti, tous les mouvemens nécessaires pour leur conservation.

Tout le monde sait que si l'on coupe un Polype en deux ou plusieurs parties soit transversalement soit dans sa longueur ou de toute autre maniere, il renaît autant de Polypes qu'il y a eu de morceaux séparés. Si on se contente de le couper en deux, la partie où la tête est restée, marche & mange le même jour; la partie postérieure s'attache par la queue au fond du vase où on l'a mise, & se tient debout sur ce fond : dans les premiers instans, les bords des parties coupées sont un peu renversés en dehors; mais peu à peu ils rentrent & se retirent en dedans; on voit bientôt renaître une tête à la partie postérieure & une queue à celle où la tête est

restée. Tels sont les faits remarqués constamment par les Observateurs ; on les a expliqués comme l'on a pu ; mais les explications sont aussi peu satisfaisantes que les faits sont mal exposés. Voici le mot de l'énigme, dit M. Delilsle : » En supposant nos animalcules habitans de ce fourreau, pris lui-même pour un animal, il est aisé de voir qu'on peut partager ce fourreau en autant de parties que l'on voudra sans ôter la vie aux animalcules qui y logent : à la vérité ceux qui se rencontreront sous le tranchant du fer périront ; mais il en restera toujours assez pour redonner à leur étui sa premiere forme, & y ajouter ce qu'on en avoit ratranché. La partie antérieure de ce fourreau marche & mange le jour même de sa séparation, parce qu'elle est déja pourvue des filets nécessaires pour saisir & enlever sa proie, & qui lui

ſervent en même tems à ſe tranſporter vers les lieux où elle ſe trouve. On doit donc retrouver en peu d'heures cette partie auſſi complette qu'elle l'étoit avant la ſection, comme cela arrive en effet ; il n'en eſt pas de même de la partie poſtérieure ; les animalcules qui s'y trouvent confinés, n'ont rien à eſpérer juſqu'à ce qu'ils aient ajouté à leur fourreau le plus eſſentiel ; ce ſont ces bras ou filamens ſans l'aide deſquels ils ne peuvent faire aucune capture ; il leur faut donc plus de tems pour en venir à bout, étant obligés de tirer les matériaux néceſſaires de leur propre fond, juſqu'à ce qu'ils ſoient enfin parvenus à former ce qu'on appelle la tête du Polype, & qui n'eſt, comme on le voit, que la tête de leur fourreau. »
» Ainſi dans ce ſyſtême les merveilles prétendues de la reproduc-

tion du Polype se reduisent à un fait très-simple, & qui n'a besoin d'aucune explication.

M. *Delisle* tire ainsi des propres observations faites par les différents Naturalistes les argumens les plus favorables à son opinion. Nous ne suivrons pas chacune de ses preuves ; celles que nous avons rapportées, suffisent pour faire juger des autres. Il ne faut pas croire au reste que cet Ecrivain dissimule les difficultés qui se trouvent encore dans son opinion. Elle est simple, nous l'avouerons sans peine avec lui, & elle a l'avantage de ramener aux notions ordinaires de prétendus phénomenes qui jusqu'ici ont fort embarrassé tous ceux qui ont voulu les expliquer. Mais cette simplicité ne suffit pas pour la faire admettre ; & puisque l'Auteur convient lui-même qu'il est encore nécessaire qu'elle cadre avec les observations

les

les plus ſures, il nous paroît qu'il n'a pas, à beaucoup près, épuiſé ſon ſujet. S'il veut bien jetter les yeux ſur un Ouvrage de M. Bonnet, intitulé : *Conſidérations ſur les corps organiſés* (*), il y trouvera bien des expériences difficiles à concilier avec ſon opinion. Nous pourrions en citer pluſieurs exemples; nous nous en tenons à un ſeul, parce que notre objet n'eſt pas de conteſter. » M. Trembley » a vu, dit M. Bonnet, un Poly- » pe *demeurer quatre jours* dans » l'eſtomac d'un autre Polype, & » en *reſſortir plein de vie* » le mê-

(*) Il a été imprimé à Amſterdam, chez Rey en 1762, deux volumes in-8°. Ce Livre trop peu connu parmi nous, eſt plein d'obſervations ſavantes, & on y trouve une théorie qui, malgré quelques légers défauts, n'en eſt pas moins propre à répandre la lumiere ſur un ſujet qui ſera toujours le déſeſpoir de ceux qui voudront l'approfondir.

me M. Trembley a de plus introduit un Polype dans un autre, & les deux Polypes ainsi réunis se sont exactement confondus, de maniere que les deux têtes n'en ont formé surement qu'une seule. Ceci dans le systême du fourreau plein de petits animalcules, est assez difficile à expliquer : M. *Delisle* dit (pag. 33 & 34) que lorsque ces Polypes » tirent à eux leur proie, ils » n'en veulent qu'à elle, & que » si elle se trouve déja saisie par » un autre Polype, ils ont *soin de* » *le rejetter*, s'il est le plus foible, » *parce qu'il ne feroit que les gêner* » dans leurs opérations, en occu» pant une place destinée à rece» voir tout le butin qu'ils peuvent » faire, & qu'ils n'ont nulle en» vie de partager avec une autre » famille. » Selon l'expérience de M. Trembley un Polype a *demeuré quatre jours* dans l'estomac d'un autre, & il en a même réuni deux

en un; que devient donc l'explication de M. *Delisle*?

Au reste cet Écrivain avoue très-modestement, comme nous l'avons déja remarqué, que son idée sur les Polypes n'est pas sans difficultés, qu'il ne l'a pas même mise dans tout son jour, & il dit seulement que les plus fortes présomptions sont pour elle; c'est aux Naturalistes à faire maintenant des observations ultérieures d'après la Théorie qu'on leur propose; peut-être en vérifieront-ils la justesse; auquel cas il se pourra faire qu'elle soit encore applicable au corail & aux autres plantes marines, connues depuis peu sous le nom de *Polypiers*, aussi bien qu'au *Tænia* ou *ver Solitaire* qui s'engendre dans le corps humain, espece d'animal sur la nature duquel on n'est pas fort éclairé.

En finissant sa Lettre, M. *De-*

lisle observe que son systême ne doit pas être confondu avec un autre, selon lequel le Polype n'est rien autre chose qu'une famille ou une ruche d'insectes attachés les uns aux autres, & qui se multiplient sans se quitter. Cette derniere opinion est fondée sur des articulations & des nœuds que MM. Baker & Folques avoient cru remarquer dans la peau du Polype; mais MM. Trembley, Reaumur & Jussieu n'ayant rien vu de pareil, il est évident que cette hypothèse porte sur une base ruinée, il est au moins certain qu'elle n'a rien de commun avec le systême de M. *Delisle* dont la Lettre nous a singulierement intéressés.

ARTICLE XL.

NOTICE DE QUELQUES Livres nouveaux, ou qui auroient dû paroître plutôt dans ces Mémoires.

I.

Traité de la formation méchanique des Langues & des principes Physiques de l'Etymologie. Paris, Saillant, Vincent & Desain. 1765 in-12 2 Vol. Le but que se propose le savant Auteur de cet Ouvrage (M. le Président de *Br...*) est de remonter jusqu'aux causes premieres & jusqu'aux *principes élémentaires de l'expression des idées, par la formation des mots, afin d'en déduire avec plus de connoissance & de justesse les rapports & le degré de force que ceux-ci doivent avoir, lorsqu'ils sont*

rassemblés en troupes nombreuses. Si ceci ne paroît pas clair à tout le monde, voici une autre maniere de l'exprimer : il s'agit dans ce Livre d'établir un rapport réel entre les choses, les idées que l'on en a & les termes que l'on employe pour les désigner. Ce projet hardi ne peut partir que d'un homme qui a beaucoup médité sur l'origine des mots & sur les idées ; mais en méditant beaucoup il est difficile de ne pas souvent réaliser des chimeres, surtout quand, avant que de méditer, on a un systême tout fait, & lorsque les méditations n'ont d'autre objet que de fortifier ce systême. Alors les vraisemblances sont aisément prises pour des certitudes, les conjectures pour des vérités, les apparences pour des principes ; en un mot rien de plus simple, dans une pareille situation, que d'être trompé, parce que celui qui se

trompe, ne se doute pas même qu'il soit séduit. Nous l'avouerons franchement ; plus nous avons lu cet Ouvrage, & moins nous avons pû nous défendre de ces idées ; l'Auteur a certainement beaucoup de savoir, & il joint à une multitude de connoissance l'habileté la plus grande à tourner ce qu'il sait au profit de son systême ; mais en derniere analyse, ce n'est qu'un systême qu'il expose, & ce systême, tout appuyé qu'il paroît être, résisteroit difficilement aux objections les plus simples. On veut prouver qu'il y a un rapport essentiel entre les mots & les choses exprimées par ces mots, c'est-à-dire que les élémens des mots doivent se tirer de la propriété même des choses ; pour cela on disserte doctement sur l'organe de la voix, sur les sons, sur l'ouie &c. Tout cela est bien ; mais dans le fait ce rapport essen-

tiel entre la fabrique des mots & les propriétés des choſes, eſt-il établi ? Pour cela il faudroit au moins appercevoir de l'uniformité dans un certain nombre de langues, il faudroit ſurtout tirer ſes preuves desLangues originales , de ces langues qui peuvent ſeules nous peindre les procédés certains des premiers hommes dans l'invention du langage. Or c'eſt ce que ne fait pas l'Auteur de cet Ouvrage,& c'eſt peut-être ce qu'il eſt impoſſible de faire. Il dit bien par exemple qu'il y a une analogie entre les mots *Tonitru*, *Tonnerre*, & l'idée que ces mots expriment. Mais cette analogie ſe retrouve-t-elle dans le mot des anciennes langues, qui exprime la même idée ? Dans pluſieurs de nos Langues vivantes, cette idée du *Tonnerre* n'eſt-elle pas rendue par un mot qui n'a aucun rapport avec le bruit de ce météore ? Encore une

fois tout ceci nous paroît bien ſyſtématique : ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on a cherché à établir de pareilles opinions, au moins pour certaines langues ; mais elles n'ont pas fait fortune juſqu'ici, & nous craignons qu'on ne réuſſiſſe pas mieux, en voulant l'étendre à toutes les langues. Au reſte c'eſt aux Savans qu'il appartient d'apprécier cet Ouvrage, de peſer les raiſons ſur leſquelles eſt appuyé le ſyſtême de l'Auteur, & de diſcuter les unes après les autres les preuves qu'il apporte. On ne peut toujours nier qu'il n'y ait dans ce Livre beaucoup d'érudition & une multitude de connoiſſances dont pourront profiter avantageuſement ceux même qui n'adopteront pas le ſyſtême qui y eſt développé. L'Ouvrage ſera, dit-on, ſuivi de deux autres Volumes.

II.

Histoire des révolutions de l'Empire Romain, pour servir de suite à celle des Révolutions de la République. Par S. N. H. LINGUET Avocat au Parlement. Paris, Dessain 1766 in-12. 2 vol. M. Linguet est déja connu par une Histoire du *siécle d'Alexandre* qu'il dit avoir été *chez lui le fruit de la premiere effervescence de la jeunesse*, & qui, s'il faut l'en croire, n'a pas eu de succès. Ce petit revers l'a un peu affligé, & en conséquence il quitte la Littérature, en *laissant imprimer* ce nouvel Ouvrage comme un *gage de sa rupture* avec les muses. Quoiqu'il en soit de ce préambule, voyons ce que c'est que le Livre de M. Linguet. Pour en avoir une idée juste, il faut d'abord oublier M. de Vertot, parce que son Continuateur

n'en a ni les principes ni la maniere de voir & de juger, ni même le ſtyle. Il ne veut pas qu'on apprenne l'Hiſtoire Romaine dans les anciens Hiſtoriens, ou dans ceux qui ont travaillé d'après eux; ces derniers ne ſont que répéter ce qu'on a dit avant eux, ils compilent, ils citent, ils tranſcrivent, ils croient enfin *qu'il en eſt des ouvrages d'eſprit comme de ces certains vins dont les plus vieux ſont toujours les meilleurs.* Et que faut il penſer des anciens Hiſtoriens ? Qu'ils ont été exceſſifs dans la ſatyre, qu'aucun d'eux par conſéquent ne mérite créance: Qu'eſt-ce en effet que ce Tacite? » Son Hiſtoire, dit M. L., eſt ſans contredit le plus parfait morceau qui nous reſte en ce genre dans l'Antiquité . . . Mais il ſe livre trop à la facilité de ſa plume, il ne ſe défie point aſſez d'une certaine

aigreur ... qui lui étoit habituelle, ... qui peut-être étoit chez lui le fruit du caractere autant que de la réfléxion. On apperçoit sans peine que son style étoit naturellement amer ... Son tempérament le rendoit plus propre à donner un coloris vigoureux à la satyre qu'à se perdre dans les fadeurs du panégyrique .... Qui sçait d'ailleurs si, en suivant son inclination naturelle, il ne cherchoit pas à faire sa cour aux seuls Princes dont il ait dit du bien & sous le régne de qui il a écrit ?... Que Tacite ait été conduit par ce motif ou non, *il est sûr* qu'on a droit de l'en soupçonner sans injustice. Il dit trop de mal des premiers Cesars pour qu'on puisse le croire en tout &c. &c. » Dion & Suetone sont peints dans le même goût : l'un est *Rhéteur Babillard*, *plutôt qu'un Ecrivain raisonnable. Loin de mériter la confiance de ses*

Lecteurs, il ne peut leur inspirer que du dégoût. Suetone ramasse les Anecdotes sans les choisir, il les raconte *avec* un style aussi lâche qu'indécent. En un mot ce n'est pas d'après ces Ecrivains qu'un homme sensé doit écrire. Et d'après qui écrira-t-il donc? La raison seule doit lui servir de guide; tout ce qui n'est pas vraisemblable ne sauroit être vrai; » il faut » se traçer un chemin inconnu » aux anciens Historiens, il faut » s'ouvrir un passage à travers les » préjugés de l'esprit de parti. Il » faut tâcher de distinguer & de » suivre la raison, malgré les té» nébres qu'ont répandues sur le » chemin la haine & l'adulation, » les panégyriques & les saty» res. » M. L. a suivi fidélement ces principes; aussi trouve-t-on du *nouveau* à chaque page de son Livre. Tibere, Caligula, Néron sont

presque des modeles à suivre; les autres Princes que l'on a jusqu'ici eu la sottise d'aimer ou d'estimer, ont été défigurés par la flatterie ou par l'esprit de parti ; Montesquieu n'a pas bien connu le gouvernement de Rome ; Tacite est très facile à traduire; & si jusqu'ici il a été mal traduit , c'est que ceux qui s'en sont mêlés, ou ne savoient pas le latin , ou begayoient le François. Nous ne rapportons ici qu'une partie des assertions de M. L., & encore n'en donnons-nous que la substance. Combien d'autres choses curieuses & tout à fait neuves ne renferme pas son Livre ? Pour les exposer, un de nos Volumes suffiroit à peine, surtout si nous entreprenions de présenter aussi les jugemens singuliers, les réfléxions morales, politiques, *Philosophiques*, les pensées *fortes*, *hardies*.... Ne disons rien de plus, dans la

crainte de trop parler & de blesser, en nous exprimant plus clairement sur cet Ouvrage, l'Auteur auquel nous aurions voulu donner des éloges, & ceux qui ne manqueront pas d'accueillir son Livre, lorsqu'ils y retrouveront des principes qui leur sont chers & que nous ne leur envions pas.

III.

Nouvelle Physique céleste & terrestre, à la portée de tout le monde, par M. J. C. F. de la PERRIERE, *Chevalier, Seigneur* de ROIFFE', *de la Société Royale des Sciences & Arts de Metz.* A Paris chez Delalain, rue S. Jacques 1766 in-12. 3 vol. chacun de 400 pages environ avec figures. Il y a plus de cinq ans que cet Ouvrage a été indiqué par un Prospectus dont nos Mémoires de Novembre 1761 firent mention. On y annonçoit dès lors

un ſyſtême *nouveau* de Phyſique, & c'eſt en effet un ſyſtême de cette eſpece que donne aujourd'hui M. de *Roiffé*. Le plein abſolu & les tourbillons de Deſcartes ſont proſcrits par cet Auteur ; mais il ne fait pas plus de quartier à l'attraction de Newton, qui, *plus Géometre que Phyſicien*, s'en eſt tenu, ſelon lui, *aux principes mathématiques de la Philoſophie naturelle*, ſans toucher à la queſtion Phyſique. Auſſi M. de R. proſcrit-il cette attraction qui *replonge*, à ſon avis, la *Phyſique dans les ténébres des qualités occultes*. Le Méchaniſme & l'impulſion de Deſcartes (*le premier & juſqu'à préſent le ſeul Phyſicien qui ait paru*) ſont les fondemens ſur leſquels porte ce nouveau ſyſtême ; il prétend détruire de fond en comble une multitude d'*idées & d'opinions de mode* qui, pour être en vogue, n'en doivent pas moins être bannies

de toute bonne Physique. Ainsi l'applatissement de la terre par les Poles, l'excès de la gravité primitive, la succession de la lumiere, & son accélération de l'air dans l'eau, les influences attractionnaires des Planetes sur le retour des Cometes, la *septuplicité* des rayons lumineux & sonores, les Ellipses astronomiques &c, sont tout autant de chimeres qui deshonorent le siecle, & qu'il faut absolument proscrire. Un avantage particulier qu'a ce systême, selon M. de R., est de s'accorder parfaitement avec ceux de la Physique de Moïse, & de fournir de l'existence nécessaire de Dieu, une preuve tirée de l'origine, de la continuation & de la communication du mouvement. Il faut voir dans l'Ouvrage l'exposition des principes *nouveaux* de l'Auteur, les preuves sur lesquelles ils sont appuyés, leur liaison & leur ap-

plication aux phénomenes divers de la Nature. Il faut voir comment il traite des élémens des corps, de l'élasticité, de la dureté, de la pesanteur, de la fluidité, aussi bien que les explications qu'il donne des mouvemens différens des Planetes, de leurs inclinaisons, parallélismes &c; en un mot toute sa doctrine sur les phénomenes céleстes de toute espèce. N'oublions pas aussi de dire que les réfractions de la lumiere du Soleil au travers des athmospheres de la Terre & de la Lune sont, suivant l'Auteur, *la base & le principal caractere de nouveauté* de sa Physique du Ciel. M. de Roissé au reste avoue de bonne foi qu'il n'est ni le premier ni le seul qui se soit élevé contre le plein absolu & les tourbillons, aussi bien que contre le vuide & l'attraction de Newton; il cite en particulier l'*Histoire du*

Ciel de M. Pluche, & la *Physique du Ciel* du P. Bertier de l'Oratoire, ouvrages dans lesquels sont fidellement rapportées les objections les plus fortes contre les systêmes reçus; mais ouvrages insuffisans : car « il y restoit encore » quelques colonnes qui soutenoient les édifices (de ces systêmes) quoique frappés de la » foudre & croulant de toutes » parts. Je les renverse, ajoute » l'Auteur, de fond en comble, » pour en consommer la ruine, » & pour substituer à la place un » édifice neuf, élevé, je crois, » sur des fondemens inébranlables ». M. de Roissé n'en restera pas à ces trois volumes; il promet de completter sa nouvelle Physique par plusieurs autres Traités, & de publier une nouvelle théorie de la lumiere, des couleurs, des *spectres* prismatiques & de l'arc-en-ciel; une Physique

générale des corps organisés des trois regnes de la Nature, une nouvelle théorie physique des affinités chymiques, dissolutions, sublimations, précipitations, fermentations &c. &c. &c.

IV.

Histoire des Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle. A Paris, chez le Clerc, Quai des Augustins, 1766. in-12. 2 vol. On sait que c'est sous ce regne de Ferdinand & d'Isabelle que l'Espagne devint, par la réunion de différentes Couronnes sur les mêmes têtes, une des plus considérables Puissances de l'Europe. Mais combien n'éprouva pas de difficultés le mariage de Ferdinand & d'Isabelle, qui fut la véritable source de cette réunion des Couronnes? Que d'intrigues pour traverser ce mariage? Combien de négocia-

tions pour empêcher Iſabelle de monter ſui le thrône de Caſtille après la mort de Henri IV ſon frere ? Tous ces obſtacles levés, combien n'y en eut-il pas à ſurmonter depuis l'union des deux Epoux? Enfin ils regnent, mais ils ne ſont pas plus tranquilles. Ferdinand eſſaye d'avoir en Caſtille la ſouveraine puiſſance que ſa femme Iſabelle s'étoit expreſſément réſervée par ſon contrat de mariage; bientôt il ſe préſente des ennemis à repouſſer, des ſujets à faire rentrer dans le devoir. En un mot il y a eu peu de regne auſſi glorieux que celui d'Iſabelle, & peut être auſſi y a-t-il eu très-peu de Princes auſſi inquiétés, auſſi ſujets aux chagrins de toute eſpèce que cette Reine; en ſorte qu'elle ſeule pourroit fournir la preuve, que ſur le trône le plus

glorieux on méne le plus souvent une vie dure, pénible, infiniment au-dessous de celle des conditions médiocres. L'Auteur de cette histoire intéresse par sa maniere de raconter, autant que par les choses qu'il raconte; son style est, comme celui de nos Historiens, simple, dénué de ces *ambitiosa ornamenta*, de ces antithèses perpétuelles, de ces jeux de mots puériles que quelques Ecrivains modernes voudroient mettre à la mode, malgré la réclamation du goût. Notre Historien s'éleve pourtant quelquefois; & quand il s'agit de faire connoître les principaux personnages, il les peint avec autant de force que de chaleur. Nous citerons seulement les portraits d'Isabelle & de Ferdinand. « Isabelle fut l'idole de son siecle, d'autant plus qu'elle ne s'éleva pas au-dessus de

ſon ſiecle. Les Hiſtoriens Eſpagnols ne ſe laſſent point de vanter ſon amour pour la juſtice, ſon courage, ſon diſcernement, l'élévation de ſon ame & la ſureté de ſes vues. Iſabelle donna une exiſtence nouvelle à cette nation qui, depuis pluſieurs regnes, tournoit ſes forces contre elle même; elle ſut mettre à profit, pour le bonheur & la tranquillité de ſes peuples, les vices même qui les avoient diviſés & appauvris : elle fit aimer l'autorité. Les lumieres de cette grande Princeſſe pénétrerent tous les reſſorts d'une ſublime politique, & lui apprirent quel eſt le véritable intérêt des Etats; mais elle ne connut jamais bien ni l'intérêt de la Religion, ni l'eſprit de l'Evangile, ni quel peut être l'Empire des hommes ſur les conſciences. Ainſi que ſon Miniſtre (le Cardinal Ximenès),

elle crut opérer la conviction par la crainte & par la cupidité. Sa sagesse avoit ramené l'ordre & l'abondance dans l'Espagne ; mais elle y introduisit aussi la persécution & l'hypocrisie, au lieu de la foi qu'elle avoit prétendu y affermir ». Ces derniers mots ne sont point déplacés, puisque c'est sous Isabelle que l'Inquisition, ce tribunal de sang, si contraire à l'esprit de l Evangile, s'établit en Castille, & fit périr dès la premiere année de son établissement deux mille hommes comme relaps ou impénitens. Cette Princesse mourut le 26 Novembre 1504, à l'âge d'environ cinquante trois ans, & nomma dans son testament Ferdinand son mari, Régent de Castille ; ce qui fut accepté dans les Etats assemblés à Toro. « Si c'est au poids de la vertu qu'il faut peser les hommes, dit notre Historien, on convien-
dra

dra que la vie de Ferdinand fut plus fortunée que glorieuſe. Il dut ſes plus grands ſuccès au vice le plus bas qui puiſſe ſouiller une ame, la fauſſeté. Voilà preſque où ſe réduit toute cette politique ſi vantée. Les louanges dont les Hiſtoriens Eſpagnols accablent ſa mémoire, le ſoin qu'ils ont pris de déguiſer les faits les plus odieux de ſa vie, n'ont point étouffé la vérité. On ne peut nier que Ferdinand n'eut de grandes qualités; il étoit éclairé, pénétrant, courageux, ſobre, capable d'application & des travaux de l'eſprit & du corps; mais injuſte, avide, hypocrite, ſuperſtitieux, incontinent, jaloux. Il dut à l'exemple de ſon épouſe toute la fermeté qu'on admire dans ſa conduite, & qu'il n'a fait qu'imiter. L'union de ces deux Monarques & de leurs intérêts a fait ſouvent con-

fondre leurs caracteres. La meilleure preuve que Ferdinand & Isabelle ne se ressembloient pas, c'est que sans s'aimer beaucoup, ils vécurent toujours unis. L'ame forte & élevée de la Reine de Castille avoit subjugé l'esprit souple & trompeur de Ferdinand qui, plus ambitieux qu'elle, comprit de bonne heure qu'il ne pouvoit espérer que la premiere place après son épouse, si elle daignoit l'y soutenir. Ferdinand s'éleva par des détours tortueux, Isabelle par ses propres forces. La Reine intimidoit ceux qu'il falloit contenir; Ferdinand étoit réduit à les diviser. Isabelle aimoit & recompensoit ses serviteurs fidéles : Ferdinand étoit jaloux des talens, de la réputation, des succès dont il devoit seul profiter; il a haï tous ceux qui l'environnerent, à proportion des services qu'ils lui avoient rendus. Isabelle vouloit

gouverner ; Ferdinand vouloit conquérir. Tant qu'Isabelle vécut, le Roi d'Arragon soumit sa politique aux vues de son épouse ; cette fausseté qui le caractérise, ne se déploya jamais tant que lorsqu'il occupa tout seul le trône des Espagnes. Enfin Ferdinand avoit tous les défauts d'Isabelle, & il ne s'éleva jamais jusqu'à ses grandes qualités. » La suite de l'histoire prouve très-bien la ressemblance de ce portrait de Ferdinand qui mourut en Janvier 1516, dans la 72e année de son âge. *L'Auteur de cette Histoire est le même qui publia, il n'y a pas longtems, celles de l'Impératrice Irène & de Jeanne premiere, Reine de Naples.*

ARTICLE XLI.

SIDNEI ET SILLI OU LA Bienfaisance & la Reconnoissance, Histoire Angloise suivie d'Odes anacréontiques, par l'Auteur de Fanni. Londres, & se trouve à Paris, chez Dessain junior, 1766 in-12 de 179 pages.

SOus quelque forme que l'on présente les leçons de la vertu, les devoirs de la société, nous devons leur faire accueil ; ainsi, quoique ce livre soit dans un genre que nous ne pouvons approuver, nous en donnerons une idée pour l'avantage de nos Lecteurs.

Sidnei occupoit aux Indes un emploi militaire, dans le même tems que les Anglois faisoient la

guerre à un Nabab. Dans une rencontre Sidnei apperçoit un Européen qui combattoit en furieux, & qui au milieu des Indiens paroissoit acharné contre les Anglois dont il avoit déja tué plusieurs, & dont un en particulier qui expiroit sous ses coups, sembloit irriter sa fureur. Une action aussi atroce fixe l'attention de Sidnei. Il fait arrêter ce furieux; lui trouvant une physionomie noble & intéressante, il le fait panser & lui témoigne sa surprise de la situation où il l'a vu. Le jeune homme, loin de remercier son bienfaiteur, veut *s'arracher les linges appliqués sur sa blessure*, il souffre de l'idée seule qu'il reviendra à la vie. La curiosité de Sidney augmente; il soupçonne que son prisonnier est agité de quelque violente passion, ou qu'il a éprouvé de grands malheurs; il n'avoit pas tort; après bien des

ſollicitations, bien des inſtances, le jeune homme fait enfin ſon hiſtoire.

Silli (c'eſt le nom du malheureux) étoit né à Paris d'une famille diſtinguée, mais pauvre. A peine étoit-il ſorti du berceau, qu'il avoit des livres entre les mains. C'eſt, dit-il, dans ces *miroirs impoſteurs* que j'avois étudié la race humaine; j'avois lu qu'il y avoit des héros, des ſages, « des cœurs bienfaiſans, des amis » zélés, des hommes en un mot... » C'eſt avec cette façon de penſer » ou de ſentir que j'entrai dans » le monde...... Je ne tardai » pas à croire à tous les men- » ſonges de la vie; je crus aux » grands, je crus aux amis, aux » bienfaiteurs, aux honnêtes gens, » aux ames compatiſſantes, à ces » ames ſublimes qui aiment la » vertu pour elle-même; je crus » à tout ce qui devoit être & qui

» n'eſt pas ». Silli éprouva bientôt qu'il étoit dans l'erreur. Son pere venoit d'être ruiné par un procès, ce pere malheureux n'en devint que plus cher à ſon cœur; admis comme il l'avoit été juſques-là dans les cercles des Grands, il crut pouvoir les attendrir ſur ſes peines, vain eſpoir; ces *eſclaves de Cour* lui firent *boire le malheur & l'humiliation juſqu'à la lie*; Silli ne ſe rebuta pas, il s'adreſſa aux Gens de Lettres, perſuadé que ces hommes qui ſont ſi bien l'éloge de la vertu, la chériſſent & la pratiquent dans toute ſon énergie; mais il ne trouva que des impoſteurs dévorés d'envie, de vanité & d'ambition qui lui refuſerent tout ſecours. Les riches, comme on le croit aiſément, ne lui furent pas plus utiles: vainement il eſſaya de toucher le cœur du Bourgeois qui, à force de vouloir imiter les

Grands & les riches, n'a pas plus de vertus qu'eux. Enfin Silli crut avoir une ressource assurée : il avoit une sœur mariée à un Gentilhomme qui, sans être opulent, jouissoit d'une fortune aisée. Dans la confiance où il étoit que cette sœur qui avoit reçu de son pere les marques de bonté les plus tendres, engageroit son mari à les soulager, il s'adresse à elle. Quel coup de foudre! cette femme dénaturée lui répond qu'elle fait bâtir, qu'elle a des enfans ; elle ose accuser son pere d'inconduite &c. Cependant les malheurs du pere de Silli augmentent ; ses créanciers le font mettre en prison ; & son fils infortuné, après avoir vendu tous ses petits meubles, est obligé de demander l'aumône pour soulager l'auteur de ses jours. Cette ressource cruelle lui manque bientôt ; il est arrêté comme un mandiant vagabond, & traîné

lui-même dans un cachot, d'où le Magiſtrat le fait ſortir en lui promettant ſon appui. Malheureuſement ce Magiſtrat meurt avant que de l'avoir ſecouru ; mais l'âge du vieux Silli l'ayant tiré de la priſon, ſon fils obtient un méchant emploi ſur un vaiſſeau marchand, & s'embarque avec le vieillard, ne regrettant en Europe qu'une jeune perſonne qu'il aimoit, mais que la diſparité de fortune l'avoit obligé de ne plus voir. A peine ſont-ils arrivés au lieu de ſa deſtination, qu'un méchant lui fait perdre ſon emploi. Les malheurs du pere & du fils recommencent ; réduits à la plus extrême miſere, ils ſe retirent dans une caverne ; bientôt le vieillard, faute des ſecours les plus néceſſaires, eſt ſur le point de rendre le dernier ſoupir. La douleur, le déſeſpoir, la rage s'emparent de ſon fils ; il voit un

parti d'Indiens qui alloit ſe battre contre les Européens, ſa fureur ſe tourne contre ces derniers, il auroit voulu les détruire tous.... Après ce récit de ſes malheurs, pourquoi m'avez-vous ſauvé la vie, dit Silli à Sidney? Vous me paroiſſez connoître la pitié: quel plus grand bienfait que celui de ne pas reculer ma fin? Sidnei l'embraſſe, promet de lui ſervir de pere, & le fait traiter avec ſoin. A peine la ſanté de Silli eſt elle rétablie, qu'il vient le chercher pour le conduire dans une tente voiſine. Quel ſpectacle! le fils y trouve ſon pere que le généreux Sidneï, informé de ſon état, avoit fait tirer de la caverne pour lui donner les ſecours néceſſaires. Détails intéreſſans des ſoins généreux de Sidnei, des ſentimens du vieillard & de ſon fils pour leur libérateur. Celui-ci quitte les Indes, & ramene à Paris les deux Sillis.

Arrivé dans la capitale, le jeune homme emporté par l'amour vole à la demeure de sa maîtresse ; il ne l'y retrouve plus : son pere étoit mort, & le renversement des affaires de cette famille avoit obligé la mere & la fille d'aller s'ensevelir dans un asyle ignoré. Silli sut bientôt découvrir leur retraite. « Quels objets s'offrent à ses yeux ! » Julie, sa chere Julie dans *l'ap-* » *pareil* du malheur le plus avi- » lissant, occupée à des travaux » qui l'aidoient à prolonger sa » triste vie & celle de sa mere » ; il tombe à leurs pieds, elles le reconnoissent, & lui font leur histoire. Silli court raconter ce qu'il vient de voir à son Pere qui étoit avec Sidnei : « Allons, mon » ami, interrompt Sidnei avec » précipitation, éloignez ces tris- » tes images ; votre dessein n'est- » il pas d'épouser Julie ? == L'é- » pouser, Monsieur, je l'éleve-

» rois sur le trône du monde, si
» la fortune m'y plaçoit; mais
» comment unir nos destinés?
» Nous ne devons, ô Ciel, con-
» noître d'autres nœuds que la
» chaîne du malheur. Si du moins
» je pouvois les retirer de cette hu-
» miliante indigence!... — Et
» avez vous douté que vous le
» pussiez? Oubliez vous que Sid-
» nei est votre ami?»

En effet, il soupe avec eux, leur demande leur amitié, leur proteste qu'ils auront en Angleterre, l'un un fils tendre & respectueux, l'autre un frere & un ami sincere; il les serre l'un & l'autre dans ses bras en leur disant: *que je vous dois de bonheur!* Le lendemain comme les deux François se disposoient à se rendre chez leur bienfaiteur, ils reçoivent de lui la lettre la plus tendre; une affaire importante l'obligeoit, *disoit-il*, de partir sur le champ

pour Londres ; il leur faisoit ses adieux ; il conseilloit à Silli d'épouser Julie, & lui envoyoit une bourse de cinq mille livres sterlings. La joie, l'étonnement, la reconnoissance accablent tour à tour les deux Sillis : « ô cœur cé-» leste, s'écrie le fils, tu te dé-» robes à nos adorations, à nos » larmes ! c'est empoisonner tes » bienfaits que de nous priver de » la douceur de nous prosterner à » tes pieds, de t'idolâtrer comme » le modele des bienfaiteurs ; vas, » nos cœurs te suivront partout ».

Le jeune Silli court chez Julie, il *jouit du bonheur de faire celui de tout ce qu'il aime ;* il l'épouse, & achete un petit bien de campagne où il va demeurer avec sa femme, son pere & la mere de Julie ; sa gratitude augmente chaque jour autant que son bonheur ; « il bé-» nit l'Etre suprême & Sidnei dans » tout ce qu'il posséde ; tout lui

» parle, tout l'entretient, tout
» l'enflamme pour son bienfaiteur.
» Alors il reconnoît que le mal-
» heur a son terme, que les ver-
» tus ont leurs recompenses sur la
» terre, qu'il est des hommes qui
» honorent l'humanité, la con-
» solent, la servent; il pardonne
» à tous les cruels en faveur du
» bienfaisant Anglois; son ame
» s'adoucit; il devient un vrai
» Philosophe, & voit les objets
» sous leurs véritables couleurs ».

Cependant Sidnei avec lequel les nouveaux époux entretenoient un commerce assidu, le cher, l'incomparable Sidnei, fait un nouveau voyage aux Indes; l'inquiétude s'empare de la famille, elle ne recevoit plus si fréquemment & avec tant de facilité des nouvelles de son bienfaiteur. Quel coup accablant! elle apprend que la mort l'a enlevé. Cette affreuse nouvelle plonge les Sillis dans la

consternation la plus grande : la douleur du mari de Julie fait craindre pour sa vie ; il n'échappe à la mort que pour être la proie d'une affreuse mélancolie.

Un jour qu'il s'étoit enfoncé dans le bois, & qu'il gémissoit sur la perte de son cher Sidnei, un homme se présente à lui ; c'étoit Sidnei lui-même, Sidnei qui avoit échappé aux plus grands dangers. Ils s'embrassent. Détails très-pathétiques de cette entrevue. Sidnei vient à la maison de Silli, il voit son pere, sa femme & ses trois enfans ; cette vue l'enchante, on se met à table ; à la fin du repas on apporte un grand pâté ; Sidney l'ouvre & y voit un monceau de louis ; ce sont, lui dit Silli, les cinq mille livres sterlings que vous avez eu la générosité de me prêter ; ils m'ont été profitables,

puiſque je jouis d'un état qui remplit mes deſirs. « Ces cinq mille » livres, reprend Sidney, m'ont » trop rapporté pour que je n'en » paye pas les intérêts » ; il diviſe ſur le champ cette ſomme en trois parts, & donne chacune aux trois enfans de Silli ; après quoi il tire de ſon doigt un diamant de deux mille guinées, & le met à celui de ſa femme. En parcourant enſuite la maiſon de ſon ami, il voit dans un cabinet ſon propre portrait couronné de fleurs avec cette inſcription : *Notre Bienfaiteur.* « Qu'ai-je vu, digne homme ? » — L'objet, après Dieu, de » mon hommage le plus ſincere » & le plus éclatant ; tous les jours » mon pere & le reſte de ma fa» mille viennent lui préſenter » leurs purs reſpects ... — Ah ! » s'écrie Sidnei parlant à toute » cette famille, Anges ſur la terre, » que votre ame eſt au-deſſus de

» la mienne ! vous êtes encore
» plus ſenſibles que moi ? Mes
» amis, ne nous ſéparons plus ; je
» n'ai point de femme ni d'en-
» fans : ſoyez ma famille, mes
» enfans, les enfans de mon
» cœur &c. »

Ce petit ouvrage fait autant d'honneur au cœur qu'aux talens de M. *d'Arnaud* ; il eſt bien conduit & eſt écrit avec cette chaleur de ſentiment qui n'eſt donnée qu'à très peu de perſonnes, & qui fera verſer des larmes aux Lecteurs qui ont quelque ſenſibilité. C'eſt faire un uſage bien louable de ſa plume que de la conſacrer ainſi à l'inſtruction de ſes Concitoyens ; puiſſe M. d'Arnaud recueillir de ſes travaux le fruit le plus deſirable pour lui, celui de voir la Bienfaiſance, la Générolité ſe répandre parmi nous, & exciter

dans les cœurs cet autre ſentiment ſi rare, & cependant ſi naturel aux hommes, la Reconnoiſſance. Il nous ſemble que ce petit Roman eſt plus propre à faire germer parmi nous ces vertus ſi déſirables, que tous les traités prolixes des Moraliſtes anciens & modernes qui, à force de parler à l'eſprit, laiſſent le cœur froid & dans une inaction totale.

Nous ne diſons rien des *Odes anacréontiques* qui ſont partie de ce volume; ce ſont autant de pièces conſacrées à l'amour, & voilà ce qui, à notre avis, eſt très-déplacé dans un livre qui, ſans cette addition, pourroit & devroit être mis entre les mains de tous les jeunes gens.

ARTICLE XLII.

ESSAI SUR LA THÉORIE des Satellites de Jupiter, suivi des Tables de leurs mouvemens déduits du principe de la Gravitation universelle, par M. BAILLY, de l'Académie des Sciences; avec les Tables de Jupiter, par M. JEAURAT, de la même Académie &c. A Paris, chez Nyon, Quai des Augustins, à l'Occasion, 1766. in-4°.

VOici encore un suffrage authentique en faveur de cette gravitation universelle, qui fait tant de peur à ceux qui n'ont pas la force de secouer les anciens préjugés. Un nouvel Athlete entre dans la lice, & dans un ouvrage profond, que sa modestie seule

regardera comme un ſimple *eſſai*, il ſoumet aux loix de la gravitation des corps dont on n'avoit point encore juſqu'ici apprétié les actions réciproques ; & le réſultat de ſes recherches eſt que toutes les inégalités que les obſervations ont fait découvrir dans les mouvemens de ces corps, ne ſont que des conſéquences naturelles & directes du grand principe de la gravitation univerſelle. « Quelle » que ſoit la multiplicité des » phénomenes du mouvement des » Aſtres, *c'eſt M. Bailly qui parle*, » une loi ſimple ſuffit pour les ex- » pliquer. Qui oſeroit aujour- » d'hui combattre les principes de » Newton, annoncés avec des reſ- » trictions ſi ſages, & juſtifiés » par la Nature elle même ? New- » ton, porté dans les ſpheres cé- » leſtes, eſt au deſſus de l'envie ; » il n'y a que l'admiration qui » puiſſe aller juſqu'à lui. Peut-

» être ne ſaurons-nous jamais ce
» que c'eſt que l'attraction, ou ſi
» l'attraction elle-même eſt une
» cauſe ou un effet. Je ſens que le
» méchaniſme de ſon action eſt
» inconcevable. On ne peut dire
» par quel reſſort deux corps, que
» ſépare une très-grande diſtance,
» agiſſent l'un ſur l'autre. Mais
» ſeroit-ce le premier myſtere de
» la Nature que nous n'aurions
» pu pénétrer ? En l'admettant
» comme propriété de la matiere,
» la ſimplicité de la cauſe rend la
» variété des effets plus admira-
» ble encore. Quoi de plus mag-
» nifique que cette idée ? Toutes
» tes parties s'attireront récipro-
» quement, a dit l'Etre ſuprême
» à la matiere ; & lui donnant
» une premiere impulſion, tous
» les Aſtres, diſperſés & lancés
» de la main de Dieu dans l'in-
» finité des eſpaces de l'Univers,
» péſent les uns ſur les autres,

» & se soutiennent mutuellement » au milieu du vuide. Leurs ac» tions s'unissent, se combattent, » se détruisent. Le systême de » l'Univers se subdivise, chaque » Soleil a le sien. Les Planetes » décrivent des courbes assez » régulieres ; les dérangemens » qu elles éprouvent, sont pério» diques & réglés ; l'ordre & l'ir» régularité naissent du même » principe. L'attraction que Dieu » a mise dans la matiere, tend à » réunir tous les corps en un seul : » l'impulsion primitive qu'il leur » donna, tend à les écarter pour » jamais. Ces deux causes com» binées maintiennent leurs dis» tances réciproques, & tout se » conserve par ce qui devoit tout » détruire ». Nous n'avons pu résister au plaisir de présenter à nos Lecteurs ce tableau de l'Univers, il nous paroît tracé de main de maître. Venons maintenant à

l'objet particulier de M. Bailly.

A une Préface néceſſaire & très-modeſte, ſuccéde une hiſtoire de l'Aſtronomie des Satellites de Jupiter. L'Antiquité ignoroit l'exiſtence de ces Aſtres; ils ne commencerent à être connus qu'au commencement du 17e ſiecle, lorſque la découverte du téleſcope eut préparé le regne de l'Aſtronomie. Ce fut le 8 Janvier (liſez le 7 Janvier) 1610, que le célèbre Galilée apperçut pour la premiere fois trois ſatellites de Jupiter: il ne tarda pas à découvrir le quatrieme (*a*), & à s'aſſurer que ces Aſtres qu'il avoit pris d'abord pour de petites - Etoiles, étoient quatre petites Planetes qui faiſoient leurs révolutions autour de Ju-

(*a*) Ce fut le 13 de Janvier, même année, que Galilée découvrit pour la premiere fois quatre ſatellites.

piter, comme la Lune acheve la ſienne autour de la Terre. Simon Marius, Aſtronome de l'Electeur de Brandebourg, prétendit bien en 1614, révendiquer l'honneur de la découverte, comme ayant vu ces ſatellites dès le mois de Décembre 1609 : mais, comme l'obſerve M. B., Galilée avoit à lui oppoſer quatre ans de date à l'égard du Public, & tout le poids d'un nom célébre qui prévient les eſprits & entraîne les ſuffrages : auſſi la gloire en eſt reſtée à Galilée. Nous nous ſouvenons de plus que Galilée, dans un de ſes Ouvrages (*a*), reproche là-deſſus de la mauvaiſe foi à Marius. Celui-ci datoit ſa premiere découverte des ſatellites du 29 Décembre 1609, & en conſéquence

(*a*) Cet Ouvrage eſt intitulé *Saggiatore.*

prétendoit

prétendoit une antériorité de neuf jours de date sur Galilée : mais Marius suivoit l'ancien style du Calendrier, & Galilée le nouveau : quand on auroit donc accordé au premier l'exactitude de sa date, il n'en auroit pas été moins vrai que c'étoit à tort qu'il disputoit à Galilée l'honneur de la premiere découverte, puisque le 29 de Décembre 1609, selon le vieux style, n'étoit autre que le 8 de Janvier 1610, selon le nouveau Calendrier.

Galilée fut aussi le premier qui proposa de faire servir les Observations des satellites à la détermination des longitudes terrestres. Les Nations commerçantes devoient s'intéresser vivement au succès de ce projet; les Etats de Hollande promirent à ce grand homme les plus éclatantes récompenses s'il réussissoit : mais a peine ceux que la République lui avoit

envoyés pour l'aider dans cette entreprise, furent-ils arrivés près de lui, que « le plus grand mal-
» heur qui puisse affliger un hom-
» me curieux d'observer, vint ter-
» miner sa carriere : une fluxion
» le priva de la vue, & le Ciel,
» dont tant d'aveugles jouissent,
» fut à jamais fermé pour celui qui
» savoit le voir ».

Peiresc & Morin en France, Vincent Reyneri en Italie, Hodierna, Marius, Hérigone, Borelli, Hévélius en différens pays, essayerent de construire des Tables des mouvemens de ces satellites; les papiers de Reyneri furent perdus; les autres ne réussirent pas; personne n'osoit plus entrer dans la carriere lorsque au grand étonnement de toute l'Europe, Dominique Cassini publiant ses Tables en 1666, ouvrit & applanit le chemin à ceux qui l'ont suivi. M. B. croit en consé-

quence pouvoit appeller ce grand homme, *le fondateur de l'Astronomie moderne* : l'expreſſion paroîtra ſans doute un peu forte à quelques Lecteurs ; mais peut on craindre d'en dire trop, lorſqu'il s'agit de louer l'immortel Dominique Caſſini ?

M. Caſſini détermina donc la durée des révolutions périodiques des ſatellites (*a*) ; il vit que ces révolutions devoient néceſſairement être inégales ; il meſura les

(*a*) Dès 1610, Marius avoit établi que la révolution du I. ſatellite étoit d'un jour 18 heures, celle du II. de 3 jours 13 heures & un tiers, celle du III de 7 jours 2 heures, celle du IV de 16 jours 18 heures. M Caſſini a trouvé pour le I. 1 jour 18 heures & demie, pour le II 3 jours 13 heures, pour le III 7 jours 4 heures, pour le IV. 16 jours 18 heures. Voyez Kepler. Epit. Aſtron. Copernic. pag. 554. Galilée prétendoit que la détermination de ces révolutions étoit encore un vol que Marius lui avoit fait.

diſtances de chaque ſatellite à Jupiter ; il reprit le projet de Galilée, d'employer les mouvemens de ces Aſtres à la recherche des longitudes ; il conçut que ce n'étoit que par l'obſervation de leurs Eclipſes qu'on pouvoit ſe flatter de quelque heureux ſuccès dans le projet. Dès-lors la face de la Géographie changea ; on rectifia mille poſitions de villes, de côtes, de montagnes qui n'avoient été déterminées qu'au hazard & ſans principes certains. Mais cette méthode demandoit que la même éclipſe eût été obſervée en deux lieux différens, & que la poſition de l'un fût aſſez bien connue, pour ſervir à déterminer la longitude de l'autre. Or ſur mer on a beſoin de connoître la longitude du lieu à l'inſtant même, & ſans avoir le tems d'attendre une obſervation correſpondante à celle que l'on pourroit avoir faite :

d'ailleurs l'agitation de la mer rend ces ſortes d'obſervations bien difficiles. On peut rémédier à ce ſecond inconvénient en employant ſur la chaiſe marine de M. Irwin une lunette faite d'après les nouvelles découvertes de M. Dollond. Quant à la premiere difficulté, il n'y avoit pas d'autre moyen de la lever, qu'en approfondiſſant tous les élémens du mouvement de ces ſatellites, & en conſtruiſant des Tables qui par leur exactitude puſſent tenir lieu d'obſervations correſpondantes. Pour cela il falloit ſavoir ſi les orbites des ſatellites étoient inclinées ſur l'orbite de Jupiter : Galilée & Borelli l'avoient aſſuré, M. Caſſini l'avoit démontré par des obſervations plus ſures que celles qu'on avoit faites avant lui : mais l'inclinaiſon conſtatée, il reſtoit à décider de ſa quantité, & de plus cette inclinaiſon pouvoit n'être

pas la même pour les quatre satellites. Il étoit de plus de la derniere importance de déterminer où les nœuds des satellites devoient être placés, s'ils avoient un mouvement, & si ce mouvement étoit direct ou rétrograde. L'équation de la progression de la lumiere, dont la premiere idée est encore due à Dominique Cassini, au moins, selon M. B., est-elle la même dans tous les points de l'orbite de Jupiter? Les orbites des satellites ont-elles une excentricité assez sensible pour qu'il faille employer ici une équation du centre? Ces petites Planetes sont-elles sujettes à d'autres inégalités? Ces inégalités sont-elles liées avec le systême de la gravitation universelle; & si elles y sont liées, comme il n'y a pas lieu d'en douter, s'ensuit-il que connoissant la cause, on en déduira les loix que doivent suivre

ces inégalités? Quel eſt le diamêtre des ſatellites? La figure de Jupiter influe-t-elle ſur la durée de leurs éclipſes? Ne faut-il pas auſſi apprétier la différence des vues & des lunettes? Ce ſont autant de queſtions que l'on a dû faire, & que l'on a fait réellement. A ce ſujet M. B. entre dans le détail des travaux & des découvertes de MM. Maraldi, oncle & neveu, de M. Bradlei, & de M. Wargentin, de M. de la Lande & du P. Hell. Cependant il s'en falloit beaucoup que tout fût fait; l'orbite même des ſatellites n'étoit pas connue, ou du moins elle l'étoit mal: l'excentricité déterminée dans l'orbite du quatrieme ſatellite, ſoupçonnée dans celle du troiſieme, étoit regardée comme nulle ou inſenſible dans les deux autres: l'effet des attractions mutuelles avoit été quelquefois apprécié, jamais dé-

montré ; les mouvemens de l'apside & des nœuds n'étoient connus que dans les orbites du troisieme & du quatrieme, quoiqu'ils existassent dans tous les quatre ; la variation de l'inclinaison, constatée par les observations du second & du troisieme, ne pouvoit être expliquée, & on osoit à peine en soupçonner la cause &c.

MM. Clairaut, d'Alembert & Euler, par leurs savantes solutions du célébre problême connu sous le nom de *Problême des trois corps*, avoient fort applani la voie à notre Auteur. Il est vrai qu'il ne s'agissoit point ici de trois corps seulement, mais de six, savoir du Soleil, de Jupiter & de ses quatre Satellites : mais M. B. a consideré qu'on pouvoit prendre ces corps séparément, & qu'après avoir établi Jupiter comme centre & principale cause du mouvement des satellites, il suffisoit de considé-

rer ſucceſſivement le Soleil & chaque ſatellite comme cauſe perturbatrice de ce mouvement. En conſéquence il a d'abord eſtimé la qualité & la quantité de l'action du Soleil ſur chaque ſatellite; enſuite il a conſidéré la variation que la figure de Jupiter, ſenſiblement applatie par ſes poles, devoit occaſionner dans le mouvement de l'apſide des ſatellites; il a paſſé delà à l'examen des perturbations mutuelles de ces petites Planetes, tant par rapport à leurs mouvemens, que relativement aux variations de leurs nœuds & de leurs apſides. Tout ceci n'étoit pas facile à eſtimer: la loi eſt que les corps agiſſent ſur les autres directement comme leurs maſſes, & inverſement comme le quarré des diſtances: or quelle eſt la maſſe de Jupiter, quelle eſt celle des ſatellites? Un génie médiocre ſe feroit trouvé

arrêté dès l'entrée de la carriere: celui de M. B. n'a vu les difficultés que pour prendre un nouvel essor; il a trouvé dans son fond des forces nouvelles pour franchir tous les obstacles. Ici il a renversé le problême; les perturbations étoient connues par l'observation, il s'est demandé quelle devoit être la masse capable d'occasionner ces perturbations. Là il a calculé les perturbations en exprimant les masses par voie indéterminée; & par une espece de tatonnement ingénieux, comparant son expression avec ce que les observations nous ont appris jusqu'ici il est venu à bout de déterminer ce qu'il auroit été peut-être impossible de connoître autrement. On sent qu'il nous est impossible d'analyser les procédés de M. B. sur tous ces différents points, & l'on conçoit en même tems de quelle utilité doit être

au Public Aſtronome le Livre qui nous occupe.

Cet Ouvrage enfin eſt terminé par des Tables du mouvement de chaque ſatellite : M. B. en a comparé le réſultat avec un très-grand nombre d'obſervations choiſies ; & les erreurs ou plutôt les différences entre le calcul & l'obſervation ſe ſont trouvées ſenſiblement moindres, que ſi l'on eût employé les meilleures des Tables précédemment conſtruites, c'eſt-à-dire, celles de M. Wargentin, leſquelles ont été d'ailleurs reçues avec un applaudiſſement univerſel & bien légitimement mérité. Ces erreurs ou différences des Tables de M. B. avec les obſervations, ſont rarement au-deſſus d'une minute par rapport au premier ſatellite ; quant au ſecond & au troiſieme, elles n'excédent gueres deux à trois minutes : il paroît bien difficile que l'on puiſſe

atteindre à une plus grande précision.

Quelque parfaite que puisse paroître cette théorie des satellites, son Auteur est bien éloigné de se croire au bout de son travail : il n'auroit pas même publié si-tôt cet ouvrage, s'il n'y eût été comme forcé par une circonstance dont il rend compte au Public dans sa Préface. Il y avoit quelques années qu'il avoit conçu le projet de se livrer à ces recherches ; il avoit même déja déterminé les perturbations occasionnées par l'action du Soleil, & la variation causée dans les apsides par la figure de Jupiter : il en avoit fait le sujet de deux Mémoires lus à l'Académie des Sciences en 1763. Il étoit tout occupé de la suite de ce travail, lorsque l'Académie proposa au mois d'Avril 1764, pour le sujet du prix de 1766, de *déterminer quelles*

devoient être les inégalités des satellites de Jupiter dans le ſyſtême de la gravitation univerſelle. C'étoit préciſément là l'objet des rechérches de M. B., Académicien regnicole ; il ne pouvoit prétendre au prix : d'un autre côté ſa modeſtie lui repréſentoit qu'il alloit peut-être ſe trouver en concurrence avec les plus célébres Géomètres de l'Europe ; il fut prêt à tout abandonner, & le Public y auroit certainement beaucoup perdu. Cependant le déſir de ne pas perdre lui-même le tems qu'il avoit employé à ce travail, lui a fait ſuivre la carriere où il étoit déja entré. Mais il falloit, ou ſupprimer les réſultats, ou les publier avant le jugement de l'Académie : en tardant davantage, M B. auroit pu ſe rencontrer avec les Auteurs des pieces qui auroient concouru : on l'auroit ſoupçonné d'avoir eu communication

des pieces ; ce qui ne lui eſt pas poſſible avant la déciſion, puiſqu'il n'eſt pas du nombre des Commiſſaires nommés par cette ſavante Société pour l'examen des Mémoires qui ont été envoyés. En conſéquence « le tems étoit » trop court, dit-il, & mes lu» mieres ſont ſi foibles, que je ne » regarde l'Ouvrage que je pré» ſente aujourd'hui au Public, » que comme l'ébauche de cette « matiere importante. Peut-être » que les Géométres qui l'ont » traitée n'auront pas donné à l'ap» plication de leurs ſolutions toute » l'étendue que je leur donne ici : » ce léger avantage, ſans donner » beaucoup d'éclat à mon travail, » peut le rendre utile, & tous » mes vœux ſeront remplis. Si je » ne me ſuis pas trompé ſur les » cauſes, dit-il ailleurs, ſi j'ai » réuſſi à en calculer les effets, » ſi les Tables que je préſente au

» Public peuvent être utiles, je
» serai assez recompensé de mes
» travaux ; content d'avoir dit
» avant eux (avant les Géomètres
» qui auront concouru au prix)
» ce qu'ils doivent dire beaucoup
» mieux. On me pardonnera de
» les avoir devancés ; car il y au-
» roit eu de la présomption à les
» attendre ». Ce ton de modestie
regne partout dans l'ouvrage de
M. Bailli ; s'il y parle de lui-mê-
me, c'est que les circonstances
l'exigent absolument, & il le fait
toujours en des termes absolu-
ment incapables de révolter l'es-
prit le plus décidé contre l'é-
goïsme : parle-t il des autres au
contraire, il le fait avec des té-
moignages d'une estime d'autant
plus sincere, que les expressions
en sont moins affectées ; il rend
à chacun ce qui lui est dû ; il in-
dique toutes les sources où il a
puisé les vérités même les plus

ſimples, dès que ces vérités ont pu lui être de quelque ſecours dans ſon travail. Ce procédé fait autant d'honneur à ſon cœur, que le ſuccès de ſes recherches en fait à ſon génie.

Le titre annonce, comme nous l'avons vu ci-deſſus, de nouvelles Tables de Jupiter même, calculées par M. Jeaurat, de l'Académie des Sciences, ainſi que M. Bailli; ces Tables paroiſſent faites avec beaucoup d'intelligence & de réflexion. M. J. compare le réſultat de ſes Tables avec cent-vingt Obſervations des oppoſitions de Jupiter au Soleil : il eſt rare que l'erreur excéde trois minutes; & dans les occaſions même où la différence entre le calcul & l'obſervation eſt plus forte que cette quantité, il y a lieu de préſumer que l'erreur eſt au moins en partie du côté de l'obſervation.

ARTICLE XLIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ALLEMAGNE.

De Munich.

Astronomischer Kalender &c, c'est-à-dire, *Calendrier Astronomique, ou Ephémérides pour l'année commune* 1766, *par M. Prosper* GOLDHOFER, *Chanoine Régulier à Polling, & Membre de l'Académie Electorale des Sciences.* A Munich, in-4°. Nous avons annoncé le premier volume de ces Ephémérides : M. *Goldhofer* les continue avec autant de zèle & d'intelligence que de succès. On-

y trouve les différentes positions de la Lune & du Soleil, tant à l'égard de l'Ecliptique & de l'Equateur, que par rapport à l'horison & au méridien, les lieux & les latitudes des Planetes, leurs passages au méridien, les éclipses du Soleil, de la Lune, des Satellites de Jupiter & des étoiles, les différentes Observations à faire dans chaque mois &c. Le volume est terminé, comme celui qui l'a précédé, par un morceau de l'histoire de Baviere, qui comprend le regne de Louis III, Duc de Baviere, & Empereur sous le nom de Louis V, & celui de quelques-uns de ses successeurs. Dans cette histoire M. *Goldhofer* ne s'attache pas à détailler les faits principaux des Ducs de Baviere : son objet est plutôt de faire connoître la suite de ces Ducs, leur généalogie, leurs alliances, les différentes branches issues de cette Mai-

ſon Electorale, les acquiſitions qu'elle a faites, les démembremens de ſes Etats occaſionnés par différentes circonſtances. Ce morceau nous paroît curieux & intéreſſant.

FRANCE.

DE PARIS.

Conférences ou Exhortations à l'uſage des Maiſons Religieuſes, par le P. de TRACY, Théatin. Paris, Tilliard, 1765. in-12 de 500 pages. On ne manque pas de Sermonnaires & d'autres Livres d'inſtructions pour les perſonnes du monde; mais les Religieux & Religieuſes avoient beſoin de quelques ouvrages dans leſquels ils trouvaſſent des inſtructions ſur les devoirs particuliers, & ſur les obligations ſpéciales de leurs Etats. Quelques Auteurs dont le R. P. de Tracy fait mention dans ſa Préface, ont déja travaillé en ce gen-

re ; mais les Bons Livres ne sauroient trop se multiplier ; celui-ci d'ailleurs a l'avantage d'avoir été composé par un homme fort instruit des devoirs de la vie religieuse, & qui a été lui même chargé de les enseigner à ses propres confreres. Son ouvrage est plein d'instructions solides, de vues excellentes, & on y retrouve cette onction qui fait le caractere des bons livres en ce genre. Ces Conférences roulent sur l'observation des régles, sur les trois vœux d'obéissance, chasteté, pauvreté ; sur la tiédeur, sur la Confession & la Communion, sur l'esprit de mortification, sur l'Office divin, sur les devoirs des Supérieurs &c. &c. Tous ces objets importans sont exposés avec vérité, & développés avec beaucoup de netteté. Pour donner un essai de la maniere de l'Auteur, nous transcrivons le morceau suivant tiré de

la derniere Conférence. « Un Su-
» périeur doit joindre à une cha-
» rité attentive pour les besoins
» des Religieux.... une charité
» condescendante & affable dans
» la société : il faut, pour que
» des Religieux ayent confiance
» en leur Supérieur, qu'ils en
» soient reçus avec douceur, avec
» bonté, avec politesse. Il faut,
» pour que la subordination se
» maintienne, qu'un Supérieur ne
» paroisse jamais importuné des
» permissions qu'on vient lui de-
» mander; il faut qu'il accorde
» tout ce qu'il peut accorder, sans
» blesser les regles des Fondateurs;
» c'est-là le vrai moyen de gagner
» les cœurs. Lors même qu'il re-
» fuse, il ne doit pas refuser par
» caprice, par humeur, par pré-
» vention. Il faut qu'en sortant de
» chez lui, on en puisse sortir con-
» tent. Une réponse douce, mê-
» me dans les refus, prévient sou-

» vent tout murmure ». Nous ne pouvons trop inviter les Communautés Religieuſes à faire uſage de ce bon Livre, & à en introduire la lecture publique dans les tems de retraite, aux Chapitres, & avant les heures de méditation. *Ce Livre ſe trouve chez les principaux Libraires de Province, & à Lyon, chez Bruyſet-Ponthus, rue Merciere.*

Cours de Mathématiques à l'uſage des Gardes du Pavillon & de la Marine, par M. BEZOUT, de l'Académie Royale des Sciences &c. A Paris, chez J. B. G. Muſier, Quai des Auguſtins. 3 vol. in-8°. 1764, 1765, 1766. Nous avons annoncé dans ſon tems le premier volume, qui contient les Elémens d'Arithmétique Le ſecond roule ſur ceux de Géométrie, & le troiſieme traite de l'Algébre & de l'application de cette ſcience à l'Arith-

métique. M. Bezout penſe avec raiſon que ſans l'Algèbre il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de réuſſir dans l'étude de la Méchanique & des autres ſciences Mathématiques mixtes. Ce n'eſt que par l'effet d'un vieux préjugé qu'on ſe perſuade que l'Algèbre eſt une ſcience plus difficile que l'Arithmétique : s'il eſt quelqu'un incapable de tout ſuccès dans la premiere de ces deux ſciences, ce ſeroit bien en vain qu'il s'en promettroit de brillants dans quelqu'autre partie que ce ſoit de la ſcience Mathématique. Quant à la maniere dont les vérités les plus eſſentielles ſont traitées dans ces trois volumes ; avoir nommé leur Auteur, c'eſt avoir dit que l'ouvrage eſt écrit avec tout l'ordre, toute la profondeur & toute la clarté poſſibles.

Histoire des Philosohes modernes, avec leurs portraits dans le goût du crayon, par M. SAVERIEN, publiée par FRANÇOIS, Graveur des Desseins du Cabinet du Roi (Tom. Ve, contenant *l'histoire des Mathématiciens.*) A Paris, chez François, rue St. Jacques, à la Vieille Poste, 1765. in-12 de 400 pages environ. Cette suite de l'histoire des Philosophes modernes entreprise par M. Saverien, n'est pas moins curieuse que les premiers volumes qui ont paru avec distinction dans nos Mémoires. Dans son Discours préliminaire qui est fort étendu, l'Auteur donne un tableau historique des Mathématiques, un précis des principales inventions relatives à cette partie des sciences, une notice des principaux Mathématiciens dont il n'entroit pas dans son plan de donner les vies; & il

n'oublie

n'oublie pas, comme on le penſe bien, d'inſiſter ſur l'utilité des Mathématiques. Le projet de M. S. étant de faire en même-tems l'hiſtoire des Mathématiciens & celle des ſciences qu'ils ont cultivées, il a eu ſoin de choiſir ceux qui lui fourniſſoient l'occaſion d'expoſer les découvertes les plus importantes, c'eſt-à-dire celles qui ont véritablement contribué au progrès des Mathématiques. Il ſe borne donc à dix Mathématiciens qui ſont *Copernic*, *Viete*, *Tycho-brahé*, *Galilée*, *Kepler*, *Fermat*, *Caſſini*, *Hughèns*, *Lahire* & *Varignon*. Les vies de ces hommes célébres ſont d'autant plus intéreſſantes que l'Auteur, ſans ſe borner aux Biographes qui l'ont précédé, a travaillé d'après les ouvrages mêmes de ceux qu'il veut faire connoître, & qu'il y a puiſé une quantité de traits eſſentiels. Nous

ne disons rien de M. *François* dont le burin savant anime cet ouvrage, en nous représentant au naturel ceux dont l'Historien développe les talens & les connoissances; on connoît les gravures dont il a orné les premiers volumes, celles qu'il donne aujourd'hui ne sont point inférieures aux précédentes. *Nous pourrons bien revenir quelque jour à ce 5e Tome de M. Saverien.*

SAILLANT, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, a reçu le premier Volume des Sermons du P. du Rivet J.... imprimé à Tournay chez la veuve Varlé en 1765 in-8°. Ce premier Volume qui renferme les Sermons pour l'Avent, sera suivi de trois autres, & on aura par ce moyen toutes les pièces d'éloquence prêchées avec applaudissement dans la Capitale dans les années 1760 &

1671. Ce qui nous a le plus frappés dans la lecture de deux ou trois de ces Sermons, c'est la beauté, la grandeur & en même tems la simplicité des plans. Le P. du Rivet occupera certainement une place distinguée parmi nos bons Orateurs modernes.

Journal Historique ou fastes du Regne de LOUIS *XV surnommé le Bien-aimé.* A Paris chez Prault, Quai de Gêvres, 1766 in-8°. 2 parties. Voici un Livre qui a des droits sur le cœur de tous les François. C'est un tableau fidele des principaux événemens du Régne de notre auguste Monarque, lequel commence à 1715, & finit à l'année 1764. L'Auteur se borne à un simple récit des faits qu'il rapporte sous chaque jour, auquel ils se sont passés, sans ajouter de réfléxions, sans lier la narration, sans aucun de ces ornemens qu'exi-

ge l'Hiſtoire, mais qui ſeroient déplacés dans des Annales. Il comprend, ſous le nom de *Faſtes*, tout ce qui s'eſt paſſé de mémorable ſous ce régne; les affaires Eccléſiaſtiques, politiques, civiles & militaires, les graces accordées, les établiſſemens formés &c; tout ce qui en un mot appartient proprement au Régne glorieux de Louis XV. On ne trouve dans cet Ouvrage ni ces louanges fades qui font rougir ceux à qui on les donne, ni ces critiques ameres dont nos Ecrivains modernes croyent les Lecteurs ſi avides; on ſe borne à y raconter les faits de la maniere la plus ſimple. A la tête du Livre (qui eſt terminé par une ample Table des matieres) on voit un Médaillon du Roi deſſiné ſupérieurement par M. *Cochin*, gravé dans la belle maniere par M. *Prevôt*, & dont la reſſem-

blance eſt parfaite. *Ces deux Volumes ſe vendent 6 liv brochés.*

On a répandu depuis quinze jours un *Proſpectus de diverſes idées patriotiques concernant des établiſſemens & des embelliſſemens utiles à la Ville de Paris* &c. C'eſt le plan d'un Volume in-8°. orné de figures en taille douce & de plans gravés, que l'on propoſe par ſouſcription juſqu'au 15 Mai prochain, & dont on ne tirera qu'autant d'exemplaires qu'il y aura eu de Souſcripteurs. Dans ce Volume il s'agira *de l'achevement du Louvre* & de la place à conſtruire devant ſon Periſtile, de l'achevement des Thuileries, de l'aggrandiſſement des Halles & marchés, d'un nouvel établiſſement pour la célérité des ſecours dans les incendies, de l'emplacement des Cazernes pour les Gardes Françoiſes, & d'une maiſon de Provi-

dence dans laquelle des Commerçans qui éprouvent des revers, trouveroient un asyle assuré. Voilà pour la premiere partie. Dans la seconde l'Auteur donnera ses idées sur la construction d'une place à Nancy pour la statue du feu Roi Stanislas, sur la suppression de l'Hôtel Dieu de Paris auquel il subsistue des *maisons de secours*, sur de nouveaux établissemens propres à encourager l'Agriculture & la Population, sur nos Salles de Spectacles &c. &c. Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que le bon Citoyen qui s'occupe de tous ces objets, ne se contente pas de donner des plans, il a soin de pourvoir encore aux fonds qui seront affectés pour l'exécution de chaque projet, de maniere à n'être point à charge au Peuple. Il nous paroît que c'est doublement mériter l'estime publique : car on ne manque pas de plans, mais l'em-

barras eſt toujours de trouver ſans grêver les Citoyens, les fonds ſuffiſans pour les exécuter. *Le prix de la ſouſcription pour ce Volume in-8°. eſt de 6 liv. dont trois en ſouſcrivant & trois en recevant le Volume. C'eſt* GUFFIER, *Libraire au bas de la rue de la Harpe*, qui reçoit les ſouſcriptions.

Calendrier des Réglemens, ou notice des Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Ordonnances, Réglemens & Arrêts tant du Conſeil que des Parlemens, Cours Souveraines & autres Juriſdictions du Royaume qui ont paru pendant l'année 1764 *par M.* VALLAT LA CHAPELLE. A Paris chez l'Auteur, Libraire, au Palais, ſur le Perron de la Sainte Chapelle, 1766 in-16 de 550 pages. Cette ſuite d'un Ouvrage utile, commode & même néceſſaire à tous les gens de Loix, aux Praticiens, à tous

ceux qui ſont chargés d'affaires contentieuſes, ſe perfectionne d'année en année. M. Vallat *L. C.* ne ſe borne pas à recueillir les Edits, Arrêts &c. quand ces Piéces portent des objets importans, il rappelle encore les diſpoſitions des Ordonnances précédentes, & les rapporte même ſouvent en entier. Par exemple à l'occaſion de l'Arrêt du Conſeil du 24 Juillet 1764. concernant la fabrique, vente & débit des Poudres & Salpêtres dans le Royaume, notre Arrêtiſte a ſoin de donner un détail hiſtorique appuyé ſur les Réglemens concernant la même matiere; il cite même une Déclaration du 10 Février 1536, donnée par François I, un Edit donné par Charles IX en 1572 &c. En ſorte que les Lecteurs prennent au coup d'œil une connoiſſance étendue de cet objet. L'Ouvrage d'ailleurs eſt rédigé par ordre alphabétique &

enrichi d'une table des divisions au moyen de laquelle il est très-facile de trouver promptement dans le Volume ce que l'on y cherche

La clef du Paradis, ou Prieres Chrétiennes pour passer saintement la vie, tirée des meilleurs Livres d'Eglise. A Paris chez Blevet Libraire sur le Pont S. Michel, 1766. in-12 de 600 pages. M. *Jacquet* Avocat au Parlement de Paris s'est proposé de réunir dans ce Volume les différentes oraisons & pratiques de piété répandues dans plusieurs Recueils, & de présenter à ses Lecteurs tout ce qui a été fait de mieux en ce genre. Il nous paroît que le goût autant que la pieté solide ont dirigé son travail. *Ce Volume se vend 2 liv. 10 sols relié; de format in-18, 1 liv. 16 sols.*

Cavelier, Libraire rue S. Jacques débite une Brochure in 8°. de 75 pages, intitulée : *Etat de l'inoculation de la petite vérole en Ecosse par M. Alexandre* MONRO *le Pere, Docteur Médecin ; traduit de l'Anglois, par M.* * * *. C'est une réponse aux questions adressées à M. Monro par les Commissaires de la Faculté de Médecine de Paris, qui chargés d'examiner la pratique de l'inoculation, ont pris des informations de tous côtés pour être plus en état de juger en connoissance de cause. Cette réponse de M. Monro est très-détaillée, & on voit que le Médecin Ecossois n'a rien négligé pour éclaircir la question. Nous sçavons qu'un Docteur célébre de Paris, prié de dire ce qu'il pensoit de l'Ouvrage de M. Monro, a répondu plaisamment que c'étoit *le Livre le plus fort contre*

l'Inoculation; ſans doute parce que le Médecin de Paris a trouvé trop foible cette défenſe d'une pratique qu'il croit fort avantageuſe. Il ne nous appartient pas de haſarder notre avis ſur cette Brochure, & moins encore ſur la queſtion qui partage aujourd'hui les membres diſtingués de la Faculté Salubre. C'eſt ici le cas du *non liquet*. Quoiqu'il en ſoit, ce Livret nous en rappelle quelques autres ſur la même matiere qu'il convient au moins d'indiquer.

1°. Trois *Lettres de M.* TISSOT, l'une à M. de *Haën*, l'autre à M. *Hirzel*, & la troiſiéme à M. *Zimmerman*, toutes trois relatives à l'Inoculation, & imprimées à Lauſanne dans le cours de l'année derniere, in-12.

2°. *Lettres concernant l'Inoculation* avec cette Epigraphe : *Plus mali à medico quàm à morbo eſt* &c. Elles ont été attaquées, dé-

ſendues & réattaquées ; en ſorte que cette petite controverſe forme quatre brochures différentes imprimées à Beſançon in-8°. auſſi bien que la ſuivante.

3°. *Opuſcule ſur l'Inoculation* P. L M. D. (par M. D'AUXIRON, Docteur en Médecine) c'eſt un in-8°. de 56 pages.

4°. *Vexatiſſimum noſtrâ ætate de inſitione variolarum vel admittendâ vel repudiandâ argumentum, occaſione quæſtionum* &c. Ouvrage de M. Balthazar-Louis *Tralles*, imprimé à Breſlaw chez Meyer en 1765 in-8°.

5°. *De inſitione Variolarum* &c. Ce Programme du Profeſſeur Henri-Auguſte Wriſberg, roule ſur cinq filles de Clauſthal dans l'Electorat de Hanovre, leſquelles inoculées par M. Roederer n'eurent ni la petite vérole ni ſes ſymptômes dans le tems de l'inoculation, mais qui ſeulement deux

ans après, furent attaquées de la vérole naturelle. Ce Programme imprimé à Gottingue chez Schulz, eſt un in 4°. de 28 pages.

Traduction en Proſe & en vers d'une ancienne Hymne ſur les Fêtes de Venus, intituléePERVIGILIUM VENERIS. Paris, Barbou. 1766, in-8°. Perſonne n'ignore que chez les Romains le mois d'Avril étoit conſacré à Vénus & que dès le dernier jour de Mars, on commençoit les Fêtes en l'honneur de cette Déeſſe. Les Poëtes ne manquoient pas d'embellir la Scène par des Poëmes analogues au ſujet. Celui qui a pour titre *Pervigilium Veneris* eſt de cette eſpece; on en ignore l'Auteur & la date; & ſi nous l'avons un peu correct, nous en ſommes redevables à pluſieurs Critiques qui ſe ſont beaucoup fatigués pour en préſenter le texte dans toute ſa

pureté. Le Président Bouhier l'un d'entr'eux, à force de vouloir perfectionner ce Poëme, l'a défiguré au point de le rendre méconnoissable, & la Traduction qu'il en a faite est pour le moins aussi vicieuse que l'édition qu'il a donné du texte. Aujourd'hui un homme de goût redonne le Latin d'après le Pere Sanadon, & il y ajoute des notes très judicieuses, aussi bien que deux Traductions l'une en prose, l'autre en vers, lesquelles ne déparent point du tout l'original. Nous citerons seulement ici le refrain de la Piéce avec la traduction en vers.

Cras amet qui nunquam amavit,
Quique amavit, cras amet.

Jeunes cœurs, à l'amour hâtez-vous de vous rendre :
Demain tout reconnoît ses droits.

Et vous qu'amour *jadis* rendit sensible & tendre,
Aimez demain *comme autrefois.*

Le ſecond vers François eſt, comme l'on voit, tout entier du Traducteur ; & puis ce François eſt bien long à côté du Latin ſi précis, ſi cadencé. C'eſt ſans doute la faute de notre langue. Cette Brochure eſt fort joliment imprimée.

Au milieu de la conſternation générale où la France s'eſt vu plongée à l'occaſion de la mort de Monſeigneur le Dauphin, les Evêques, les Orateurs ſacrés, les Proſateurs, les Poëtes ont fait entendre leurs voix, & nous avons été accablés d'un déluge de feuilles ſur cet événement déplorable. Parmi les Prélats qui ſe ſont diſtingués par des Mandemens également touchans & pleins d'onction, nous devons nommer MM. l'Archevêque de Paris & l'Evêque de Verdun. Il y a eu auſſi pluſieurs Oraiſons Funèbres du

Prince ; mais aucune de celles que nous avons vues jusqu'ici ne vaut les discours de M. l'Archevêque de Toulouse & du Pere *Huet* Bénédictin de Compiegne. D'autres Ecrivains ont tracé des *portraits* & des *Eloges* ; & dans cette classe qui a produit des compositions assez mauvaises, le Public a applaudi à un *Portrait de Mgr le Dauphin*, imprimé à Paris chez Lottin, Ouvrage d'un jeune Seigneur qui se distingue par ses lumieres autant que par ses vertus. Enfin les Versificateurs ont aussi célébré le triste événement, & c'est ici que la médiocrité a joué un grand rolle. Presque tous les morceaux que nous avons vus en ce genre sont foibles, médiocres ou mauvais ; (*a*) & nous n'avons pu les lire sans nous rappeller ce mot du Poëte :

(*a*) Nous écrivons ceci le 12 Mars.

Ô Catinat ! quelle voix enrhumée,
De te chanter ose usurper l'emploi ? &c.

La seule Piéce qui nous paroisse réellement estimable, digne d'être conservée, est une *Elégie* latine du Pere *la Combe* Jesuite, Elégie vraiment digne de ce nom, & que nous insérerons ici toute entiere parce que les Exemplaires n'en ont gueres été répandus à Paris. On y retrouvera ce cri touchant de la douleur & ces expressions, ces tours, cette énergie employés si heureusement par les Poëtes Latins du bel âge.

IN OBITUM

SERENISSIMI DELPHINI

ELEGIA.

OCCIDIT ! & nunquam superas remeabit in auras !
Occidit heu ! Gentis gloria, spes, & amor.

Ite igitur fletus ; ite immodici ; ite perennes :
Cur doleam absque modo causa perennis erit.
Non tangunt illata mea convicia famæ :
Non moveor patriâ me caruisse meâ.
Fortunas, patriam, socios, carosque parentes
Abstulit una dies, altera fortè dabit.
Ast heu ! quod patior non est reparabile damnum.
Spes mihi quæ superest, hoc pereunte, perit.
Ah ! quoties gemitus inter, lamentaque dixi :
(Non mea flectebant vota precesque Deum.)
Victima si petitur, quamvis sit vilior : adsum.
Flectitur ira Dei sanguine ? Sume meum.
Non ego sum solus quem tristia funera tangant :
Orba parente suo Gallia tota gemit.
Quæ nova, quæ rerum facies ? spectacula pendent ;
Pompæ & festa vacant : omnia luctus habet.
Decertant lacrymis miles cum milite, civis
Cum cive : hic ululat, pallet hic, ille rogat.

DELPHINI ilic aliis nomen, laudesque recensct;
Hic benefacta animis non abolenda refert.
Quàm bonus! alter ait; quàm publica damna levaret!
Quàm pius, & veræ Religionis amans!
Sacratæ resonant repetitis vocibus ædes:
Noster amor periit! Vivat, & ipse cadam!
Regia tota Domus consueti oblita decoris,
Ante oculos miserum nil nisi funus habet.
Quem video? En LODOIX... Quantum mutatus ab illo!
Mens hilaris, vultus deliciosus ubi est?
Deficit, & pallet, dum vult se fortior esse:
Detegit invitus vulnera tecta dolor.
Respice semianimem, REGINAM respice Matrem.
Mœrorem virtus comprimit, auget amor.
Quem votis dederas, votis, ait, eripis illum:
En tacita imperium, Numen, adoro tuum.
Ante oculos visa est Conjux, mœstissima Conjux:

Mille heu! patitur vulnera, mille neces.
Uxor digna Viro, Gallorum pectore digna!
(Æger in obſcuro limine mortis erat.)
Infelix quid aget! Maneat? Dolor obſtat. Abibit?
Hoc prohibet pietas. Omnia vincis amor!
Currit, agit, vigilat, lectoque affixa, Maritum,
Immemor ipſa ſuî, voce manuque fovet.
Impos facta animi, complexaque membra Mariti:
Ah! tibi (flere parum eſt) immoriemur, ait.
Fas & jura vetant vario ſub marmore condi,
Quos pius æterno fœdere junxit amor.
STANISLAE, tibi vix cognita fata Nepotis,
Illi carus eras, carus & ille tibi;
Quot lacrymas oculis & quot ſuſpiria ab imis
Traxit pectoribus mixtus amore dolor!
Dum ſperabat adhuc diram miteſcere febrem,
Vidimus hunc ſtratum Virginis ante pedes.
Hic pius hic Neſtor ſacrati limina Templi,

Nil glacie, ſenio nil remorante, ſubit.
O bona Mater! ait . caro ſuccurre Nepoti :
Subjacet imperio vitaque, morſque tuo.
En agedum Divina Parens? Jam deficit æger :
Ne ſine dimidio dividar ipſe meî?
Irrita vota. Piis cœlum manſueſcere votis
Neſcit. DELPHINUS mortuus ecce jacet.
Hìc mea mens abiit : lacrymis miſcebo querelas.
Extremus neſcit diſſimulare dolor.
Trans nubes, trans aſtra ferar; temerarius auſim
Scrutari ſolium, conſiliumque Deî.
Terrarum cœlique ſator, vaſti Arbiter orbis,
Qui cuncta imperio vertis, agiſque tuo :
Omnia cum poſſis, ſi nos audire recuſas,
Te magis ultorem quàm reputabo patrem.
In mea confugiant mortales brachia, dicis.
Confugio, & gemitus reſpuis aure meos.
Ezechias flevit moriens, vitamque precatur :

Hoc ſatis, ut vitam conſequeretur, erat.
Prodiga quæ fuerat, modò cur clementia ceſſat?
Cur tibi non conſtas, diſſimiliſque tuî es?
Quid tua Relligio? Sparſis circum ora capillis,
Flebilis incedens, percutit ora manu.
Scilicet hæc columen firmum ſibi plorat ademptum;
Splendorem ſacris; Sacrificiſque patrem.
Ipſa quid impietas? Quid non nova ſecta Sophorum
Arguit? Orbem te deſeruiſſe putat.
Dum loquor, attonitis cœli panduntur ocellis.
DELPHINUS ſubitò viſus adeſſe mihi.
Illi frons rutilans, gemino diademate cincta.
Hei mihi! qualis erat, qualis & ille modò!
Parce, ait, ô demens! injuſtis parce querelis.
Sic Deus eſt notus? ſic tibi nota fides?
Deſine fata queri: mea plus quàm regia ſors eſt.
Quod mens ſpectabat, cor quod amabat, habet.
Numinis ah! numquam viſa eſt clementia major.

Mors mea multorum cauſa ſalutis
erit.
Vivit adhuc LODOIX, numeroſos vivet
in annos,
Deliciæ populi, vita, ſaluſque ſui.
Felices populi quibus hæc ſolatia reſ-
tant !
Reſtabuntque diu, ſi mea vota va-
lent.
DELPHINO avulſo, Gallis non deficit
alter :
Ut ſpes, ſic & amor poſteritatis
erit.
Care puer, dixi, en homines, vitam-
que relinquo :
Hæc poſtrema Patris jam morientis
habe.
DILIGE, NATE, DEUM; REGEM VENE-
RARE; SACRORUM
SIS COLUMEN, MATRIS GLORIA,
GENTIS AMOR.
Auguror, eveniet. Sapiens, innataque
ſtirpi
Borbonidûm virtus ſpondet, & ipſe
puer.
Dixerat, en iterum victor conſcendit
olympum :
Nil dignum in terris, quo teneatur,
erat.

TABLE DES ARTICLES

Du Journal d'Avril 1766, 2d. vol.

ARTICLE XXXVI. *Recueil de piéces relatives à la Question des Naissances tardives*, par A. Petit, *Docteur-Régent* &c. &c. pag. 941

ART. XXXVII. *Rhétorique françoise*, par M. Crevier, *Professeur émerite de Rhétorique en l'Université de Paris*, 983

ART. XXXVIII. *Lettre de* M. Cousin, *aux Auteurs de ces Mémoires*, 1004

ART. XXXIX. *Lettre de* M. de Romé Delisle, *à M. Bertrand*, *sur les Polypes d'eau douce*, 1037

ART. XL. *Notice de quelques Livres nouveaux, ou qui auroient dû paroître plutôt dans ces Mémoires*, 1073

ART. XLI. Sidnei & Silli ou la Bienfaisance & la Reconnoissance, *Histoire Angloise suivie d'Odes anacréontiques*, par l'Auteur de Fanni, 1060

ART. XLII. *Essai sur la Théorie des Satellites de Jupiter, suivi des Tables de leurs mouvemens &c.* par M. Bailly, *de l'Académie des Sciences; avec les Tables de Jupiter*, par M. Jeaurat, 1075

ART. XLIII. Nouvelles Litteraires, 1097.

Lû & approuvé, &c. A Paris, ce 5 Avril 1766. GENET.

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS

Commencés d'être imprimés l'an 1701
A TREVOUX.

MAI, 1766.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez
D'HOURY, Imprimeur-Libraire de Mgr. le DUC D'ORLEANS, rue Vieille Bouclerie.
LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 859 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	16.
1733.	12.	1766.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1766.

ARTICLE XLIV.

DE LA PRÉDICATION; avec cette Epigraphe tirée de Juvenal : *Omne in præcipiti vitium stetit.* A Londres, & se trouve à Paris, chez la veuve

Duchesne, 1766. in-12 de 176 pages.

SI le titre de cette brochure est vague, l'objet précis que l'Auteur se propose d'y établir n'est pas non plus fort sensible au premier coup d'œil. Il entend d'abord par *Prédication* non-seulement le ministere de la Chaire Evangélique ; mais encore tout Ecrit dont l'Auteur se propose de faire aimer la vertu, & d'inspirer l'horreur du vice : ainsi les Philosophes, les Historiens, les Poëtes *prêchent* aussi bien que les Prophêtes, les Patriarches de l'Ancien Testament, & les Orateurs Evangéliques du Nouveau. Le ministere de tous ces *Prédicateurs* est, nous dit-on, inutile, vain & tout à fait impropre à la réforme des mœurs. « La Prédication, sous

» quelque forme qu'on la consi-
» dére, dans les leçons des Philo-
» sophes, dans les exemples de
» l'histoire, dans l'enthousiasme
» des Poëtes, dans les Oracles
» de la Chaire Evangélique, dans
» les préceptes de la Synagogue,
» dans l'inspiration des Prophetes,
» dans le zèle des Patriarches,
» dans la bouche de tous les Pré-
» dicateurs des Nations quelcon-
» ques, n'a point formé & ne
» formera point de Peuple ver-
» tueux (pag. 65) ». C'est à la preuve de cette assertion que l'Auteur employe les 64 premieres pages de sa brochure. Il passe en revue tous les *Prédicateurs* anciens & modernes, pour essayer de montrer l'inutilité de tout ce qu'ils ont fait. Enos, Enoch, Noë, Abraham *prêchèrent* vainement, aussi bien que Jérémie & tous les Prophêtes; les Apôtres au lieu d'être écoutés, furent égor-

gés, eux & leurs successeurs ; jusqu'au tems de Constantin, la Prédication fit peu de Proselytes, encore *faut-il bien distinguer la conversion de l'esprit de celle du cœur, l'établissement d'un nouveau culte, de l'établissement des mœurs.* Depuis que le Christianisme fut la Religion de l'Empire, même succès pour les Prédicateurs, qui n'ont pas été plus heureux dans les tems postérieurs. Chez les Egyptiens & les Perses, dans l'Inde, en Grece, en Italie, dans les Gaules, les Ministres des autres Religions n'ont pas mieux réussi qu'Orphée, Homere, Virgile, Lucain, le Tasse, le Camouens, Milton & l'Auteur de la Henriade dont les *prédications* en recits héroïques ne contribuerent jamais à la réforme des mœurs. L'Auteur en dit autant des Satyriques, des Poëtes dramatiques, des Historiens, des Philosophes mêmes ;

ceux-ci à la vérité ont *dissipé quelques préjugés barbares* ; mais après eux & depuis leurs écrits, tous les vices qui peuvent infecter les hommes, ont resté sur la terre

Quelle sera donc le véritable *Predicateur* ? Qui formera réellement le Peuple à la vertu ? LE GOUVERNEMENT, répond l'Auteur, « Quand celui-là aura fait » son devoir, je réponds de tous » les autres ». Et quels sont les ressorts propres à opérer cette merveille? Ceux que la Prédication n'a pas en main ; la *punition* qui éloigne du vice, la *récompense* qui pousse à la vertu. Sur quoi on cite Isocrate, Xenophon qui ont reconnu la même vérité. « Entassez » systêmes sur systêmes, traités de » morale sur traités de morale, » dogmes sur dogmes ; tant que » dans la grande trémie du gou- » vernement, on n'engrenera » pas le bonheur & la considéra-

» tion avec la vertu, le malheur » & l'ignominie avec le vice, on » n'aura rien fait; & le pays où » l'on a plus besoin de punition » & de récompense, est celui où » l'on ne sent plus l'amour du bien » public ». Le gouvernement peut donc avoir une action réelle sur les mœurs, en punissant les vices comme il punit les crimes, en couronnant les vertus comme il couronne les talens. « Babylone » & Sybaris, dit à ce sujet l'Au- » teur, villes si décriées, punis- » soient, comme ailleurs, le vol, » le poison, l'assassinat; mais un » ingrat, un homme dur & sans » foi, un lâche, un dissipateur, » un débauché, un corrupteur de » la foi conjugale, un Juge qui » prévariquoit; un oppresseur, » un Grand perdu d'oisiveté, de » dettes & d'injustices, toutes ces » pestes de la société passoient » pour honnêtes gens. De ce gou-

» fre de corruption il s'élevoit,
» peut-être encore, quelques ver-
» tus; mais des vertus ſans con-
» ſidération, ſans récompenſe,
» périſſoient ſans ſe reproduire.
» Les prix ſe donnoient aux Hiſ-
» trions, aux Joueurs de flûte, aux
» inventeurs de nouveaux ragouts
» & de nouvelles parures, aux
» arts de luxe & de volupté ». Si
le Gouvernement eût donné des
mœurs à Babylone & à Sybaris,
il auroit ſauvé ces deux villes,
parce que ſa force à cet égard eſt
auſſi ſûre & auſſi rapide que tout
autre moyen eſt lent & incer-
tain.

Toute cette théorie qui attri-
bue au Gouvernement le pouvoir
de créer les mœurs, avoit beſoin
d'être prouvée; c'eſt ce qu'a ſenti
l'Auteur qui a cherché des exem-
ples pour venir à l'appui de ſes
ſpéculations. Il cite donc Carthage
depuis ſa fondation juſqu'au tems

où écrivoit Ariſtote. Ce Philoſophe dit que pendant plus de 400 ans les Carthaginois n'avoient vû ni ſédition conſidérable, ni tyran oppreſſeur de la liberté. « Cette » longue tranquillité, ce bonheur » conſtant ſuppoſe néceſſairement » de bonnes mœurs dans ceux qui » gouvernent & dans ceux qui » ſont gouvernés. Tout pays où » perſonne n'élude les loix & n'a» buſe de la Magiſtrature, doit » être le ſéjour des vertus ». Spartes & Athènes, tant qu'elles ſuivirent les loix de Lycurgue & de Solon, Rome depuis l'expulſion des Rois juſqu'à la ſeconde guerre punique, l'Egypte & la Perſe ſous pluſieurs de leurs Rois, la France même ſous le Gouvernement de Charlemagne, tous ces Etats, Républicains & Monarchiques, ont eu des inſtans heureux où la vertu récompenſée étoit en honneur, & contribuoit à la félicité

publique. Que si l'on doute du fait, parce qu'il est trop éloigné du tems présent, l'Auteur renvoye à Genève, à la Chine, enfin à la Société des *Quakers*, qui sont très-propres, selon lui, à faire croire à l'ancienne vertu des Egyptiens & des Perses.

La vérité de cette théorie une fois prouvée par les faits, il s'agit d'en faire l'application aux Gouvernemens présens, & de montrer la marche qu'ils doivent suivre pour faire regner la vertu. Ici c'est encore l'exemple des Anciens que l'Auteur propose ; ce sont les moyens généraux & particuliers si avantageusement employés autrefois, qu'il remet sous les yeux, tels que la division & les sous-divisions de la grande société en petits corps dont chacun ait son surveillant, l'étendue de l'autorité paternelle, la puissance maritale, le pouvoir des maîtres

ſur les domeſtiques, l'établiſſement des Cenſeurs publics, une bonne éducation publique, la Nobleſſe héréditaire pour les gens vertueux &c. &c. Cette derniere partie du Livre eſt bien traitée, & elle fait deſirer que ceux à qui il appartient de juger en pareille matiere, méditent attentivement les différentes vues que l'on y propoſe.

Tout l'Ouvrage, comme l'on voit, ſe réduit à établir que la punition des vices & la récompenſe de la vertu, ſont les véritables moyens de proſcrire les uns, & de faire regner l'autre. Mais étoit-il néceſſaire, pour appuyer ce ſyſtême, de détruire la force réelle de la *Prédication*? Falloit-il jouer ſur le mot, confondre, comme on le fait, les Moraliſtes Philoſophes, Hiſtoriens &c, avec les Prophetes, les Patriarches & les Prêtres de la loi nouvelle, pour

aſſurer enſuite ſans aucune reſtriction, que les leçons des uns & des autres n'ont eu aucun ſuccès ? N'y a-t-il aucune différence à faire entre Jérémie & Orphée, entre Milton & Bourdaloue, même lorſqu'on parle comme politique Chrétien ? Ce parallele n'eſt-il pas fort indécent dans un écrit deſtiné à étendre le regne de la vertu ? Eſt-il bien certain d'ailleurs que la *Prédication*, au ſens même de l'Auteur, ſoit un moyen abſolument inſuffiſant pour changer les mœurs d'une nation ? Jacob, dit l'Auteur, *prêchoit ſans doute ſes enfans*, & cependant Juda ſe livroit au crime avec ſa belle fille, Ruben outrageoit ſon Pere &c. Donc la *Prédication* n'a jamais ſervi à la correction des mœurs : belle conſéquence ! Mais au moins Joſeph profitoit-il des leçons que n'écoutoient point ſes freres. Voilà donc un homme

dans la famille du Patriarche à qui les *sermons* n'étoient pas inutiles. La Henriade de M. de Voltaire est un *sermon* très pathétique contre le Fanatisme ; & parce qu'il peut y avoir encore quelques Fanatiques, on conclut que les leçons du Poëte n'ont produit aucun fruit. Voudroit-on donc nous faire croire que le fanatisme est encore au milieu de nous ; que la discorde est toujours prête à allumer des flambeaux sacrés ? Le cri général qui s'est fait entendre contre l'Apologiste de l'acte le plus sanguinaire du fanatisme au milieu de nous, ne suffiroit-il pas lui seul pour prouver tout le contraire ? Rendons plus de justice au siecle, à nos Concitoyens, & ne nous laissons pas séduire par des hommes qui ne cessent de vouloir nous allarmer sur de prétendus maux qui n'existent que dans leur imagination.

Pour revenir à notre Auteur, il cite avec plus grande assurance Athènes, Sparte, Rome, Genève, la Chine, les Quakers; mais n'y a-t il point eu & n'y a-t'il point encore de *Prédication* chez ces Peuples? Le Gouvernement influe d'une maniere particuliere sur les mœurs, à la bonne heure; donc tous ceux qui, sous ces gouvernemens, exhortent leurs Concitoyens à la vertu, ne l'ont jamais fait aimer à personne; donc ces exhortations ne concourent pas avec le Gouvernement à l'intégrité des mœurs? Qu'est-ce encore que cette citation des *Quakers*, quand il s'agit d'établir l'influence de l'Etat sur les mœurs publiques? Quelle est l'origine de ces *Quakers?* Ne doivent-ils pas leur existence à la *Prédication?* Voudroit-on insinuer que, pour rétablir les mœurs de la Nation fran-

çoise, elle devroit avoir aussi des Quakres?

Concluons de tout ceci que la Brochure anonyme renferme de bonnes vues, mais que l'Ouvrage pouvoit être réduit à la moitié, sans que l'objet essentiel en eût souffert; qu'il s'y trouve beaucoup de vaines déclamations (*a*),

---

(*a*) En voici une, par exemple, de la page 8 : « les *ames honnêtes & sensibles*.... reprochent à l'homme du » siecle de fer, d'égorger les animaux » qui le vêtissent & le nourrissent. Le » Tigre qui déchire le Bœuf n'a pas vécu de ses labeurs; le Loup qui enleve » la brebis du troupeau, n'a jamais bu » de son lait, ni fait usage de sa toison. » L'homme est devenu le Lion de la » plaine, le *dévorateur* de toute la nature animée ». Voilà donc tous les hommes qui vivent de la chair des animaux, plus cruels que le Lion, le Tigre & le Loup! si l'Auteur a une *ame honnête & sensible*, comme nous n'en doutons pas, il doit ne jamais manger de viande; autrement il sera inconséquent, ou il n'aura voulu que déclamer.

bien des raisonnemens peu concluans, quelques sarcasmes déplacés, des paralleles indécens, le tout écrit d'un style fort & nerveux, mais qui trop souvent sent le Rhétoricien, ou si l'on veut, le *Prédicateur* accoutumé à employer de grands mots pour faire illusion, & à préférer les expressions emphatiques au langage paisible de la raison. Un bon esprit, un Citoyen vertueux avoueroit une partie de cette brochure; mais il abandonneroit l'autre à l'une de ces têtes échauffées, toujours prêtes à communiquer le feu qui les consume, à l'un de ces hommes qui affectent de prendre le ton d'Oracles pour débiter des choses que tout le monde sait.

ARTICLE XLV.

ASTRONOMIE, *par M.* DE LA LANDE, *Conseiller du Roi, Lecteur Royal en Mathématiques, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Impériale de Pétersbourg, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, de la Société Royale de Gottingen, de l'Institut de Bologne, de l'Académie des Arts établie en Angleterre &c. Censeur Royal.* Paris, Desaint & Saillant, 1764. in-4°. 2 volumes, avec 36 Planches en taille douce. *Second Extrait* (*).

(*) Le premier Extrait a paru dans notre premier volume d'Avril 1765, pag. 866. Celui-ci n'a été retardé que

CEt ouvrage d'Astronomie, unique dans son genre, & que le Public a reçu avec empressement, a été annoncé par un premier Extrait dans lequel nous avons rendu compte des dix premiers Livres qui forment le premier volume : nous passons au second qui est encore plus fort de choses, moins prolixe que le premier, & qui renferme les parties les plus difficiles de toute l'Astronomie.

Les passages de Mercure & de Vénus sur le Soleil sont des phénomenes si intéressans, que M. de

---

par une suite du dérangement que la mort du sieur Chaubert, notre Libraire, avoit mis dans ses papiers. Ce retard au reste nous fournit l'occasion d'avertir que l'Ouvrage de M. de la L. se traduit actuellement en deux endroits différens de l'Allemagne, en Latin & en Allemand.

la L. en a fait l'objet du onzieme Livre tout entier ; le paſſage de 1761 a eu tant de célébrité, a occaſionné tant de voyages, tant d'obſervations, tant de calculs, qu'on peut bien s'attendre à voir renaître pour celui de 1769 le même empreſſement & les mêmes entrepriſes, d'autant qu'il ſera encore plus concluant & plus déciſif que le précédent pour déterminer la diſtance du Soleil à la Terre : déja l'on penſe à envoyer des Obſervateurs au Méxique & au Nord de la Ruſſie ; M. de la L. fait voir le dégré d'avantage qui en réſultera ; il explique & les principes & les détails des calculs ſur leſquels on vient à bout de prédire ces phénomenes, la maniere dont on les obſerve, & dont on en tire des concluſions ; il rapporte toutes celles qu'on a tirées des obſervations de 1761, ſpécialement celles du grand voyage

de M. Pingré à l'isle Rodrigues, qui donne la parallaxe du Soleil d'un peu plus de dix secondes.

Les réfractions astronomiques sont expliquées dans le livre suivant; on y trouve la maniere dont les Astronomes ont déterminé cet écart des rayons de lumiere au travers de l'atmosphere, la loi qu'il suit & la quantité qui en résulte sur les positions des Astres; l'Auteur démontre par la Géométrie des infiniment petits, une Regle nouvelle & curieuse qui donne avec facilité toutes les refractions, quand on en connoît une seule; savoir que les refractions sont proportionnelles aux tangentes des distances au zenit, diminuées de trois fois la refraction elle-même. Il rapporte les résultats de toutes les observations faites par M. Bouguer sous la zône torride, par M. de la Caille en Affrique, & par les autres Aca-

démiciens dans le Nord, pour déterminer les changemens de la refraction, & les variations qu'elles éprouvent ſuivant les lieux & les tems. Quand on eſt ſur les côtes de Provence on voit les montagnes de l'iſle de Corſe à certaines heures du jour ; mais à d'autres heures ces montagnes paroiſſent ſe plonger dans la mer ; c'eſt une preuve bien ſenſible des changemens de la refraction & de la déviation que les vapeurs de l'air produiſent daus la lumiere.

Après avoir expoſé dans les XII premiers livres les principes d'Aſtronomie, néceſſaires pour pouvoir obſerver & calculer ſes obſervations, M. de la L. parle dans les deux ſuivans des obſervations même ; il explique la conſtruction, la vérification & l'uſage de tous les inſtrumens dont ſe ſervent aujourd'hui les Aſtronomes, leurs procédés pour faire commodément

dément & ſurement toutes ſortes d'obſervations; cette partie de ſon ouvrage, qui eſt très-longue & très-complette, eſt auſſi également neuve : car l'on n'avoit preſque rien écrit ſur cette matiere depuis le renouvellement de l'Aſtronomie. La découverte des lunettes achromatiques dont on parle tant actuellement, & qui a déja produit des lunettes ſi ſupérieures à tout ce qu'on avoit fait juſqu'ici, y eſt expliquée en abrégé, avec la deſcription d'une excellente lunette exécutée ſur ces principes; mais nous ferons peut-être plaiſir à bien des Lecteurs, en les avertiſſant qu'il s'eſt gliſſé une erreur conſidérable à ce ſujet (pag. 840). C'eſt le verre convexe des deux côtés (& non pas le verre concave) qui eſt de verre commun, ou de la matiere la plus légere, & qui eſt tournée du côté de l'œil; cette tranſpoſition de

convexe à concave rendroit la lunette plus mauvaiſe que les lunettes ordinaires.

Le XVe Livre explique la grandeur & la figure de la Terre ; ce globe que nous habitons, eſt de toutes les Planetes celle qu'il nous importe le plus de connoître: car ſa grandeur abſolue doit ſervir d'échelle & de terme de comparaiſon pour toutes les autres grandeurs que nous avons à meſurer. Auſſi l'on a fait ſur la ſeule figure de la terre plus d'ouvrages depuis 30 ans, que ſur toutes les autres parties de l'Aſtronomie priſes enſemble ; la premiere meſure exacte que l'on ait eue de la grandeur de la Terre, fut faite auſſitôt après l'établiſſement de l'Académie des Sciences de Paris ; M. Picard trouva que la circonférence entiere de la Terre contient vingt millions & demi de toiſes chacune de ſix pieds ; M. de la L.

explique le procédé qne l'on ſuivit alors, parce que c'eſt encore celui que l'on employe actuellement; il donne le réſultat des grands voyages entrepris dans ce ſiecle-ci, pour trouver de combien la Terre s'éloigne de la figure ſphérique; on y voit par exemple que ſi la Terre étoit ronde en tout ſens, comme elle l'eſt dans le ſens de l'équateur, le degré ſeroit partout de 57264 toiſes; mais quand on la meſure du Nord au midi, on trouve le premier degré de 56753, & le dernier de 57712 toiſes; d'où il réſulte un applatiſſement de 18300 toiſes vers chaque pole de la Terre.

Les deux livres ſuivans traitent des mouvemens apparens des Etoiles: car quoiqu'on les appelle fixes, & qu'en effet le plus grand nombre n'ait réellement aucun mouvement ſenſible; cependant leur ſituation apparente, tant en-

tre elles que par rapport aux Cercles de la ſphere ſur leſquels on les rapporte, change continuellement tant à cauſe du mouvement annuel de la Terre, qu'à cauſe du déplacement que l'attraction de la Lune & des autres Planetes, produit dans l'axe de la Terre & dans ſon mouvement. Le changement de l'obliquité de l'écliptique étant un effet des mêmes cauſes, il ſe trouve expliqué dans le même endroit, tant par les obſervations que par le calcul de la cauſe qui le produit; M. D. fait voir à cette occaſion qu'on s'eſt trop preſſé de conclurre qu'un jour la Terre auroit un équinoxe & un printems perpétuel, & qu'elle l'avoit eu autrefois, l'équateur s'étant trouvé d'accord avec l'écliptique; il démontre que les cauſes qui font actuellement que ces deux Cercles ſe rapprochent, ne peuvent jamais les rapprocher que

de peu de degrés, & qu'elles les éloigneront ensuite.

Le XVIII^e Livre contient une théorie complette des satellites de Jupiter & de Saturne; ces petites Planetes, les dernieres qu'on ait connues, sont devenues plus intéressantes dans l'Astronomie que toutes les autres; les satellites de Jupiter sont le principal fondement de la Géographie, en nous faisant connoître les longitudes terrestres partout où l'on peut observer leurs éclipses; M. D. parle fort au long de leurs mouvemens, de leurs éclipses, de leurs inégalités, de leurs Tables: il donne à ce sujet beaucoup de choses neuves, par exemple, la maniere de faire entrer l'applatissement de Jupiter dans le calcul des éclipses & des satellites, le mouvement des nœuds produit par leurs attractions mutuelles, que M. de la Lande a démontré le pre-

mier, aussi bien que les changemens d'inclinaison qui devoient en résulter, & que M. Bailly a développés dans l'ouvrage dont nous avons rendu compte. Quant aux inégalités que les satellites se causent mutuellement, l'Auteur fait voir qu'elles sont très-considérables; il rapporte les motifs qu'il exposa à l'Académie, lorsqu'il étoit question de proposer le prix de cette année, & qui détermina à choisir ces inégalités pour le sujet du Prix: il vient d'être adjugé dernierement à une piéce excellente de M. de la Grange.

Les Cometes sont l'objet du XIXe Livre. C'est encore un sujet qui est devenu bien intéressant dans la Physique céleste, depuis que le retour de celle de 1682 prédit & observé a fixé la loi des mouvemens cométaires; il est parlé dans l'Histoire ou dans les Livres des Astronomes de plus de

400 Cometes ; il eſt probable que la même a reparu bien des fois dans ce nombre là ; mais il n'y en a juſqu'ici que 51 dont l'orbite ſoit bien déterminée, & de nature à pouvoir les faire reconnoître quand elles reparoîtront (*a*). M. D. explique fort au long la théorie & le calcul des Cometes, la détermination de leur orbite par trois obſervations, ſoit avant qu'on connoiſſe leur retour en employant la parabole, ſoit après que leur retour eſt connu en ſe ſervant de l'ellipſe ; l'hiſtoire même des Cometes célébres n'y eſt point oubliée ; Ariſtote parle d'une Comete qui parut 341 ans avant J. C., dont la queue occu-

(*a*) Les deux Cometes que l'on vient d'obſerver cette année, l'une au mois de Mars, l'autre au mois d'Avril, ont porté à 53 le nombre des Cometes connues.

poit 60 degrés; celle dont parle Justin, & qui parut à la naissance de Mithridate, étoit si terrible, qu'elle sembloit vouloir embraser l'Univers; celle de 1618 avoit une queue de plus de cent degrés; ces phénomenes singuliers conduisent M. de la Lande à parler de la queue des Cometes; il explique le sentiment de Newton qui les attribue à l'atmosphere propre dès Cometes, celui de M. de Mairan qui les explique par l'atmosphere du Soleil; & il termine ce 19e Livre, en annonçant un Traité fort étendu sur les Cometes, que M. Pingré annonce depuis quelques années, où l'histoire, les observations & les théories des Cometes seront traitées dans le plus grand détail.

Le XXe Livre sous le titre de la Rotation des Planetes & de leurs taches; comprend la théorie de l'équateur solaire, de la libra-

tion de la Lune, de l'anneau de Saturne, & ſur tous ces objets contient des recherches ſavantes Les taches du Soleil, quoique découvertes au mois de Mars 1611 par le P. Scheiner, ſe voient néanmoins quelquefois à la vue ſimple avec le ſecours d'un ſimple verre fumé, & M. D. auroit pu dire que le 15 Avril 1764 on en voyoit une fort groſſe que les gens les plus groſſiers appercevoient très-bien quand on les en avertiſſoit; ces taches ſont très variables, on les voit changer de forme, croître, diminuer, ſe changer en de ſimples nébuloſités, ſe diviſer, ſe réunir; & cependant leur mouvement autour de l'axe du Soleil eſt aſſez regulier pour qu'on n'y apperçoive jamais que l'effet d'une rotation conſtante du Soleil; auſſi M. D. penſe que ce ne ſont que les éminences d'une

masse solide recouverte d'un fluide léger, & qui tourne avec le Soleil en 27 jours 12 h 20′ par rapport à nous, mais en 25 jours 14 heures par rapport aux équinoxes. Le mouvement de la Lune sur son axe présente de bien plus grandes difficultés : M. D. explique la maniere de le déterminer par un grand nombre d'observations d'après un excellent Mémoire de M. Mayer qui n'avoit jamais été imprimé qu'en Allemand, & qui pour cette raison étoit inconnu des Astronomes; M. D. lui-même en auroit peut être ignoré l'existence, s'il n'eût voyagé en Allemagne. On voit dans plusieurs endroits de son Livre les fruits de ses voyages; il nous apprend aussi que M. de la Grange a trouvé qu'en supposant l'allongement de la Lune de $\frac{1}{381}$ dans la direction de la Terre, on pouvoit expliquer le

mouvement des nœuds de l'équateur lunaire que des Géometres habiles ont nié, parce qu'il sembloit ne pas s'accorder avec la théorie, mais que M. D. a constaté lui-même par ses propres observations. Après avoir parlé des phases, des taches & de la rotation de chaque Planete, M. D. s'arrête un peu plus sur ce qui concerne l'anneau de Saturne, & il donne une méthode nouvelle & commode pour calculer sous quelle forme & de quelle grandeur l'anneau doit paroître en un tems quelconque. Il résulte de sa méthode qu'au mois d'Avril 1767, l'anneau paroîtra sous un angle de 30° 13′ le plus grand qui soit possible : ce sera une circonstance favorable pour bien constater son inclinaison, aussi bien que celle des satellites de Saturne, comme M. D. a eu soin d'en avertir dans

la connoissance des mouvemens célestes pour 1767, page 245. Il finit cet article par des réflexions sur la pluralité des mondes; il montre la ressemblance intime qu'il y a de la Terre à toutes les autres Planetes, & l'induction naturelle qu'on peut en tirer en faveur des habitans planetaires. La seule difficulté qu'un Philosophe peut avoir, dit M. D., sur l'existence des habitans de tant de millions de Planetes, c'est l'obscurité des causes finales qu'il est bien difficile de pénétrer; il veut dire sans doute que si l'existence des hommes n'étoit ni nécessaire, ni essentielle à la Terre, ni utile à la gloire du Créateur, il pourroit se faire que les autres Planetes existassent sans avoir rien de semblable, & servissent à tout autre objet que celui qu'on leur suppose; la Terre seroit-elle moins parfaite ou moins utile, si les hom-

mes n'y étoient pas ? Voilà sur quoi M. D. n'a pas voulu insister.

Le XXI^e Livre n'est proprement qu'une introduction au 22^e; il contient un Traité des Sections coniques & du Calcul intégral relativement à l'Astronomie ; le calcul des infiniment petits a effrayé l'imagination de bien des personnes, parce qu'on ne s'en étoit pas formé une idée exacte ; c'est pourquoi M. D. tâche d'en rendre les notions très-simples & très claires ; il fait voir que l'on n'a jamais supposé qu'il y eût de ces quantités infiniment petites existantes réellement, parce qu'elles sont incompréhensibles ; mais on a choisi ce mot d'infiniment petit, pour exprimer les derniers rapports que des quantités ordinaires ont entre elles, quand elles se réduisent presque à rien ; rapports dont elles approchent d'autant plus qu'elles décroissent davan-

tage, qu'elles atteignent, pour ainsi dire, en s'évanouissant, & qu'elles auroient effectivement si elles existoient encore dans le dernier point de leur existence. M. de la Lande pense avec M. Leibnitz qu'on peut, pour soulager l'imagination, concevoir ces quantités existantes réellement, mais seulement incomparables par rapport à toutes les autres quantités, & négligeables dans tous les cas par rapport aux quantités finies: l'exactitude du calcul n'en souffrira point, il n'y aura jamais rien à y ajouter, il ne sera jamais permis de dire qu'on néglige quelque chose dans ce calcul; puisqu'on ne doit pas comparer ce qu'on a reconnu pour incomparable, ce seroit une contradiction il y a bien des Géometres qui soutiennent que cette idée est fausse, nous n'entreprendrons pas de décider là-dessus; au reste M.

D. ne la propoſe que ſubſidiairement & pour plus de clarté.

Le Traité de la péſanteur univerſelle & de l'attraction réciproque de toutes les Planetes, forme le XXII^e Livre de l'Aſtronomie de M. D. Cette loi de l'attraction étant le plus grand reſſort de la Nature, & le mobile univerſel de l'Univers, exigeoit d'être expliquée depuis ſes premiers principes juſqu'à ſes dernieres conſéquences; Kepler fut le premier qui conçut que l'attraction étoit réciproque & générale dans le monde; ſi deux pierres étoient ſeules dans l'eſpace placées hors de la ſphere d'activité d'un troiſieme corps, elles iroient ſe réunir dans le point intermédiaire; chacune s'approcheroit de l'autre plus ou moins à proportion de ſa petiteſſe. Si la Terre ne retenoit pas les eaux de la mer, elles s'en iroient vers la Lune; ſi la Lune

n'avoit pas un mouvement qui l'empêche de tomber vers la Terre, elle viendroit s'y réunir. C'est ainsi que Kepler parloit de l'attraction en 1609 ; le Docteur Hook en parloit aussi très-positivement en 1665, en avertissant qu'il falloit un Géometre pour chercher la loi de l'augmentation & de la diminution de cette force attractive à différentes distances ; Newton est celui à qui cette découverte étoit réservée ; il trouva que l'attraction décroissoit en raison inverse du quarré de la distance. Depuis ce tems là les phenomenes de l'attraction se sont tellement multipliés ; elle se retrouve dans des circonstances si variées, toutes les circonstances qu'on en tire sont si bien d'accord avec les phénomenes, qu'il n'est plus possible de la révoquer en doute ; M. D. rapporte quinze effets différens des attractions cé-

leſtes, il en donne les conſéquences & les expreſſions analytiques, il en démontre la loi par obſervation, il en calcule les effets, c'eſt-à dire, les inégalités du mouvement des Planetes ou leurs perturbations, & il en fait l'application aux inégalités que la Terre éprouve par l'action de Jupiter, au mouvement des apſides & à celui des nœuds des Planetes. Le calcul de la préceſſion des équinoxes ou du mouvement de l'équateur terreſtre étant une des parties les plus difficiles & les plus conteſtées de la Phyſique des attractions, M. D. l'a expliquee plus en détail; il a mis dans ſa démonſtration toute la clarté des livres les plus élémantaires, & il trouve que la préceſſion des équinoxes, cauſée par le Soleil ſeul, en ſuppoſant la Terre homogène, ſeroit de 21″. C'eſt ce que M. d'Alembert, M. Euler, M. Simpſon ont trouvé,

quoique Newton & d'autres Géometres n'aient trouvé que la moitié, il explique d'où venoit l'erreur de Newton. Ce traité de l'attraction est terminé par une théorie de la figure de la Terre déduite du principe de l'attraction, dont le résultat est que la Terre doit être applatie de $\frac{1}{230}$, si elle a été fluide dans son principe; cette quantité d'applatissement ne différe pas beaucoup de ce qu'on trouve par observation.

Le XXIIIe Livre contient la Trigonométrie rectiligne, considérée seulement dans les parties que les livres ordinaires n'ont pas traitées, comme les propriétés des sinus & des tangentes, & certaines propriétés analytiques des triangles. On y trouve ensuite un abrégé de trigonométrie sphérique, démontré d'une maniere plus simple qu'on ne fait ordinairement, enfin une multitude de for-

mules & d'expressions analytiques, tant pour les triangles que pour les petites variations de leurs côtes & de leurs angles; M. de la Caille en avoit donné beaucoup dans ses leçons d'Astronomie ; mais il y avoit supprimé les démonstrations, & il s'y étoit glissé beaucoup de fautes.

Le dernier Livre renferme les détails du calcul astronomique par le moyen des observations & des tables, la connoissance des logarithmes , des fractions décimales , des interpolations; le calcul d'une observation de la Lune dans le méridien pour en déduire son ascension droite , sa déclinaison , sa longitude & sa latitude ; le calcul de l'opposition d'une Planete par le moyen des observations , & celui de la longitude en mer par la distance de la Lune à une étoile. L'Auteur a déja donné en 1762 une exposition du Calcul as-

tronomique ; mais il s'occupa principalement dans cet ouvrage à expliquer l'usage de la connoissance des mouvemens célestes, & des calculs qui sont dans les éphémerides ; au lieu que dans son Traité d'Astronomie il a pris le calcul dans ses premiers principes & dans ses plus importantes applications ; les regles & les exemples qu'il donne dans son ouvrage, mettent chacun à portée de faire des observations, & de les calculer ; on ne trouvoit jusqu'à ce jour aucun Auteur qui eût pris la peine d'entrer dans de semblables détails.

C'est ainsi que M. de la Lande a rempli l'objet qu'il s'étoit proposé de donner dans un seul ouvrage toutes les branches de l'Astronomie, la théorie, la pratique, le calcul, l'histoire & les observations ; on n'avoit aucun exemple parmi les Au-

teurs d'Aſtronomie, anciens ou modernes, d'un ouvrage auſſi complet, & cette ſcience en avoit d'autant plus beſoin, qu'elle eſt aujourd'hui plus vaſte & plus cultivée dans le Public.

ARTICLE XLVI.

OBSERVATIONS SUR S. Clément d'Alexandrie, & ſur quelques Textes de ſes Ouvrages.

LE titre de ce Mémoire préſente l'objet de la premiere difficulté qui mérite d'être ici examinée. Doit-on donner à ce célèbre Docteur le titre de *Saint*? Mérite-t-il d'être mis au rang des Saints que l'Egliſe honore? La queſtion a été ſavament traitée par le Pape Benoît XIV, dans une piéce où l'on n'imagineroit

pas d'aller chercher une pareille discussion, dans une *Lettre au Roi de Portugal*. Cette Lettre se trouve à la tête de l'édition du *Martyrologe Romain*, publiée à Rome par les soins de ce Pape, & à la réquisition de ce Prince, en 1749, volume *in-4°*. Je crois que c'est ici le lieu de donner un précis de cette espece de dissertation peu connue de ceux qui ne se servent pas de ce Martyrologe.

On ne voit pas que les Grecs aient honoré d'un culte public la mémoire de ce Docteur. *Usuard* semble être le premier des Latins qui ait inseré le nom de cet homme célébre dans le *Martyrologe*; il a marqué sa fête au 4 Décembre, en quoi il a été suivi par divers Modernes, & particulierement par M. *Baillet* dans ses *Vies des Saints*. Celui-ci dit: « On a » sujet de s'étonner que *Baronius*, » ou les autres reviseurs du tems

» de Grégoire XIII & de Sixte
» V l'aient fait retrancher du Mar-
» tyrologe Romain, où il ne pou-
» voit manquer de se trouver au-
» paravant, puisque ce Martyro-
» loge n'étoit autre que celui d'U-
» suard. » M. Baillet n'est pas le seul qui ait fait cette remarque. *Benoît XIV* se disposant donc à donner une nouvelle édition du Martyrologe Romain, a pris soin de discuter ce point de critique. Il expose d'abord les suffrages avantageux des Anciens & des Modernes sur cet illustre Catéchiste d'Alexandrie, & les motifs qu'ils apportent pour nier ou excuser les fautes qu'on lui reproche: après quoi il vient aux motifs qui l'empêchent de le placer dans le Martyrologe. « Ce n'est pas, dit-
» il, que nous prétendions rien
» ôter aux louanges dûes à Clé-
» ment d'Alexandrie; mais c'est
» seulement pour faire voir que,

» quoi qu'il en ſoit de la doctrine
» & de la probité de ce Docteur,
» il y a néanmoins des difficultés
» aſſez fortes pour nous empê-
» cher de le mettre dans le Mar-
» tyrologe ».

La premiere eſt le ſilence des Anciens ſur la vie & les mœurs de ce Prêtre néanmoins ſi diſtingué. Le témoignage que lui rend S. Alexandre, Evêque de Jeruſalem, & qui eſt rapporté par Euſebe, ne ſuffit pas, ſelon Benoît XIV, pour décider que ce Docteur fût un Saint à canoniſer. La ſeconde difficulté eſt qu'on ne voit pas qu'aucune Egliſe lui ait rendu quelque culte, quoique dans les premiers ſiecles l'uſage fût d'honorer les ſaints Confeſſeurs après leur mort, ſans attendre les formalités de canoniſation qui n'étoient pas encore introduites. La troiſieme difficulté eſt que les Ouvrages de ce Doc-

teur font ſinon erronés, du moins ſuſpects d'erreur. Benoît XIV rapporte ſur cela les accuſations que forment non ſeulement le Pere Pétau, mais Caſſiodore & Photius. Il inſiſte particulierement ſur le *Décret du Pape Gelaſe*, qui a mis les Ouvrages de ce Docteur au rang des *apocryphes*, non comme ne devant point être lus publiquement, mais comme renfermant des erreurs. Il en conclut que la doctrine de ce ſavant homme eſt tout au moins ſuſpecte d'erreurs, dont ſes partiſans s'efforcent de le juſtifier par divers moyens. Cela poſé, dit ce Pape, « il n'y a point d'homme ſenſé, » qui oſe ſoutenir que le nom de » Clément d'Alexandrie doive » être inſéré dans un livre auſſi » reſpectable que le Martyrologe » Romain ».

Il ajoute que les exemples qu'on allégue d'autres Saints, tels qu'Hi-

laire d'Arles & Vincent de Lérins, qui ſont accuſés de quelques erreurs, & néanmoins inſérés dans le Martyrologe Romain, ne ſont pas parfaitement ſemblables ; que ces Saints ne ſe ſont pas écartés ſur des points qui fuſſent de leur tems auſſi décidés que ceux dont il s'agit au ſujet de Clément d'Alexandrie ; que le titre de *ſaint homme* ne prouve rien, parce que dans les premiers ſiecles on donnoit ce titre à tous les fideles ; que d'ailleurs Clément eſt appellé chez les Anciens, non pas *homme ſaint*, mais *homme ſacré* ; que pluſieurs Martyrologes ne font aucune mention de ce Docteur ; qu'Uſuard eſt le premier qui l'ait mis dans le ſien ; qu'il eſt bien permis de ne pas ſuivre l'exemple d'Uſuard ; & qu'enfin les motifs qui viennent d'être allégués, autoriſent à ne le pas ſuivre, & juſtifient ceux qui ne l'ont pas ſuivi.

Les défenſeurs de ce célébre Docteur prétendent que les principales erreurs qu'on lui reproche, particulierement ſur la Divinité de Jeſus Chriſt, ne ſont pas de lui, mais ont été ajoutées à ſes ouvrages par les Hérétiques de ces premiers tems, comme cela eſt arrivé à d'autres; & ils ſe fondent principalement ſur ce que ces erreurs ſont contredites dans d'autres textes du même Auteur. Au fond il eſt remarquable que l'unique point agité par Benoît XIV, eſt de ſavoir ſi ce Docteur doit être mis dans le Martyrologe, c'eſt-à-dire dans le Catalogue des Saints : or tous les Saints ne ſont pas dans ce Catalogue, & rien n'empêche que ce Docteur ne ſoit du nombre des Saints, quoiqu'il ne ſoit pas inſcrit dans ce Catalogue. Ainſi nous ſuivrons ici l'uſage le plus com-

mun, qui lui donne le titre de *Saint*.

Le titre d'*homme sacré* se trouve donné à S. Clément d'Alexandrie par S. Alexandre de Jérusalem dans Eusebe, τὸν ἱερὸν Κλήμεντα, *sacrum Clementem*, & non *sanctum*, comme l'exprime M. de Valois. (*Eus. Hist. L. 6. c. 14.*) La même expression se trouve dans Théodoret, Κλήμεντα ἱερὸν ἄνδρα, *Clementem virum sacrum*, & non *sanctum*, comme le dit encore M. de Valois, (*Theod. hær. fab. L. 1. c. 6.*) qui confond mal-à-propos ces deux expressions. car si, comme le remarque très-bien Benoît XIV, le titre de *saint* se donnoit au commencement à tous les Fideles, parce qu'ils sont saints par leur vocation, & que la plûpart vivoient alors d'une maniere conforme à la sainteté de leur état; le titre de *sacré* répondoit plus particulierement à la consécration

ſacerdotale, & ne devoit être attribué qu'à ceux qui étoient honorés de cette conſécration particuliere, comme le fut S. Clément d'Alexandrie.

L'un des principaux Ouvrages de ce ſaint Docteur eſt celui qu'il intitula *le Pédagogue*. L'idée de ce nom, ſelon la judicieuſe remarque de M. Fleury, étoit plus noble chez les Grecs que chez nous; elle répondoit à peu près à ce que nous appellons un *Gouverneur* chargé d'accompagner toujours un enfant pour lui apprendre à former ſes mœurs. Le Pédagogue que S. Clément propoſe à ſes diſciples, eſt Jeſus-Chriſt même, dont il reconnoît la Divinité dans pluſieurs endroits; mais particulierement dans un texte qui ſe trouve à la fin de ce Livre, & qui n'a pas toujours été bien entendu. M. Fleury le rapporte, mais n'en ſaiſit pas exac-

tement le sens. Si l'on en croit cet Historien, S. Clément dit : « Louons & remercions le seul » Pere & le Fils, le Fils & le » Pere notre Pédagogue ; & le » Fils notre Maître avec le saint » Esprit : tout à un, en qui est » tout, par qui tout est un ». Il y a dans ce texte une fausse ponctuation que M. Potter, dernier Editeur des Œuvres de S. Clément, a très-bien corrigée, & un Hellénisme qu'il n'a pas mieux entendu que M. Fleury, quoiqu'il ait senti la difficulté, & que lui-même ait bientôt après apperçu & très-bien entendu le même Hellénisme : tant il est vrai que les hommes les plus savans se méprennent sur des choses mêmes qu'ils savent.

Quant à la fausse ponctuation, il la corrige très-bien en traduisant ainsi : *Gratias agentes laudemus unum Patrem & Filium, Fi-*

lium & Patrem, Pedagogum & Magiſtrum Filium unà cum ſancto Spiritu. S. Clément n'attribue point au Pere d'être *notre Pédagogue*, en attribuant ſeulement au Fils d'être *notre Maître*, comme le ſuppoſe M. Fleury; mais c'eſt au Fils ſeul qu'il attribue d'être en même tems *notre Pédagogue & notre Maître*, comme le réconnoît M. Potter. Le ſens eſt donc : » Louons & remercions le ſeul » vrai Dieu, Pere & Fils, Fils & » Pere, Fils qui eſt notre Péda- » gogue & notre Maître; louons » l'un & l'autre avec le ſaint » Eſprit ».

S. Clément continue en diſant : Παντα τῷ ενί : voilà l'helléniſme. C'eſt ce que M. Fleury exprime par, *Tout eſt à un*, comme on vient de le voir. M Potter a bien ſenti que cela n'eſt pas lié à ce qui précéde; il traduit donc ainſi : *Qui unus eſt omnia.* Mais ce n'eſt

point encore cela : il faut comparer cette expreſſion avec celles qui vont ſuivre : πάντα τῷ ἀγαθῷ, πάντα τῷ καλῷ, πάντα τῷ σοφῷ τῷ δικαίῳ τὰ πάντα. C'eſt ce que M. Potter exprime lui même ainſi : *Qui eſt undiquaquè bonus , undiquaquè pulcher, undiquaquè ſapiens , undiquaquè juſtus.* Le mot παντα ſe prend donc ici adverbialement pour *undiquaquè* ou *omninò* ; & voilà préciſément le ſens de ce παντα τῷ ἐν qui précéde. Il eſt viſible que c'eſt préciſément la même conſtruction. Le ſens eſt donc: « Louons & remercions . . . celui » qui eſt entierement un . . . en» tierement bon , entierement » beau , entierement ſage , en» tierement juſte. »

S. Clément avoit beaucoup d'érudition , & il en fait un grand uſage : il emploie les penſées des Poëtes, des Philoſophes & autres Auteurs prophanes , même ſans

les citer. En voici un exemple qui a peut-être échappé jusqu'à présent à ses Editeurs ; du moins Potter, le dernier, n'en parle pas. Au second Livre du Pédagogue, chapitre 3, on lit cette Sentence ainsi rendue dans la version latine de Heinsius : *Aurum & argentum, & privatìm & publicè, est odiosa*, (ou, selon Potter, *invidiosa*) *possessio.* Le mot Grec ἐπίφθονον, peut en effet signifier plus particulierement *invidiosa* au jugement même d'un Ancien qui sans doute connoissoit assez les deux langues, pour se déterminer dans le choix de l'expression. Car c'est ici une pensée de Platon (*De Legibus Libro 12.*) rendue ainsi par Cicéron : *Aurum & argentum, in urbibus & privatìm & in fanis, invidiosa res est.* (*2. de Leg. n. 45*). Voici le Grec de Platon : Χρυσὸς δὲ καὶ ἄργυρος, ἐν ἄλλαις πόλεσιν, ἰδίᾳ τε καὶ ἐν ἱεροῖς, ἐστὶν ἐπίφθονον κτῆμα.

Il est aisé d'y reconnoître la pensée de Ciceron & celle de S. Clément : cependant ni l'un ni l'autre ne citent Platon. On n'étoit pas autrefois si scrupuleux sur ces sortes d'adoptions littéraires. Au reste, en donnant ici cette remarque, je ne prétends pas me faire un grand mérite de cette découverte : elle a été l'effet de la rencontre la plus imprevue.

L'ouvrage le plus célébre de S. Clément après le Pédagogue, est celui qu'il a intitulé *Stromates*, c'est-à dire, Tapisseries. expression qui annonce un mêlange de doctrine dont la variété sans ordre, ressemble à celle de ces desseins répandus confusément sur un fond destiné à former des tapis.

Dans le premier Livre, selon M. Fleury, S. Clément marque exactement la Chronologie, & compte *depuis la naissance de Jé-*

ſus-Chriſt juſqu'à la mort de l'Empereur Commode 194 ans & un mois C'eſt apparemment ce qui a donné lieu à cet Hiſtorien de dire que *S Clément fleuriſſoit dès la ſeconde année de l Empereur Sévére, 194 de Jeſus-Chriſt.* On ſent néanmoins que cela diſcorde, puiſque la ſeconde année de Sévere ne pouvoit pas concourir avec celle de la mort de Commode ſon prédéceſſeur, auquel il n'avoit pas même ſuccédé immédiatement; M. Fleury va lui même nous dire qu'il faut remonter de deux années. En effet, *cette année 194 revient*, dit-il, *à l'an 192, ſelon nous; car*, ajoute t il, *les Alexandrins mettoient la naiſſance de Jeſus Chriſt deux années plus tard.* D. Ceillier le répete dans les mêmes termes. L'expreſſion eſt équivoque : on ne ſait ſi ces deux Auteurs ont voulu dire *plus tard* ou *plutôt* : car naturellement ils au-

roient dû dire *plutôt*. Si l'on prend leur expreſſion telle qu'elle eſt, il faudra croire qu'en diſant cela, ces deux Hiſtoriens ont voulu dire que les Alexandrins mettoient la naiſſance de Jeſus-Chriſt *deux ans plus tard que ceux qui*, à l'exemple d'Uſſérius, *la mettent quatre ans plutôt que nous* : puiſque les Alexandrins, comme on le voit par le texte même de S. Clément, rapportoient la naiſſance de Jeſus-Chriſt à la *vingt-huitieme année de l'Empire d'Auguſte*, à compter depuis la mort de Cléopatre, c'eſt-à dire *deux ans plutôt que notre Ere vulgaire* qui la rapporte à la trentieme année : & c'eſt ainſi que *les 194 ans* marqués par S. Clément depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt, reviennent à *l'an 192*, *ſelon nous*, qui eſt en effet l'année de la mort de Commode, étranglé dans la nuit qui finiſſoit cette année. Quant à *ce mois* qui eſt

ajouté ici à ces 194 années, le texte de S. Clément y ajoute encore *treize jours* : mais l'un & l'autre ne peuvent venir que de la main de quelque copiste, trompé par une supputation précédente, qui ne remonte pas jusqu'à la naissance de Jesus Christ, & qui conséquemment ne devoit pas entrer dans ce résultat, où S. Clément n'a dû tenir compte que des *années*, puisque d'ailleurs il ne fixe ni *le jour* ni *le mois* de la naissance de Jesus-Christ; & qu'ici même il ajoute aussi-tôt : « Il y » en a qui poussent l'exactitude » plus loin, marquant *non-seu-* » *lement l'année, mais encore le* » *jour* de la naissance du Sau- » veur ».

Mais il y a ici dans le texte de S. Clément, une autre faute de Copiste, qui mérite d'être observée pour l'intelligence de ce texte. S. Clément suppose donc,

avec quelques anciens, que Jesus-Christ a vécu *quinze ans* sous Auguste, & *quinze ans* seulement sous Tibere; en sorte que Jesus-Christ n'auroit eu que *trente ans* lorsqu'il mourut; ce qui se rapporteroit à l'an 29 de l'Ere vulgaire, *sous le Consulat des deux Géminus*, comme disent les Anciens. Delà il compte jusqu'à la ruine de Jérusalem, *quarante-deux ans & trois mois*; & depuis la ruine de Jérusalem jusqu'à la mort de Commode, selon l'édition de Potter, *cent vingt-huit ans, dix mois & trois jours*; d'où il conclut, selon cette édition, qu'il y a depuis la naissance de Jesus Christ jusqu'à la mort de Commode *cent-quatre-vingt quatorze ans, un mois & treize jours*. On voit que ce *mois* & ces *treize jours* sont à négliger, puisque S. Clément ne comptant précedemment les *mois* que depuis la Pas-

ſion de Jeſus-Chriſt, n'a pu avoir l'intention de les compter depuis la naiſſance dans ce réſultat. Mais ſi l'on additionne les ſommes précédentes, on y trouvera 201 ans au lieu de 194. La preuve en eſt aiſée. Il y a donc une erreur de ſept années : vraiſemblablement elle tombe ſur les *cent vingt-huit ans*, au lieu deſquels S. Clément a dû compter *cent vingt & un* : l'erreur en Grec n'eſt que de la lettre η, qui vaut 8, au lieu de la lettre α, qui vaut 1.

30 ans.
42 ans, 3 mois.
128 ans 10 mois.

---

2 1 ans [illegible] mois.

En continuant de ſuivre dans M. Fleury l'idée qu'il donne des Stromates de S. Clément, on voit qu'au rapport de cet Hiſtorien, S. Clément parlant de la *Pénitence*, fait remarquer qu'il y en a *une premiere* pour ceux qui ont vécu dans l'ignorance de la gentilité,

& *une seconde* que Dieu par sa bonté accorde à ceux qui sont tombés dans quelque péché, étant fideles ; mais qu'elle doit être *unique & sans rechûtes*, & que les fréquens retours de péché & de pénitence ne différent de l'infidélité, sinon en ce que l'on péche avec connoissance. Cette parole *unique & sans rechûtes*, semble avoir fait peine à quelques-uns, comme si l'on eût craint qu'elle ne renfermât une sévérité outrée. D. Ceillier n'ose imputer ces paroles au saint Docteur : si vous l'en croyez, « S. Clément *semble* » *dire* que cette seconde pénitence » doit aussi être unique & sans » rechûtes. » Il rapporte au bas de la page la version latine, & l'on n'y trouve pas cela : ces mots y ont été supprimés. M. Tricalet qui dans sa *Bibliothéque des Peres*, copie tantôt M. Fleury, & tantôt D. Ceillier, s'attache ici à M.

Fleury ; il en copie toutes les expreſſions ; mais il efface celles-là. Elles ſont néanmoins dans le texte même de S. Clément, ou plutôt cette penſée eſt tirée du Livre du Paſteur attribué à Hermas, Docteur du premier ſiecle de l'Egliſe, dont S. Clément rapporte ici le texte, *μίαν μετάνοιαν ἀμεταμέλητον*, *unam pœnitentiam non pœnitendum* : & c'eſt ſur quoi S. Clément inſiſte enſuite en s'élevant contre les rechûtes. D'où l'on ne doit pas néanmoins conclure qu'il n'y ait plus de reſſource après les rechûtes ; mais ſeulement qu'on doit éviter avec le plus grand ſoin le danger des rechûtes ; que la pénitence doit être ſi ſincere & ſi ſolide, qu'elle préſerve du malheur des rechûtes ; & qu'enfin, quoique l'application de ce remède puiſſe ſe réitérer, néanmoins il eſt véritablement unique par ſa nature ; puiſqu'il n'y a en effet qu'un ſeul

ſacrement de Pénitence. Le moyen de ſe relever après le Baptême eſt unique, quoique l'on puiſſe y recourir plus d'une fois. Ainſi la penſée du ſaint Docteur bien entendue ne renferme aucun excès.

Dans le quatrieme Livre ſe trouve une autre difficulté, qui ne demande encore que d'être éclaircie. Selon M. Fleury, S. Clément dit « que celui qui n'eſt juſte » que par la crainte de la peine, » ou de la haine des hommes, ou » de quelque autre péril auquel » ſon crime l'expoſe, *n'eſt pas bon* » *volontairement*, non plus que » celui qui ne s'abſtient du crime, » que par l'eſpérance de la récom» penſe qu'il doit recevoir même » de Dieu ». D. Ceillier le répéte ſans ſcrupule : M. Tricalet, ou plutôt une main inconnue, (car je ne voudrois pas imputer ceci à M. Tricalet) non-ſeulement n'oſe pas répéter cela, mais

ose même le changer, & faire dire à S. Clément ce qu'il ne dit pas : on lui fait dire que cet homme *n'est bon que par intérêt* : pensée fort différente de celle du S. Docteur. S. Clément dit donc bien expressément « que celui qui » ne s'abstient du mal que par la » crainte, n'est pas bon volontai- » rement, οὐχ ἑκὼν χρηστὸς, *non sponte bonus* ». Et ensuite il ajoute » que si quelqu'un ne s'abstient du » mal que par l'espérance de la » récompense, celui-là même » n'est pas bon volontairement : » οὐδὲ οὗτος ἑκὼν χρηστεύεται, *neque* » *sic sponte bonus est.* Car, ajoute- » t-il, comme dans l'un, c'est la » crainte, dans l'autre, c'est l'es- » pérance qui le rend juste, ou » plutôt qui le fait paroître tel : μᾶλλον δὲ δίκαιον εἶναι δοκεῖν δείκνυσι : *vel potiùs efficit ut videatur esse justus.* Ce n'est donc pas qu'il n'y ait en effet dans ces deux hommes

une volonté réelle de s'abstenir du mal ; mais cette volonté ne procéde pas de l'amour du bien, amour qui seul rend l'homme vraiment juste : car la vraie justice est l'affaire du cœur. Ainsi ils paroissent justes, & ne le sont pas : ils paroissent justes, parce qu'ils s'abstiennent du mal ; & ils ne le sont pas, parce qu'ils aiment le mal dont ils s'abstiennent. Ainsi *ils ne sont pas bons volontairement*, parce que ce n'est pas par l'amour du bien qu'ils s'abstiennent du mal, & S. Clément n'a dit que ce qu'il devoit dire

Dans le septieme Livre, il y a une autre difficulté que M. Fleury n'a fait qu'augmenter, en ne rendant pas assez exactement la pensée du saint Docteur. Selon cet Historien, S. Clément dit « que » l'image de Dieu la plus ressem- » blante, est l'ame du juste, for- » mée sur le modele de la loi

» éternelle du Verbe, qui est *la* » *premiere image de Dieu* : en sorte » que l'homme est *la troisieme* ». Si cela est ainsi, quelle sera donc *la seconde ?* S. Clement va expliquer mieux sa pensée. Il dit donc que l'ame du juste principalement est comme une divine statue qui représente Dieu, parce que l'obéissance aux commandemens de Dieu place & établit en elle le Verbe éternel. « C'est ce Verbe, » ajoute-t-il, qui est vraiment le » Fils unique, *le caractere de la* » *gloire de son Pere*, qui est le Roi » suprême & le souverain Do» minateur ; & il imprime dans » le Gnostique une parfaite con» templation formée sur son ima» ge ; en sorte que le Gnostique » devient *la troisieme image divine*, » rendue, autant qu'il se peut, » *semblable à la seconde cause*, & » à celui qui est essentiellement » la vie par laquelle nous jouis-

» ſons de la vraie vie ». S. Clément répéte en pluſieurs endroits que le Verbe eſt *l'image de Dieu*, & l'homme *l'image du Verbe*, *l'image de l'image*. Lors donc qu'il dit que le Gnoſtique eſt *la troiſieme image divine* ſemblable *à la ſeconde cauſe*, qui eſt le Verbe, il paroît aſſez viſiblement prendre le nom *d'image* au ſens de *perſonne*; en ſorte que Dieu même eſt la *premiere image*, le premier modele dont le Verbe eſt l'image; le Verbe eſt en ce ſens la *ſeconde image*, & l'homme fait à l'image du Verbe eſt ainſi la troiſieme image. Ce texte comparé avec celui dont nous avons parlé, en commençant ces remarques ſur le texte de S. Clément, montre combien ce ſaint Docteur ſavoit exactement diſtinguer dans la Trinité ſainte *l'unité d'eſſence & la diſtinction des perſonnes*; puiſque dans le paſſage de la fin du Pédagogue,

il a reconnu que *le Pere & le Fils avec le S. Esprit* sont le seul vrai Dieu *entierement un*, & qu'ici il distingue parfaitement *la personne du Fils* d'avec *celle du Pere* dont il est *l'image*.

Le même Livre offre encore un texte qui apparemment a besoin d'explication, puisqu'on y craint encore de l'excès; ensorte qu'on le supprime ou on en réforme l'expression. Voici de quoi il s'agit. Selon M. Fleury, S Clément dit « qu'il n'y a qu'une seule vraie » Eglise, celle qui est effective- » ment ancienne, *qui contient les » justes prédestinés* ». D. Ceillier l'exprime de même ; & l'on va voir que c'est bien la pensée de S. Clément : cependant M. Tricalet qui rapporte deux fois ce texte, commence par y supprimer ces dernieres paroles, & ensuite il y substitue celles-ci, *dans laquelle ont vécu les élus de Dieu*. S. Clé-

ment dit : ἐκκλησίαν... εἰς ἣν οἱ κατὰ πρόθεσιν δίκαιοι ἐγκαταλέγονται : *Ecclesiam ... intra quam ii qui secundùm prædestinationem justi recensentur.* Il est aisé de reconnoître là les expressions dont se sont servis M. Fleury & D. Ceillier. Ce n'est pas que l'Eglise ne contienne que des prédestinés ; ils ne disent pas cela, & S. Clément ne le dit pas : mais c'est que tous *les prédestinés* entrent dans son sein, & *sont mis dans son Catalogue* ; (car voilà à la lettre l'expression de St Clément, ἐγκαταλέγονται) : & qu'ainsi *elle contient dans son sein les justes prédestinés*, quoiqu'elle en contienne beaucoup d'autres avec eux : & il n'y a encore là aucun excès.

Je pourrois aussi montrer que dans le même endroit, avant & après le texte que je viens de rapporter, le mot αἱρέσεις a été traduit deux fois mal-à-propos par *Hereses*,

refes, où il falloit *secta* : il signifie l'un & l'autre, comme l'a très-bien observé Sylburge dans son *Index* des expressions grecques remarquables qu'emploie S. Clément d'Alexandrie. La suite du discours détermine seule le choix entre ces deux sens, & il paroît aujourd'hui que le second convient beaucoup mieux dans l'endroit dont il s'agit. Mais il faut finir.

P. S. Dans mon Mémoire sur S. Iréné, inséré dans le volume de Mars dernier, l'Imprimeur a commis plusieurs fautes qu'il m'importe de voir corrigées. Pag. 644, lig. *3*. ℣. 11, *lisez* V. 11, (c'est-à dire, Chap. V. ℣. 11). Pag. 686, lig. antep. *resté*, *lisez venu*. Ibid. lig. penult. 127, *lisez* 157. Pag. 688, lig. 8, la mort, *lisez* le voyage. Pag. 692, lig. 10, ni *lisez* ici. Pag. 693, lig.8, Sulnu, *lisez* Hebreu. Pag. 696, lig 3. là,

Mai, 1766.

lisez les. Pag. 697, l. 2, lui, *lisez* Lúc. Cette derniere bévue aussi bien que celle de la page 693, rendent le sens inintelligible.

ARTICLE XLVII.

CARTE GÉNÉRALE DE LA Georgie, dessinée à Pétersbourg en 1738, d'après les Cartes, Mémoires, Mesures & observations des Gens du pays, traduite du Georgien en françois, par le Secrétaire du Roi de Georgie, publiée en 1766 par M. Joseph-Nicolas DELISLE, *Doyen des Professeurs Royaux, de l'Académie Royale des Sciences*, &c. A Paris, chez Lattré, rue S. Jacques. Grande feuille d'Atlas, accompagné d'un Mémoire imprimé de 8 pages in 4°.

LE célébre Guillaume *Delisle* dans sa Carte des environs de

la mer Caſpienne, & dans celle de la Perſe, épuiſa toutes les connoiſſances géographiques qu'il avoit pu raſſembler ſur la Georgie; ces deux Cartes ſont juſtement eſtimées; mais celle que publie aujourd'hui M. ſon frere, n'en mérite pas moins une attention particuliere, parce qu'elle a été faite ſur les lieux mêmes, & par des gens du pays, que l'on doit ſuppoſer très-verſés dans la Topographie de leur Patrie. Cette nouvelle Carte peut donc être conſidérée comme un ſupplément aux deux anciennes publiées par Guillaume *Deliſle*, & il ſuffit, pour en connoître l'utilité, de jetter un coup d'œil ſur ce qu'elle renferme.

On y trouve tous les pays renfermés entre la mer Caſpienne & la mer noire, c'eſt-à dire l'ancienne Colchide, l'Ibérie, l'Albanie, & une partie de l'Armé-

nie. Or il eſt certain que toute cette partie eſt très-peu connue, & qu'il ſeroit pourtant important de la connoître parfaitement, pour être bien inſtruit de pluſieurs détails de l'Hiſtoire ancienne. Les Ecrivains font mention ſous le nom de *Pilæ*, de différens paſſages au travers d'immenſes chaînes de montagne, tels que les *Pilæ Sarmaticæ*, les *Pilæ Caucaſiæ*, les *Pilæ Albaniæ*, & quelques autres qui étoient les ſeuls endroits par leſquels on pouvoit pénétrer du Nord dans le Midi. Si donc le local actuel n'eſt pas bien reconnu, comment retrouver dans ces immenſes chaînes de montagnes les routes & les aſyles de ces Barbares qui de tout tems, & particulierement ſous les Romains, ont fait des courſes du côté de l'Aſie mineure, de la Syrie, de la Perſe ? Comment reconnoître ces retraites de pluſieurs d'entr'eux

qui vinrent en Hongrie, & delà dans le reste de l'Europe ? La Carte que publie M. Delisle n'est donc pas moins intéressante pour l'Histoire que pour la Géographie; il nous seroit aisé d'en rapporter les preuves les plus fortes & les plus convaincantes, nous nous bornons à une seule. En considérant avec attention cette Carte, on trouve dans l'une des vallées que forme la chaîne des montagnes, des Peuples nommés *Avares* : n'est-il pas satisfaisant de se convaincre par là que ces *Avares* sont les descendans de ceux qui, sous le même nom, pénétrerent autrefois en Hongrie ? C'est ainsi que la Carte nous présente les *Khitans*, Peuples venus du fond de l'Asie, & qui après avoir fait le tour de la mer Caspienne, se sont retirés vers *Kaschgar*, en laissant une peuplade au-dessus de *Daroubandi* ou *Derbent*.

Il faut lire le Mémoire imprimé, pour connoître les fondemens astronomiques & géographiques qui ont servi de base à la construction de cette Carte. Ces détails n'intéresseroient pas la très-grande partie de nos Lecteurs ; ainsi nous dirons un mot de *Tiflis*, Capitale de la Georgie, dont on donne un plan fort detaillé, & une description intéressante dans le même Mémoire.

Cette ville située au bas & à l'Est d'une montagne dont le pied est baigné par la riviere de *Koura*, est une des plus belles & des plus considérables de la Perse, quoiqu'elle ne soit pas fort grande. Tiflis sert d'asyle aux criminels & aux gens chargés de dettes. C'est une place entourée de fortes murailles, & défendue par une bonne citadelle & deux forts situés sur de grands rochers entre lesquels passe la riviere. Les maisons y

ſont baſſes, obſcures, & bâties de boue & de briques. On compte à Tiflis vingt millé habitans, la plûpart Chrétiens, Georgiens & Arméniens, & quatorze Egliſes, dont ſix appartiennent aux Georgiens, & les huit autres aux Arméniens Comme il y a auſſi des Mahométans & des Juifs, les premiers ont une moſquée dans la citadelle; mais on ne nous dit pas ſi les autres y ont une ou pluſieurs ſynagogues. « Les Georgiens ſont » mutins, légers & vaillans, & » conſervent un reſte de liberté : » comme ils ſont proches des » Turcs, cela empêche les Per- » ſans d'en venir aux extrêmités, » & conſerve à la ville & à toute » la Georgie la liberté de garder » preſque toutes les marques de » ſa Religion. Les Egliſes y ſont » ſurmontées d'une croix, & il y » a des cloches dans chacune; de » plus on y vend la viande de

» porc en public, & du vin au
» coin des rues, quoique ces cho-
» ſes ſoient expreſſément défen-
» dues par la loi de Mahomet ».

Le Palais du Prince ou Vice-Roi fait un des plus beaux ornemens de cette ville; il s'y trouve de vaſtes ſalons, des jardins ſpacieux, des volieres remplies d'un grand nombre d'oiſeaux, un chenil conſidérable, & une très-belle fauconnerie. Au devant de ce Palais eſt une place quarrée qui peut contenir près de mille chevaux. A l'extrêmité de la ville il ſe trouve un autre Palais du Vice-Roi de *Caket* qui merite encore attention. Les dehors de *Tiflis* ſont très-agréables: on y voit pluſieurs maiſons de campagne, & des jardins parmi leſquels il faut diſtinguer celui du Prince. Le commerce qui ſe fait dans cette ville conſiſte principalement en ſoye, en fourrures & en *Boia*,

eſpece de racine qui ſert pour la teinture des toiles. Il y attire un certain nombre d'étrangers qui joints aux Seigneurs du pays, rendent la Cour aſſez nombreuſe. Il fait moins froid à Tiflis que dans tout le reſte de la Georgie. Cette ville a appartenu pluſieurs fois aux Turcs, mais ils l'ont rendue en 1736.

Les détails que l'on vient de lire, ſuffi ent pour établir l'utilité de la Carte que vient de publier M. Deliſle; nous ajoutons que c'eſt la premiere & comme la Carte générale d'un Atlas de Georgie composé de pluſieurs autres Cartes particulieres dont la publication mérite d'occuper le loiſir du ſavant Académicien.

Cette premiere Carte qui eſt très proprement gravée, ſe vend avec le Mémoire 2 liv. 10 ſ. On trouve chez le ſieur Lattré les

portraits de Descartes & de Galilée, gravés par M. Benoît, & qui sont la suite de celui de M. de Montesquieu que nous avons annoncé dans le tems. *Prix de chacun de ces Portraits* 1 liv. 4 s.

ARTICLE XLVIII.

ABRÉGÉ DU PILOTAGE divisé en deux parties &c. A Paris, chez Desaint, Libraire, rue du Foin. 1766. in 8°.

L'Abrégé du Pilotage du sieur Coubert, Hydrographe, à Brest, a été imprimé pour la premiere fois au Havre en 1693, sans privilége. Il paroît que cette édition fut bientôt oubliée, puisque dès 1702 il en parut une seconde, avec privilége & approbation de l'Académie des Sciences

en date du 3 Avril 1700, & qu'il eſt marqué dans cette ſeconde édition, que c'eſt pour la premiere fois que l'Ouvrage eſt achevé d'imprimer. On en a fait une troiſieme édition au Havre en 1756; celle-ci eſt encore ſans nom d'Auteur & ſans privilége. Enfin la quatrieme édition que nous annonçons, paroît avec une nouvelle approbation de l'Académie, & ſous le privilége de cette illuſtre Société. Elle eſt diviſée en deux parties, ainſi qu'il eſt dit dans le titre. La premiere partie n'eſt autre choſe que l'ouvrage même du ſieur Coubert, avec quelques corrections & quelques additions de l'Editeur; cette partie eſt trop connue des Hydrographes, pour que nous nous y arrêtions. Elle eſt terminée par un routier des Côtes de France, tant ſur la Manche que ſur l'Océan; les routes & les diſtances marquées dans les

éditions précédentes, ont été revues & corrigées par le célébre M. Daprès de Mannevillete, Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, & Auteur du Neptune Oriental.

On trouve ensuite, & c'est ici que commence la seconde partie, différentes Tables d'un très grand usage dans la pratique du Pilotage : telles sont celles des déclinaisons du Soleil pour chaque jour des années 1765, 1766, 1767 & 1768, avec la maniere de faire servir toutes ces Tables pour les années suivantes ; celles des dégrés de déclinaison qui répondent au commencement des signes, des heures correspondantes aux dégrés de l'ascension droite du Soleil, de l'ascension droite de chaque dégré de l'écliptique, des amplitudes convenables à chaque latitude terrestre depuis l'équateur jusqu'à 60 dégrés d'élévation de

Pole, & à la déclinaiſon des Aſtres depuis o dégré juſqu'à 28^d & demi. Cette derniere Table eſt ſuivie d'une eſpèce de diſſertation ſur les amplitudes ; on y explique & l'on y apprécie les regles vulgaires qu'on a coutume d'employer pour la détermination des amplitudes ; on y donne les meilleures méthodes pour cette détermination ; on fait ſervir la Lune même à cet uſage, non pas cependant dans tous les points de ſon orbite ; les Ephémérides ordinaires, dit on, ſont trop infidéles pour repréſenter chaque jour le lieu de la Lune avec exactitude ; mais on conſeille de conſulter les levers & les couchers de cet Aſtre, ſeulement lorſqu'il eſt voiſin du colure des Solſtices : on donne enfin une Table de la durée du lever & du coucher du Soleil, Table fort utile, & que nous ne

nous rappellons pas d'avoir vue ailleurs.

On passe ensuite à l'utilité des Loxodromies & des Tables ou Echelles des latitudes croissantes; après avoir fait connoître les moyens ordinaires dont on se sert pour les calculer, on donne d'après M. Hallei, *Philos. Trans. n.* 219, une méthode très facile de démontrer l'analogie des tangentes logarithmiques, relativement à la ligne du méridien, ou à la somme des sécantes, avec divers moyens de les calculer dans la plus grande exactitude; on éclaircit la méthode de M. Hallei par des exemples; on montre combien il est essentiel pour la précision des Loxodromies de faire attention à la figure de la Terre, que l'on suppose être celle d'un sphéroïde elliptique applati par les Poles. Toutes les mesures de la longueur de différens dégrés du

Méridien faites jusqu'à ce jour, & combinées ensemble, paroîtroient concourir à donner à la Terre une figure irréguliere : mais, dit notre Auteur, « le dégré me-» suré au Pérou, & celui qui a » été mesuré en même-tems au » cercle polaire, sont jusqu'ici » les seuls que l'on connoisse me-» surés avec l'exactitude requise... » Nous ne saurions jamais nous » persuader, ajoute-t-il, considé-» rant Jupiter & les autres corps » célestes, que la Terre soit ir-» réguliere dans sa figure : mais » ne se seroit-on pas trop pressé » d'adopter, sans un plus mûr exa-» men, toutes les mesures de dé-» grés qui ont été publiées depuis » 30 ans »

Cette discussion est suivie d'une autre qui ne paroîtra pas moins utile; elle a pour objet *la Regle de Gunter*; c'est ainsi qu'on appelle une regle de bois, d'yvoire ou de

cuivre sur laquelle sont gravées des échelles des sinus, tangentes & sécantes logarithmiques, celles des latitudes croissantes, & des tangentes des demi-compléments des latitudes &c.

« Cette regle vient d'être cons-
» truite ici, en cette année 1765,
» par le sieur Baradelle, avec des
» soins qu'on ne peut attendre
» que des Ingénieurs & Artistes,
» qui dans la Capitale de ce
» Royaume, savent porter la pré-
» cision & la délicatesse des di-
» visions à un point qu'il seroit
» difficile d'exprimer ; aussi ne
» doit-on pas confondre ces nou-
» velles regles de cuivre avec cel-
» les que l'on se procure à vil prix
» dans nos villes maritimes ».

On traite ensuite des Marées, de leur retardement & de leur anticipation, des causes physiques principales qui les produisent, des vents, de leurs variations,

& ſurtout des vents d'équinoxe. On donne une Table de l'aſcenſion droite, & de la déclinaiſon des principales étoiles, tant en 1750, qu'en 1765, avec leurs variations en dix ans; on explique comment on peut faire uſage de cette table pour en déduire l'heure du paſſage des Etoiles au méridien; on détaille les meilleures méthodes pour connoître l'heure vraie à la mer, ſoit par les hauteurs du Soleil, ſoit par celles des Etoiles. On paſſe delà aux manieres de trouver la longitude en mer; les variations de l'aiguille aimantée ſont d'un excellent ſecours dans quelques parages; la diſtance de la Lune au Soleil, celle de la Lune à une ou deux étoiles, la hauteur de la Lune, lorſqu'elle eſt dans ſes plus grandes déclinaiſons, ſes amplitudes ortives & occaſes ſont autant d'élémens que l'Auteur conſeille au

Navigateur d'obſerver, & qui peuvent facilement le conduire à une connoiſſance au moins fort approchée de ſa longitude.

Enfin on évalue les dégrés du méridien en toiſes, & les corrections qu'il faut appliquer aux lieues marines, aux dégrés du méridien & aux latitudes croiſſantes, dans l'hypothèſe que la Terre eſt applatie par les poles, & que tous ſes méridiens ſont des ellipſes.

A la ſuite de l'ouvrage on a jugé à propos de faire réimprimer un très-bon Mémoire de M. de Goimpy ſur pluſieurs points importants du Pilotage, tels que le ſillage du vaiſſeau, la dérive, le lock, la vîteſſe du vent, celles de l'eau, de la lame & du vaiſſeau &c. « Ce Mémoire contient un » grand nombre de faits intéreſ-» ſants, & des vues nouvelles, » juſtifiées par le long uſage & les » expériences réitérées que l'Au-

» teur a été en état de faire à la » mer, & qu'il a faites avec un » succès dont il est redevable à sa » vigilance & aux principes in» variables de Mécanique & de » Physique dont il a cherché à » s'appuyer ». Tel est le jugement que l'Académie des Sciences a porté du Mémoire de M. de Goimpy; jugement auquel nous souscrivons bien volontiers.

Quant à l'ouvrage principal dont nous avons rendu compte, on a dû voir par le détail dans lequel nous sommes entrés, combien d'objets intéressants y sont discutés. Nous pourrions en faire en un seul mot l'éloge le plus complet; ce seroit en nommant son Auteur : mais il ne s'est pas nommé lui-même. Nous nous contenterons donc de dire que nous reconnoissons ici la même main qui nous a donné l'Histoire céleste en 1741, la Théorie des

Cometes en 1743, les Institutions astronomiques en 1746, les trois premiers livres d'un Recueil précieux de ses Observations astronomiques imprimés au Louvre en 1751 & années suivantes, & tant d'autres bons ouvrages qui feront passer son nom à la postéritée la plus reculée.

ARTICLE XLIX.

THE ADVANTAGE AND necessity of the Christian Revelation &c, c'est-à-dire, *l'avantage & la nécessité de la Révélation chrétienne prouvés par l'état de la Religion des anciens Payens* &c. *par Jean* **LELAND**, *Docteur en Théologie.* Londres, Richardson, 1764. in 4°. 2 vol *Troisieme & dernier Extrait, suite de l'Article XXXIV des Mémoires du premier Avril.*

OU il y a une autre vie après celle ci, ou il n'y en a point. L'alternative est nécessaire : la question est des plus sérieuses. Quel parti prendre ? La raison s'est-elle fait assez entèndre pour ne plus laisser de doute sur ce point ? Ou bien falloit il que l'Evangile nous donnât les assurances les plus fortes sur l'immortalité de notre ame, afin de dissiper tous les nuages qu'élevent à l'envi les passions & les faux raisonnemens ? C'est ce que nous avons encore à examiner avec M. Leland, qui a divisé cette derniere partie de son ouvrage en neuf chapitres.

Chap. I. Après avoir montré de quelle importance il est pour les mœurs, de discuter avec soin le dogme de l'immortalité, M. L. convient que les preuves morales & métaphysiques de cette

vérité sont d'un grand poids. Il rapporte les plus frappantes, il indique les plus communes, & finit par reconnoître qu'il n'en faut pas davantage pour détermi-ner un esprit raisonnable, & persuader une ame accoutumée à la méditation. Il insinue cependant les difficultés ordinaires, & fait voir combien elles sont capables d'ébranler, dans la plûpart des hommes, la persuasion que les preuves auroient pu produire. Il conclut que la révélation étoit seule capable de les affermir dans leur créance; & cette conclusion, il va l'appuyer sur des faits qui valent mieux que des conjectures. Le moyen le plus sûr de bien juger du pouvoir de la raison abandonnée à elle-même; *c'est, dit notre Auteur*, d'exposer les différens principes que les plus célébres Philosophes du Paganisme ont enseignés sur cette matiere.

Long-tems ils s'en sont occupés, ils en ont fait l'objet de leurs plus sérieuses recherches. Voyons donc ce qu'ils ont dit, & ce qu'ils ont fait en conséquence.

Chap. II. Mais avant que d'entreprendre ce détail, observons d'après les propres paroles du Lord Bolingbroke, que le sentiment de l'immortalité de l'ame, & d'un état futur de récompenses ou de châtimens, commence à se répandre avant que l'Histoire nous fournisse quelque lumiere sur les tems reculés, & que l'on trouve cette doctrine généralement accréditée parmi les Nations les plus anciennes & les plus éclairées. Rapprochons de cet aveu le témoignage du savant Grotius, qui atteste que les Scythes, les Indiens, les Gaulois, les Germains, les Bretons, les Grecs & les Romains ont cru à une autre vie. Le vieux Homere parle d'une tradi-

tion plus vieille encore sur ce dogme fondamental. Socrate cite en faveur de l'immortalité de l'ame, l'autorité respectable des siécles qui l'ont précédé. Ciceron veut que l'on puise à cette source, comme étant la plus pure ; & c'est après y avoir puisé lui même, qu'il dit au Livre premier des Tusculants : *Permanere animos arbitramur consensu nationum omnium.*

De quel front l'Auteur du Discours sur la Vie heureuse, vient-il donc nous dire, que les Sages des premiers tems ont regardé l'anéantissement comme le terme de notre vie, & que Ciceron nomme celui qui le premier crut l'ame immortelle ? Pour confondre cet Ecrivain téméraire, il suffit de rapporter le passage du Philosophe de Rome : *Credo equidem*, dit Ciceron, *etiam alios tot sæculis, sed quod litteris extet, Pherecydes Syrius primùm dixit animos esse hominum*

minum sempiternos. Phérécyde fut donc tout au plus le premier dont l'Histoire eût conservé le nom, quoique Ciceron déclare que bien d'autres avant lui avoient enseigné la même doctrine. Mais de quoi n'est pas capable un Ecrivain assez effronté pour oser dire que « dans un siécle aussi éclairé que » le nôtre, il est enfin démontré » par mille preuves sans réplique, » qu'il n'y a qu'une vie & qu'une » félicité « ?

Les Chaldéens & les anciens Perses professoient l'immortalité de l'ame, au rapport de Pausanias qui les regarde comme les Auteurs de ce sentiment. Hérodote fait honneur de cette découverte aux Egyptiens. Athénée l'attribue à Homere, d'autres à Thalés, d'autres à Pythagore; & cette diversité des Historiens prouve la haute antiquité de notre croyance. Grotius frappé du témoignage

unanime des Peuples, ne craint pas d'assurer que le genre humain reçut de ses premiers peres la foi de l'immortalité (*a*). Comment ne pas croire en effet que ce dogme ait fait partie des premieres vérités que Dieu daigna révéler aux hommes? Voudroit-on que dès leur origine ils se fussent élévés aux sublimes spéculations qu'exige la découverte d'une vérité aussi éloignée des sens? On sait combien ses progrès dans l'art de raisonner ont été lents & tardifs. Donc puisque les Nations les plus célébres paroissent dès leur origine persuadées de cette vérité, il est évident qu'une persuasion aussi générale montre assez le principe d'où elle vient.

(*a*) Quæ antiquissima traditio à primis (undè enim alioqui?) Parentibus ad populos moratiores penè omnes manavit. . . *De verit. Rel. L.* 1. *c.* 22.

CHAP. III. On devroit s'attendre sans doute à voir cette persuasion s'affermir avec le tems, & se répandre sur la terre avec le genre humain. Pourquoi donc le contraire est-il arrivé? C'est qu'une foule de Sceptiques dédaignant de marcher sur les traces de leurs ancêtres, ont fait tous leurs efforts pour en détruire la tradition. C'est que le nombre des coupables augmentant, les principes qui auroient pu les effrayer devoient naturellement s'affoiblir. Ainsi l'on vit succéder à la premiere croyance du genre humain, l'opinion presque universelle de la mortalité de l'ame. Les Epicuriens acheverent de tout perdre dans l'Empire, pendant que les disciples de Confucius prêchoient à la Chine l'entiere destruction de notre être. Pour les Stoïciens, ils ne furent

jamais d'accord là dessus. Sénéque à son ordinaire parle sur ce point pour & contre. Epictete n'en dit pas un mot. Marc-Antonin paroît embarrassé : en sorte que nous pouvons dire avec M. de Montesquieu : « La religion de Confu- » cius nie l'immortalité de l'ame, » & la secte de Zénon ne la croyoit » pas ».

Chap. IV. Au milieu de cette dépravation de sentimens sur la nature de l'ame, & sur le sort qui lui étoit réservé, l'on trouve pourtant quelques Philosophes partisans de la doctrine primitive. Pythagore, Socrate, Platon, Ciceron & Plutarque furent les plus ardents. Mais quel mélange de vérités & d'erreurs n'offrent pas leurs systêmes ? Pythagore & ses disciples passent, il est vrai, pour les plus grands défenseurs de l'immortalité. Cependant, combien d'absurdités dans leur métemp-

ſycoſe! Que de foibleſſe dans leurs preuves (*a*)!

Le docte Evêque de Gloceſter ſemble ne vouloir reconnoître que

---

(*a*) Les Pythagoriciens enſeignoient avec le plus grand nombre des Philoſophes Théiſtes, que nos ames étoient immortelles, parce qu'elles étoient autant de parcelles de la Divinité : ajoutant qu'après la mort, & quelques tranſmigrations de plus ou de moins, elles ſe réuniroient pour jamais à la Divinité qu'ils appelloient l'ame du monde. Gaſſendi qui connoiſſoit ſi bien la Philoſophie des Anciens, a là deſſus un paſſage célébre :

« Vix ulli fuere (quæ humanæ mentis » caligo & imbecillitas eſt) qui non inciderint in errorem illum de refuſione » in animam mundi. Nimirùm ſicut » exiſtimarunt ſingulorum animas, particulas eſſe animæ mundanæ, quarum » quælibet ſuo corpore, ut aqua vaſe » includitur, ita & reputarunt unamquamque animam, corpore diſſoluto, » quaſi effracto vaſe effluere, atque animæ mundi è quâ deducta fuerit, iterùm uniri ». Voyez le ſecond volume de la *divine Légation de Moïſe*, *L*. 3,

Socrate parmi les anciens Philosophes, qui ait véritablement cru à une autre vie pour la récompense de la vertu & la punition du crime. Rien en effet de plus énergique que les paroles de ce grand Philosophe, sur le point de mourir. Criton lui ayant demandé de quelle façon il vouloit qu'on lui rendît les derniers devoirs : comme il vous plaira, lui répondit-il, pourvu que je ne vous échappe point. Car pensez-vous qu'après avoir bû le poison, je demeure encore ici ? Non, non, ce corps mort qui sera étendu devant vous, ne sera point moi, ce ne sera point Socrate que vous verrez porter en terre, ou mettre sur le bucher ; c'est pourquoi je vous laisse disposer de ces choses à votre fantaisie, ou plutôt selon la coutume ordinaire.

Le même Philosophe avoit dit plusieurs autres choses de cette

force dans le cours de son entretien avec ses amis, & dans l'apologie qu'il prononça devant ses Juges. C'est dommage qu'il ne se soit occupé que de promettre des récompenses aux personnes les plus éclairées, & qu'il ait abandonné le pauvre Peuple à son malheureux sort.

Platon exprime ses sentimens sur le même sujet, en faisant connoître ceux de Socrate. Son Phœdon sera toujours recherché pour la noblesse des pensées; & dans le dixieme Livre de la République, il dévoile assez sa croyance. Partout il cherche de nouvelles raisons pour prouver l'immortalité de l'ame: aussi Ciceron dit-il, en parlant de lui: *Tot rationes attulit, ut velle cæteris, sibi certè persuasisse videatur* (*Tuscul.* 1. *c.* 21). On ne peut gueres trouver un endroit plus beau dans Platon que celui que M. Leland a extrait du di-

xieme Livre des Loix. De tout cela il résulte que Socrate & son disciple ont cru & enseigné l'immortalité de l'ame, quoiqu'ils avouent qu'on ne leur est pas redevable de ce dogme, & qu'ils l'ont reçu de la tradition. Il résulte encore que leur doctrine se ressentoit beaucoup de la métempsycose, & ne s'étendoit pas à tous les hommes : mais nous reprendrons plus bas cet article. Passons à Ciceron.

Disciple de la nouvelle Académie, ce Philosophe rapporte à son ordinaire les différens sentimens avec leurs raisons. On ne voit pas même d'abord lequel il embrasse. Pour peu toutefois que l'on soit versé dans la lecture de ses ouvrages, on reconnoît qu'il suivit en ce point la doctrine de Platon son Héros. Le Docteur Middleton qui nous a donné sa

vie, l'assure positivement (*a*) Mais il ne faut pas s'attendre à une profession de foi bien expresse de sa part. Un Académicien ne prit jamais le ton dogmatique pour établir une vérité ; & d'ailleurs le génie de Ciceron n'étoit pas d'une trempe assez forte pour n'éprouver aucune variation. De plus on voit que la politique lui faisoit déguiser sa façon de penser, suivant les circonstances; témoin sa lettre à Torquatus, qui étoit un franc Epicurien.

Quoique Plutarque n'ait écrit qu'au second siecle de l'Eglise, M. Leland ajoute son témoignage

(*a*) Observons néanmoins que cet Historien pousse trop loin les choses, lorsqu'il dit que Ciceron reconnut l'alternative des recompenses ou des peines. Jamais le Philosophe Romain n'en reconnut d'autre que celle du bonheur ou de l'anéantissement.

à celui des autres Philosophes qui ont soutenu l'immortalité de l'ame, soit parce qu'il étoit bien au fait de ce que les autres avoient déja dit, soit parce qu'il rapporte lui même les preuves de ce dogme dans son excellent Traité *De serâ numinis vindictâ*, soit enfin parce qu'il représente cette doctrine comme dérivée d'une ancienne tradition. On voit avec plaisir les idées sublimes que Plutarque avoit sur la destinée de l'ame & sur la Providence. Pourquoi faut il retrouver en lui de nouvelles preuves de la foiblesse de notre raison? Pourquoi le voit-on ailleurs se contredire?

Chap. V. Car il ne faut pas s'imaginer que les grands hommes dont nous venons de parler, ayent été invariables dans leurs principes, & exacts dans leurs conséquences. M. Leland discute les motifs sur lesquels ils s'ap-

puyerent pour prouver l'existence & la nécessité d'une autre vie. Cette discussion faite de main de maître, donne lieu de conclure que Pythagore n'a pas dû persuader beaucoup de personnes, lorsqu'il racontoit ses avantures dans les diverses métempsycoses qu'il disoit avoir essuyées ; que Socrate ne devoit pas faire beaucoup d'impression sur l'esprit de ses Auditeurs, lorsqu'il menaçoit les méchants de quelque transmigration dans le corps de quelque animal féroce ou immonde, & qu'il promettoit pour toute recompense aux bonnes gens du Peuple, un domicile paisible dans le corps de quelque animal doux & gentil ; que Platon avec ses belles paroles, que Ciceron avec tout son esprit, & Plutarque avec son érudition, n'étoient point du tout propres à fortifier un sentiment beaucoup mieux enraciné

dans le cœur des hommes par la tradition, que par les phrases étudiées de ces oracles de la raison.

Chap. VI. Qui pourroit en effet s'en rapporter à des Maîtres dont l'incertitude déconcerte ceux qui les écoutent? Après avoir fait un pompeux étalage des raisons qui portent à croire l'immortalité de l'ame, ils avouent leur insuffisance pour en démontrer la vérité. *Harum sententiarum quæ vera sit Deus aliquis viderit: quæ verisimillima magna quæstio est*, dit Ciceron, *Tuscul.* 1. *c.* 9. Les voit-on se servir de ce dogme, pour exhorter les hommes à la vertu? Les trois beaux ouvrages de morale que l'antiquité nous ait transmis, sont les Offices de Ciceron, le Manuel d'Epictete, les Méditations de Marc-Antonin. Dans aucun de ces Livres, pas un mot de l'immortalité qui soit clair & précis. Fut-il jamais

un ſilence plus inconſéquent, ſi les Auteurs étoient perſuadés d'une vérité auſſi utile? La vertu, diſent-ils, doit ſe ſuffire à elle-même. Il faut être juſte, parce qu'il eſt raiſonnable de l'être. Tout cela eſt fort aiſé à dire. Mais depuis quand les hommes ſe conduiſent-ils par des principes auſſi déſintéreſſés? La vertu a des charmes incomparables ſans doute : mais il eſt des circonſtances ſi fâcheuſes, des moments ſi critiques, que l'on ſacrifieroit la juſtice & l'honnêteté, ſi l'eſpoir ou la crainte d'une autre vie ne venoit promptement au ſecours. Concluons que le genre humain ne pouvoit guères ſavoir à quoi s'en tenir, même après les leçons des plus grands Philoſophes.

Chap. VII. C'eſt avec raiſon, *dit M. Leland*, que l'Auteur de l'Eſprit des Loix ſoutient au Livre 24e, c. 14, que « l'idée

» d'un lieu de recompenſe em-
» porte néceſſairement l'idée d'un
» ſéjour de peines ; & que quand
» on eſpere l'un ſans craindre l'au-
» tre, les loix civiles n'ont plus
» de force ». Les anciens Légiſlateurs l'avoient bien compris. Zaleucus ſurtout avoit recommandé également les deux parties de ce dogme. Socrate & Platon en ont ſenti l'importance, citant l'un & l'autre le témoignage de l'antiquité ; & Ciceron ne déſavoue pas l'efficacité de la crainte des ſupplices : *Quàm multos divini ſupplicii metus à ſcelere revocavit.* (*De Legibus. L* 11 *c.* 7.) Homère & Virgile ne s'expriment pas avec moins d'énergie ſur ce point, dans leur deſcription des Enfers. Celſe même, tout Epicurien qu'il eſt, avoue que telle étoit l'opinion commune de ſon tems. Faudra-t-il encore mettre ici les Philoſophes du Paganiſme en contra-

diction avec eux mêmes, & montrer par leurs naufrages les nouveaux écueils de la raison ? Rien n'est plus aisé : il suffit de lire les textes rapportés par M. L. ; ne sait-on pas d'ailleurs que parmi cette foule de Philosophes, presque tous ont nié la réalité des peines futures, fondés sur ce que les Dieux ne peuvent ni ne veulent nuire à personne ? *Errat*, dit Sénéque, *si quis putat eos nocere velle; non possunt : nec accipere injuriam queunt, nec facere.* (*Epist.* 95. Ils n'ont connu d'autre alternative que le bonheur ou l'anéantissement après la mort. *Aut beatus aut nullus.*

Chap. VIII. Il étoit donc moralement impossible que le Peuple conservât les restes précieux de la tradition, pendant que les grands & les prétendus sages travailloient sans relâche à les défigurer ou à les détruire. Aussi dans les siecles

floriſſants d'Athenes & de Rome ; l'incrédulité des grands & l'ignorance des petits furent elles portées à leur comble. L'Hiſtorien Polybe ne craint pas d'imputer à ce double malheur la corruption des mœurs & la ruine de la Grece. Il blâme hautement les perſonnes conſtituées en dignité d'avoir laiſſé répandre les principes qui avoient produit cette funeſte révolution. Si Polybe vivoit encore . . . !

A meſure que la Philoſophie des Grecs s'introduiſit avec leurs vices chez les Romains, l'impiété répandit ſon noir poiſon ſur les belles contrées de l'Italie. Inſenſiblement les vertus de l'ancienne Rome diſparurent avec ſes principes Les Epicuriens ſur leſquels nos Matérialiſtes enchériront bientôt, ſi on les laiſſe faire, préparerent la chûte totale de l'Empire, en contribuant plus que les Barbares à ſa décadence. Tel a tou-

jours été, & tel sera toujours l'effet du libertinage d'esprit. Malheur à la Nation qui en verra les progrès d'un œil indifférent.

Chap. IX. Il résulte du détail dans lequel M. Leland est entré, 1°. que l'idée d'un état de délices ou de peines après la mort est de la plus haute antiquité. 2°. Que les premiers Philosophes reconnurent l'authenticité de cette tradition, & que son origine semble devoir être rapportée à Dieu. 3° Que les Mythologistes par leurs fictions, les Politiques par intérêt, le reste des hommes par négligence ou par corruption, porterent les premiers coups au précieux dépôt qu'ils avoient reçu de leurs peres. 4°. Que presque tous les Philosophes ne tarderent pas à ébranler la foi générale, en s'écartant des anciennes traditions. 5°. Que ceux même qui soutenoient l'existence d'une autre vie,

n'en parloient que d'une maniere incertaine, alléguant des raisons foibles, & partant de principes faux. 6°. Que la doctrine de ces derniers étoit peu propre à encourager, à consoler les gens du Peuple dont ils paroissent ne faire aucun cas, en réservant pour eux & pour quelques ames privilégiées comme les leurs, toutes les joyes de l'autre monde. 7°. Qu'ils étoient persuadés de l'importance du dogme des châtimens pour le bien de la société. 8°. Mais qu'en même tems ils traitoient ce dogme d'opinion vulgaire, de superstition ridicule.

Que conclure de tout cela ? Ce que M. Leland en conclut lui même ; que sans la lumiere de l'Evangile, le dogme fondamental de l'immortalité seroit méconnu sur la terre. *Le plus saint des desirs, la plus précieuse des espérances*, l'unique ressource de la

vertu n'auroit donc plus d'entrée dans le cœur des hommes ! idée affreuse & bien propre à nous faire sentir le prix inestimable de la mission de Jesus Christ. Si quelqu'un avoit besoin d'exciter sa sensibilité sur ce point, qu'il lise le plan des promesses de ce divin Sauveur, tracé par M. *Leland*; plan admirable, & qu'on ne peut examiner sans en être attendri, transporté. Ce morceau nous paroît le plus achevé d'un ouvrage, auquel nous ne saurions donner trop d'éloges (*a*).

(*a*) On trouve à la fin de ce chapitre une courte récapitulation des trois parties de cet excellent Livre, avec des remarques fort judicieuses de l'Auteur, & deux passages importants ; l'un du Chancelier *Bacon*, l'autre du Président de *Montesquieu*.

ARTICLE L.

LETTRE DE M. D. L.... à M*** sur la Question : *Pourquoi les Sons en finiſſant deviennent plus aigus que lorſqu'ils commencent à ſe faire entendre ſur un corps ſonore quelconque ?*

JE ſouhaiterois, M., être en état de répondre d'une maniere déciſive à cette Queſtion, ou plutôt de réſoudre ce problême : car je penſe qu'on peut le conſidérer comme tel ; mais je ſuis trop convaincu de la foibleſſe de mes lumieres, pour entreprendre d'aller juſques-là ; je me borne donc à vous expoſer mes vues, ſans prétendre vous ſatisfaire entierement.

Ariſtote en ſes problêmes s'eſt fait la même queſtion que vous me propoſez : pour moi, bien éloigné d'être Ariſtote, après avoir reflêchi ſur ce ſujet, & après avoir, depuis votre lettre, examiné de nouveau le fait avec la plus ſcrupuleuſe attention, j'en ai reconnu la verité ; & loin d'appliquer cette aiguité de ſon aux harmoniques ſucceſſifs dans la réſonnance d'un corps ſonore comme l'ont conjecturé pluſieurs Auteurs (*a*), j'ai été convaincu par l'expérience, que le ſon dès ſa naiſſance acquéroit par des dégrés preſque inſenſibles une aiguité ſucceſſive juſqu'à ſon extinction. Cette gradation

(*a*) M. de *Mairan*, Mémoire de l'Acad. R. des Sc. an. 1737, p. 12. & M. *Eſteve* de l'Acad. de Montpellier, dans ſa nouvelle découverte du Principe de l'Harmonie, p. 2.

inappréciable (*a*) en quelque sorte, n'est gueres sensible qu'à une oreille bien organisée, & consommée en matiere musicale, parce que l'illusion des harmoniques dans cette opération peut aisément distraire. Il est démontré généralement, 1°. qu'une corde pincée en se courbant & en s'élançant avec vigueur, comprime les particules d'air qu'elle rencontre, & les pousse en avant en raison de la force du choc qu'elle a reçue. 2° Que ces mêmes particules d'air que la corde heurte, agissent immédiatement à leur tour sur les particules voisines, & les poussent avec la même vîtesse

(*a*) Je dis inappréciable par la difficulté qu'il y a de pouvoir déterminer les degrés que parcourt cette succéssion, jusqu'à son dernier terme, lesquels sont infiniment plus petits que ceux que l'on connoît sous les nom de *Comma*, de *demi-Comma* &c.

qu'elles ont été poussées, (*a*) & 3°. que les secondes continuent leur action sur les troisiemes, & celle-ci sur les quatriemes &c. &c. 4°. Que quoique cette propagation de mouvement & de compression soit successive, elle a ses bornes, & cesse sensiblement lorsque la corde cesse de s'élancer, & que son retour commence; les particules pour lors contre lesquelles la corde s'appliquoit, ayant la liberté de se dilater du côté que la corde céde, elles reviennent avec elle, avec autant de vigueur qu'elles s'en étoient éloignées, & dans le même ordre de mouvement contraire au précédent; ce retour est suivi d'un se-

(*a*) Si je m'exprime ainsi, c'est afin d'être plus clair; car il est encore démontré qu'il y a dans ces divers mouvemens une perte de force progressive.

cond élancement qui recommence avec celui de la corde, & ainsi consécutivement. D'après ce principe, que les particules d'air ont de fréquentes compressions & dilatations, aussi bien que des actions & réactions réciproques les unes sur les autres; ne résulteroit-il pas la conséquence suivante? Sçavoir, que ces mouvemens méchaniques ne puissent se faire sans un froissement continuel entre les particules d'air; que ces mêmes particules heurtées dès le premier choc, & devenues par succession de compressions & de dilatations, beaucoup plus petites qu'elles n'étoient, produisissent par leur altération l'aiguité successive du son (*a*)? On auroit

(*a*) Ceci revient à peu près à l'hipothèse de M. *Dodart*, qui dit (Mém. de l'Acad. R. des Sc. de 1707, en son supplément au Mémoire sur la Voix & les

d'autant

d'autant plus lieu de le penser, qu'il est de fait que plus un corps sonore est petit, & plus il est susceptible de vibrations promptes, & conséquemment de productions aigues. Ce qui est bien

Tons.) Le passage de l'air lancé d'une certaine vitesse dans l'air dormant, écarté par l'air lancé, suffit pour le son, étant joint avec le frémissement que ce passage cause dans l'ouverture par où l'air est lancé, & peut-être encore avec le froissement mutuel de ces deux airs l'un par l'autre & l'un contre l'autre. Une autre réflexion qui s'accorde encore à cette hypothèse, est celle qu'avance M. de Crouzas dans son *Traité du Beau* (Ch. XI. Sec. II. pag. 208 & 209. Ed. Amsterd.) où il est dit qu'à mesure que les chocs des corps à ressort (c'est-à-dire les parties de l'air, les atômes, ce qui en constitue les ressorts) «sont » plus impétueux, une plus grande por» tion de la vigueur avec laquelle ils se » heurtent, se consume en froissement » de parties, & leur ressort ne la réta» blit pas; que c'est une vérité d'expé» rience »...,

contradictoire à la proposition.

M. *Sauveur* (Hist. de l'Acad. R. an. 1700) dans son Acoustique *sur la détermination d'un son fixe*, où cet illustre Académicien dit que « les premieres vibrations » d'une corde que l'on vient de » pincer, sont beaucoup plus gran- » des que les dernieres, mais » qu'elles sont toujours d'égale » durée, & delà vient que le son » s'affoiblit toujours du commen- » cement jusqu'à la fin, *sans que* » *le ton change* »... D'ailleurs j'ai de la peine à me rendre à cette prétendue vérité, que les vibrations successives d'une corde soient d'une égale durée ; je serois plutôt porté à croire au contraire, que ces vibrations devroient être conformes aux inégalités de mouvement & de durée ; cela seroit plus vraisemblable, & s'accorderoit plus naturellement à l'expérience détaillée plus haut. Cet in-

génieux Auteur avoit ſans doute ſon objet en vue plus que toute autre choſe, il faut du moins le penſer. Il cherchoit à déterminer un ſon fixe, & cette hypothèſe lui étoit favorable ; mais pour quiconque n'enviſage pas la choſe du même œil, elle devient bien différente. Car comment pourroit-on s'y prendre pour avoir un ſon fixe & déterminé ; après la preuve de l'accroiſſement du ſon ; ce ſon lui-même qui n'eſt pas ſuſceptible de ſtabilité ? Une expérience de plus peut encore ſervir à fortifier cette aſſertion. Qu'on accorde un Inſtrument, ſoit un Violon, un Violoncello, un Claveſſin, une Harpe &c ; continuellement n'agit-on pas ſuivant un inſtinct involontaire qui guide toujours vers cette *intempérée*, ſi le terme eſt propre ? On cherche, on incline naturellement & ſans s'en appercevoir à monter les cordes au-delà

de ce que la regle prescrit, soit du tempérament en usage à cet égard, ou soit d'une habitude acquise de longuemain & par convention (*a*). Il est donc certain que cette inclination de hausser vient plus directement d'un penchant qu'indique la Nature, dans son absolue volonté, que de ce qu'on prétend lui supposer. Ne remarque-t on pas encore que les voix non prévenues du principe musical, de l'usage enfin, ne peuvent pas chanter exactement un es-

(*a*) A cela on m'objectera sans contredit, que c'est purement & simplement l'effet de l'air plus ou moins sec, ou plus ou moins humide, ou celui du chaud ou du froid qui influe sur les cordes; joint encore que le mouvement continuel dans lequel sont les cordes, qui contribue à leur tention ou leur détention du plus ou du moins, est ce qui oblige à cette manœuvre, ce à quoi je pense qu'il n'y a d'autre réponse à faire que ce qu'on va lire.

pace de tems quelconque, qu'elles ne s'écartent du ton qu'on prétend leur fixer, sans que les oreilles des Chanteurs ou Chanteuses y soient sensibles, & sans que les Auditeurs mêmes s'en apperçoivent ? Ne peut il donc pas s'en suivre delà, par la même conséquence que j'ai établie ci dessus, que les organes de la voix, ou les Instrumens à vent qui sont disposés à l'effet de produire naturellement ces différences dans le son, acquierent alors plus ou moins de dilatation ou de compression par une habitude réitérée qui n'est plus celle du début (*a*) ? Que l'air

(*a*) Il y a déja long tems qu'on a remarqué que les Instrumens dont on tire le son par inspiration, comme le Cors, le Hautbois, la Flute &c montoient insensiblement lorsqu'on en jouoit. Les uns ont attribué la cause de cette variation à l'humidité qui, sortant de la bouche, avec l'air, les renfle

qui passe dans ces mêmes organes

& les racourcit. Les autres prétendent avec M. Euler, « que c'est plutôt la » chaleur & la raréfaction que l'air re» çoit pendant l'inspiration, qui rendent » ses vibrations plus fréquentes, dimi» nuent son poids, & augmentant ainsi » le poids relatif de l'atmosphere, ren» dent le son un peu plus aigu ». Quelles que soient ces deux hypothéses, je serois plus volontiers porté pour la premiere, vû que l'expérience m'a convaincu que le meilleur moyen de me garantir de cette variété, avant que de jouer de ces Instrumens, étoit de les impregner d'une humidité naturelle, en commençant par soufler dedans quelque tems, afin de les disposer à rendre des sons fixes & déterminés, sans appréhender dans la suite aucune variation quelconque ; & c'est ce que je pense, (soit dit en passant) que les Maîtres de l'art devroient mettre en usage pour éviter les reproches désagréables qu'ils essuyent souvent dans les spectacles, & les concerts. Mais ceci ne regarde proprement que l'aiguité générale de tous les sons communs à l'instrument, & non celle qui est particuliere à chaque son pris séparément, & dans l'acception distinctive énoncée dans notre Question fondamentale.

ou ces Inſtrumens, y eſt plus ou moins rapidement porté, & devient par conſéquent ſuſceptible des mêmes impreſſions *deſtructibles*, deſquelles il a été fait mention? Voilà, M., ce que m'ont ſuggeré les obſervations que j'ai faites ſur ce ſujet; je ne vous les offre que comme de ſimples conjectures. Un plus habile pourra peut être approcher de plus près que moi du but. En attendant, j'ai l'honneur d'être, &c.

Nous avons publié la Lettre précédente telle qu'on nous l'avoit adreſſée, & ſans y faire différens changemens qui y auroient été néceſſaires.

ARTICLE LI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Les Contes des Génies, ou les charmantes leçons d'Horam, fils d'Asmar ; ouvrage traduit du Persan en Anglois par Sir Charles Morell, & en François sur la traduction Angloise. A Amsterdam, chez Rey, 1766. in-8°. 3 vol. avec fig. On a trop souvent abusé du langage Oriental & des tournures étrangeres pour corrompre les mœurs, surprendre la vertu, & insulter la Religion. Il seroit

fâcheux qu'on confondît ce nouvel ouvrage avec cette multitude de traductions prétendues de l'Arabe, du Perſan, du Turc &c, avec leſquelles il n'a rien de commun que la marche & le langage. Sous le maſque d'Horam, l'Auteur de ces Contes n'a d'autre but que de faire aimer & pratiquer la vertu, d'inſpirer à ſes Lecteurs le reſpect le plus profond pour la Religion, de rendre en un mot les hommes plus fideles aux devoirs réciproques qui les lient les uns avec les autres. C'eſt un livre tel qu'il en faut aux jeunes gens, & à toutes les perſonnes incapables de ſuivre avec quelque attention nos Traités de Morale, ordinairement trop ſecs & trop ſérieux pour tous ceux à l'imagination deſquels il faut plutôt parler qu'à la raiſon. *Il ſe trouve quelques Exemplaires de ces Contes*

chez le Clerc, Libraire à Paris, Quai des Augustins.

ALSACE.

DE STRASBOURG.

Jo. Gottl. HEINECCII, *historia Juris Civilis. Romani ac Germanici, observationibus aucta Jo. Dan.* RITTERI *& Jo. Mart.* SILBERADDII. *Accessit ejusdem historia Juris Gallicani Epitome.* C'est-à-dire, *Histoire du Droit Civil, Romain & Allemand, par J. G. Heinneccius, avec les Remarques de MM.* RITTER *&* SILBERAD, *& un abrégé de l'Histoire du Droit François.* A Strasbourg, chez Baver, 1765. in 8°. de 1147 pag. sans la Préface & la Table. Dans le grand nombre des histoires du Droit Civil publiées par différens Ecrivains, on a toujours distingué celle d'*Heineccius*, l'un des plus

ſçavans hommes que l'Allemagne ait produit. Cette hiſtoire eſt un précis dans lequel l'Auteur, ſans omettre aucun fait eſſentiel, a eu l'art de reſſerrer habilement ſa matiere, & de donner une idée juſte & préciſe des différens changemens que la Juriſprudence Civile a éprouvés à Rome & en Allemagne. Les Savans ayant penſé que ce Précis étoit trop court & inſuffiſant, ſurtout pour les Etudians en Droit, qui ne peuvent conſulter les ſources, M. *Ritter* (*a*) ajouta des notes ſavantes à la premiere partie de cet Ouvrage qui fut ainſi imprimé en Hollande Le ſieur Baver, Libraire de Strasbourg, voulant donner

(*a*) Le même qui donna en 1736 à Leipſick une ſavante Edition du *Code Théodoſien* en 6 volumes in-folio, laquelle a été depuis réimprimée.

une Edition de l'Ouvrage, imagina, à la ſollicitation de pluſieurs Gens de Lettres, de faire faire des notes ſur la ſeconde partie; & M. *Silberad*, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de la même ville, ſe chargea de ce travail, & ajouta l'abrégé du Droit François qui eſt de ſa compoſition; le Livre parut ainſi augmenté & amélioré en 1752. Cette Edition étant épuiſée, on vient d'en faire une nouvelle qui eſt très-bien exécutée, & qui nous paroît préférable à toutes les précédentes. Il étoit ſans doute néceſſaire d'ajouter des notes à l'ouvrage d'Heineccius; mais on auroit peut-être dû ſe borner à des notes, au lieu que ce ſont ſouvent des Remarques très-prolixes, des diſſertations en forme ſous leſquelles le texte d'Heineccius ſemble diſparoître. Les notes de M. *Silberad* en particulier ſont d'une étendue

excessive. Telles sont en particulier celles qui concernent l'Empereur Justinien, ses vices & ses vertus; & cette autre dans laquelle il examine si l'Empereur Henri VI. a voulu, comme quelques-uns l'ont prétendu, rendre l'Empire héréditaire. Cette derniere remplit *trente-quatre* pages bien minutées. Ces défauts (qui ne seront réputés tels qu'en France) n'empêchent pas que l'Ouvrage d'Heineccius, ainsi enrichi, ne vaille mieux que dans l'état où il a été imprimé dans le Recueil des Œuvres de l'Auteur (*a*) MM.

(*a*) *Jo. Gottlieb Heineccii operum ad universam Jurisprudentiam, Philosophiam & humaniores litteras pertinentium, Tomi VIII. Genevæ, Cramer & Philibert*, 1744 & seq. in-4°: C'est dans le 4e. Tome que se trouve l'Histoire du Droit Civil. Il ne faut pas confondre cet Heineccius avec Jean-Michel, son

Ritter & Silberad ont été deux hommes d'une érudition peu ordinaire; le dernier qui est mort en 1761 ou 1762, a droit à l'estime de notre Nation, ne fut-ce qu'à cause de son abrégé du Droit François qui est très lumineux & fait d'après les sources. Quand on réimprimera ce Livre, on fera bien, à notre avis, de changer la *Table* qui est très-incommode à cause de la longueur des notes; il vaudroit mieux, au lieu de la faire rapporter aux Livres & aux Paragraphes de l'ouvrage, qu'elle renvoyât aux pages.

---

frere, Auteur de l'excellent Livre *De Veteribus Germanorum aliorumque nationum sigillis eorumque usu & præstantiâ*, volume in-folio, publié à Leipsick en 1709, & en 1719 avec une nouvelle Préface.

FRANCE.

DE METZ.

Homélies sur les Epîtres des Dimanches & des Fêtes principales de l'année ; par M. THIEBAUT *, Docteur en Théologie*, &c. A Metz, chez Collignon, 1766. in-8°. 4. vol. de 500 pages environ chacun. M. Thiebaut chargé de former au Ministère les Ecclésiastiques dont l'instruction lui étoit confiée, s'est proposé de consigner ses leçons dans trois ouvrages différens qui renfermassent un Cours complet de Théologie catéchetique. Le premier qui renfermoit des Homélies sur l'Evangile, parut il y a quelque tems ; aujourd'hui l'Auteur donne les Homélies sur les Epitres, & il publiera dans peu la fin de ce Cours qui doit rouler sur la Foi, l'Espérance, la Cha-

rité, les bonnes œuvres & les Sacremens. Nous ne connoissons pas les Homélies sur les Evangiles, mais celles sur les Epîtres qui font le sujet de cette annonce, nous paroissent l'ouvrage d'un Ecrivain consommé dans la science chrétienne. L'Auteur y expose nettement ses sujets, & les remplit avec cette abondance, cette énergie, cette onction qui font le caractere des bons ouvrages catéchetiques. Il est à desirer que le Livre se répande parmi les jeunes Ecclésiastiques, qui y trouveront tout ce qu'il leur est nécessaire de savoir pour exercer dignement ce Ministère redoutable, auquel on apporte communément trop peu de préparation. *Ces 4 volumes se vendent à Paris, chez Jean-Th. Hérissant fils, rue St. Jacques.*

De Paris.

L'Art d'accoucher réduit à ses principes, où l'on expose les pratiques les plus sûres & les plus usitées dans les différentes especes d'accouchemens; avec l'histoire sommaire de l'art d'Accoucher, & une Lettre sur la conduite qu'Adam & Eve durent tenir à la naissance de leurs premiers enfans. Par J. Astruc, Professeur Royal de Médecine &c. Paris, Cavelier, 1766. in 12 de 500 pages environ.

Essai sur l'abus des regles générales & contre les Préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des Accouchemens; par M. André Levret, Accoucheur de Madame la Dauphine. Paris, Prault & Didot le je. 1766, in 8° de 356 pag. Ces deux ouvrages sont faits pour être réunis. Dans le premier, après une histoire sommaire de l'art

d'accoucher, dans laquelle il passe en revue les meilleurs Auteurs qui jusqu'en 1609, ont écrit sur cette matiere, M. Astruc expose avec beaucoup de netteté les principes généraux de l'art de l'Accoucheur, & développe ensuite les pratiques les plus sûres dans les différentes especes d'accouchemens. Il termine son ouvrage par une Consultation donnée en 1733 par trois Docteurs de Sorbonne en faveur du Baptême conféré par injection, laquelle est suivie de la *Lettre* très-curieuse annoncée dans le titre du Livre. Cette lettre, aussi bien que le Précis historique sur l'art de l'accouchement, nous ont singulierement attachés. Dans la premiere le savant Médecin répond à l'objection suivante qui au coup d'œil paroît très forte : Adam & Eve ont ils lié le cordon ombilical & coupé l'arriere-faix de leurs

premiers enfans, comme on le pratique aujourd'hui? Cela n'eſt pas probable; ils avoient été créés ſans nombril, ils n'avoient jamais vu naître d'enfant, & d'ailleurs qui leur auroit enſeigné cette pratique? Mais s'ils n'ont pas coupé l'arriere-faix & lié le cordon, leurs enfans ont dû expirer tous: car tel eſt le ſentiment unanime des Médecins. M. *Aſtruc* donne à cette objection *cinq* ſolutions différentes toutes fort plauſibles, & dont les deux premieres nous ont paru très-ſolides. A l'égard du Précis hiſtorique, il eſt rempli de traits curieux, d'anecdotes ſingulieres qui y jettent beaucoup d'agrément. On y voit, par exemple, que juſqu'en 1663, on ne ſe ſervoit pour l'accouchement que des *Sages-femmes*, & non de Chirurgiens; Mde de la Valiere fut, dit l'Auteur, la premiere qui, pour le plus grand ſecret, ſe ſervit en

1663 du miniſtère de Julien *Clément*, Chirurgien de réputation, qui réuſſit, & occaſionna l'établiſſement des Accoucheurs. C'eſt encore dans ce Précis que l'Auteur indique le plus ancien Traité ſur les Accouchemens, celui de *Moſchion* (Auteur Grec qui vivoit, à ce qu'il croit, dans le 8e ſiecle) qui a été publié ſur un manuſcrit très-fautif par Geſner. Le ſecond Traité particulier ſur cette matiere eſt celui de *Trotula*, Sage-femme de Salerne en Italie, qui vivoit dans le XIIIe ſiecle, & qui a écrit en latin &c. Tel eſt le nouvel Ouvrage de M. *Aſtruc*. Celui de M. *Levret* ne mérite pas moins d'attention. Ce Praticien célébre y apprécie les regles générales de ſon art, & montre les abus différens que la routine, les préjugés, l'inexpérience en ſont très-ſouvent. Il ne ſe borne pas à l'accouchement, il parle encore de

la grossesse & de ses accidens, des maladies qui accompagnent les couches, du choix si important des nourrices, de l'allaitement des enfans, de la *dentition* ou germination de leurs dents, de la maniere de les emmailloter, de leur sevrage &c. Une longue expérience jointe à une savante théorie, guide toujours M. Levret, déja connu fort avantageusement par des *Observations sur les accouchemens laborieux*, imprimées en 1747. Comme il a destiné son nouveau Livre aux Eleves en Chirurgie, aux Sages-femmes, & même aux Peres de famille; il a eu soin d'en bannir les termes de l'art qui auroient pu les éloigner d'un Livre qu'il importe de voir fort répandu. Le style d'un ouvrage de cette nature en est la moindre partie; ainsi nous n'envisageons point sous ce point de vue celui de M. *Levret* qui paroît s'être

plus occupé des choſes que de la maniere de les dire. *Ce volume ſe vend 3 liv. 12 ſ. broché.*

La veuve *Ducheſne*, Libraire, rue St. Jacques, diſtribue une compilation ſous ce titre : *Reſſource contre l'Ennui, ou l'art de briller dans les Converſations*, 1766, 2 vol. in-12. C'eſt un choix de pluſieurs traits ſaillans, de faits ſinguliers, de réponſes piquantes &c, pris en grande partie dans les *Ana*, ces livres ſi peu eſtimés aujourd'hui. L'Editeur prie le Public dans ſa Préface de *diſtinguer ce Recueil de toutes les autres collections*, & il a certainement de bonnes raiſons pour faire cette priere ; il ajoute que parmi les traits qu'il a ramaſſés, il n'en eſt point *qui ne mérite d'être retenu* ; qu'en les plaçant à propos dans une converſation, on pourra *acquérir la réputation d'homme agréa-*

ble, enjoué & spirituel. Voilà donc un Livre nécessaire aujourd'hui ; car combien d'hommes (à Paris surtout) qui n'ambitionnent pas d'autre réputation ? Nous convenons que dans ces deux volumes il se trouve effectivement plusieurs mots faits pour être retenus ; mais combien aussi n'y lit-on pas de réflexions fades, de pointes misérables, plus propres à exciter l'*ennui* qu'à le chasser ? L'Editeur a d'ailleurs apporté si peu de soin à faire ses extraits, que les mêmes faits se trouvent racontés plus d'une fois, souvent dans les mêmes termes, souvent avec de légéres différences. L'Anecdote (très-connue) du Général Colonne, par exemple, se trouve pag. 284 & pag. 319 du tome Ier. La réponse de Mr Danez à un Prélat Italien, *Utinam ad Galli cantum* &c, est à la page 13 & à la 227 du tome 2d; le bon mot

de Benſerade qui eſt à la page 4 de ce même tome 2d, ſe retrouve à la page 100 &c. Nous avons remarqué une multitude de répétitions de cette eſpece; mais qu'importe à l'Editeur? Il a voulu faire deux volumes, & ces deux volumes il les a fait.

Extrait d'une Lettre de Rome. On vient de publier ici le *Proſpectus* ſuivant que je vous envoye, parce que je ſais que la matiere qui y eſt annoncée vous occupe depuis quelque tems. » *EXPOSITIO JURIS PONTIFICII* » *juxta uſu receptam Eccleſiæ diſciplinam, Autore Ubaldi-Giraldi* » *A S. CAJETANO Cler Reg.* » *Scholarum piarum* &c. Priore » parte continentur Variationes » Decretalium Gregorii IX, Sexti, Clementinarum & Extravagantium, ſervato ordine Librorum & Titulorum, quibus eadem

» dem variationes acceſſerunt. » Poſteriore parte continentur » Conſtitutionum Apoſtolicarum » ſummæ, ad Concilii Tridentini » decreta ſpectantium, ſervato pa- » riter ordine Seſſionum & Ca- » pitulorum ejuſdem Concilii. » Opus typis excudetur *in-ſolio*, » mille circiter paginis compac- » tum, quod ſocietatem ineun- » tibus venumdabitur *Juliis ſexde-* » *cim moneta Romana*; cujus ſyn- » grapha ab ipſomet Autore pro » fide tradetur ». Cet Ouvrage eſt d'une néceſſité indiſpenſable pour ceux qui veulent connoître les variations de ces Conſtitutions dont pluſieurs ont été modérées ou abolies entierement. L'Auteur eſt d'ailleurs connu fort avantageuſement ici par pluſieurs Ouvrages de Droit ... On travaille actuellement à une ſavante Traduction de la *Mythologie de l'Abbé Banier*, qui ſera accompagnée

d'un Commentaire & de plusieurs additions importantes. Le P. Della *Torre* est à la tête de cette entreprise littéraire. Au reste on s'occupe beaucoup ici des Antiquités, c'est une affaire de mode, tout le monde veut y être Antiquaire; mais &c. &c.

Traité des Maladies Vénériennes, dans lequel après avoir combattu d'anciens préjugés sur la conduite de ces maux, on expose une nouvelle méthode de les traiter, moins incommode & plus sûre que toutes les précédentes. Par M. JAUBERTHOU, Chirurgien. A Paris, chez d'Houry, rue de la vieille Bouclerie, 1766. in-12. de 369 pages. Ce Traité dont les gens de l'art disent beaucoup de bien, est l'ouvrage d'un grand Praticien qui n'a pas négligé la théorie. La méthode de traiter les Maladies Vénériennes qui y est détaillée, consiste à

profcrire les ptifanes de toute efpece, les fudorifiques, les purgatifs, & tous les topiques, à moins qu'ils ne foient vraiment mercuriels; car l'Auteur ne reconnoît que le Mercure pour vrai fpécifique contre cette maladie. L'Ouvrage eft approuvé par M. Aftruc, ce qui eft digne de remarque. On fent bien les raifons pour lefquelles nous nous bornons à cette fimple annonce.

Recherches fur la Population des Généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen & de quelques autres Provinces & Villes du Royaume, avec des réflexions fur la valeur du bled, tant en France qu'en Angleterre, depuis 1674 jufqu'en 1764, par M. MESSANCE, Receveur des Tailles de l'Election de St. Etienne. A Paris, chez Durand, rue S. Jacques, 1766. in-4°. de 330 pages On a beaucoup crié dans ces derniers

tems contre la dépopulation du Royaume; & à force de répéter que le nombre des habitans étoit beaucoup moindre aujourd'hui que par le paſſé, on eſt parvenu à faire adopter aſſez généralement cette opinion qui méritoit bien d'être examinée. Le Livre de M. Meſſance eſt très-propre à faire connoître la vérité ſur ce point, on n'y trouvera ni déclamations, ni ſyſtêmes; mais en revanche les faits y ſont établis de la maniere la plus convaincante, & ſans aucune réflexion de la part de l'Auteur. Les états qu'il donne des naiſſances & des morts en telle année comparée à telle autre, ne ſont que le dépouillement des Regiſtres de Baptême & de mort conſervés par les Curés; ainſi c'eſt d'après ces *donnés* qu'il faut juger la queſtion (trop ſouvent agitée ſans connoiſſance de cauſe) ſur la prétendue dépopulation de

la France M. Meſſance donne un chapitre curieux (pag. 147) *ſur la vie moyenne des hommes*, lequel n'eſt encore fondé que ſur les Regiſtres mortuaires; & il en réſulte, 1°. que la vie moyenne des hommes dans les Généralités de Lyon & de Rouen réunies, eſt de 25 ans, 5 mois, & que la régle générale de deſtruction du genre humain « eſt telle que les » deux tiers des hommes n'exiſ» tent plus au bout de 30 ans, » qu'il n'en reſte qu'un 6e. après » la révolution de 60 ans, & en» fin qu'il faut 100 ans pour qu'une » génération entiere ſoit detrui» te » Il ſeroit à deſirer que l'on eût ſur toutes les Généralités du Royaume un dépouillement auſſi authentique & auſſi bien redigé que celui-ci pour lequel on a apporté tous les ſoins poſſibles. L'ouvrage eſt très-bien exécuté quant à la partie typographique; ceux

qui le liront feront pourtant bien de consulter l'*Errata* qu'on a mis à la fin du volume.

Devoirs Ecclésiastiques. Seconde Retraite pour les Prêtres. Par M. Sevoy, Prêtre de la Congrégation des Eudistes. Paris, Jean-Th. Hérissant, rue S. Jacques, 1766. in-12 de 550 pages. Le premier volume de ce bon ouvrage parut en 1760 sous les auspices de Nosseigneurs les Evêques de Bretagne. M. Sevoy y donnoit des instructions fort méthodiques sur les saints Ordres, & sur les dispositions pour les bien recevoir, tirées de l'Ecriture, des Peres, des Conciles & des Auteurs Ecclésiastiques. Ce premier volume qui est proprement une *Introduction au Sacerdoce*, fut si bien reçu, qu'on le réimprima dès 1763. Un succès aussi marqué encouragea l'Auteur, & dès 1762 il publia deux nou-

veaux volumes (toujours ſous le titre de *Devoirs Eccléſiaſtiques*) contenant une *Retraite pour les Prêtres*, c'eſt à dire un cours d'inſtructions & d'exercices ſpirituels à l'uſage des Prêtres qui ont coutume de ſe retirer chaque année dans des Séminaires ou Maiſons Religieuſes, pour ne s'occuper que de Dieu & des devoirs de leur état pendant ſept ou huit jours. Aujourd'hui M. Sevoy publie une *ſeconde* Retraite pour les Prêtres, laquelle forme le 4e volume de l'Ouvrage. Cette ſeconde Retraite roule ſur les vices & ſur les vertus des Prêtres & des autres Miniſtres de l'Egliſe; l'Auteur y ſuit toujours la méthode des premiers volumes qui eſt excellente; c'eſt d'après les Peres qu'il enſeigne aux Eccléſiaſtiques leurs obligations, & aſſurément on ne peut s'égarer quand on ſuit conſtamment les traces de ces grands

maîtres. Cet Ouvrage doit être fort répandu, surtout parmi les Curés, Vicaires & autres Ecclésiastiques de la campagne, qui ne pouvant le plus souvent faire la retraite annuelle, ont besoin de livres propres à leur fournir tous les secours nécessaires pour vacquer, sans sortir de chez eux, aux Exercices que leurs fonctions ne leur permettent pas d'aller faire ailleurs.

On distribue depuis quelque tems un *Prospectus* fort bien raisonné du *Dictionnaire Œconomique*, nouvelle édition entierement corrigée, considérablement augmentée & accompagnée de beaucoup de figures. Cet ouvrage destiné à perfectionner la théorie & la pratique de l'œconomie rurale, avoit besoin d'une savante revision. Les premiers Auteurs avoient trop étendu leur plan en

même tems que l'objet principal du livre leur avoit ſouvent échappé. On y trouvoit par exemple des matieres de Théologie & de Juriſprudence abſolument étrangeres à l'œconomie rurale, auſſi bien que des pratiques fauſſes, puériles & ſuperſtitieuſes concernant le traitement des maladies, l'agriculture & les arts : en revanche on y auroit vainement cherché les objets qui intéreſſent le plus les vrais cultivateurs, tels que les principes de l'agriculture, les découvertes différentes ſur la culture des terres &c. Il a fallu corriger tous ces défauts, ſuppléer toutes ces lacunes, refondre en un mot l'ouvrage preſque entier, & ce travail a été confié à un homme zélé, laborieux, qui, quoique plein de connoiſſances, a conſulté les meilleurs Ouvrages & les Auteurs les plus eſtimés. C'eſt ce que développe

très bien le *Profpectus* qu'il faut lire pour avoir une jufte idée de cette nouvelle édition que l'on propofe par foufcription pour 54 liv. favoir, 30 liv. en foufcrivant, & 24 liv. en recevant l'ouvrage entier au mois de Janvier 1767. On ne fera admis à foufcrire que jufqu'au premier Septembre de cette année 1766. La foufcription eft ouverte depuis un mois à Paris, chez Ganeau, rue S. Severin; Bauche, Quai des Auguftins; les Freres Eftienne, rue S. Jacques, & d'Houry, rue de la vieille Bouclerie.

Nouveau Traité des Serins de Canarie, contenant la maniere de les élever & les appareiller pour en avoir de belles races; avec des Remarques fur les fignes & caufes de leurs maladies, & plufieurs fecrets pour les guérir, par M. J. C. Hervieux de Chanteloup. Pa-

ris, Saugrain le jeune, Quai des Auguſtins 1766. in-8°. C'eſt une nouvelle édition augmentée d'un Traité déja ancien, puiſque la ſeconde édition date de 1713, & que dans la même année nos Mémoires du mois d'Octobre en préſenterent un Extrait fort étendu. L'Ouvrage alors étoit diviſé en 27 chapitres ; on en ajoute aujourd'hui trois nouveaux qui ne peuvent que rendre le Livre plus complet. L'un traite des *Serinettes* & de l'uſage qu'on en doit faire pour inſtruire les Serins ; l'autre *des différens airs nouveaux qui conviennent à nos Canaries, pour les inſtruire au flageollet*, & le dernier *du prix que valent actuellement les ſerins.* Nous penſons avec le Cenſeur Royal (M. Guettard) que ce Traité ainſi perfectionné, » peut contribuer à l'amuſement » des amateurs de Serins, en leur

» donnant les moyens de les éle-
» ver, les conserver long-tems,
» & les préserver de maladies,
» ou les rétablir lorsqu'ils sont
» malades ».

Le même Libraire (*Saugrain* le jeune) a mis depuis quelque tems en vente une petite Brochure de 151 pages in 12, qui mérite l'attention des Jurisconsultes. Ce sont des *Remarques sur les Douaires ou alimens accordés aux veuves, & sur quelques différences entre les Douaires Parisien & Normand, par M. de NORDVILLE.* Après avoir exposé les Usages reçus dans les différens pays par rapport aux veuves, les traitemens injurieux qu'elles éprouvent dans les Gouvernemens despotiques, à la Chine, dans quelques parties de l'Afrique, dans les Indes, l'Auteur discute savamment la Jurispru-

dence des Juifs ſur ce point, & il refute deux opinions du docte Selden qui ne lui paroiſſent pas fondées : des Juifs il paſſe aux Romains dont les loix à l'égard des veuves l'occupent beaucoup, & lui fourniſſent l'occaſion de combattre quelques ſentimens de Vinnius & d'Argou ; viennent enſuite les Gaulois, & enfin la Juriſprudence de notre Monarchie. Ici M. de Nord'ville remonte juſqu'aux loix Saliques & Ripuaires, & c'eſt d'après les textes mêmes qu'il propoſe ſes opinions, & qu'il oppoſe perpétuellement la Coutume de Paris à celle de Normandie en ce qui concerne les Douaires. Il diſſerte après cela ſur la définition du douaire, ſur ſes différentes eſpèces, & il termine ſa Brochure par l'examen des queſtions ſuivantes : *Quand le douaire eſt-il acquis à la femme ? Le mariage entre aubains produit*

il douaire ? Quand la femme peut-elle demander ſon douaire ? Quelles bornes donne-t-on au douaire préfix ? &c. M. de *Nord'ville* traite cette matiere avec beaucoup d'érudition & d'intelligence ; il critique un peu fortement quelques idées reçues trop légérement, ſelon lui, par quelques Auteurs ; & cette liberté pourra lui ſuſciter des adverſaires. Mais il nous ſemble que ſes erreurs mêmes, s'il en avoit commis, ne ſeroient point inutiles, parce qu'elles occaſionneroient des recherches qui ne pourroient que jetter du jour ſur cette matiere. M. de *Nord'ville* au reſte écrit plus en Politique & en Légiſlateur qu'en Juriſconſulte Praticien. L'avertiſſement qu'il a mis à la fin de ſon livre eſt d'un fort bon ſel.

Eſſais de Chymie ſur la Chaux vive, la matiere élaſtique & élec-

trique, le feu & l'acide universel primitif, avec un supplément sur les Elémens, traduits de l'Allemand de M. Frédéric MEYER, *Apothicaire à Osnabruck, par M. P. F.* DREUX, *ancien Apothicaire Aide-Major des armées du Roi en Allemagne.* Paris, Cavelier, 1766. in-12, 2 vol. Le vulgaire ne connoît gueres la *Chaux* que par l'usage que l'on en fait dans nos bâtimens, & par ses rapports principaux avec les autres corps. Il n'appartient qu'aux Physiciens & aux Chymistes de s'appliquer à la connoissance des principes de cette pierre, & de tirer de cette connoissance des découvertes utiles à la Pharmacie, à la Chymie & à la Physique. Les savans qui jusqu'ici s'étoient exercés sur la chaux, avoient adopté différentes opinions sur les principes constitutifs de ce corps; opinions qui laissoient sur cette matiere une

grande obſcurité. M. *Meyer*, pour éclaircir ſon ſujet, a commencé par ſe dégager de tout préjugé, de toute opinion ; & il a reconnu que les véritables cauſes des erreurs ſur ce point étoient, 1°. que la pierre à chaux crue n'avoit pas été ſuffiſamment examinée. 2°. Que l'on n'avoit pas ſéparé les deux principales parties conſtituantes de la chaux vive. 3°. Que l'on n'avoit pas regardé ni reconnu le principe *ſalin igné* pour un mixte diſtinct de tous les autres corps. 4°. Enfin qu'on n'avoit pas aſſez réfléchi ſur la nature de la portion d'un charbon ardent qui ſe répand inviſiblement, mais en grande abondance, dans l'air. Ces cauſes une fois connues par M. *Meyer*, il lui a été facile de découvrir le vrai dans ſon Traité partagé en 26 chapitres qui renferment un grand nombre d'idées nouvelles, liées entr'elles par une ſuite d'ex-

périences bien faites, & qui sont les fondemens d'une théorie aussi lumineuse que savante. Nous nous bornons à cette simple annonce qui suffit aux Lecteurs ordinaires, parce que les gens de l'art auront recours au Livre même dont la traduction ne fera pas moins d'honneur en France à M. *Dreux*, que l'original en a fait en Allemagne à M. *Meyer*.

Nouvelle Encyclopédie portative, ou Tableau général des Connoissances humaines, ouvrage recueilli des meilleurs Auteurs, dans lequel on entreprend de donner une idee exacte des Sciences les plus utiles, & de les mettre à la portée du plus grand nombre des Lecteurs. A Paris, ch z Vincent, rue S. Severin, 1 66. in 8°. 2 vol. chacun de 600 pages environ. Nous nous bornons actuellement à annoncer ce bon Livre, que nous

ſommes déterminés à faire connoître plus particulierement dans quelque-tems. En voici le plan tel que l'habile Ecrivain(qui ne ſe fait pas connoître) le trace lui-même dans une Préface fort judicieuſement écrite. « Convaincu qu'on ne ſauroit trop répandre les lumieres & les connoiſſances, j'ai oſé entreprendre de tracer en raccourci le tableau des Sciences & des Arts, & de les mettre à la portée du plus grand nombre des Lecteurs. Pour le faire avec quelque ſuccès, j'ai conſidéré l'homme comme s'il eût été jetté au milieu du monde entierement inconnu, avec les différentes parties duquel il falloit le familiariſer. J'ai d'abord fait paſſer en revue les differens Etres qui compoſent l'Univers, & que l'homme eſt parvenu à connoître par le moyen de ſes ſens; delà j'ai paſſé à l'uſage qu'il fait de ces êtres, ſoit pour

conſerver ſon exiſtence, ſoit pour la rendre plus commode & plus agréable : obſervant enſuite qu'outre les ſens, que je regarde comme les inſtrumens de nos connoiſſances, il avoit la faculté de s'occuper des perceptions qu'ils lui avoient fournies, & d'en tirer de nouvelles lumieres ; j'ai cru devoir parcourir les connoiſſances qu'il avoit acquiſes par ce nouveau moyen. Enfin j'ai conſidéré l'uſage qu'il avoit fait en même tems de ſes ſens & de cette faculté intérieure pour étendre de plus en plus ſes connoiſſances, pénétrer dans le ſanctuaire de la nature, & y contempler de plus près ſes myſteres les plus cachés. »
Cette marche, qui eſt très naturelle, a été trouvée par l'Auteur ; elle ne reſſemble point du tout au plan tracé par le Chancelier Bacon, & par conſéquent à celui de la grande Encyclopédie françoiſe ;

mais outre que dans toutes les méthodes il y a beaucoup d'arbitraire, le principal mérite d'un *tableau des Sciences* eſt de les repréſenter fidelement, & il nous ſemble qu'à cet égard l'*Encyclopédie portative* eſt digne d'éloges. Nous devons à l'Auteur la juſtice de déclarer que la Religion, les mœurs & tous les principes de nos devoirs ſont reſpectés dans ſon ouvrage, qui ne peut partir que d'un bon eſprit & d'un Citoyen vertueux.

Le même Libraire *Vincent* a quelques exemplaires des deux articles ſuivans : *Eſſais politiques par M. le Marquis D**** (D'ANDRESEL) 2 vol. in-12, bon livre & d'une grande utilité pour les Négociateurs, pour ceux qui étudient la politique, même pour les perſonnes qui veulent s'inſtruire à fond de notre hiſtoire du dernier ſiecle. *Vues politiques ſur*

le Commerce des denrées, volume in-12 de 550 pag. L'Auteur propose des établissemens à faire, des idées à suivre, des entreprises à former; & ces *vues* ont pour base la combinaison des dispositions de notre climat & de celles des habitans, sur lesquelles il faut effectivement que porte tout systême raisonnable. Nous ne discuterons point les principes de l'Auteur; c'est à la sagesse du Gouvernement qu'il appartient de juger en pareille matiere.

Petite Encyclopédie, ou Elémens des Connoissances humaines, contenant les notions générales de toutes les Sciences, de tous les Arts utiles, & des matieres qui ont rapport à la Société. Paris, chez Nyon, Quai des Augustins, & la veuve Savoye, rue St. Jacques, 1766. in-8°. 2 vol. chacun de 600 pages environ. L'objet de cet abrégé des

Sciences & des Arts, est le même à peu près que celui de l'*Encyclopédie portative*, dont nous parlions il n'y a qu'un instant. Les deux Auteurs se sont proposés d'instruire la Jeunesse des choses les plus usuelles dans la Société, & de présenter un tableau de tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans le monde. Il est certain que la plûpart des jeunes gens au sortir du Collége, ignorent les choses qu'il leur importe le plus de connoître; on leur a parlé pendant six ou huit ans, disoit M. Pluche, du futur en *rus* & du supin en *um*, sans leur avoir dit un mot de la beauté des arts, de l'industrie des metiers, des productions de notre globe, des liens communs qui unissent tous ceux qui l'habitent. C'est pour réparer cette partie vicieuse de l'éducation, que les deux Auteurs se sont appliqués à donner une idée claire & suc-

cinte de nos Arts & de nos Sciences ; ainsi leur ouvrage mérite sous ce point de vue l'accueil du Public. A l'égard de la maniere dont est rempli ce plan, il nous semble que le premier Auteur a mieux médité son systême, qu'il a plus approfondi les matieres, qu'il écrit mieux enfin que le second. Celui-ci en revanche sera plus à la portée des jeunes personnes, parce que les sciences abstraites sont traitées fort légérement dans son livre, en même tems que les choses usuelles y sont plus développées. Ces deux ouvrages ont assurément leur mérite respectif ; mais nous croyons ne faire aucune injustice au second, en lui préférant le premier.

Lottin le jeune, Libraire, rue St. Jacques, vient de mettre en vente un *Tableau historique & politique de la Suisse, où sont décrits*

sa situation, son état ancien & moderne, sa division en Cantons; les Diètes, & l'Union Helvétique; où l'on voit l'origine, la naissance, l'établissement & les progrès de ses Républiques, les mœurs, la politique, la Religion & le gouvernement de ses Peuples; avec un état de son commerce, de ses revenus, de sa milice, & un appendice contenant un détail de ses alliés. Volume in 12 de 384 pages. Le titre de cet ouvrage, traduit de l'Anglois, en fait connoître l'utilité. Nous ignorons en effet presque tout ce qui concerne les Suisses; les Auteurs qui ont écrit sur leur histoire, ou ne sont pas exacts, ou ne donnent pas l'état actuel de cette République. L'Ecrivain Anglois qui a résidé pendant une huitaine d'années dans le pays, a été à portée de faire toutes les recherches nécessaires pour la composition d'un ouvrage de cette nature; les préjugés de Religion

Religion & de Nation l'ont quelquefois aveuglé ; il suffit d'en être averti, & on peut lire son livre avec avantage. Le Traducteur est déja connu avantageusement par plusieurs productions de ce genre, qui ont été bien reçues. Nous examinerons ce *Tableau*, & nous en rendrons un compte plus détaillé à la premiere occasion. *Prix de ce volume relié en veau*, 2 liv. 5 s. On trouve chez le même Libraire le *Code Militaire des Suisses*, & leur *histoire militaire*, 12 volumes in-12. de M. le Baron de Zurlauben, qui ont paru avec distinction dans nos Mémoires.

Bibliotheca Senicurtiana, sive Catalogus Librorum quos collegerat Joan. Franc. de Senicourt, in suprema Curia Parisiensi Patronus. Parisiis, apud J. B. G. Musier, filium. 1766. in-8°. Il y a peu de particuliers qui ayent amassé au-

tant de Livres que feu M. *de Senicourt*, Avocat au Parlement de Paris, puisque son Catalogue est composé de 7319 articles. Dans ce grand nombre d'ouvrages, il y en a bien quelques-uns dont on peut se passer, & qui ne sont gueres consultés. Mais en général cette Bibliothéque étoit bien composée; on y trouvoit dans chaque classe des sciences & des arts les livres les plus estimés; & une collection pareille est certainement l'ouvrage d'un homme curieux, instruit, & qui devoit avoir du goût. Le Rédacteur de ce Catalogue ajoute que M. de Senicourt eut encore les vertus sociales, les qualités d'un bon Citoyen, & qu'il se distingua dans sa profession. Voilà des titres incontestables pour obtenir l'estime publique. Pour revenir au Catalogue de ce trésor littéraire, nous l'avons parcouru avec plaisir, & nous

y avons rencontré plusieurs articles piquants pour nos Bibliomanes qui ne les ont pas. Une *Antoniana Margarita* de Pereira, un Pline d'Hardouin en grand papier, un *Petrus Brutus victoria contra Judaos*, édition de Vicenze en 1489, in-fol., des Pandectes Florentines, avec le volume d'Antoine Augustin; différentes éditions des Aldes, des Gryphes, des Plantins, des Elzevirs; en un mot bien des objets après lesquels courent vainement peut-être différens amateurs. A l'égard du travail même du sieur *Musier*, Rédacteur de ce Catalogue, on y suit le systême bibliographique le plus généralement reçu, & qui est connu de tout le monde; les titres des livres y sont communément bien énoncés, les livres mêmes sont à leur place; & s'il se trouve quelques méprises, elles doivent certainement être attri-

buées à la précipitation avec laquelle on est forcé de dresser des catalogues pour les ventes, le Libraire étant bien versé dans son art, & ayant, ce qui est infiniment plus estimable que les connoissances, beaucoup de droiture, de modestie & d'honnêteté. La vente de cette Bibliothéque sera annoncée par des affiches particulieres, & la Table des Auteurs sera distribuée *gratis* dans quelque tems à ceux qui auront acquis le Catalogue même. Les personnes qui desireront acquérir quelques articles de cette Bibliothéque, & qui ne pourront ou ne voudront pas assister à la vente, peuvent donner leurs commissions au sieur Musier.

On trouve chez *Nyon*, Libraire, Quai des Augustins, deux nouveaux Livres de M. le Marquis *Caraccioli* qui, comme l'on

ſait, en a déja publié pluſieurs : l'un eſt *la Religion de l'honnête homme*, volume in-12 de 338 pag. l'autre un *Eloge hiſtorique de Benoît XIV*, brochure de 108 pag. Ces deux productions récentes de M. *Caraccioli* auront vraiſemblablement le même ſuccès que les précédentes du même Auteur. Le même Libraire a mis en vente un *Eloge hiſtorique d'Abraham Duquêne, Lieutenant général des armées navales de France, par M. Dagues de Clairfontaines*, brochure in-8°. Le fond de cet Eloge ſe trouve dans le Mercure du mois de Janvier 1763 ; l'Auteur y a ſeulement fait quelques changemens qui y étoient néceſſaires. Du reſte il a puiſé dans les ſources qui ſont à la portée de tout le monde, Daniel, Moreri &c.

Essai pour servir à l'histoire de la Putréfaction. Par le Traducteur des leçons de Chymie de M. Shaw. A Paris, chez Didot le jeune, 1766. in 8°. de plus de 600 pag. Tout ce qui a vie, animal & végétal, est soumis au pouvoir de la fermentation, de ses différens dégrés, & surtout à celui de la putréfaction. La seule existence d'un animal ou d'un végétal est un principe de destruction. C'est à ce terme que tendent tous les individus par des progrès plus ou moins sensibles, & cette progression, pour être moins rapide, n'en est pas moins certaine. Cette tendre fleur que la rosée du matin fait éclorre, ce chêne orgueilleux dont la cime altiere semble percer la nue, cet enfant foible, tendre, délicat, tous ces êtres ne vivent que pour périr. Il ne suffit pas de

faire cette réflexion qui ne sauroit échapper à tout homme qui raisonne ; il faut encore étudier la maniere dont les êtres organisés tendent tous à ce terme commun. La Putréfaction bien étudiée, bien examinée, peut fournir à la Chirurgie & à la Médecine une multitude de moyens pour guérir ce déluge de playes & de maladies auxquelles notre corps est sujet. On a déja senti les avantages de cétte étude, & M. *Pringle* en particulier s'en est occupé très-sérieusement ; mais le Médecin Anglois n'a pas tout vû, & n'a pas toujours bien vû ; ainsi l'Auteur de l'*Essai* que nous annonçons, mérite des éloges de la part de tous ceux qui aiment les hommes. Il est peu d'Ecrivains qui joignent à des lumieres sûres, à des connoissances étendues, un zele

auſſi actif, une conſtance auſſi grande, une auſſi merveilleuſe ſagacité que lui. Son Livre doit être conſidéré comme un dépôt de faits, d'après leſquels on pourra quelque jour élever une théorie inſtructive. Nous ne pouvons qu'annoncer un ouvrage de cette nature, & inviter les Naturaliſtes, les Chymiſtes, les Médecins à méditer avec ſoin ce Recueil d'obſervations faites ſur trente-deux claſſes de ſubſtances différentes avec une patience qui tient du prodige. A la fin de ſon Livre l'Auteur fait mention d'un Traité de M. *Macbride* ſur le même ſujet, qui vient de paroître en Angleterre, & avertit qu'on travaille à le traduire en François, en donnant à l'Auteur Anglois des éloges qui honorent autant celui qui les donne que celui qui les reçoit.

Bibliothèque des Artistes & des amateurs, ou Tablettes analytiques & méthodiques pour les Sciences & Beaux-Arts, Ouvrage utile à l'instruction de la Jeunesse &c, par M. l'Abbé DE PETITY, *Prédicateur de la Reine.* A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe. in-4°. 2 tomes en 3 vol. Ce Livre orné d'une grande quantité de Cartes & d'Estampes en taille douce, ne vient que de paroître; ainsi nous ne pouvons encore en rien dire. *Les trois volumes se vendent 42 liv. en brochure.*

ERRATA.

Mars, 1766.

Pag. 598, lig. 6, *M. D. ſoupire*, liſez *M. de Soupire.* C'eſt le Chevalier de Soupire, Maréchal de Camp, qui avoit conduit à M. Dupleix des troupes de France. La faute d'impreſſion rend cet endroit inintelligible.

Avril, premier volume.

Pag 876, lig. derniere, *ducit obire* carum, liſez *parum.*

Avril, ſecond volume.

Pag. 1106, lig. antepenult. après ces mots *toutes les pieces d'éloquence*, ajoutez *de cet Orateur.* Pag. 1107, ligne premiere, 1671, liſez 1761. Pag. 1121, lig. 5, *illata mea*, liſez *mea.*

TABLE
DES ARTICLES
Du Journal de Mai, 1766.

ARRTICLE XLIV. *De la Prédication*, pag. 1133

ART. XLV. *Astronomie, par* M. de Lalande, *Conseiller du Roi, Lecteur Royal en Mathématiques, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris* &c. &c. &c. *second Extrait*, 1148

ART. XLVI. *Observations sur S. Clément d'Alexandrie, & sur quelques Textes de ses Ouvrages*, 1173

ART. XLVII. *Carte générale de la Géographie, dessinée a Pétersbourg en* 1738, *d'après les Cartes, Memoires*, &c. *traduite du Georgien en françois, par le Sécrétaire du Roi de Georgie, publiée en* 1766 *par* M. Joseph-Nicolas Delisle, *Doyen des Professeurs Royaux de l'Acadé-*

mie Royale des Sciences &c. 1202

ART. XLVIII. *Abrégé du Pilotage divisé en deux parties* &c. 1210

ART. XLIX *The advantage and necessity of the Christian Revelation &c*, c'est à dire, *l'avantage & la nécessité de la Révélation chrétienne &c*, *par* Jean Leland, *Docteur en Théologie*, (3e & dernier Extrait) 1210

ART. L. Lettre sur la Question : *Pourquoi les Sons en finissant* &c, 1224

ART. LI. Nouvelles Littér. 1256.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Vice Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Avril 1766.

GENET, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Imprimerie de D'HOURY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS

Commencés d'être imprimés l'an 1701
A TREVOUX.

JUIN, 1766.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez
- D'HOURY, Imprimeur-Libraire de Mgr. le DUC D'ORLEANS, rue Vieille Bouclerie.
- LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du Roi, rue de la Harpe.

M DCC. LXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS

en Janvier 1701, forment (compris celui ci) 860 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1734.	12.
1702.	12.	1735.	14.
1703.	12.	1736.	15.
1704.	13.	1737.	13.
1705.	12.	1738.	13.
1706.	12.	1739.	14.
1707.	12.	1740.	13.
1708.	12.	1741.	12.
1709.	12.	1742.	12.
1710.	12.	1743.	12.
1711.	12.	1744.	12.
1712.	12.	1745.	12.
1713.	12.	1746.	15.
1714.	12.	1747.	14.
1715.	12.	1748.	15.
1716.	12.	1749.	14.
1717.	12.	1750.	15.
1718.	12.	1751.	14.
1719.	12.	1752.	15.
1720.	5.	1753.	16.
1721.	12.	1754.	16.
1722.	12.	1755.	16.
1723.	12.	1756.	16.
1724.	12.	1757.	16.
1725.	12.	1758.	16.
1726.	13.	1759.	16.
1727.	12.	1760.	16.
1728.	12.	1761.	16.
1729.	12.	1762.	16.
1730.	12.	1763.	16.
1731.	12.	1764.	16.
1732.	12.	1765.	16.
1733.	12.	1766.	8.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols brochés.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1766.

ARTICLE LII.

OBSERVATIONS HISTORIQUES & géographiques ſur les Peuples barbares qui ont habité les bords du Danube & du Pont-Euxin, ſuivies d'un voya-

ge fait à Magnésie, à Thyatire, à Sardes, & précédées d'une Dissertation sur l'origine de la Langue Sclavonne prétendue Illyrique. Par M. PEYSSONNEL, *ci-devant Consul auprès du Khan des Tartares* &c. Paris, Tilliard, 1765. in 4°. de 364 pages, avec Cartes & figures en taille douce.

EN annonçant cet ouvrage au mois de Novembre dernier (pag. 1326) nous avertîmes que nous parlions d'après un *Prospectus* distribué par le Libraire; le Livre même nous est parvenu depuis, & la lecture que nous en avons prise nous met à portée de le faire connoître avec quelques détails. Le titre, comme on le voit, annonce trois objets distincts, 1°. des Observations sur les anciens habitans du Danube

& du Pont Euxin. 2°. Une Dissertation sur l'origine de la Langue Sclavonne. 3°. Enfin un voyage à Magnesie &c, dans lequel on trouve une Relation des différens monumens antiques qui subsistent dans ces villes. Les deux premiers morceaux exigeant une attention singuliere, & plusieurs vérifications qui demandent du tems, nous nous bornerons aujourd'hui au 3e. en attendant que nous soyons à portée de parler pertinemment des deux autres.

M. Peyssonnel partit de Smyrne le 15 Septembre 1750, & arriva le 16 à 5 heures du matin à Magnésie, d'où il partit le même jour au coucher du Soleil. L'article de cette Ville ne nous occupera pas plus long-tems que le Voyageur. Tout ce qui y fixa son attention fut une Tête de Méduse représentée sur un *fragment de bas relief en marbre blanc*, & citée à la Planche

1re. Cette tête ne nous paroît pas aussi singuliere que le pense l'Auteur (pag. 244) *à cause des deux aîles dont elle est surmontée.* On en trouve assez ordinairement de semblables. Le P. de Montfaucon dans le premier vol. de l'*Antiquité expliquée*, Planc 85, en donne deux qui ressemblent à celle-ci, dont M. de Caylus à qui elle a été communiquée, n'a point jugé à propos de faire aucune mention. Ce zélé amateur de l'Antiquité se contente de citer à la pag. 170 de son 5e vol. une tête Grecque de Méduse en bronze, qui lui avoit été envoyée de Naples par le savant P. Paciaudi, & qu'il regarde comme ayant servi à l'ornement du timon d'un char. Elle a aussi au dessus du front les deux aîles, & ne présente que deux serpens, comme celle de M. Peyssonnel, avec laquelle on peut dire qu'elle a beaucoup de

reſſemblance. Les petites différences qui ſe remarquent dans les divers ornemens de ces deux têtes, ne ſont que des acceſſoires qui dépendoient du goût & de la fantaiſie des Artiſtes.

L'Auteur à l'occaſion de ſon arrivée à Thyatire, entre (pag. 247 & 48) dans un aſſez grand détail par rapport à cette ville, & il en dit à peu près tout ce qu'on en peut ſavoir. Sa ſituation ne lui paroît point décidée par les Géographes, dont les uns la donnent à la Lydie, les autres à la Myſie; mais on ne doute plus aujourd'hui qu'elle n'ait appartenu à la premiere.

Parmi un très-grand nombre de Médailles connues de Thyatire, M. P. en cite deux d'après M. Haym. La premiere a auſſi été rapportée par le P. Hardouin. Toutes les deux ont du côté de la tête celle de Diane avec la lé-

gende : BOPEITHNH , c'eſt-à dire Boréale; du moins c'eſt ainſi que M. Haym & Holſtenins ont lu. Pour le P. Hardouin, fidele à ſon goût de ſingularité qui le faiſoit preſque toujours penſer différemment des autres hommes; il a jugé à propos de lire ΔOPITHNH, & a ajuſté de ſon mieux à cette biſarre opinion l'explication qu'il en a donnée. M. Peys. oppoſe à ces Savans une inſcription trouvée à Thyatire, d'abord par M. Smith, & enſuite par lui-même. Ils y ont lu tous deux : APTEMIΔI OPE-TINH , *Artemidi Montanæ.* On ſait que le mot Grec ARTEMIC eſt le nom de Diane, appellée ici Montagnarde , *à cauſe des montagnes qui environnent la ville de* Thyatire. Nous voulons bien ſuppoſer que l'inſcription citée ſoit d'une conſervation aſſez entiere, pour que l'épithete OPEITINH y ſoit marquée bien expreſſément.

Mais eſt on en droit d'en conclure que c'eſt la même epithéte qu'on doit trouver ſur les Médailles citées ? C'eſt ce que nous n'avons garde de penſer. Deux perſonnes auſſi habiles que l'étoient M. Haym & Holſtenius y ont lu BOPEITH' H ; ſe feroient-elles donc trompées comme de concert par rapport à un mot qu'elles ont trouvé écrit de même ſur deux Médailles différentes ? Ajoutons qu'une troiſieme Médaille vient à l'appui pour prouver qu'il n'y a point eu d'erreur de leur part. C'eſt celle que rapporte M. Pellerin au ſecond volume de ſes Médailles des Peuples & des Villes, Planche 61, n°. 19. Ce bronze eſt parfaitement ſemblable du côté de la tête aux deux autres Médailles. C'eſt la tête de Diane qu'on y voit, comme dans celles-ci ; & ſa légende, qui eſt de la plus belle

conſervation, porte d'une maniere indubitable le mot ΒΟΡΕΙΤΗΝΗ, dont la premiere lettre B eſt gravée auſſi diſtinctement que les autres. A ſon revers une Pallas debout & caſquée tient de la main droite une Patere, & de la gauche une longue Haſte, au bas de laquelle s'éleve un Bouclier appuyé ſur la terre. La légende ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝ montre que ce Bronze a été frappé à Thyatire.

Il eſt donc démontré, par les Médailles, que Diane a été connue à Thyatire ſous la dénomination de *Boréale*; & en accordant à M. Peyss. tout ce qu'il peut prétendre par rapport à ſon Inſcription, on ne pourra en conclure autre choſe, ſinon que dans cette ville les noms de *Boréale* ou de *Montagnarde* étoient donnés, ſuivant les circonſtances, à la même Divinité.

Le deſſein de l'Auteur a été

ſans doute de réunir dans un même ouvrage preſque toutes les Médailles de Thyatire, puiſqu'il a eu la patience de copier les 44 Impériales que Vaillant nous en a données. N'étoit-il pas plus ſimple de renvoyer à l'ouvrage même de ce profond Antiquaire ?

De Thyatire M. Peyſ. s'eſt tranſporté à l'endroit où étoit autrefois la ville de Sardes, ancienne Capitale de la Lydie ; & après en avoir rapporté tout ce qu'il a pu trouver dans les différens Auteurs qui en ont parlé, il paſſe à ce que les Médailles nous apprennent de cette ville : elle y eſt qualifiée Métropole d'Aſie ; titre que ni Smyrne, ni Pergame, ni Ephèſe ne ſe ſont jamais attribué, quoiqu'elles aient affecté la Primatie. Sardes a été trois fois Néocore. On y célébroit tous les cinq ans des jeux appellés Chryſantins, dont on ne connoît point l'ori-

gine ; à moins qu'ils ne ſoient les mêmes que les Quinquennaux établis ſous le regne de Trajan ; mais qu'on ne trouve ſur les Médailles que du tems de Caracalla. On célébroit encore à Sardes, en l'honneur de Proſerpine, les Jeux Coraïens Actiaques. M. l'Abbé Belley qui en fait mention dans ſes obſervations hiſtoriques ſur la ville de Sardes. (*Mémoires de l'Acad. des Inſcrip. & Belles-Lettr.* ann. 1753, pag. 142) cite deux Médailles de Caracalla, tirées du Cabinet de M. Pellerin, ſur le revers deſquelles ces jeux ſont marqués par ces deux mots ΚΟΡΑΙΑ ΑΚΤΙΑ. La Déeſſe y eſt aſſiſe entre un Pavot à droite & un Epi à gauche. Pour M. Peyſ. il y a tout lieu de croire qu'il n'a point connu ces Médailles, puiſqu'il n'en parle pas.

Il parcourt d'ailleurs avec une grande exactitude celles qu'il a

trouvées dans les différens Antiquaires, tels que Seguin, Hardouin & Vaillant, & il ne nous fait pas grace même d'une ſeule des Impériales que ce dernier a publiées au nombre d'environ 68. Encore une fois, une auſſi longue énumération d'objets déja indiqués dans d'autres livres, étoit-elle indiſpenſablement néceſſaire? Apprend elle quelque choſe de nouveau aux perſonnes tant ſoit peu verſées dans la connoiſſance des monumens antiques?

Quoiqu'il en ſoit, M P. fit à Sardes l'acquiſition d'une Médaille *qui*, à ce qu'il croit, *n'a pas encore* paru. Du côté de la tête ſe voit celle d'une femme couronnée ſans légende. Au revers eſt repréſentée, dit-il, *une colonne* avec la légende ΣΑΡΔΙΑΝΩ. Il penſe que cette piéce a été envoyée à M. Pellerin; ſi cela eſt, nous ne ſavons pas ce qui a em-

pêché ce ſavant Antiquaire de la mettre au nombre de celles qu'il a jugées dignes d'une attention particuliere. Mais le Muſée de Vienne imprimé en 1754, nous en offre une (Planch. 5. n° 17.) qui ne nous paroît pas différente de celle de M. Peyss. La tête eſt préciſément la même, ainſi que la légende du revers, qui repréſente une maſſue dans une couronne. Cette Médaille eſt d'un petit module ; & comme ces ſortes de piéces ſont d'ordinaire aſſez mal conſervées, il a pu ſe faire que M. P. ait pris cette maſſue pour une colonne.

Aux pag. 326 & 327. M. Peyss. reproche avec raiſon au P. Hardouin deux mépriſes, dans la maniere dont il lui a plu de lire la légende qui ſe trouve au revers d'une Médaille de ‘ardes. Mais il n'y a pas aſſez d'exactitude dans ce qu'il ajoute enſuite, au ſujet des contradictions de Vaillant, par rapport

aux trois Néocorats de la même Ville, sur lesquels, il est vrai que ce fameux Antiquaire n'est pas d'accord avec lui-même. M. l'Abbé Belley & M. Pellerin l'avoient remarqué avant notre Auteur ; il n'est pas *indubitable*, comme l'assure ce dernier, pag. 328. que *Sardes étoit trois fois Néocore du tems de Caracalla*, ni que *les Médailles en fassent foi.* M. Pellerin, dont le discernement est si avéré, croit (*Mélange, tom. 2. pag. 201.*) que celles qui font mention de ce troisieme Néocorat, appartiennent non à ce Prince, mais à Elagabale, dont la tête y *est* très-*reconnoissable.*

Les ruines de l'ancienne Sardes n'ont répondu qu'imparfaitement aux desirs & aux recherches de notre laborieux observateur. Ce qu'il y a trouvé de plus remarquable, sont les débris d'un an-

ci un Edifice qu'il croit avoir été un Temple, » dont il reste cinq co- » lonnes d'ordre Ionique d'une » pierre de couleur d'ardoise, & » extrêmement dure. Elles ont en- » viron trente pieds de hauteur. Les » deux du milieu soutiennent une » corniche & un architrave, qui » aboutissent à un pilier d'un or- » dre approchant du Dorique, ap- » puyé sur un massif de maçonne- » rie. » Trois autres colonnes semblables aux précédentes subsistent aussi à quelque distance les unes des autres. Le voyageur eut la curiosité de descendre par une ouverture qu'il trouva au pied d'une des colonnes qui soutiennent la corniche, & il fut surpris de voir que cette colonne avoit autant de profondeur en terre, que d'élévation au-dessus. Il donne le plan des ruines de cet Edifice, aussi bien que de ce qui reste de la Citadelle de Sardes, située

ſur le Mont-Tmolus, & d'un grand Bâtiment placé au bas de cette Montagne, où l'on voit encore *deux Salles de figure ovale, & quelques murs en élévation.*

Le Pactole ſi vanté autrefois, n'eſt qu'un ſimple ruiſſeau, où l'on ne voit aucune de ces prétendues paillettes d'or, dont on a tant parlé dans les premiers tems, & dont il ne reſte pas même le plus léger ſouvenir.

Les Planches XII. XIII. XIV. & XV. ſont remplies par les plans de deux anciens Edifices. Il n'en ſubſiſte plus que neuf pilaſtres *d'environ ſeize pieds de haut, formés par des cubes de marbre d'une extrême groſſeur, & qui ſoutiennent des maſſifs de maçonnerie en brique.*

Outre les Monumens que nous venons de parcourir, M. Peys. a recueilli ſur ſa route un aſſez grand nombre d'Inſcriptions Grecques, qu'il a fait entrer dans ſon ouvra-

ge. Il y en a de pluſieurs eſpéces, les unes plus courtes, les autres plus longues. Toutes ne ſont pas d'une égale conſervation. Des lacunes ſouvent réitérées, & qu'il n'a pas été poſſible de remplir, en laiſſent quelques-unes très-imparfaites. Mais malgré ces imperfections, qu'on ne peut imputer à l'Auteur, nous ne pouvons qu'applaudir aux recherches laborieuſes & rebutantes qu'il a été obligé de faire, pour faire paſſer aux ſiécles futurs ces précieux reſtes de l'Antiquité. M. Smith avoit déja donné pluſieurs de ces Inſcriptions. On ne laiſſe pas de les faire reparoître dans ce nouvel Ouvrage, ſoit pour rétablir certains mots qu'on prétend n'avoir pas été lus avec aſſez d'exactitude par ce ſavant homme, ſoit afin de procurer au Lecteur la ſatisfaction de trouver dans le même volume toutes ces Inſcriptions

réunies. *Dans un ſecond Extrait nous reviendrons aux deux autres Parties de cet Ouvrage qui eſt très-bien exécuté, quant aux Planches & à la partie typographique.*

ARTICLE LIII.

FABULÆ SELECTÆ è Gallicâ in latinum ſermonem converſa &c. c'eſt à dire, *Fables choiſies, traduites de François en Latin, à l'uſage de la Jeuneſſe,* (*par le R. P. GIRAUD*, Prêtre de l'Oratoire.) A Rouen, chez Machuel, 1765. *in-12.* de 246. pages ſans la Préface.

IL y a déja du tems que cette traduction eſt annoncée Dès 1750. nos Mémoires de Décembre en préſenterent (pag. 2825) un Eſſai, pour preſſentir le goût du Public; & cet Eſſai qui fut

accueilli, encouragea l'Auteur à ſuivre ſa carriere. Il publie aujourd'hui les trois premiers Livres des Fables de la Fontaine, ce qui eſt très-bien fait; car comme le P. G. ne s'occupe de cette traduction que dans les momens de liberté que lui laiſſent des Etudes plus ſérieuſes, s'il eût voulu finir ſon travail ſur les douze Livres de la Fontaine, avant que d'en rien faire paroître, bien des perſonnes n'en auroient jamais joui. Il a fallu au moins quinze ans pour les trois premiers Livres, & ce n'eſt que la quatrieme partie de l'Ouvrage. Quand l'aurons-nous tout entier en Latin?

Sans nous amuſer à faire une queſtion aſſez inutile, jouiſſons du préſent qu'on nous fait en ce moment; mais diſons d'abord un mot de ce genre de travail entrepris ſur les Fables de la Fontaine. Lorſque nous préſentâ-

mes le premier Essai du P. G. en 1750, nous avertîmes que son idée n'étoit pas nouvelle, puisque dans un Recueil imprimé à Rouen sous le titre d'Anvers en 1738, on trouvoit plusieurs de ces Fables traduites en Latin. Cet avertissement occasionna une Lettre très-curieuse de M. l'Abbé *Saas*, Chanoine de Rouen, dans laquelle, après avoir averti qu'il étoit lui-même Editeur du Recueil de 1738, & que les Fables latines étoient des PP. *Vinot* & *Tissart* de l'Oratoire; ce Littérateur habile dissertoit avec autant de goût que de raison sur la traduction projettée, & sur les différens emprunts faits par la Fontaine dans Phédre, Avienus, Faërne & les autres Fabulistes (*a*). Depuis cette

---

(a) *Voyez* cette Lettre de M. Saas dans nos Mémoires de 1751, Ier Volume de Mai pag. 1145-1155.

époque il nous ſemble qu'on n'a voit plus parlé de cette traduction, & nous nous rappellons ſeulement d'avoir vu dans l'*Année Littéraire* de 1761 (Tom. 2. pag. 187.) une verſion de la premiere Fable du ſeptieme Livre, qui eſt celle des animaux malades de la peſte. Mais cette verſion, qu'on donnoit comme un Eſſai, n'étoit pas de notre Auteur, mais d'un *homme du monde* qui ſans doute n'a pas continué ſon travail. Quoiqu'il en ſoit, parlons de la traduction du P. Giraud.

Dans une Préface latine fort bien écrite, l'Ecrivain donne quelques détails ſur le mérite de la Fontaine, & ſur l'utilité des Fables pour l'inſtruction de la Jeuneſſe; après quoi il parle très-pertinemment des qualités d'une bonne traduction, & des ſoins qu'il a apportés pour rendre la ſienne digne des regards du Public; enfin il

il expose les raisons pour lesquelles il a préferé le vers élégiaque à tout autre métre. Son objet principal a été de travailler en faveur de la jeunesse ; or j'ai remarqué, *dit il*, que lorsque l'on présente des vers ïambes aux jeunes gens, ils croyent toujours lire de la prose, au lieu que le metre de l'élégie semble les réveiller & attirer leur attention par l'harmonie qui lui est propre. Les fables d'ailleurs sont pleines de Sentences propres à la correction des mœurs, & qu'il est bon d'imprimer de bonne heure dans l'esprit ; ce à quoi le vers élégiaque est beaucoup plus propre que tout autre. Il est vrai que ce metre a paru à certains critiques peu convenable aux ouvrages de longue haleine, & qu'un grand nombre de distiques semble devoir répandre de la monotonie, & par conséquent fatiguer le Lecteur.

Le P. G. répond à cela d'une maniere péremptoire en citant Cornelius Gallus, Tibulle, Catulle, Properce, Ovide, Avienus enfin qui ont tous fait de très-longs ouvrages en vers élégiaques, & à qui les Anciens n'ont pourtant pas reproché la prétendue monotonie attachée à cette eſpece de Poëſie. Perſonne pourtant n'eſt Juge plus compétent en fait de Poëſie latine que les Anciens; d'où notre Auteur conclut qu'on ne peut pas le blâmer d'avoir ſuivi la route des Ovide & des Tibulle en écrivant dans leur langue. Au reſte ceux qui ne pourroient ſe rendre à la force de ce plaidoyé en faveur des vers élégiaques, trouveront encore de quoi ſe ſatisfaire dans le Livre du P. G. qui, pour ſatisfaire leur goût, a pris la peine de traduire en vers iambes tout le premier Livre de la Fontaine.

Ainſi voilà de quoi contenter différentes perſonnes.

Pour en venir maintenant à la traduction même, elle nous a paru à la lecture réunir la facilité à cette naïveté ſimple qui caractériſe l'original. On croit le plus ſouvent lire la Fontaine même, & il ſemble que s'il avoit parlé en latin, il n'auroit pas parlé autrement que ſon Traducteur. Tout ce que nous pourrions en dire de favorable, n'éclairerpit pas les Lecteurs auſſi bien que nous le voudrions; ainſi il vaut mieux mettre ſous leurs yeux quelques-unes de ces traductions. Nous choiſirons les plus courtes; & pour pouvoir en tranſcrire un plus grand nombre, nous ne mettrons pas le françois à côté. Qui eſt-ce qui ſe mêle de Littérature ſans avoir ſon *la Fontaine?*

Cicada & Formica.

Cantibus aſſiduis nequicquam rura fatigans
Triverat æſtivos læta Cicada dies.
Sæviit ut Boreas, ſe improvida ſenſit egentem;
Vermiculi aut culicis fruſtula nulla domi.
Divitis ergo petit formicæ limina ſupplex:
Ô vicina, fames me male torquet, ait.
Quò vitam tolerem, Zephirus dum frigora ſolvat,
Mutua, des, oro, granula pauca mihi.
Nulla fides pecudum, ſinon ego fænora ſortem
Exolvam ante tibi, quàm ſata, falce cadant.
Rem ſervat formica ſuam, nec commodat ulli:
Hanc culpam ante alias relligioſa cavet.
Quid, campis æſtus cùm ferveret, inquit, agebas,
Quæ mendica cibum nunc petis antè fores?
Ignoſcas, quæſo, venienti cuique canebam,
Feſtivos iterans, nocte dieque, modos.

Æstus quando fuit, cecinisti! lætor, amica,
Eia agedum, salta, dum riget acris hiems.

Corvus & Vulpes.

Caseolum ore tenens consederat arbore corvus;
Venit eò vulpes, illiciebat odor.
O flos corvorum, salve quàm bellulus, inquit,
Fronte nites! oculos ut tua forma rapit!
Pol tibi quæ pennis, eadem si gratia voci,
Sis meritò Phenix quaslibet inter aves.
Dat Corvus bibulam mellitis laudibus aurem,
Nec præ lætitia temperat ipse sibi.
Et mirè cupidus vocem ostentare canoram,
Os properat latum pandere; præda cadit.
Corripit hanc subitò vulpes: dein, ô bone cantor,
Effati, quæso, sis memor hujus, ait,
Pascit adulantes, laudem qui credulus audit.

Næ, monitu haud potior caseus iste tuus,
Mærens & pudibundus ait, sed seriùs, ales :
Per superos, alius non mihi verba dabit.

Mus urbanus & Mus rusticus.

Agresti urbanus muri mus dixit amanter :
Dulcia turdorum sunt mihi frusta domi.
Si vacat, hìc hodie mecum conviva recumbe.
Nec mora purpureo mensa tapete nitet.
Proh ! gemini ut certant genium curare sodales !
Splendida mensa dapum sufficit omne genus.
Festa, sed ecce aliquis turbat convivia, lautis
Dum plenè se epulis ætus uterque beat.
Conclavis strepuere fores ; jamque ocior euro
Aufugit urbanus, subsequiturque comes.
Composito strepitu, remeant. Urbanus agresti :
Mecum relliquias eia age, carpe dapum,

Cœnavi ſat ego, pavitans ait incola ſilvæ :
Tu pete cras tuguri frondea tecta mei.
Quo tua, regifico luxu haud mea menſa ſuperbit,
At cœnam abrumpunt nulla pericla meam.
Appoſitis veſcor ſecurus, vana faceſſant
Gaudia, corrumpit quæ metus. Ergo vale.

Mors & homo infelix.

Auxilio mortem, noctuque diuque vocabat
Ruſticus infelix, mors, ades, inquit, ades.
Ô mihi quam ridens, ô quàm mihi pulchra videris!
Queis crucior, finem pone benigna malis.
Præſtare officium ſe mors rata, limina pulſat,
Et ſubit : ora genis exhibet atra cavis.
Quid video exclamat trepidus, quàm lurida forma!
Monſtrum turpe oculis ah! removete meis;

Horror tota mihi præcordia concutit : ô mors !
Te vidisse sat est, ociùs esto procul.
Mœcenas festivus erat : sim debilis, inquit,
Sim podager, mancus, nil nisi truncus iners :
Vivere da tantùm ; mihi vivere gratia summa est,
Nusquàm ô mors, venias : quisque precatur idem.

Gallus & Gemma.

Abduxit Gallus furtivam forte smaragdum,
Gemmarumque fabro protinus hanc-ce dedit.
Magni, credo, valet, milii sed perleve granum
Fortunæ esset, ait, res magis apta meæ.
Hæres simplicior chartam est sortitus, & illam
Vicino (quod erat bibliopola) dedit.
Magni, credo, valet, minimus sed nummulus, inquit,
Esset fortunæ res magis apta meæ.

Volucris telo sauciata.

Ictu lethifero pennatæ fixa sagittæ,

Triſtia flebiliter fata dolebat avis.
Ergone, clamabat gemino cruciata dolore,
Sufficere in propriam cogimur arma necem?
E noſtris, fera gens, homines, id vellitis alis,
In noſtrum undè genus mors vo litare queat.
Parcite ſed nobis illudere, ferrea corda;
Sæpe premunt paribus vos quoque fata malis.
Uni Japetidum parti pars altera ſemper
Tela miniſtrabit, tela nociva ſibi.

Leo ab homine proſtratus.

Proſtabat moles immenſi picta leonis
Unus quem victum calce premebat homo
Hinc nimis exultans caneret cum turba triumphum
Garrula præteriens obſtruit ora leo.
Vincitis hic, fateor ſed vos pictura fefellit;
Jus ita fingendi ſcilicet artis erat.
Æquiùs à noſtrâ ſtaret victoria gente
Si Leo more hominis, pingere doctus erat.

Vulpes & Racemi.

Vaſconis, aut ſaltem Normannæ filia Vulpes,
Eſurie nimiâ penè coacta mori,
Suſpicit è ſummâ pendentes vite racemos,
Quos jam maturos pelle rubente putat.
Quàm velit his explere famem! at contingere nullo
Ut potuit ſaltu, talia dicta dedit.
Uva eſt cruda nimis, ſolis calonibus apta.
Dixiſſe hæc ſatius, quàm gemuiſſe fuit.

Leo ſenio confectus.

Amiſſos ſenio priſcos deflebat honores,
Jam non ſilvarum terror, ut ante, Leo;
Invalidus quòd erat, ſua plebs hinc fortis; in illum
Dente Lupus, cornu bos, pede ſævit equus.
Vixque rugire Leo valet annis fractus, anhelat
Flebiliter languens, ſemianimisque jacet.

Fatalem expectat, queſtu ſine, funeris
horam,
Currere & ipſum aſinum cùm ſua
ad antra videt ;
Ah ! nimium patior : moriebar ſponte ;
ſed, eheu !
Mors gemina eſt calcis verbera
ferre tuæ.

Nous ſerions tentés de tranſcrire encore quelques-unes de ces fables ; mais les précédentes comparées avec l'original françois, ſuffiſent, ce ſemble, pour faire juger du mérite de cette traduction. D'ailleurs nous avons encore à dire quelque choſe ſur différens acceſſoires qui enrichiſſent le Livre du P. Ciraud.

1°. Chaque page de ce volume eſt chargé de notes ſur pluſieurs expreſſions latines employées par notre traducteur ; notes qui, en même tems qu'elles juſtifient l'emploi des expreſſions dont il s'agit, ne peuvent être que fort

utiles à la Jeunesse à laquelle il ne faut pas oublier que cette traduction est spécialement consacrée. Ainsi dans la premiere fable (*Cicada & Formica*) l'Auteur ayant dit *se improvida sensit egentem*, il croit devoir faire sur ce dernier mot la note suivante : « Egens est » propriè, cui desunt necessaria » ad vivendum. Terent. 2. 2. 10 » *Egens relicta est*. Cicer. 4. Verr. » 22. *Egentes inanesque discede-* » *rent*. Vide Horatium, Lib. 2. v. » 98. » Ainsi ceux qui trouveroient le mot *egentem* ou peu usité, ou peu expressif ; ceux qui jugeroient qu'il est peu latin, sont détrompés par cette note, & ils ont la satisfaction d'apprendre en un instant que Terence, Ciceron & Horace s'en sont servis dans le même sens que notre Traducteur ; ce qui, comme l'on voit, procure encore aux jeunes gens l'avantage de trouver dans une

verſion latine de la Fontaine, des morceaux des meilleurs Auteurs qu'il leur eſt très-facile de retenir.

2°. Une autre richeſſe de ce volume qu'il eſt bon d'indiquer, conſiſte dans les *Variantes* que le P. Giraud a ſoin de publier, en y ajoutant auſſi bien qu'au reſte les autorités ſur leſquelles eſt fondé l'emploi de certains mots. Un Auteur jaloux de mériter l'eſtime des Connoiſſeurs, lit & relit ſouvent ſon ouvrage; c'eſt bien autre choſe pour un Traducteur ſenſible, intelligent & également verſé dans la langue qu'il parle, & dans celle de ſon modele. Il tourne la même idée & la retourne de différentes manieres; jamais content de lui-même, ſouvent il efface ce qu'il avoit écrit pour écrire autrement; quelquefois même le deſir qu'il a de bien

faire, le ſéduit au point de lui ſaire préférer le moins bon à l'excellent; ces premieres idées d'un Traducteur, ces eſquiſſes originales ſont autant de morceaux auſſi précieux que les croquis informes des grands Peintres, dans leſquels on retrouve les ſemences de ce beau feu qui anime leurs compoſitions finies. On conſerve ces croquis, ces deſſeins : pourquoi ne pas garder auſſi ces premieres idées d'un Traducteur que l'on voit par ce moyen lutter de toutes les manieres contre ſon Auteur? Le P. Giraud qui a ſenti l'utilité de ces *Variantes*, les publie donc; & nous pouvons aſſurer que ſouvent on héſite à prononcer entre le mérite de ces premieres traductions, & celui de la Traduction qu'il a adoptée comme la meilleure.

Nous ne ſommes pas ſurpris que l'ouvrage du P. Giraud ait

obtenu les éloges des Littérateurs les plus eſtimables : ſa traduction eſt, on ne peut pas plus fidele ; ſa Poëſie eſt claire, naïve, énergique, & ſon latin eſt très-pur ; auſſi ſavons-nous que l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, cette Compagnie ſi bien fournie d'hommes habiles dans toutes les parties des Arts & des Sciences, s'eſt empreſſée de s'aſſocier le Traducteur, & de lui montrer d'une maniere non équivoque l'eſtime qu'elle fait de ſes talens & de ſon Ouvrage.

ARTICLE LIV.

EXAMEN DE LA LATINITÉ du P. Jouvenci, Brochure in-12. de 26 pages, ſans nom d'Auteur & d'Imprimeur.

UN Critique ayant avancé l'année derniere, que depuis le ſiecle d'Auguſte, aucun Ecrivain n'avoit plus approché de la pureté du ſtyle de Ciceron que le P. Jouvenci, ſinon peut-être Muret ; ce jugement a paru hazardé à un Grammairien qui ne penſe pas de même ; & en conſéquence il donne cette très-légére Brochure dont il n'eſt pas ſans doute curieux que les Exemplaires ſe répandent beaucoup, puiſqu'il n'en a, dit-on, fait tirer qu'un fort petit nombre. Obſer-

vons d'abord que l'opinion du Critique attaquée par l'Anonyme eſt celle d'un très-grand nombre de Littérateurs qui penſent effectivement que dans le grand nombre de ceux qui ont écrit en latin, il n'en eſt aucun qui ait imité le ſtyle de Ciceron plus fidelement que le P. Jouvenci. L'Anonyme, nous le répétons, croit le contraire, & voici ſes raiſons.

1°. Le jugement du Critique a été porté ſans un examen ſuffiſant. Ce Critique étant obligé de donner tous les dix jours un in 12 de 72 pages, eſt-il poſſible, *dit l'Auteur de la Brochure*, qu'il trouve aſſez de tems pour examiner les Ouvrages? D'ailleurs « la vie la plus longue d'un hom- » me de Lettres qui ne ſe feroit » propoſé dans cette étude d'autre » but que la déciſion de cette » queſtion, le ſeroit-elle aſſez » pour cela? » On peut répondre

à la premiere question, qu'il ne s'agit pas là d'*Ouvrages à examiner*, mais d'une question que les études du Critique antérieures à la composition de ses feuilles l'ont pu mettre à portée d'étudier, & dès-lors que son occupation ordinaire n'est pas un moyen valide pour attaquer son opinion. La seconde question est encore plus facile à résoudre ; car si elle est fondée, comment l'Anonyme ose-t-il écrire sur cette matiere ? En supposant qu'il s'en soit occupé toute sa vie, & que sa vie ait été longue, il ne pourroit encore rien décider ; néanmoins le ton de sa brochure est très décisif, pour ne rien dire de plus.

2°. « Il est évident, continue cet Anonyme, qu'un Journaliste, *quel qu'il soit*, est *incompétent* pour décider une pareille question. En effet quelles sont les occupations d'un Journaliste ? Lire les titres

des Livres dont il a à rendre compte, passer delà à la Préface, ensuite à la Table des Chapitres ou des matieres, & finir par lire quelques endroits pour composer l'article qu'il se propose de donner. De semblables lectures ne suffisent pas pour mettre un homme en état de porter un jugement raisonnable... Il n'est pas si aisé de juger un Ouvrage : outre un grand fond de connoissances & une excellente judiciaire... Il faut, pour mériter d'être écouté dans le jugement que l'on porte sur un ouvrage de Littérature, l'avoir lu *d'un bout à l'autre au moins trois fois* ; la premiere pour savoir de quoi l'on y traite, la seconde pour faire ses extraits, & la troisieme pour s'assurer qu'on a bien saisi le sens de l'Auteur. *Voilà la marche des Auteurs du Journal des Sçavans* : chacun d'eux ne rend compte que de ce

qui eſt de ſa partie ; auſſi eſt il le ſeul digne d'être conſulté & d'être regardé comme le Journal de la Nation. » Un auſſi long texte mérite bien quelques Réflexions. Nous félicitons d'abord l'Anonyme ſur ſon intimité avec MM. les Auteurs du Journal des Sçavans ; car il faut aſſurément qu'entre eux & lui il y ait une liaiſon très-intime, pour qu'ils lui ayent confié que leur *marche* étoit de *lire d'un bout à l'autre au moins trois fois* tous les Ouvrages dont ils parlent. Mais pourquoi donc enveloppe t-il ces Meſſieurs dans la proſcription générale ? Pourquoi les récuſe-t-il, en diſant qu'un Journaliſte, *quel qu'il ſoit*, eſt incompétent pour décider la queſtion qu'il examine ? Eh quoi ! parce que ces Meſſieurs ſont Journaliſtes, ils ſont auſſi Juges incompétens entre lui & ſon adverſaire ?

Mais n'eſt-on pas tenté de penſer que cet Anonyme a travaillé pendant long-tems à quelque Journal eſtimé : comme il connoît la marche des Journaliſtes ! combien il eſt au fait de la nature de leur travail ! comme il l'apprécie avec équité ! Nous ſommes ſi convaincus de la ſûreté de ſes déciſions à cet égard, que nous les avons priſes pour regle afin *de mériter d'etre écoutés*, non ſur le jugement, mais ſur le compte que nous voulons rendre de ſa brochure, après l'avoir lue *trois fois d'un bout à l'autre*, & ſuivi tout le Protocole qu'il preſcrit aux Journaliſtes.

Après ce préambule qui vient de nous occuper, l'Anonyme vient enfin à la queſtion qu'il s'eſt propoſé de diſcuter ; & comment s'y prend-il pour cela ? Il examine ſans doute les différens Ouvrages du P. Jouvency, & par une

critique suivie & raisonnée, il prouve que *le pauvre Per n'entendoit le latin qu'un peu plus que médiocrement ?* Point du tout : fidele à ses principes, l'Anonyme prend une route toute différente, & beaucoup plus commode pour lui ; il laisse là les harangues du Jesuite, & les notes qu'il a données sur les meilleurs Auteurs, & l'*Historia Societatis Jesu*, & ses Dialogues contre les Provinciales, & son Traité sur la maniere d'étudier & d'enseigner, pour aller chercher son *Appendix de Diis & Heroïbus*, Ouvrage qu'il croit digne de son examen, sans doute parce que, comme il est fort court, la peine de le lire *trois fois d'un bout à l'autre* n'a pas été bien grande. L'Anonyme, comme l'on voit, n'aime pas les ouvrages longs ; mais est-il bien équitable de prendre pour juger du mérite d'un Auteur la plus mince de ses

productions, celle qu'il a vraisemblablement le moins travaillée, ou à laquelle il a du le moins s'appliquer? Quoiqu'il en soit, apprenons quelles sont les méprises de langage de ce petit *Appendix*.

D'abord le P. Jouvency dit: *Deorum antiquissimus habebatur Cælum.* « Le Pere se trompe, dit » brusquement le Critique, il » falloit *Cælus* : c'est ainsi que » l'appelle Ennius, & après lui » Varron, Ciceron, Hygin. » Poursuivons:

« Ciceron, Cesar, Cornelius Népos, Plaute, Terence, Horace, Virgile ont *toujours* joint l'indicatif à la conjonction *etsi*, & le P. Jouvenci y joint le substantif: *Hic etsi priore loco genitus* foret. *etsi* tribuant. Sa façon d'écrire est donc autre que celle de ces grands maitres. »

» Lorsqu'on ne parle que de deux on se sert du comparatif:

loco priore causam dicere, *Cicero pro Quint.* 7., & le Pere se sert du superlatif. *Etheocles primus regnavit anno suo 21. Dictum est parte primâ*, *c. 13*, dit-il en parlant de ce petit ouvrage qu'il n'a divisé qu'en deux parties. Je suppose qu'il se trouve quelques exemples où *primus* & *primum* soient mis pour *prior* & *prius* ; encore falloit-il suivre la regle dans un ouvrage fait pour des Ecoliers à qui on ne recommande rien tant que l'observation des regles. »

Detur pulchriori, *cap.* 23. (qu'elle soit donnée à la plus belle.) Il est question de trois Déesses, Junon, Minerve & Vénus, & la pomme devoit être donnée à celle des trois qui étoit la plus belle : il falloit donc *detur pulcherrimæ.* Voici là dessus le texte d'Hygin : *Discordia ab janua misit in medium malum, adjecitque*

jecitque ut, quæ esset formosissima, tolleret. »

« L'adverbe *enixè* signifie avec effort, & par conséquent il ne se joint qu'avec les verbes qui expriment des actions susceptibles de quelque effort. C'est ainsi que César dit *enixè* juvare, *enixissimè juvare*, Tite-Live, *Plebi enixè obstare*: Il étoit réservé au Pere de dire *enixè præcipere*, c. 27. (commander expressément.)

« *Mammosa* (mamelue, qui a des grosses mammelles). A la vérité le Poëte Lucrece donne à Cerès cette épithete que ne lui donnent pas les anciennes Inscriptions; mais il ne convenoit pas de mettre cette épithete dans un livre destiné *pour* des enfans. » Cette derniere raison est péremptoire contre la latinité du P. Jouvenci.

« *Bellua*, *æ* (une grande bête, une bête féroce, comme l'Hyen-

ne, l'Eléphant ; voilà la vraie signification de ce mot : il ne falloit donc pas dire en parlant de Cibele, *aderant circum belluæ*, c. 2., non plus que *hinc factum est ut belluas Ægiptii colerent pro numinibus*, c. 3., ni *homines belluis mixti*, c. 17. (*a*).

« *Gradi* signifie marcher au pas ordinaire : il n'est donc pas sinonime de *procurrere* (courir en avant) : ainsi ce verbe est très-mal expliqué par *procurrere* : *gradior*, dit le Pere, *propriè de militibus in aciem procurrentibus dicitur*, c.

(*a*) Si le P. Jouvenci vivoit, il prieroit l'habile Grammairien de jetter seulement les yeux sur l'*Apparatus Ciceron.* au mot *Bellua*, où l'on voit que l'Orateur Romain s'est servi plus d'une fois de ce mot dans un sens très-différent de celui du Critique. Avant que de censurer un Ecrivain estimé, il faudroit au moins être assuré de la justesse des observations que l'on fait contre lui.

4. ; assurément on ne pouvoit gueres expliquer plus mal l'usage de ce verbe ».

« *Additur aliquando Veneri comes Pitho, Eloquentiæ dea.* c. 9. Pitho est un mot proprement Grec qui n'est dans aucun des Auteurs latins. D'ailleurs le Pere écrit Pytho avec l'y, & c'est avec l'iota qu'il doit s'écrire ».

« *Comis, come* ne se dit gueres que des personnes : ainsi *comitate indolis* ne se dit pas plus que *comis indoles* : & si ces deux expressions sont latines, il est étonnant qu'elles ne se trouvent dans pas un seul Auteur.

« *Quem in mediâ fronte gerebat oculum*, c. 27. (le seul œil qu'il avoit au milieu du front) on ne dit point en latin *oculum gerere*, mais *oculum habere*.

« *Hercules leonem, faucibus constrictis, interemit*, c. 15. *Fauces constringere* signifie *serrer les*

conduits au gosier, ce que fait une cravate que l'on serre trop; mais ce serrement ne va pas jusqu'à étrangler. Il falloit donc *faucibus elisis* ou *oblisis* ou *compressis*.

« *In quo* (tabulo) *collectæ multis ab annis sordes aërem pestilenti odore inficiebant*, c. 15. (infectoient l'air d'une odeur pestilentielle) *inficere* signifie *teindre*, & par conséquent son effet n'est que pour les yeux : c'étoit *vitrabant* qu'il falloit ici. D'ailleurs *aër pestilens* est sans exemple dans les anciens (*a*).

(*a*) Il est certain qu'*inficere* signifie proprement *teindre* ; mais Tite-Live ayant dit : *Hoc luxu & peregrinis* infecti moribus ; & Ciceron, *Deliciis*, *otio*, *languore*, *desidiâ animum* inficere ; pourquoi le P. Jouvenci n'auroit-il pas pu dire *Aërem pestilenti odore* inficere ? Le Critique peut consulter le *Thesaurus linguæ latinæ* (V. *inficere*) dans lequel sont rapportés les deux passages que nous

« *Mortales variis calamitatibus conflictatos*, c. 15. (les mortels accablés de différentes calamités.) Autre expreſſion nouvelle. Ciceron dit : *Calamitatibus affectos, & incommodis magnis & multis conflictatos.*

« *Phedra crimen confeſſa*, c. 16. (Phedre ayant avoué ſon crime.) Comme *crimen* ſignifie *accuſation*, *crimen fateri* ſignifie avouer que l'on accuſe : mais il n'eſt pas néceſſaire de le dire, on le voit bien : auſſi ces deux mots *crimen* & *fateri* ne vont-ils jamais enſemble ; parconſéquent ils ſont un néologiſme, auſſi bien que ces expreſſions *curſum retardare*,

---

venons de citer, & il verra que ſa critique eſt pour le moins hazardée. *Aër peſtilens* eſt, ajoute-t-il, ſans exemple dans les anciens. Mais auſſi le P. J. a dit *odor* (& non pas *aër*) *peſtilens*, ce qui eſt apparemment différent.

injurias vindicare, c 24. *Polixenæ nuptias ambierat.*

Priamus patri suffectus, c. 23. Un Auteur latin auroit dit non *Patri suffectus*, mais *in locum Patris suffectus.*

Remos agitare est sans exemple: au lieu de quoi on dit, *navem remis agere.*

Nec dubitavit fortis adolescens procurrere in conspectum hostium, c. 21. Voici la traduction de M. du Marsais, *ce jeune homme ne balança point à se jetter au milieu des ennemis.* Cette traduction rend exactement l'histoire; mais le latin ne signifie autre chose que ceci : *Il s'avança dans un lieu où il fut vu des ennemis.* Voici les termes mêmes de Stace. Theb. XII. 756, *at pius electâ murorum in parte Menaeceus constitit, insignemque animam mucrone corusco arripit, seque super medias acies jecit.* Il n'y a point là de course; ainsi

le Pere n'a pas bien pris le ſens de ſon Auteur.

Quum impetraſſet à jove, c. 15. il falloit *ab jove :* Turſellin y eſt formel. *Ab jove principium.* Virg. *Puer ab Janua.* Nepos : ce que prouvent encore les compoſés ſuivants, *abjicio*, *abjudico* &c. »

« Il y a un autre défaut dans la Latinité du P. Jouvenci ; je veux dire nombre de faux ſens, en voici quelques exemples. *Extorrem Deum Janus, Latii rex, benignè excepit, ac viciſſim a Saturno donatus eſt ingenti prudentiâ, cujus ope meminerat præterita, & futura proſpiciebat; undè biceps ſeu bifrons eſt appellatus. Eo regnante mores optimi arteſque viguerunt*, c. 1. *Eo regnante* ne peut s'entendre ici que de Janus, & cependant c'eſt de Saturne que le P. a voulu parler, puiſque l'âge d'or ſe place ſous le regne de Saturne, & non ſous celui de Janus».

Nous sommes forcés, pour ne pas excéder les bornes d'un article, d'omettre les autres Remarques de l'Anonyme. Mais celles que l'on vient de lire, & que nous avons transcrites fidelement peuvent faire juger de l'utilité de celles que nous supprimons. Il est certain que dans le nombre il s'en trouve quelques-unes qui supposent dans le Critique une connoissance peu ordinaire des Auteurs du bon siecle ; mais fussent-elles toutes aussi excellentes, aussi justes, aussi tranchantes que le pense celui qui les fait ; ces observations n'autorisoient pas le Critique à prendre un ton si décisif, si imposant. Il est des Ecrivains dont on ne doit relever les écarts qu'avec une sorte de crainte, & assurément le P. Jouvenci est de ce nombre. Comment donc qualifier les phrases suivantes de l'Anonyme ? Le P. Jouvenci a en-

ſeigné pendant environ 20 ans dans la premiere ville du monde *une langue qu'il ne ſavoit* pas aſſez pour en faire des leçons (pag. 18.) *Le pauvre Pere n'a guères pu parvenir qu'à entendre le Latin un peu plus que médiocrement; de ſorte que l'on voit en lui le contraſte le plus ſingulier, de longues tirades auxquelles auroient applaudi les Ecrivains les plus délicats de l'ancienne Rome , & parci-parlà des fautes qu'auroient alors ſifflé les marchands d'allumettes & les crieurs de vieille feraille* , (pag. 19). *La Géographie n'étoit point le fort du Pere*, témoin la Phrygie qu'il met ſur le Boſphore de Thrace (pag. 8). *La maniere dont ce Pere* & preſque tous ſes Confreres ont étudié & montré (le Latin) n'eſt pas la bonne méthode (pag. 20). *En mettant entre les mains de leurs écoliers des livres pleins de fautes* (leur Rudiment)

& les leur expliquant, ces Peres se gâtoient eux mêmes le style, & travailloient à former de mauvais Critiques qui devoient soutenir que le mal étoit bien, & le bien, mal. (pages 5 & 6). Ces tirades & quelques autres sont certainement aussi déplacées qu'indécentes, & il nous semble qu'elles suffiroient seules pour prouver que la vue de perfectionner le Latin du P. Jouvency est entré pour peu de chose dans la composition de cette prétendue Critique. Au reste si l'Auteur juge à propos de reprendre encore la plume, nous lui conseillons d'écrire en Latin, puisqu'il sait si bien la langue des Romains; car la nôtre lui est très peu familiere, au moins à en juger par sa Brochure dont le style est tout-à-fait incorrect, pour ne rien dire de plus.

Cette production singuliere est terminée par des déclamations sur

la maniere dont on enseigne le Latin dans les Colleges, & par des projets pour perfectionner la méthode ordinaire, lesquels remplissent six pages entieres Si donc l'on retranche de l écrit & les injures au Journaliste qui avoit fait l'éloge du P. Jouvenci, & l'exposé aussi fidele que bien placé de la marche ordinaire des Ecrivains périodiques, & les invectives contre le P. Jouvenci, & les systêmes de l'Auteur sur la meilleure maniere d'enseigner le Latin, la critique se trouvera réduite à fort peu de chose ; & comme elle ne roule que sur l'ouvrage le moins important du P. Jouvenci, il s'ensuivra que malgré le prétendu *Examen de la Latinité* de cet Ecrivain, la réputation du savant Religieux restera toujours aussi pure, aussi entiere, du côté des Lettres, qu'elle l'é-

toit avant qu'il plût à l'Anonyme d'essayer de la ternir.

ARTICLE LV.

LETTRE D'UN AVOCAT au Parlement de ***, sur un Plagiat du Traducteur des *Essais historiques sur les Loix* (*).

JE vous avouerai franchement, Monsieur, que la Lecture des *Essais historiques sur les Loix*, *tra-*

(*) Volume in-12. de 400 pages, imprimé au commencement de cette année à Paris, chez Vente, & qui est annoncé dans nos Mémoires de Mars, pag. 710 & suiv. Cettre *Lettre* critique dont l'Auteur nous est inconnu, pouvoit être plus modérée & plus honnête ; nous n'aurions pas été forcés d'en retrancher quelques mots trop vifs, déplacés à l'égard de M. *Bouchaud* qui n'a point mis de prétention à la Traduction des *Essais sur les Loix*, & qui d'ail-

duits de l'Anglois, ne m'a pas fait autant de plaisir que je m'en étois promis d'après le titre de l'Ouvrage. En vous entendant parler de ce livre, j'ai cru qu'il pouvoit être mis à côté *de l'Esprit des Loix*, & que j'y trouverois l'histoire de l'origine, des progrès & des changemens arrivés dans les Loix qui ont régi les Peuples dans leurs différentes positions. J'avois

leurs est très-capable de donner d'excellens ouvrages, sans emprunter rien de personne, comme on le verra dans le grand Traité *sur les Impôts des Romains*, auquel cet habile homme travaille depuis long-tems, & qui doit paroître incessamment. On nous envoye dans l'instant un Ouvrage déja ancien de M. Bouchaud, qui nous a échappé dans le tems, & dont nous donnerons une idée dans l'un des articles de ce volume, ne fût-ce que pour avoir occasion de rendre justice à l'érudition & aux connoissances étendues dans différens genres que personne ne conteste à ce savant Jurisconsulte.

Juin, 1766.

même été confirmé dans mon espérance par le début de l'avertissement du Traducteur. *L'immortel Montesquieu nous a donné l'Esprit des Loix ; voici un Auteur Ecossois qui a tenté d'en esquisser l'histoire.* Il falloit avoir le génie de Montesquieu pour remplir le plan que l'Auteur Ecossois s'est proposé. Il faut joindre à un vaste genie des connoissances étendues, une science profonde de l'antiquité, une Littérature peu commune, & surtout de grandes vues, pour entreprendre une pareille histoire. Elle tient à toutes les branches du Gouvernement de chaque Nation ; aux Mœurs, à la Politique, à la Religion, au Commerce, à l'Agriculture, à la Paix, à la Guerre : en un mot l'Histoire des Loix peut être regardée comme l'histoire de chaque Nation.

Il s'en faut de beaucoup que

l'Auteur des *Essais* ait même effleuré l'objet qu'il annonce : dans son premier Essai, il se borne à l'histoire de quelques Loix criminelles qu'il ne suit pas même assez exactement. Son second Essai n'est, à le bien prendre, qu'une dissertation sur la propriété & la possession que Grotius, Puffendorf & beaucoup d'autres Jurisconsulres ont traité avec plus d'ordre & de science.

J'ai cru être dédommagé par une *Observation* du Traducteur *sur le roisieme chef de la Loi Cincia* qu'il a placée à la fin de sa Traduction. J'en avois conçu la plus grande opinion sur sa parole. Il annonce dans sa Préface (page 8 & 9) *qu'à la suite de sa Traduction il donnera une ample interprétation de ce troisieme Chef;* & il se flatte que *les Amateurs de l'Antiquité lui sçauront gré d'avoir DISCUTÉ A FOND ce point d'an-*

cienne Juriſprudence Romaine. Il ajoute dans une note au bas de la page 210 de ſa Traduction, qu'il joindra à ſon Obſervation *quelques anciennes Inſcriptions qui ont rapport à ce troiſieme chef de la Loi Cincia, & qu'il donnera en même-tems l'explication de ces Inſcriptions.*

J'étois d'autant plus curieux de lire cette Diſſertation ſur la Loi Cincia, qu'il eſt fait mention de cette Loi dans Ciceron, dans Tacite, & dans d'autres Auteurs. Ciceron plaiſante dans une de ſes Lettres à Atticus, ſur le préſent que Papirius lui avoit fait des Ouvrages de Serv. Claudius J'ai, dit-il, reçu ce préſent de Papirius qui eſt un brave homme, & qui m'eſt attaché, d'après l'autorité de Cincius votre ami, qui m'a aſſuré qu'en cela je ne faiſois rien de contraire à la Loi de Cincia. *Cùm mihi per legem Cinciam*

licere capere Cincius amicus tuus diceret ; libenter dixi me accepturum (Ep. ad Attic. Lib. 1. Ep. ult.) Tacite parle d'un Décret du Sénat qui demande le renouvellement de la Loi Cincia ; *quâ cavetur antiquitus*, dit il, *ne quis ob caufam orandam, pecuniam donum ve accipiat*.. (Tacit. an. Lib. 11. n°. 5.)

J'ai donc lû avec avidité *l'Obfervation fur le troifieme chef de la Loi Cincia.* Mais quelle a été ma furprife, lorfqu'au lieu de trouver quelque chofe de neuf, lorfque je comptois voir dans *l'obfervation* de nouvelles recherches, une interprétation nouvelle, je n'ai trouvé qu'une Traduction toute fimple du Commentaire de Brummer fur la loi Cincia : j'ai relu ce Commentaire ; je l'ai confronté avec l'obfervation du Tra-

ducteur des *Essais sur l'histoire des Loix*, & je me suis convaincu que l'Observateur n'a fait que copier le chapitre 13 & 14 de l'ouvrage de Brummer.

Je lui pardonne d'avoir assez mal choisi son Auteur pour donner une traduction ; mais il n'est pas excusable de s'être approprié l'ouvrage d'autrui. Le Public traite avec indulgence un Auteur qui cherche à lui plaire Un Traducteur peut regarder comme utile à ses Compatriotes un Ouvrage médiocre composé dans une langue étrangere, & d'après ce préjugé en entreprendre la traduction ; le Public en lui pardonnant sa méprise, lui sçaura toujours gré de son zele ; mais...

Le Traducteur *des Essais historiques sur les Loix*, ne peut pas se disculper d'avoir commis le Plagiat le plus complet. Il est cer-

tain qu'il a pris ſon *Obſervation* toute entiere, ſans le moindre changement, dans le Commentaire de Brummer qu'il n'a fait que traduire mot à mot. Il n'eſt pas moins évident qu'il s'annonce au Public comme l'Auteur de cette *obſervation ;* il ſe félicite de ſon travail & de ſes recherches, *il eſpere que les Amateurs de l'Antiquité lui ſçauront gré d'avoir DISCUTÉ A FOND ce point de Juriſprudence Romaine.*

Les Amateurs de l'Antiquité qui liront le Commentaire de Brummer ſur la Loi Cincia, non-ſeulement ſe diſpenſeront de toute reconnoiſſance envers le Traducteur des Eſſais ; mais ils lui ſçauront fort mauvais gré de lui avoir *volé* une partie de ſon ouvrage. Ils verront avec plaiſir dans ce Commentaire les trois chefs de la Loi Cincia *DISCUTÉS*

A FOND, & discutés avec l'érudition, les recherches & les connoissances qui annoncent un homme aussi sçavant que versé dans l'Antiquité, & instruit dans la Littérature.

Dans un voyage que Frédéric Brummer fit à Paris en 1668 pour y voir les Sçavants, il fut présenté à M. Colbert, il en fut accueilli; & par reconnoissance il dédia à ce Ministre son Commentaire sur la Loi Cincia qu'il fit imprimer à Paris sous ce titre: *Frider. Brummeri Lepsiensis Commentarius ad Legem Cinciam, ill. viro Joan. Bapt.* Colbert, *dicatus.* Lutetiæ, Par. *apud Sebastianum* Cramoisy, 1668, in 4°.

Ce Commentaire sur la Loi Cincia a été réimprimé dans le Recueil des Ouvrages de Brummer donné par Georges Beyer, Professeur de Droit à Wirtemberg. Ce Recueil fut imprimé in-

8°. en 1712. Il ne faut que confronter *l'Obſervation* du Traducteur des Eſſais ſur les Loix, avec les chap. 13 & 14 du ſçavant Commentaire de Brummer, pour ſe convaincre du Plagiat de l'Obſervateur, & lui appliquer à juſte titre ces vers d'Horace, Liv. 1. Ep. 3. V. 15.

Quid mihi Celſus agit? Monitus multumque monendus,
Privatas ut quærat opes & tangere vitet
Scripta, Palatinus quæcumque recepit Apollo.

Trouvez bon, Monſieur, que pour vous mettre à portée de juger par vous même de ce Plagiat, j'en mette ici ſous vos yeux quelques preuves. Je citerai les pages de l'Edition in-4°. du Commentaire de Brummer, & je mettrai à côté le texte de l'Obſervation.

Brummer, p. 191.

Hujus vero Capitis sensus ut perspicuus sit, ante omnia quid mancipatio, quid traditio, hic denotet exquirendum est. At mancipatio quidem erat modus civilis transferendi dominii, Lege XII. Tab. &c.

Observation, p. 290.

On ne peut entendre cette disposition du troisieme chef de la Loi Cincia, si l'on ne se forme une idée nette de la Mancipation & de la Tradition. La Mancipation étoit une maniere de transférer la propriété qui appartenoit au Droit civil ; elle tiroit son origine de la Loi des XII. Tables, &c.

Brummer, p. 196. Lin. ult.

Proximum huic est ut videamus de Personâ rem mancipio dantis & accipientis. Et hic quidem æs tenens, teste Caio apud Boëthium, ita dicebat, &c.

Observation, p. 305.

Parlons maintenant de la personne du vendeur & de celle de l'acheteur dans la Mancipation. Ce dernier, selon le témoignage de Caius, tenant le morceau de cuivre, disoit &c.

Brummer, p. 201. Lin. 16.

Numerabantur amplius in rebus nec mancipi *feræ Bestiæ, quippè quarum non est mancipium, seu perpetuum dominium, ob naturam earum talis dominii impatientem; exinde Ulpianus, &c.*

Observation, p. 321.

On comptoit encore parmi les choses *nec mancipi*, les Animaux féroces dont on ne pouvoit se rendre maître, ni retenir constamment la propriété, leur nature n'étant pas susceptible d'une pareille propriété; c'est pourquoi Ulpien, &c.

Brummer, p. 205. Lin. 25.

Atque ex eodem capite lux oritur alio ejusdem Plinii loco, L. 7. Ep. 17. nam pro quingentis millibus nummûm, &c.

Observation, p. 331.

Ce même chef de la Loi Cencia éclaircit un autre endroit de Pline, *L. p. 7. Ep.* 17. *nam pro quingentis millibus nummûm, &c.*

Brummer, p. 206. Lin. 21.

De eodem capiendum quoque & in-

Observation, p. 333.

Enfin, c'est à ce troisieme chef qu'il

terpretandum est Rescriptum Impp. Diocletiani & Maximiani in L. 5. Cod. de revoc. Donat. *ad Epagathum quemdam :* si donationem rite fecisti, &c.

faut rapporter le rescrit des Empereurs Dioclétien & Maximien dans la Loi 5. au Code *de revocandis donat.* adressé à un certain Epagathus, *si donationem rite fecisti*, &c.

Brummer, p. 207. Cap. 14.

Observation, p. 334.

Hujus rei documentum Lectoribus in præsenti dabo è tribus ἐπιγραφαῖς *apud Gruterum quæ uti à tertio legis Cenciæ capite magnam lucem accipiunt, ita id vicissim mirifice illustrant, ejusque ut donationibus olim autoritatem præstare testificantur. Prima harum amplissima & elegantissima, extat pagina* M. L XXXI, *his verbis* MONUMEN-

On trouve des vestiges de ce troisieme chef de la Loi Cincia dans plusieurs anciennes Inscriptions, dont on ne peut avoir une parfaite intelligence, si l'on ne connoît pas la Loi Cencia, & reciproquement ces Inscriptions répandent un nouveau jour sur la disposition de ce troisieme chef. Ainsi pour ne rien laisser à désirer, nous

TUM QUOT. EST. VIA. TRIUMPHALE INTER, &c. rapporterons d'après Gruter, trois de ces inscriptions, & nous les expliquerons par des notes sur tous les endroits qui demandent quelques éclaircissements.

La premiere de ces Inscriptions est rapportée par Gruter, pag. 1081. Voici comme elle est conçue : *MONUMENTUM. QUOT. EST. VIA. TRIUMPHALE INTER, &c.*

A la suite de cette Inscription, Brummer en explique tous les termes avec autant d'exactitude que d'érudition. Cette interprétation de la premiere Inscription de Gruter, se trouve dans le Commentaire de Brummer, depuis la page 209 jusqu'à la page 241.

Le Traducteur pour expliquer, comme il le promet, *par des notes tous les endroits qui demandent quelques éclaircissemens*, se contente de traduire & de copier le texte des notes de Brummer sur

chaque mot de l'Inscription, depuis la page 377 jusqu'à la page 383 de l'Observation. C'est ainsi qu'il remplit l'engagement qu'il a pris dans sa note au bas de la page 210, de donner l'explication des Inscriptions. La seconde & la troisieme Inscription sont rapportées & expliquées par le Traducteur d'après Brummer, en le copiant toujours fidélement.

Vous pouvez, Monsieur, faire usage de cette Lettre, afin de détromper le Public, & de restituer au sçavant Brummer ce qui lui appartient. J'ai été déterminé à vous faire part de ma découverte, & à vous permettre de la rendre publique, par la crainte que l'Ouvrage de Brummer n'étant connu que de quelques Jurisconsultes, l'espece de larcin qu'on lui fait ne lui fût jamais restitué. Dans toute autre matiere

le Plagiat se découvre tôt ou tard. Un Auteur volé réclame son bien. S'il est mort, l'amour de l'équité engagera un homme d'honneur à lui rendre ce bon office. Mais il est rare qu'on s'apperçoive des Plagiats dans les ouvrages de Jurisprudence. Cependant à en juger par les traités de Duaren & de Thomasius sur le Plagiat, il semble qu'ils aient été fréquents parmi les Auteurs qui ont écrit sur la Jurisprudence. Il paroît donc important d'empêcher qu'il ne s'introduise de nos jours un abus contre lequel Duaren & Thomasius ont cru devoir s'élever dans leur tems. Au surplus les Jurisconsultes & les Amateurs de l'Antiquité ne pourront que me sçavoir gré d'avoir profité de cette occasion pour faire connoître l'excellent Commentaire de Brummer sur la Loi Cencia.

Je suis, &c.

Juin, 1766.

ARTICLE LVI.

NOTICE DE QUELQUES Ouvrages nouveaux, ou qui n'ont pu être plutôt annoncés dans ces Mémoires.

I.

TAbleau historique & politique de la Suisse où sont décrits sa situation, sont état ancien & moderne, sa division en cantons, les Diètes & l'union Helvétique, &c. Paris, Lottin le jeune, rue S Jacques vis à vis celle de la Parcheminerie 1766. in-12. de 384 pag. (*) = *Histoire des révolutions*

(*) Nous avons déja dit un mot sur cet Ouvrage dans le volume du mois dernier, pag. 1296.

de la haute Allemagne contenant les ligues & les guerres de la Suisse ; avec une notice sur les Loix, les mœurs & les différentes formes de gouvernement de chacun des Etats compris dans le L. corps Helvétique. A Paris chez L. C. de Hansy. 1766. in-12 2 vol. Il est bien surprenant que la Suisse soit, pour ainsi dire, le seul Etat un peu considérable dont nous n'ayons point d'Histoire écrite en François. On nous a fait connoître la Chine, le Japon, les Empires & les Etats les plus éloignés ; & voilà une Nation voisine de nous, célèbre par ses exploits militaires, brave, libre, vertueuse, dont l'Histoire n'a exercé aucune plume Françoise ; les deux Livres que nous annonçons méritent donc l'attention de nos Compatriotes, ne fût-ce que par la nouveauté du sujet. Dans le premier on trouve après

la defcription topographique de la Suiffe; un précis des révolutions de cette République, & des détails curieux fur chacun des treize Cantons qui la compofent, fur fon gouvernement civil, politique & militaire, fur fa Religion, fon commerce, fes revenus; fur fes mœurs enfin & tout ce qui a trait à ce Peuple. L'Ouvrage a été compofé (comme nous l'obfervions dans notre premiere annonce) par un Anglois qui pendant huit années de féjour dans la Suiffe a été à portée de faire les recherches néceffaires pour remplir fon objet. La partialité l'aveugle fouvent, furtout lorfqu'il parle de la France ou de la Religion Catholique, fon Traducteur en convient de bonne foi; mais il *n'a pas cru*, dit il, *qu'il lui fût permis de défigurer fon modele en cherchant à l'embellir & à pallier des fautes très-repréhénfibles.* Nous convenons

qu'un Traducteur ne doit pas *défigurer son modele* : mais ne peut-il pas le rectifier quand il est détectueux ? Etoit-il fort difficile par exemple, de relever par quelques notes les écarts de l'Ecrivain Anglois, & n'étoit-ce pas là un moyen bien simple de concilier l'amour de la vérité avec la fidélité d'un Traducteur ? Ces défauts au reste ne sont pas bien considérables, & il suffit de connoître l'esprit de l'Ecrivain Anglois pour se tenir en garde contre ses préjugés qui n'empêchent pas que le Livre qu'il donne ne soit un morceau curieux, écrit avec beaucoup d'ordre & d'intérêt, & dont on a eu raison d'enrichir notre Littérature.

Le second Ouvrage est une *Histoire* en forme, comme l'annonce le titre, à laquelle le *Tableau* précédent peut servir d'introduction. Elledébute, cette hist-

toire, par des notions préliminaires sur l'ancienne Helvétie, & sur ses Habitans qui, obligés de céder à l'habilité de Jules César furent contraints de retourner dans leur propre Pays qu'ils avoient abandonnés, pour chercher, les armes à la main, une Patrie plus heureuse, & ne firent plus parler d'eux que dans le tems des deux Empereurs Otton & Vitellius. Alors ces Républicains ayant reconnu Otton, eurent à se défendre contre l'armée de son Compétiteur sous les efforts de laquelle ils succomberent, en sorte que l'Helvétie devint une Province de l'Empire Romain. Devenue successivement la proie des Allemaniens & des Rois Francs, assujettie vers la fin du neuvieme siécle en partie aux Ducs de Souabe, Feudataires de l'Empire Germanique, & en partie au Royaume de Bourgogne; cette Nation n'a proprement acquis une

consistance que par la réunion de ce dernier Royaume à l'Empire qui la fit passer toute entiere sous sa domination. Cette révolution arrivée en l'année 1032 sous Conrad le Salique est l'époque où commence notre histoire dont les deux premiers Volumes conduisent le Lecteur jusqu'à l'année 1469. L'Ouvrage est intéressant & il mérite d'autant plus de confiance qu'il paroît fait avec le plus grand soin & sur de bons Mémoires. L'Auteur s'est beaucoup servi des Annales de la confédération Helvétique par le Professeur Lauffer qui avoit travaillé par ordre de leurs Excellences de Berne; mais comme Lauffer s'étoit acquitté de cette fonction *en Rhéteur plutôt qu'en Historien*, l'Ecrivain François ne s'est servi de sa compilation qu'avec beaucoup de circonspection; & il a profité

des lumieres des personnes les plus versées dans l'Histoire qu'il écrivoit parmi lesquelles on doit distinguer M. *de Watteville* ancien Bailli de Nidau, qui dans un Ouvrage imprimé à Berne en 1754 a développé mieux qu'aucun autre Ecrivain l'Histoire du moyen âge de la Suisse. Nous avons eu la curiosité de comparer cette *Histoire* avec le *Tableau* dont nous parlions il n'y a qu'un instant, & nous devons aux deux Ecrivains la justice de dire que pour la substance des faits, ils sont presque toujours d'accord. Si l'on veut, par exemple, jetter les yeux sur la fameuse révolution de 1308 qui arracha la Suisse à la domination de la maison d'Autriche, & fit de cette nation un Peuple libre; on verra que les deux Auteurs racontent les mêmes faits revêtus des mêmes circonstances & qu'en général ils ne différent que dans la maniere

d'écrire les noms propres. Nous aurions bien envie de retracer ici le tableau de cette révolution célebre qui fut amené par les véxations tyranniques de ceux qui gouvernoient au nom de la maison d'Autriche ; mais les détails en sont assez connus : nous observerons seulement que Guillaume Tell ne fut pas comme on le croit communément, la cause de cette révolution. Avant l'ordre atroce que donna à ce jeune homme le gouverneur d'Ury d'abattre avec une fléche une pomme placée sur la tête de son fils, pour le punir de ce qu'il n'avoit pas salué son chapeau exposé dans la place du marché d'Altoff ; avant cet ordre, disons-nous, qui eut des suites si terribles, la conjuration étoit déja formée ; Tell quoique du nombre des Conjurés n'étoit point à leur tête, & malgré l'aventure

de ce dernier, la révolution pouvoit n'avoir pas lieu ſi les Gouverneurs du Pays euſſent été plus attentifs. L'Auteur de cette Hiſtoire n'écrit pas toujours correctement ; mais il a de la critique, de la bonne foi, de la modeſtie ; ainſi il a droit à l'indulgence du Public. Eſt il bien ſurprenant d'ailleurs qu'un Ecrivain étranger ſoit repréhenſible du côté du ſtyle, puiſque nos propres Auteurs ne ſe mettent pas toujours à l'abri d'une juſte critique ſur ce point ? Nous attendons la ſuite de cette Hiſtoire avec impatience.

II.

Eſſais Hiſtoriques ſur Paris, par M. DE SAINT FOIX (à Londres & ſe trouve à Paris chez Ducheſne) 1765 in-12. 5 volumes. Il y a actuellement onze ans que les deux premieres parties de cet Ou-

vrage furent publiées. Deux ans après (en 1757) l'Auteur donna les deux suivantes qui furent suivies d'une cinquieme imprimée en 1758. Depuis cette premiere Edition M. de Saint Foix n'a cessé de revoir, de retoucher, d'enrichir son Livre pour le rendre de plus en plus digne de l'accueil du Public. L'Ouvrage s'est accru tellement par ces revisions successives, que les cinq parties qui dans l'origine formoient tout au plus deux volumes, en ont fait quatre ensuite, & parviennent dans cette derniere édition jusqu'à cinq dont le dernier est entierement nouveau. Comme le plan & la marche de l'Ouvrage sont bien connus, il seroit inutile de redire ce que tout le monde sait à cet égard; ainsi nous nous contenterons de présenter quelques traits du cinquieme Volume, non simplement

pour copier ou pour nous approprier comme certains Compilateurs d'*Ana*, des traits remarquables sans nommer sans ceux à qui ils appartiennent, mais afin de montrer à nos Lecteurs que ce cinquieme Volume n'est pas moins digne de leur attention que les précédens.

¶ Nier qu'il y ait des peines & des récompenses après le trépas, c'est nier l'existence de Dieu, puisque s'il existe, il doit être nécessairement bon & juste.

¶ On voit dans la Cathédrale de Sarragosse le tombeau d'un fameux Inquisiteur. Il y a six colonnes sur ce tombeau, & à chacune de ces colonnes un Maure attaché & qu'il paroît qu'on va brûler. Si jamais le Boureau, dans quelque Pays, étoit assez riche pour se faire élever un Mausolée, celui-là pourroit lui servir de modele.

¶ Chez les Romains en se met-

tant à table, le maître de la maison prenoit une coupe pleine de vin & en versoit quelques gouttes à terre; ces libations étoient un hommage qu'ils rendoient à la Providence. De tout temps les Chrétiens, avant & après le diner & le souper, ont fait une priere à Dieu pour le remercier du repas qu'ils alloient prendre ou qu'ils avoient pris; n'est-il pas bien condamnable & en même tems bien ridicule qu'en France, depuis 40 ou 50 ans, cet acte si naturel de reconnoissance & de Religion, ait été regardé par les personnes du grand monde comme une petite cérémonie puérile, une vieille mode que le nouveau bel usage devoit proscrire? *Nos inférieurs en devenant à notre exemple, ingrats envers Dieu, s'habituent à l'être envers nous.*

¶ Quel est l'homme le plus

exécrable? Le Supérieur qui croit ne rien devoir à son Intérieur.

¶ A la Chine, au nom & de la part de l'Empereur, le Gouverneur de chaque Ville, au commencement de chaque année, après de bonnes informations, donne un grand festin à tous ceux qui pendant le cours de l'année qui vient de finir, ont fait quelque action vertueuse. Ce festin est préparé dans la place publique & sous une tante au haut de laquelle on lit ces mots: *Hommes de tous états & conditions, c'est la vertu qui vous place & vous rend ici tous égaux.* Le Peuple considere & examine tous les conviés, & s'il en voyoit quelqu'un qui ne méritât pas d'en être, il l'obligeroit par ses huées de sortir de table & d'aller se cacher.

¶ Je suis toujours étonné que dans nos Eglises on aille, l'encensoir à la main, s'incliner de-

vant un homme, & qu'on semble lui dire : *Rengorgez-vous, je viens vous révérer & vous parfumer.*

¶ L'amour du prochain, la charité, la modération, l'esprit d'équité, la paix, la patience, la concorde, l'obéissance aux Princes & aux Magistrats, quoique Payens, telle étoit la simple & sublime morale que prêchoient les Apôtres ; tout dans l'Evangile porte le caractere de la parole d'un Dieu, & d'un Dieu Créateur de l'homme, qui chérit son ouvrage, & qui n'employe que la douceur pour l'appeller à lui & l'engager dans la voie d'un bonheur éternel.

¶ Chez les Acouacats on réduit en poudre les Squelettes de son pere, de sa mere & des personnes qu'on a le plus aimées, & on avale cette poudre dans quelque *li*queur. Est ce par une semblable

piété, & plus générale encore que nous allons dans nos Eglises respirer les corpuscules de la corruption de tous les cadavres qu'on y enterre ? Un célebre Anatomiste de Louvain recommanda dans son testament de mettre cette Epitaphe sur l'endroit où il seroit enterré : *Philippe Vertheyer a choisi ce Cimetiere pour le lieu de sa Sépulture, dans la crainte de profaner l'Eglise & de l'infecter par des vapeurs malfaisantes.*

¶ Les Hérétiques même conviennent qu'aujourd'hui en Europe, le Clergé le plus sçavant & qui vit avec le plus de decence, c'est le nôtre. » On doit tenir compte à l'Auteur de cette remarque, dont la vérité ne sera certainement pas suspecte à ceux qui auront lu son Livre.

¶ Dès qu'un homme me niera que l'Ancien & le nouveau Testament aient été divinement ins-

pirés, je le défierai de me prouver par de bonnes raiſons, que nos contes de Silphes, de Fées & de Génies ne ſont pas vrais ; je lui ſoutiendrai qu'il y a des Etres élémentaires, bien ſupérieurs à l'homme en intelligence & en puiſſance, & que ces Etres prennent quand ils veulent, une figure humaine ou celle de quelque animal ».

Nous avions noté pluſieurs autres endroits de ce cinquiéme volume dans l'intention de les extraire, mais il vaut mieux renvoyer au Livre même en finiſſant par un ou deux avertiſſemens. 1° En annonçant l'Ouvrage avec éloge, nous ne prétendons pas approuver tout ce qu'il renferme ; l'Auteur lui-même ne ſera pas ſurpris de cette déclaration dont il doit ſentir la néceſſité relativement à certains articles qu'il a cru

pouvoir ſe permettre & que nous croyons devoir condamner. 2°. Quoique cette nouvelle Edition en cinq volumes ſoit augmentée, ceux qui ont la précédente de quatre volumes peuvent ſe borner à acheter le *cinquieme* de celle-ci, parce que c'eſt le ſeul qui ſoit entierement neuf, & que l'Auteur a eu ſoin d'y joindre un Supplément pour l'Edition en 4 volumes.

III.

Hiſtoire critique de l'Eclectiſme ou des nouveaux Platoniciens; avec cette Epigraphe tirée de Polybe : *Illis qui per ignorantiam aberrant a veritate ignoſcendum eſt; qui ſtudio autem mentiuntur, implacabiliter ſuccenſendum.* 2 volumes in-12. ſans nom d'Imprimeur (ſe trouvent à Paris chez Heriſſant le fils, rue S. Jacques.) 1766. L'Epigraphe que l'on vient de lire

annonce très-bien l esprit de cette nouvelle production dont l'Auteur nous est inconnu. Il y est question de l'Eclectisme (*) dont on examine l'origine, les progrès & les opinions. Cette discussion a pour objet principal l article *Eclectisme* de l'Encyclopedie, article dont notre Auteur releve les infidélités & les méprises de toute espece, sans oublier M. Brucker qui dans sa grande *Histoire critique de la Philosophie* a fait aussi une multitude de fautes relativement aux Eclectiques L Ouvrage est partagé en *quatre* dissertations : dans

(*) Secte de Philosophie qui ne remonte pas plus haut que la fin du second siecle de l'Eglise, & qui en faisant profession de ne suivre aucun maître, mais de n'emprunter dans chaque Ecole que des vérités incontestables, devint elle-même une Ecole, une Secte particuliere.

la 1re. qui traite l'Historique de l'Eclectisme jusqu'à son extinction du tems de Justinien, l'Auteur établit que cette secte ne fut point inventée pour s'opposer au Christianisme; il discute les opinions singulieres de Cardan, de Giordanbruno, de Bacon & de quelques autres; il présente le tableau de l'Eclectisme tracé par l'Encyclopediste, pour montrer qu'il est contraire à la vérité de l'Histoire, tant en général que dans toutes ses parties; ce qui forme une quantité de digressions intéressantes sur les véritables causes de l'Apostasie de l'Empereur Julien, sur la mort d'Hypatia Philosophe Platonicienne attribuée calomnieusement à S. Cyrille d'Alexandrie &c.

La seconde Dissertation qui roule sur les causes des égaremens des Eclectiques & de la plupart des anciens Philosophes est peut-être la plus intéressante de tout l'Ou-

vrage. On y établit que l'axiome *rien ne se fait de rien* est la source de la plupart des erreurs Philosophiques des Anciens, que l'idée d'un monde crée & éternel est folle & contradictoire, que ce fut la maxime fameuse *il faut suivre la Religion & la Patrie* qui rendit les Eclectiques ennemis de la Religion Chrétienne &c.

Dans la troisieme Dissertation qui concerne l'influence prétendue des opinions Platoniciennes sur la Théologie Chrétienne, l'Auteur établit contre M. Brucker que Platon n'a point eu de connoissance de nos Livres Saints & qu'il n'a rien adopté de semblable au dogme de la Trinité; que les premiers Chrétiens furent constamment élevés dans un esprit d'aversion pour la Philosophie Payenne condamnée par les plus anciens Peres; que S. Justin

dont la doctrine est très-orthodoxe n'est point, comme on n'a pas eu honte de le dire, l'Auteur du dogme de la Trinité, dogme qui n'a été puisé ni dans les écrits de Platon ni dans ceux de Plotin, puisque les Ariens ne firent jamais ce reproche aux Catholiques, ce àquoi ils n'auroient certainement pas manqué de faire; sur quoi on répond à l'objection tirée de l'aveu de M. Huet & du P. Petau sur le Platonisme des Peres & on attaque les Encyclopédistes & M. Mosheim, les premiers pour avoir avancé que les Juifs avoient reçu des Chaldéens la connoissance des bons & des mauvais Anges; le second parce que dans une Dissertation insérée dans sa savante Traduction de Cudworth, il a prétendu que les nouveaux Platoniciens avoient introduit dans le Christianisme plusieurs dogmes inconnus aux Apôtres, diverses especes de mortifications

tifications corporelles & en particulier la déteſtable maxime qu'*on peut mentir en faveur de la Religion & de la vérité.*

Enfin dans la quatriéme & derniere Diſſertation, qui a pour objet de montrer que la ſimplicité primitive de la foi Chrétienne n'a point été alterée par les Ouvrages attribués à S. Denis, on prouve qu'avant M. Brucker, le premier Auteur de l'aſſertion contraire, perſonne n'avoit trouvé dans ces ouvrages le ſyſtême des Emanations & que ces Ouvrages ſont entierement oppoſés à ce ſyſtême, puiſqu'ils ne contiennent rien qui ne ſoit dans les Auteurs les plus orthodoxes. Après cela on differte ſur le véritable ſens dans lequel on peut dire que pour parvenir à une plus parfaite connoiſſance, à une union plus étroite avec Dieu, il faut impoſer ſilence à ſon ima-

gination & à toutes ses pensées ; ce qui donne occasion de découvrir la vraie cause de l'illusion des Quiétistes, de présenter une idée exacte de la Théologie mystique &c. &c.

Cet Ouvrage ne peut venir que d'un bon esprit, d'un homme dont le zèle pour la Religion est éclairé, à qui les sources de l'Antiquité sont connues, même familieres. Nous avouerons qu'il n'est pas écrit d'une maniere bien attrayante, & qu'en général la forme du Livre répond assez au fonds très-aride pour un certain ordre de Lecteurs ; néanmoins cette composition nous paroît utile, & d'autant plus intéressante pour l'histoire de la Religion & de la Philosophie, que l'Eclectisme n'est pour ainsi dire, connu que de nom par ceux mêmes qui croient connoître le mieux cette secte. N'oublions pas de dire qu'à la fin du premier Volume

l'Auteur a inséré une digression fort curieuse dans laquelle il s'éleve contre l'incendie prétendu de la Bibliotheque du Mont-Palatin par ordre de S. Gregoire ; & que sa Préface renferme, entr'autres choses dignes de remarque, une critique qui nous paroît fort judicieuse de quelques articles de l'Encyclopédie, étrangers à son sujet.

IV.

Histoire de l'Orléanois depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours ; par M. le Marquis de LUCHET. (Tome premier) à Amsterdam & se trouve à Paris chez Guessier fils rue de la Harpe, 1766 in-4°. Presque toutes nos Provinces & plusieurs Villes particulieres ont eu leurs Historiens ; Orléans a eu aussi les siens, *le Maire* & *Guyon*, le premier pour l'histoire Civile, le second

pour les Annales Ecclésiastiques. La critique sévere & judicieuse que fait M. de *Luchet* de ces deux Compilateurs prouve en même tems la nécessité du travail qu'il a entrepris & les talens qui lui donnoient le droit de l'entreprendre. Son Ouvrage doit avoir trois volumes qui ne seront pas confondus avec ces lourdes histoires de Province qu'on consulte quelquefois, mais qu'on ne lit jamais, compilations fastidieuses de faits inutiles & incertains, surchargées d'une multitude de dissertations & de pieces étrangeres à l'objet principal. Le premier Tome qui se distribue depuis quelque tems contient une description Topographique de l'Orléanois qui renferme en 72 pages tout ce que l'on peut desirer sur la situation, l'étendue, le terroir, la température, le nombre des Villes, Villages, Hameaux &c. du Duché d'Or-

léans. Ce préliminaire très nécessaire pour l'intelligence du Livre est suivi de l'histoire même de l'Orléanois qui commence à l'an 701 de Rome & finit (pour ce volume) à l'année de l'Ere Vulgaire 1428 : viennent ensuite les *preuves historiques*, partie intéressante, parce que, outre les piéces justificatives, l'Auteur y a fait entrer les discussions critiques qui auroient interrompu le fil de sa narration. M. de Luchet a partagé son histoire en Livres, & le Volume qu'il publie aujourd'hui renferme les quatre premiers. On conçoit d'abord qu'il est question de l'origine & du nom d'Orléans. Le Maire fait exister cette Ville au moins deux mille ans avant la venue de J. C ; mais cette prétention ridicule n'est appuyée sur aucune autorité : aussi le nouvel Historien se borne-t-il à dire que

l'on ne connoît Orléans que par ce qu en rapporte César qui s'en empara & la reduisit presque en cendres; cc mme il le raconte dans ses Commentaires. On a beaucoup disputé sur le nom que cette Ville a porté jusqu'au régne d Aurélien qui vers l'an 271 la rebâtit presqu'en entier. *Genabum* est-il l'ancien nom d'Orléans ? M. de L. pense qu'oui d'après les meilleurs critiques & il prouve que ce nom ne peut désigner ni *Gien*, ni *Chartres*, comme l'ont cru quelques Ecrivains. Tout ce qui a rapport au gouvernement civil, politique, militaire, Ecclésiastique de l'Orléanois est traité par notre Historien avec beaucoup d'exactitude ; il parle fort succinctement des hommes illustres & des sçavans de la Province, & il a même soin de mettre de l'intérêt dans son récit, en jettant un coup d'œil sur les mœurs du tems,

ſur la légiſlation du Royaume &c. Trois articles curieux de ce premier volume & que l'Auteur a traités avec beaucoup d'étendue ſont 1°. L'origine du privilege qu'ont les Evêques d'Orléans de délivrer le jour de leur entrée tous les Priſonniers actuellement détenus dans les priſons de la Ville. 2°. L'hiſtoire de l'Univerſité d'Orléans, l'une des plus célébres du Royaume & celle ſans contredit où la Faculté de Droit s'eſt le plus diſtinguée, ſurtout depuis quelques années. 3°. Enfin l'hiſtoire de la fameuſe Pucelle d'Orléans. Les diſcuſſions de M. de L. ſur ce dernier article paroîtront encore neuves, quoique le ſujet ait été bien ſouvent traité. Il penſe que Jeanne d'Arc ſe croyoit inſpirée & que pluſieurs Auteurs l'ont crue telle; mais que rien n'eſt moins fondé que cette

inſpiration, ce qu'il s'efforce de prouver par la comparaiſon des faits & la diſcuſſion des témoignages anciens. Le Procès de la Pucelle eſt encore préſenté fort au long par notre Auteur qui la juſtifie de l'accuſation ridicule de ſortilege, & qui ne voit dans toute cette hiſtoire qu'une manœuvre politique employée habilement dans des tems malheureux pour relever le courage abbattu des François. A l'égard de la mort de cette fille que l'on a prétendu avoir échappé au ſupplice & s'être depuis mariée à un Deſarmoiſes, M. de L. ne voit rien dans cette opinion qui force les gens ſages à l'embraſſer; il rapporte en entier l'écrit de M. Polluche qui a le mieux ſoutenu ce problême, & après en avoir diſcuté les différentes parties & obſervé que plus d'une avanturiere ayant tâché de

ſe faire paſſer pour Jeanne d'Arc depuis ſa mort, il penſe que l'on ne doit pas être ſurpris qu'une de ces avanturieres ait réuſſi dans ſon impoſture, mais que Jeanne d'Arc mourut certainement à Rouen le 30 Mai 1431.

Telles ſont les matieres les plus intéreſſantes de ce premier Volume : ſi les ſuivans ſont auſſi bien travaillés, l'hiſtoire de M. de L. ſera ſans contredit celle de nos Provinces qu'on lira avec le plus de ſatisfaction. On déſirera peut-être que la critique de l'Auteur ſoit quelquefois moins ſévere, plus réſervée, & qu'en général il reſpecte davantage certaines opinions reçues, ou qu'en les combattant il prenne un ton moins tranchant, ne fût-ce que pour perſuader mieux ſes Lecteurs.

V.

Rudiment des Enfans dont la Concordance en forme de Dictionnaire est suivie de modeles de Thêmes &c. à Rouen chez Machuel 1765 in 8°. C'est la seconde Edition corrigée & augmenté d'un *Dictionnaire des régles* &c. annoncé dans nos Mémoires de 1757, mois de 9bre. pag. 3034. Les augmentations les plus remarquables que nous trouvons dans cette nouvelle édition sont 1 . Une Lettre d'un Prefet de College adressée à l'Auteur, laquelle renferme de bonnes remarques sur l'Ouvrage. 2°. Plusieurs modeles de thêmes accompagnés comme les anciens , d'un numero relatif au Dictionnaire , & qui nous paroissent très-propres à instruire les enfans tant sur les régles de la morale que sur le latin. 4°. D'autres modeles en forme de Dic-

tionnaire alphabétique parmi lesquels nous distinguons les articles *Air*, *Botanique*, *Electricité*, *flux & reflux* de la mer, *foudre*, *foyer optique*, *glace*, *lumiere*, *mœurs*, *vision* &c. Sous ce dernier mot l'Auteur attaque la définition donnée de la vision par M. le Cat dans son *Traité des Sens* & sa critique nous paroît juste à bien des égards. De même sous le mot *Botanique*, il s'éleve avec raison contre cette multitude innombrable de noms qui forme presque seule aujourd'hui toute la science de ceux qui s'y appliquent, pour négliger l'objet essentiel, c'est-à-dire la connoissance même des plantes, surtout des plantes usuelles. L'Auteur propose à ce sujet une méthode plus simple & qui resserreroit la Botanique dans des bornes étroites, mais qui la rendroit d'une utilité plus sensible.

5°. Enfin ce Rudiment est terminé par l'*Appendix de diis & heroibus* du P. Jouvenci avec une traduction Françoise à côté, traduction très-libre, que l'Auteur croit plus propre qu'une version littérale à exercer les enfans. Il nous semble que ce *Rudiment* tel qu'on le donne aujourd'hui est préférable à plusieurs autres qui manquent de clarté, qualité essentielle aux ouvrages élémentaires.

VI.

Précis de l'Histoire Universelle avec des Réflexions, par M. l'Abbé BERARDIER, *Licencié en Théologie & ancien Professeur d'Eloquence dans l'Université de Paris.* A Paris chez Herissant fils, rue S. Jacques 1766 in 12. Voici un Ouvrage excellent pour les jeunes gens & pour tous ceux qui veulent entreprendre l'étude de l'Histoire.

Nous avons à la vérité déja des introductions & des abrégés ; mais les uns trop longs sont remplis de discussions plus propres à dégoûter qu'à encourager le Lecteur, d'autres beaucoup trop courts ne renferment que des dates & ne présentent pour ainsi dire que des époques. M. B. qui a senti ce double inconvénient a voulu l'éviter en renfermant dans un seul Volume de 400 pages environ les traits principaux de l'Histoire générale, pour former comme autant de points d'appui d'après lesquels on puisse facilement étudier l'histoire particuliere. Les divisions de son Livre nous ont paru également simples & lumineuses, les époques bien choisies, & les réflexions qui accompagnent chaque division fort judicieuses. L'Ouvrage qui commence à la création du monde est continué jusqu'à

nos jours; ainsi il a fallu beaucoup d'art pour resserrer dans un fort petit volume un aussi grand nombre de faits. Le style de M. B. est simple, correct & très-convenable à la nature de ce Livre. Il est à désirer qu'on en introduise l'usage dans ceux de nos Colleges où l'on se fait un devoir d'enseigner l'histoire. On pourroit le mettre entre les mains des Eleves avant tout autre Livre, & quand le cours seroit fini, le leur redonner à lire, parce qu'il peut également servir d'introduction & de récapitulation à un cours bien entendu d'histoire ancienne & moderne, sacrée & profane.

VII.

Dictionnaire de Chymie contenant la Théorie & la pratique de cette science, son application à la Physique, à l'Histoire Naturelle, à

la Médecine &c. (par M. MACQUER de l'Académie Royale des Sciences) Paris Lacombe, Quai de Conti, 1766 in 8°. 2 vol. chacun de 700 pages environ — *Instituts* de *Chymie, ou Principes élémentaires de cette science présentés sous un nouveau jour. Par M. de MACHY*, *M^e Apothicaire* &c. Paris, Lottin le jeune, 1766 in-12. 2. Tomes qui forment un volume de 700 pages. Ces deux Livres qui ont paru presque dans le même temps sont faits pour être réunis. Le premier n'est pas un de ces abrégés maigres & superficiels dont les Auteurs sans principes & sans connoissances ne savent que réduire en petit les ouvrages des maîtres qu'ils n'entendent pas. M. Macquer est connu dans toute l'Europe pour un des plus profonds Chymistes que la France ait eu. Ce savant Académicien

avoue qu'il avoit d'abord de la repugnance pour reduire en Dictionnaire les principes de la Chymie dont les parties liées infiniment entr'elles semblent exclure la forme alphabétique ; mais à mesure qu'il a travaillé à l'ouvrage, il s'est convaincu que loin d'être aussi imparfaite qu'on le croit communément, cette forme alphabétique convenoit parfaitement à la Chymie, pourvû que l'on ait soin, comme il l'a eu, d'établir la liaison des articles par des renvois justes. D'ailleurs, il est certain, comme l'observe encore l'Auteur, que lorsque l'on traite de toutes les parties d'une science dans l'ordre alphabétique, il arrive nécessairement que les noms d'un grand nombre d'objets auxquels on n'auroit pas même pensé en suivant tout autre ordre, viennent dans celui là se ranger comme d'eux-mêmes sous leur

lettre, & par conséquent que l'Ouvrage ainsi distribué n'en devient que plus entier. C'est donc ici un corps complet & raisonné de Chymie & de toutes les parties de cette Science, non un simple Vocabulaire borné à des définitions ; c'est une suite de dissertations la plûpart fort étendues sur tous les objets importans de la Chymie. Nous ne disons ceci que d'après la lecture de quelques articles du Dictionnaire qui nous ont paru dressés avec beaucoup de netteté & de profondeur. A la tête de son Livre M. *M.* a placé un *discours* fort judicieusement écrit *sur l'origine & les progrès de la Chymie* ; c'étoit une introduction nécessaire dans un ouvrage tel que celui-ci dont le nom de l'Auteur fait seul un éloge complet.

A l'égard des *Instituts* de M. de Machy, c'est moins un corps

complet de Chymie qu'ils renferment, que les Principes élémentaires de cette Science, tels que cet habile démonstrateur les enseigné dans ses cours publics. Son Livre est divisé en trois parties très-distinctes ; dans la premiere qu'il intitule *Chymie Physique*, l'Auteur explique la formation des corps, leurs principales propriétés &c. en laissant aux Naturalistes le soin d'exposer les détails qui sont de leur ressort. La *Chymie Analytique* forme la seconde partie, & c'est ici qu'après avoir rassemblé des idées precises sur les opérations & sur les instrumens de Chymie aussi bien que sur les caracteres employés dans les Livres des Chymistes, M. de *M.* présente de savantes analyses des corps tirés des trois régnes, & les combinaisons ainsi que les effets dont sont susceptibles les produits de ces Analyses, en examinant la

nature de ces produits, & en expliquant les systêmes des Chymistes qu'il s'applique à ramener à la plus grande simplicité ; cette seconde partie renferme plusieurs idées neuves qui appartiennent à M de *M*. La troisieme qui traite de la *Chymie appliquée aux arts* n'est pas moins intéressante que les deux précédentes. L'Auteur passe très-légerement sur les termes techniques & sur le manuel des arts & métiers ; son objet principal est de développer le but Chymique que se propose chaque art, les moyens différens employés par les Artistes pour y parvenir, & les perfections que des vues nouvelles peuvent y apporter. Cette partie renferme une multitude de notions sur les arts les plus usités, lesquelles échappent aux Praticiens, esclaves serviles d'une routine aveugle. Il se

pourra faire que les nouveautés répandues dans l'Ouvrage de M. de Machy excitent quelques rumeurs parmi les Chymistes ; mais il a toujours bien fait de le donner, puisqu'il n'a d autre objet que de contribuer à la perfection d'une science dont l'utilité devient tous les jours plus sensible. Le Livre d'ailleurs est écrit avec beaucoup de précision & de netteté, mérite peu commun dans les compositions scientifiques. L'abondance des matieres nous a empêché de nous étendre autant que nous le désirerions sur ces deux Livres auxquels nous pourrons bien revenir quelque jour.

VIII.

Collection Académique, composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies ou Sociétés littéraires, des Extraits

des meilleurs Ouvrages Périodiques &c. concernant l'Histoire Naturelle & la Botanique, la Physique expérimentale & la Chymie, la Médecine & l'Anatomie ; traduits en François & mis en ordre par une société de gens de Lettres (TOME VII^e de la partie Etrangere & le premier de la Médecine séparée) à Dijon chez Desventes, à Paris chez Panckoucke, 1766 in-4°. d'environ 800 pages avec figures.

Le plan de cette utile & importante collection est connu par ce que nous avons dit dans le tems des premiers Volumes, & l'on sait qu'elle a été confiée à plusieurs hommes de Lettres très-capables de l'enrichir de leurs propres observations ; ainsi ce que nous avons à faire est de donner une idée du Volume qui vient de paroître. On voit dans le titre que c'est le Tome VII de la partie étrangere & le premier de la Mé-

decine séparée ; il faut encore ajouter que ce Tome forme le IX^e de toute la Collection & que le X^e qui sera le 3^e de l'Histoire Naturelle séparée, paroîtra incessamment. Celui que l'on publie aujourd'hui est composé des Extraits des Ouvrages suivans 1°. Le Journal des Sçavans depuis 1687 jusqu'en 1699. 2°. Les transactions Philosophiques de Londres depuis 1679 jusqu'en 1693. 3°. Le Journal littéraire de l'Abbé Nazari 1668. 1670 4°. Les cinq vol. des Actes de Coppenhague. 5°. Les *Acta Eruditorum* de Leipsik depuis 1682 jusqu'en 1693 inclusivement. 6°. Les nouvelles de la Rep. des Lettres de Bayle 1684.1687. 7°. Les Ephémerides de l'Académie des Curieux de la Nature années 1687 & 1688 qui sont les 6^e & 7^e de la seconde Decurie. 8°. Enfin les vingt premieres années du Mercure galant. Telles sont les sources dans les-

quelles les Editeurs ſavans ont puiſé la matiere de ce Volume, & il ſuffit de les avoir indiquées pour que l'on puiſſe juger du mérite des obſervations qu'il renferme : nous ne ſuivons pas ici ces obſervations dont la liſte ſeule nous meneroit trop loin ; il vaut mieux tranſcrire le jugement qu'en porte le Cenſeur Royal (M. *Guettard.*)
» Ce Vol. eſt d'autant plus utile,
» & ſi on oſe dire, d'autant plus
» précieux qu'il n'eſt compoſé que
» d'une ſuite d'obſervations médi-
» cinales qui, ainſi réunies, forment
» une ſource où tout Médecin
» pourra aiſément puiſer. On ne
» peut donc raiſonnablement dou-
» ter qu'il ne ſoit reçu du Public
» & ſurtout des Médecins avec
» beaucoup d'empreſſement &c.
Comme ce Volume eſt le premier qui concerne la Médecine, on a eu ſoin de l'enrichir d'une Préface ſavante dans laquelle M. *Sa-*

vari, Médecin à Rochefort, disserte d'une maniere fort intéressante sur l'origine & les progrès de l'art de guérir, sur les obstacles qui s'opposent à la perfection de cette science, obstacles dont les causes sont développées avec beaucoup de netteté & appréciés avec la plus grande justesse. » Cette échelle mystérieuse, dit M. S., dont le pied étoit appuyé sur la terre & dont le haut alloit se perdre dans les cieux, seroit un emblême assez juste de la Médecine. L'extrêmité de cette échelle qui échappe à nos regards & où il ne nous est pas permis d'attendre, représenteroit le plus grand degré possible de l'art, & tous les échelons à portée de notre vûe marqueroient les différens pas que nous avons deja faits & ceux que nous pouvons faire encore dans la guérison des maux qui affligent l'espece humaine, dans la conserva-
tion

tion de la ſanté & dans le prolongement de la vie. Mais qu'il faut de ſiecles pour franchir quelques-uns de ces échelons, pour acquérir quelques degrés de connoiſſances ſures! Oui, ſi l'art étoit parfait dans toute l'étendue du terme, il faudroit que l'application d'un remede indiqué guérît infailliblement chaque eſpece de maladie; il faudroit que nous connuſſions quelque ſubſtance qui pût, en conſervant à nos fibres la même ſoupleſſe, & à nos humeurs la même intégrité, non ſeulement reculer la vieilleſſe, mais empêcher encore le dépériſſement & la mort. » Il réſulte de tout cela que ſur le chemin qui conduit à la Médecine parfaite, il y a des obſtacles, que l'homme ne pourra jamais vaincre; mais il ne doit pas pour cela ſe décourager, puiſqu'il eſt d'autres obſtacles très-ſurmontables qu'il peut s'occuper à renverſer: l'un des

meilleurs moyens est d'étudier la nature, & de recueillir le plus qu'on peut les observations des plus habiles maîtres. Ainsi l'utilité des ouvrages destinés, comme celui ci, à rassembler les meilleures observations ne sauroit être contestée. A la fin de cette Préface qu'il faut lire en entier, M. Savari fait l'histoire des Recueils dont les Extraits ont servi à la formation de ce Volume; il donne des notices exactes sur les Auteurs de ces Recueils &c. Nous ne craignons pas de dire que la *Collection Académique*, dont les premiers volumes ont été si bien accueillis semble devenir meilleure à mesure qu'elle augmente.

IX.

Le Conservateur du sang humain, ou la Saignée démontrée toujours pernicieuse & souvent mortelle par

M. de MALON. Paris, Boudet, 1766 in-12 de 195 pages. Eh! quoi! La Saignée eſt *toujours* pernicieuſe; il n'y a aucun cas où elle ſoit utile, même néceſſaire? Dans les maladies inflammatoires, pour une apopléxie ſanguine, lors de la ceſſation des régles chez les femmes, il ne faut pas ſaigner? Voilà aſſurément des idées nouvelles, & qui ſuppoſent dans celui qui les propoſe une forte conviction. On reconnoît aſſez généralement que l'uſage de la ſaignée eſt trop fréquent, à Paris ſurtout, & qu'un grand nombre de Médecins employe trop légerement cette pratique contre toutes ſortes de maladies, même contre les plus légeres incommodités. Si M. de Malon s'en tenoit là, s'il indiquoit les cas où l'on preſcrit mal à propos la ſaignée, ſon Livre ſeroit certainement utile; mais il veut que la Phlebotomie ſoit *tou-*

jours pernicieuse; il prétend même *démontrer* une opinion aussi extraordinaire: voilà ce qu'on ne lui passera pas plus que les raisonnemens sur lesquels il se fonde, & le ton d'assurance avec lequel il débite cette doctrine singuliere. Au reste, c'est aux Médecins de profession qu'il appartient de juger un Ouvrage de cette nature. Nous nous sommes permis de dire librement notre pensée, dans la crainte que le titre de l'Ouvrage de M. de *M.* n'en impose à plusieurs Lecteurs qui pourroient bien être les victimes du sentiment de cet Ecrivain. M. *Pousse*, Censeur Royal, motive l'approbation qu'il a donnée à cette Brochure, sur la double considération que le systême de M. de *M. est susceptible d'interprétation, & que les nouvelles opinions tendent à la perfection des connoissances*. Intelligenti pauca.

ARTICLE LVII.

ANCIENNES LOIX DES François conſervées dans les Coutumes Angloiſes recueillies par LITTLETON ; *avec des Obſervations hiſtoriques & critiques, où l'on fait voir que les coutumes & les uſages ſuivis anciennement en Normandie, ſont les mêmes que ceux qui étoient en vigueur dans toute la France ſous les deux premieres races de nos Rois, par M. David* HOUARD, *Avocat au Parlement de Normandie, & Conſeiller-Echevin de la ville de Dieppe.* A Rouen, chez Lallemant (& ſe trouve à Paris, chez Saillant, Knapen & Humblot) 1766, in-4°. 2 volumes; le premier de 800, le ſecond de 495 pages.

» ENtre l'époque où finiſſent tant les formules de Marculphe que la collection des Capitulaires & celle où commence le Recueil des Ordonnances de M. de Lauriere, il ſe trouve un vuide de plus de trois ſiécles qui nous laiſſe ignorer le véritable état de la Juriſprudence que l'on a ſuivie en France pendant cet eſpace de tems. » Voilà ce que nous obſervions en annonçant au mois de Février dernier (page 559) le Proſpectus de l'Ouvrage qui va nous occuper ; ouvrage dans lequel , *ajoutions nous* , M. Houard ſe propoſe de remplir cette lacune de notre Juriſprudence, en publiant avec des Commentaires les loix obſervées en France dans les X, XI & XII ſiécles, leſquelles ſe trouvent dans les coutumes Angloiſes. Or comment nos Loix Françoiſes des 10,

11 & 12 siécles se trouvent-elles dans les coutumes Angloises? C'est ce qu'il est nécessaire avant tout d'éclaircir.

Edouard le Confesseur, Roi d'Angleterre, ayant été chassé de son Trône par l'usurpateur Canut, le Prince détroné se retira auprès de Robert frere puîné & Successeur de Richard Duç de Normandie. Guillaume Bâtard de Robert remit Edouard sur son thrône, & celui ci par reconnoissance l'institua son héritier. Edouard étant donc mort, Guillaume descendit en Angleterre pour y jouir de son héritage, & il fut couronné à Londres. En passant dans cette Isle, Guillaume y porta les loix observées en Normandie; il y établit un Echiquier à l'*Instar* de celui de cette Province; il ordonna de plaider & de rediger les actes judiciaires en langue Normande; ce

qui a duré jusqu'en 1362 qu'Edouard III rétablit dans les Tribunaux l'usage de la langue Angloise ; en un mot Guillaume soumit ses nouveaux sujets aux loix Normandes, établies depuis longtems en Neustrie ; ce que démontre la comparaison de ces loix antiques qui subsistent aujourd'hui, avec celles que les Anglois suivent encore. Il résulte de ces faits, que le droit particulier des François a formé incontestablement celui des Anglois ; & d'autre part, que cet ancien droit des François, aboli en Normandie depuis la réformation des coutumes de cette Province, se retrouvant seulement aujourd'hui dans les coutumes Angloises, c'est dans ces dernieres qu'il faut chercher le droit ancien des François pour remplir le vuide de notre Jurisprudence dont nous parlions plus haut. En étudiant ces anciennes loix Normandes, on

parvient donc non-ſeulement à connoître la Juriſprudence Angloiſe, mais encore celle de France; d'où il ſuit que le Livre de M. Houard étant deſtiné à faciliter cette étude des loix Normandes, c'eſt un Livre très-important, un Livre également néceſſaire aux François & aux Anglois, un Livre qui, comme on va le voir, doit jetter de grandes lumieres ſur notre droit public, nos anciens uſages, ſur toute notre hiſtoire du moyen âge très-peu connue & défigurée par tous les Hiſtoriens qui n'ont pas puiſé dans les ſources qu'il nous ouvre.

Après ce préliminaire qui étoit néceſſaire, parlons de l'Ouvrage même de M. Houard, & indiquons ce qu'il contient. Les anciennes loix Normandes ſont en grand nombre; depuis qu'elles ont été reçues en Angleterre on en a don-

né différentes collections, & ce ſont ces collections que veut pu blier M. Houard. Pour preſſentir le goût du Public, il commence par celle de Thomas *Littleton*, mort en 1482, & il ſe borne à donner ſur les autres des notices qui doivent faire deſirer qu'il s'en occupe comme de celle de Littleton. Mais cette collection de Littleton n'a pas exigé de médiocres ſoins de la part de M. Houard. Elle eſt écrite en langue Normande, il en donne la Traduction à côté du texte; pluſieurs endroits en ſont obſcurs, il les éclaircit par des notes; elle fournit matiere à un ample commentaire, il en donne un très-étendu: enfin pluſieurs expreſſions ſont devenues inintelligibles, & il en fait connoître la vraie ſignification par un Dictionnaire dont la redaction a dû lui coûter beaucoup. Le Recueil de Littl. en langage Normand, avec une Tra-

duction Françoiſe, des notes & un ample Commentaire, précédé d'une *Préface* de l'*Eloge hiſtorique* de *Littleton* & d'un *Diſcours préliminaire* très-bien fait, forme le premier Volume de M. Houard. Le ſecond renferme 1°. De ſavantes notices des autres collections des loix Normandes. 2°. Les preuves & piéces juſtificatives du Commentaire contenu dans le premier Tome. 3°. Les loix & coutumes données aux Anglois par le Roi Guillaume après ſa conquête. 4°. Des obſervations ſur les loix d'Edouard le Confeſſeur. 5°. des Réflexions ſur le Recueil des loix Anglo-Saxonnes publié en 1721 par Wilkins. 6°. Le Dictionnaire des vieux mots de Littleton, dont nous avons déja fait mention. 7°. Enfin un Catalogue des Auteurs & des Ouvrages cités dans les Volumes, pré-

cédé d'*éclairciſſemens & de corrections* qu'il ne faut pas négliger, & ſuivi d'une très-ample table des matieres pour tout le Livre. Tel eſt en général le plan de M. Houard, telle eſt en particulier la marche des deux premiers Volumes ſur leſquels il faut maintenant donner quelques détails.

TOME premier. On eſtime généralement les actes de Rimer auſſi bien que les Rôles Gaſcons & Normands publiés en 1743 par M. Carte ſur les régiſtres de la Tour de Londres. Ces différentes piéces ne ſont pas ſeulement utiles aux Littérateurs. Les Villes, les Communautés, les Seigneurs & tous les Propriétaires de fonds ſitués dans nos Provinces occupées autrefois par les Anglois, peuvent encore en tirer de grands avantages pour la défenſe de leurs droits. Mais comment faire uſage de ces piéces, ſi l'on ignore l'origine de la

légiſlation qui ſubſiſtoit en France & en Angleterre au tems de la date des piéces publiées par les deux Compilateurs Anglois ? Il étoit donc néceſſaire de faire connoître les Traités qui nous reſtent de cette ancienne légiſlation ; & cette néceſſité étoit d'autant plus grande, que les Anglois négligent, autant que nous, les anciens Juriſconſultes Normands. M. Hoüard s'étoit d'abord propoſé de réunir ces antiques Traités de Juriſprudence, & de les publier en un ſeul volume ; mais il a été forcé de changer de réſolution, perſuadé qu'il étoit important de préparer à la lecture de ces Traités par des inſtructions ſans leſquelles ſon projet ne ſeroit pas d'une grande utilité. D'après ces conſidérations, qu'a fait notre Auteur ? Il a choiſi entre les Juriſconſultes Anglo-Normands celui qui a le mieux ap-

profondi les Loix françoises, telles qu'elles ont été données à sa Nation par Guillaume le Conquérant, & il publie la Collection de ce Jurisconsulte avec une traduction, des Notes & des Remarques qui tendent à rendre familiers les Ouvrages des autres Ecrivains qui, comme Littleton, ont travaillé sur les Coutumes que l'Angleterre tient des Ducs de Normandie. « Les Remarques, *dit à ce sujet M. Houard*, ont un double but, 1°. elles indiquent dans les procédures que les Coutumes Anglo-Normandes nous ont conservées, les traces des procédures qui étoient admises durant les cinq premiers siecles de notre Monarchie, & le germe de la plûpart de celles que nous suivons maintenant 2°. Elles ouvrent une voie sûre pour rendre raison de toutes les variations que la Législation françoise a successivement éprou-

vées depuis Clovis jusqu'au regne de S. Louis ». Il est vrai que cette voie n'est pas celle qu'ont suivie nos Historiens & nos Jurisconsultes les plus accrédités ; mais en est-elle moins bonne ? Non assurément, puisque ces Historiens se sont mépris sur des faits importans, faute de l'avoir suivie. C'est ce que prouve très-bien la critique que fait ici M. Hoüard de cinq ou six endroits de M. l'Abbé Vély sur l'origine de la Régale, que cet Historien croit trouver dans la nature du droit féodal ; sur le *Morgageniba* ou présent du lendemain des Nôces qu'il semble confondre avec la dot, sur l'origine des Gens de Robe, qu'il prétend postérieure à la premiere race &c. Si M. l'Abbé Vély qui par son plan devoit approfondir plus qu'aucun autre Historien nos anciens usages, a commis de pareilles méprises, combien n'étoit-

il pas nécessaire d'en tarir la source, en faisant connoître les Livres anciens qui peuvent seuls nous éclairer sur les détails de notre histoire ? Voilà ce que contient en substance la Préface de M. Houard qui la termine par des observations sur la maniere dont il a traduit Littleton. Sa Traduction n'est pas littérale, il s'est plus attaché à rendre la pensée de son Auteur qu'à faire sentir la valeur de ses expressions, & cela, parce qu'il n'a voulu que faciliter la lecture d'un texte barbare, sans dispenser de recourir à ce texte; *l'originalité des termes dont Littleton fait usage*, servant souvent mieux que tous les raisonnemens à la découverte des tems, des lieux, des circonstances où la loi est née. C'est aussi la méthode qu'a suivi Coke dans la Traduction Angloise qu'il a donnée des Inf-

titutes & des Coutumes de ſa Nation.

Nous paſſons l'*Eloge hiſtorique de Littleton* pour nous arrêter au *Diſcours préliminaire* de ſon Traducteur. Après un tableau rapide des événemens qui précéderent l'élévation de Guillaume-le Conquérant au Thrône d'Angleterre, M. Hoüard examine ſi les Loix données aux Anglois par ce nouveau Monarque ſont l'ouvrage d'Edouard le Confeſſeur, comme l'ont penſé Matthieu de Weſtminſter, Huntindon & Rouillé, ou ſi ces loix ont été empruntées de celles de Malcolme, deuxieme Roi d'Ecoſſe, ſelon le ſentiment de quelques autres Auteurs. Ces deux opinions paroiſſent à notre habile Critique également *deſtituées de vraiſemblance*, & il établit que l'Ouvrage de Littleton & l'ancien Coutumier de Normandie ſont antérieurs à Malcolme &

à Edouard le Confesseur, sont certainement les plus anciens monumens des Coutumes suivies sous nos derniers Rois de la seconde race. Il faut voir le développement très lumineux de ces preuves dont voici à peu près le résultat. 1°. Avant Raoul qui fut reconnu Souverain de la Normandie en 912, les Neustriens étoient soumis à des loix que ce Prince conserva entieres dans son Etat depuis son Traité avec Charles le Simple. Il est vrai que Raoul ajouta à ces loix quelques dispositions relatives aux circonstances particulieres où il se trouvoit, & que ce fut lui, par exemple, qui pour concentrer en sa personne le pouvoir législatif, & l'exercice de ce pouvoir, ôta aux Comtes le droit qu'ils avoient de juger en dernier ressort les crimes commis dans les terres enclavées dans leurs Honneurs; mais ces dispositions

ſe diſtinguent aiſément parmi celles des premieres loix auxquelles elles ont été ſubſtituées. 2°. Les ſucceſſeurs de Raoul furent auſſi attentifs que lui à prévenir les changemens qui auroient pu ſe gliſſer dans les uſages françois qu'il avoit trouvé reçus en Normandie : ils conſerverent ces uſages dans leur pureté, lors même que tout concouroit à les défigurer en France. 3°. Les Anglois reçurent de Guillaume le Conquérant les Loix normandes telles qu'il les avoit lui-même reçues de ſes prédéceſſeurs par une tradition que rien n'avoit interrompue depuis que Raoul les avoit trouvées établies en Neuſtrie. Il eſt donc inconteſtable, ſelon M. Houard, que les anciennes Coutumes normandes ſont celles mêmes que Guillaume porta aux Anglois, celles que Lit-

tleton a rassemblées sous le nom de *Tenures* (*).

Ce sont ces Tenures que traduit M. Houard en mettant, comme nous l'avons déja dit, sa Traduction vis-à-vis du texte écrit en langage Normand. C'est déja beaucoup qu'une Traduction aussi difficile à faire, & qui a dû souvent rebuter notre Ecrivain; mais ce n'est encore rien si on compare ce travail fastidieux, mais purement méchanique, à celui qu'il a fallu faire pour les *Remarques*, disons mieux, pour le Commentaire savant & profond dont il a enrichi sa Traduction. Les *Tenures* de M. Littleton forment un petit vol. in-12. de 170 feuillets, & elles remplissent ici plus de 700 pages in-4°. La nature de nos

(*) Nous avons sous les yeux l'Edition donnée à Londres en 1577 in-12.

Mémoires se refuse au desir que nous aurions de suivre & l'Ouvrage & le Commentaire ; contentons-nous, puisqu'enfin il faut nous borner, d'observer qu'il n'est presqu'aucun point de notre Droit public, Civil, Ecclésiastique qui ne soit traité, discuté, approfondi dans ce Commentaire également savant & instructif. L'origine des Fiefs & tout ce qui concerne la matiere féodale, les Bénéfices, l'origine, la nature, & l'extension de la Régale, les Assemblées générales de l'Etat, les Parlemens & autres Cours de Justice, les assises & leurs différentes especes, les Chevaleries, les différentes sortes de Bourgeoisies, les Droits divers des Comtes & des Barons, les Coutumes avec leurs rapports ou leurs différences, les Droits & Priviléges, les Douaires, les Echanges &c. &c ; tous ces objets & une mul-

titude d'autres que nous paſſons ſous ſilence, ſont la matiere des diſcuſſions ſavantes de M. Houard. On a vu ci-deſſus qu'il relevoit pluſieurs mépriſes de l'Abbé Vély, cet Hiſtorien que l'on a cru ſi bien verſé dans nos uſages anciens. Cet Auteur n'eſt pas le ſeul qui ait exercé la critique de notre docte Juriſconſulte; M. de Monteſquieu, M. Bruſſel (*) M. de Voltaire, M. le Préſident Hénault, Baſnage, Mézerai, le Laboureur & d'autres Ecrivains d'ailleurs très-ſavants, ont encore fait pluſieurs fautes qui ſont ici corrigées & indiquées avec autant de politeſſe que d'habileté. Nous ne citerons que deux exemples de ces corrections; l'une concernant *l'origine de l'office de Maréchal*

(*) Auteur d'un *Examen de l'uſage des Fiefs.*

de France, l'autre sur un des points de la *Loi Salique.*

M. le Prés. Hénault dit dans son Abrégé chronologique qu'*Albéric Clement a commencé de rendre l'office de Maréchal de France militaire* en 1191, &, selon Mézerai, *le Pere d'Albéric avoit exercé l'emploi de Maréchal avant son fils*, & étendu déja son autorité sur les gens de guerre. Or ceci suppose que l'établissement de la Jurisdiction militaire du Maréchal ne remonteroit qu'au commencement du 12^e^ siecle, quoiqu'il ait une époque antérieure. » En effet, *dit M. Houard* pag. 143, sous Charles le Simple, les Comtes de Paris avoient encore *la Justice*, *Police*, *Finances*, *& le commandement des armées* : le Connétable étoit restreint *au commandement de l'écurie.* Hugues Capet ayant supprimé la premiere de ces Charges, la compétence

qui y étoit attachée, relativement à la discipline des troupes, fut dévolue au Connétable. Cet Officier dès ce moment, donna les ordres nécessaires pour assembler & pour faire conduire l'Ost du Roi, & le Maréchal qui étoit comme le Lieutenant du Connétable, se trouvant chargé de faire exécuter ces ordres, se rendit insensiblement, par l'activité de ses fonctions, plus nécessaire au Prince & plus redoutable aux troupes que le Connétable.

Au tems de Guillaume le Conquérant, le Maréchal étoit déja l'Officier le plus important de *l'Ost le Roi*, & le Connétable n'étoit point encore parvenu en France à être compté parmi *les grands Officiers de la Couronne*, ni à être placé en Normandie au nombre des Officiers militaires. Littleton ne compte en conséquence parmi les grands Officiers

du

du Roi, que le *Porte-Etendard*, le *Porte-Lance*, celui qui *conduit l'Oſt*, le *Maréchal*; ce qui fait bien voir que la conduite de l'Oſt n'étoit point, lors de l'introduction des Loix Normandes en Angleterre, ſpécialement affectée à un Office particulier. En effet, les ſucceſſeurs du Conquérant chargeoient ordinairement le Maréchal de cette fonction. Guillaume, Duc de Gloceſtre en 1216, en qualite de Maréchal, eut la garde de Henri III, la Lieutenance du Royaume, la Sur-Intendance de l'armée. Ce n'a été qu'après la révolte du Comte Richard, ſucceſſeur du Duc de Gloceſtre, que l'office de Connétable a repris, parmi les Anglois, la même ſupériorité dans les opérations militaires qu'il avoit eue en France depuis Hugues Capet. D'après ces obſervations on apperçoit, au premier coup d'œil

ce qui a induit à croire jusqu'ici que le Maréchal n'avoit obtenu en France d'autorité sur les Gens de guerre qu'à la fin du douzieme siecle.

Les fonctions du Maréchal se sont étendues à proportion du pouvoir du Connétable. Celui-ci n'ayant obtenu la qualité d'Officier de la Couronne qu'après l'an 1060, & son autorité ayant cessé alors d'être bornée à *l'Ost du Roi*, c'est-à dire, aux gens de guerre relevans directement du Roi; le Maréchal, comme Lieutenant de cet Officier, n'acquit aussi que dans ce tems sur toute l'armée le même pouvoir qu'il avoit seulement exercé jusques là sur les vassaux du Roi. Or nos Historiens antérieurs à l'an 1060, ne se sont attachés qu'à transmettre à la postérité les exploits de ceux qui avoient eu le commandement en chef de toutes les troupes;

d'où ceux qui les ont ſuivis, ont tiré cette fauſſe conſéquence, que puiſqu'ils n'avoient rien dit du Maréchal en particulier, il n'avoit encore acquis dans le onzieme ſiecle aucun rang de diſtinction parmi les Officiers militaires ».

L'autre exemple que nous citerons encore roule ſur un des points de la loi Salique. M. *Houard* expliquant certains articles de cette loi, fait (pag. 26) la note ſuivante. « M. de Voltaire » [Hiſt. Univerſ. *Uſag. du tems de* » *Charlemagne*] paroît ignorer que » la loi Salique admettoit les filles » aux ſucceſſions à défaut de mâ» les, & en conſéquence il dit » qu'on ne pouvoit déroger à cette » loi qu'en réſervant les filles à » partage de la maniere exprimée » en la formule 2de de Marculphe; » cette formule n'avoit lieu que » lorſqu'il y avoit des freres; elle

» étoit inutile quand il n'y en
» avoit pas ; les filles alors ſuc-
» cédoient de droit. Ceci eſt dé-
» montré par la formule 12 de
» Marculphe, L. 2, la 49e de
» l'Appendix de cet Auteur, &
» encore par ce que Grégoire de
» Tours, L. 9. c. 33, rapporte
» de la fille d'Ingeltrude à qui on
» adjugea la quatrieme partie des
» biens de ſon pere, ſa mere &
» ſes neveux, fils de ſon frere,
» s'étant reſtreints aux trois autres
» parts. »

Les deux exemples que nous venons de citer, ſans aucune vue particuliere, & uniquement parce qu'ils ont trait à deux Ouvrages fort répandus ; ces deux exemples, diſons-nous, ſuffiſent pour faire juger de l'utilité du Commentaire de M. H. pour la perfection de nos meilleurs ouvrages d'Hiſtoire & de Juriſprudence. Mais il

eſt tems de parler du ſecond volume.

Tome 2[d]. Nous avons indiqué plus haut les différens morceaux qu'il contient, & ſur leſquels il ſeroit à propos de s'étendre; mais le premier volume nous ayant mené plus loin que nous ne penſions, il faut néceſſairement abréger ce que nous voulions dire ſur celui-ci. Il débute par une notice intéreſſante du *Tractatus de Legibus & conſuetudinibus Angliæ*, connu ſous le nom de Glanville. C'eſt proprement un Livre de Pratique dans lequel les formalités à ſuivre ſont indiquées exactement, mais ſans diſtinction des formalités anciennes & des nouvelles. C'eſt un Livre de Palais qui indique la méthode la plus ſûre pour faire exécuter la loi, au lieu que celui de Littleton ſuppoſe la connoiſſance des procédures, & inſtruit des cauſes & du but de

cette méthode; ensorte que ces deux Ouvrages réunis suffisent pour instruire à fond des Coutumes & de l'ordre judiciaire observés chez les anciens Romains. M. Houard qui s'est beaucoup servi de Glanville dans son Commentaire sur Littleton, donne ici des Remarques sur certains articles de cet ouvrage, lesquels fournissent une ample matiere à ses observations. L'une de ces remarques est une réfutation solide de ce qu'a dit M. de Montesquieu sur les anciennes *Préceptions* françoises.

Cette notice est suivie d'un morceau curieux sur l'usage que l'on peut faire des ouvrages de *Flete* & de Britton pour la discussion des points les plus curieux de la Jurisprudence & de la Coutume de Normandie. Nous remarquerons à cette occasion que *Flete* ou *Fleta*, que l'on a pris mal-à-propos pour le nom

d'un Auteur, eſt le titre même de l'ouvrage qui porte expreſſément *FLETA meritò potuit appellari, quia in FLETA fuit compoſitus*. Or la *flete* eſt une priſon ainſi appellée du mot Anglois *the fleet*, *la flotte*, parce qu'elle eſt voiſine d'une riviere ſur laquelle elle paroît *flotter*.

Il faut lire dans l'ouvrage même de M. H. les obſervations judicieuſes qu'il fait ſur les Loix & Coutumes données aux Anglois par le Roi Guillaume après ſa conquête, auſſi bien que celles qui concernent les Loix d'Edouard le Confeſſeur, & le Recueil des Loix Anglo-Saxonnes publiées par David Wilkins. Ce dernier ouvrage ne paroît pas fort important à notre Auteur, parce que les Loix qui y ſont recueillies n'ont pas le moindre rapport avec les loix françoiſes de la ſeconde race qui ſont les véritables ſources du

droit actuel des Anglois. Néanmoins comme dans ce Recueil de Wilkins on trouve un Traité latin sur les anciennes Loix angloises, dans lequel Henri Spelman son Auteur reconnoît les bons principes sur la vraie origine du droit féodal Anglois, M. H. publie de nouveau ce Traité de Spelman qu'il dégage des notes de Wilkins, pour y substituer des Remarques qui remplissent mieux son objet. Ce Traité de Spelman qui occupe bien du terrein dans ce volume, (depuis la page 180 jusqu'à la 428e) est suivi du Dictionnaire des mots les plus barbares du texte de Littleton. Ce Dictionnaire auroit été certainement mieux placé à la suite de Littleton; ce qui ne forceroit pas ceux qui voudront le consulter d'ouvrir deux volumes; mais le premier Tome étant fort épais on n'a pu sans doute y ajouter ce morceau. Quoi

qu'il en soit, ce Dictionnaire est d'autant meilleur, que M. H. s'est attaché à indiquer la signification des mots au tems de Littleton; ce que ne font pas les autres Auteurs des Vocabulaires qui se bornant communément à donner le sens d'un mot, ne prennent pas garde que le mot a eu diverses significations en différens tems, & qu'il faut avoir égard à ces changemens successifs, sans quoi on risque de se tromper presque toujours.

La Table des matieres qui termine l'Ouvrage, est relative aux deux volumes, & elle nous paroît dressée avec beaucoup de soin. Si quelques Lecteurs jugeoient que nous nous sommes trop étendus sur le Livre de M. Houard, nous leur répondrions d'abord que notre extrait seroit infiniment plus long, si nous avions pu faire entrer tout ce qu'il convenoit d'y trouver;

piu nous les prierions d'observer qu'une composition telle que celle-ci étant sur notre horison littéraire un phénomene très-extraordinaire, très-singulier ; il mérite bien d'être observé un peu attentivement par des Journalistes attentifs, avides de Livres utiles, & très jaloux de reconnoître par une attention un peu particuliere les fatigues & les peines de toute espece que donnent à leurs Auteurs les Ouvrages solides & vraiment instructifs. N'oublions pas de rendre justice au zéle & aux lumieres de l'Imprimeur qui mérite les éloges de tous les amateurs des Editions belles & correctes, & qui, comme on le sait, réunit les connoissances littéraires à une supériorité décidée dans son art.

ARTICLE LVIII.

ESSAI SUR LA POESIE Rhytmique, par M. BOUCHAUD, Cenſeur Royal, & Docteur aggrégé de la Faculté de Droit. Paris, Lambert, 1763. in-8°. de 144 pages.

QUoique pluſieurs Ecrivains aient écrit ſur la nature du *Rhythme*, l'idée qu'il faut attacher à ce mot n'eſt ordinairement ni aſſez claire ni aſſez diſtincte. Cette obſcurité ne viendroit elle pas & du nombre des Littérateurs qui ont parlé du Rhythme, & du peu de concert qui eſt entr'eux? Quoiqu'il en ſoit le mot *Rhythme*, en grec ῥυθμὸς ne ſignifie rien autre choſe que *nombre*, & dans l'origine on appelloit Poëſie *Rhythmi*

que des eſpeces de vers compoſés d'un nombre de ſyllabes plus ou moins grands, ſans égard à la quantité de ces ſyllabes. La Poëſie rhythmique eſt donc très-différente de la Poëſie métrique : la quantité des ſyllabes conſtitue celle-ci ; au contraire, c'eſt le nombre ſeul des ſyllabes qui conſtitue l'autre ; c'eſt en un mot l'eſpace de tems ou l'intervalle qui forme le Rhythme, c'eſt l'ordre fixe des ſyllabes longues & breves qui forme le métre.

Cette différence eſſentielle entre le Rhythme & le métre eſt la baſe ſur laquelle poſe le Traité de M. *Bouchaud*, dans lequel il faut diſtinguer deux parties ; l'une Syſtématique, l'autre purement hiſtorique. La premiere qui appartient toute entiere à l'Auteur, eſt auſſi celle qui exige le plus d'attention de la part des Lecteurs. On y établit des regles ſûres pour la diſtinction du Rhythme & du

métre ; on applique enſuite ces regles aux différentes eſpeces de vers ; ce qui donne occaſion d'établir une autre diſtinction entre le *métre* & le *vers* &c. toutes choſes qui ne ſont gueres ſuſceptibles d'être préſentées par extraits, parce qu'elles doivent être lues dans l'Ouvrage même.

A l'égard de la partie hiſtorique, il eſt beaucoup plus aiſé de la ſuivre & d'en donner une idée. Chez tous les Peuples la Poëſie Rhythmique a précédé la Poëſie métrique. On a beaucoup diſputé ſur la verſification des Hebreux ; ſelon les uns, ils avoient des vers proprement dits, hexametres, Pentametres, Trimetres ; ſelon les autres, non-ſeulement ils avoient des vers, mais des vers rimés ; néanmoins il s'eſt trouvé des Littérateurs habiles qui leur ont refuſé la verſification, & n'ont trouvé dans les Pſeaumes qu'un

ſtyle concis & ſententieux ſans poëſie véritable. Cette variété d'opinions fournit à M. Bouchaud une occaſion d'examiner de nouveau la queſtion, & il termine ſon examen en établiſſant que la Poëſie des Hebreux ne fut qu'une Poëſie Rhythmique. Il conjecture qu'il en faut dire autant des vers des Egyptiens, des Phéniciens, des Chaldéens & des autres Peuples anciens de l'Orient. Il eſt vrai que les Arabes ont aujourd'hui des vers rimés; mais la Rime chez ces Peuples ne remonte pas, ſelon notre Auteur, au-delà du ſeptieme ſiécle de notre Ere, & l'Alcoran eſt, à ſon avis, le plus ancien monument qu'elle puiſſe revendiquer.

La choſe paroît encore plus certaine par rapport aux Grecs; la Poëſie Rhythmique précéda chez eux la métrique; & celle-ci qui n'eſt qu'une perfection de l'autre,

ne l'a pas fait disparoître entierement. Les odes d'Anacréon , les anciens Dithyrambes , n'étoient autre chose que desRhythmes proprement dits ; & cela est aussi très-probable des Drames appellés *Satyri* , & des *Psylles* ou *Sylles*, espece de compositions satyriques qui devoient contenir une Poësie extemporanée, une Poësie Rhytmique. Chez les Poëtes Grecs du Bas Empire , & chez les Grecs modernes , on ne trouve gueres non plus que des vers Rhythmiques ; e que Leon Allatius attribue au peu de connoissances qu'avoient les Grecs du bas Empire des anciennes regles de la Poësie, ou plutôt de la versification , au dégoût qu'ils avoient pour le travail & à leur commerce avec les Barbares leurs voisins.

Les Latins offrent encore à M. Bouchaud un vaste champ, & il

trouve dans leur Poësie de quoi fortifier son sentiment sur l'origine commune de la Poësie chez tous les Peuples. Toutes les compositions désignées sous les noms de *versus incompti* , *versus inconditi*, étoient, selon lui, des vers Rhythmiques ; & c'est cette espece de vers que Tite-Live appelloit *horridus numerus Saturnius*, & Horace *fescennina licentia vestigia ruris*. De même les vers chantés à l'occasion des victoires de Romulus, ceux du devin Martius, des Prêtres Saliens, des festins sacrés, des jeux séculaires & scéniques, étoient autant de vers Rhythmiques, semblables aux vers informes qui anciennement avoient été composés par les Grecs. Il y a plus, les vers de Plaute, quelques-uns de Térence, ceux des tragédies de Séneque, d'Ennius, de Livius Andronicus, de Pacuvius &c. doivent, en tout ou en partie, rentrer

dans la même claſſe, auſſi bien que les brocards lancés ſi ſouvent par les Soldats Romains contre leurs Généraux au milieu des cérémonies de triomphe, dans leurs chanſons militaires &c. Ainſi le domaine de la Poëſie Rhythmique eſt très-étendu ſelon notre Auteur qui s'efforce d'en reculer les bornes.

On ſent bien qu'en diſcutant la Poëſie Latine, M. Bouchaud n'a pas oublié les Chrétiens qui l'ont cultivée; il les paſſe tous en revue, au moins ceux qu'il croit avoir compoſé des vers Rhythmiques, & il réſulte de ces notices très intéreſſantes, que le Chriſtianiſme, loin d'avoir détruit la Poëſie Rhythmique, n'a fait qu'étendre ſon Empire. Depuis Commodien, le plus ancien Poëte dont il nous reſte des vers Rhythmiques, pluſieurs en ont fait: nous en avons de S.

Ambroise, de S. Augustin, de Pierre Diacre de Pise, de Paul Diacre. La Prose du jour de la Pentecôte *Veni Sancte Spiritus*, attribuée par quelques Auteurs au Roi Robert, & qui est plus vraisemblablement du Pape Innocent II, la Prose des Morts *Dies iræ dies illa* &c. qui est du treiziéme siécle; celle du Saint Sacrement *Lauda Sion Salvatorem*, composée par S. Thomas d'Aquin, sont autant de monumens encore subsistans de la Poësie Rhytmique, qui peut & doit aussi revendiquer, comme de son crû, les Inscriptions, les Epitaphes & autres piéces de ce genre qui ne sont bien faites que quand on y sent la cadence Rhythmique. M. Bouchaud cite le Livre du Jésuite Juglaris, intitulé *Christus Jesus*, & imprimé à Lyon en 1642, aussi bien qu'un autre d'un Piémontois, appellé Emmanuel Tesauro, qui a pour

titre : *Patriarcha ſive Chriſti Servatoris Genealogia per mundi ætates traducta.* Il pouvoit encore citer les *Elogia* du P. Pierre l'Abbé Jéſuite, parmi leſquels il y a beaucoup de piéces en Poëſie Rhythmique (*a*).

Des Latins l'Auteur paſſe aux Peuples modernes, & il retrouve les Rhythmes dans les *Verſi Sciolti* des Italiens, dans les vers blancs des Anglois & des Eſpagnols. Il prétend même que ces derniers ont encore des vers Rhythmiques, tels qu'en ont eu certainement les Wiſigoths leurs ancêtres.

Enfin la Poëſie Rhythmique ſubſiſte encore chez nous, ſelon M. Bouchaud ; mais chez le Peuple, dans de vieilles chanſons à danſer

(*a*) Ils ont été recueillis en un volume in-folio publié à Grenoble, chez Charvys en 1664.

en rond & dans quelques-unes de nos Romances. Celle de Marianſon, rapportée par notre Diſſertateur & fort célébre chez les gens de la campagne, eſt pleine d'une ſimplicité naïve qui ajoute à l'intérêt du ſujet.

Ce que nous venons de dire du Traité de M. Bouchaud, eſt très-vague, très-ſuperficiel, & on ne peut gueres conſidérer notre Extrait que comme un ſommaire très-imparfait des matieres principales qui y ſont diſcutées. Mais, nous l'avons déja dit, le ſujet, quoique fort intéreſſant, eſt en lui-même aſſez aride pour un grand nombre de Lecteurs; ainſi nous avons cru devoir paſſer très-légerement ſur les détails. Il réſulte toujours de cet article tel qu'il eſt, que M. Bouchaud a approfondi la nature, l'origine & les progrès de la Poëſie Rhythmique avec une ſagacité & une érudition très-peu

communes. Ce qui concerne la partie ſyſtematique de ſa Diſſertation eſt, nous le répétons, entierement à lui ; & s'il a profité des obſervations de Muratori (*) pour la partie hiſtorique, nous pouvons aſſurer, après avoir comparé l'Ouvrage du docte Italien avec le Traité François, que l'Auteur de celui-ci a ajouté beaucoup de recherches à celles qui avoient été faites avant lui. On deſireroit peut-être que M. Bouchaud eût pris la peine de mettre dans ſon Ouvrage un ordre plus ſenſible, & qu'il en eût mieux marqué les deux parties qui ſe trouvent un peu confondues l'une avec l'au-

---

(*) Auteur d'un bon morceau *de Rhytmicâ veterum Poeſi & origine Poëſeos Italiæ*, inſeré dans le Tome III. de ſes *Antiquitates Italicæ medii ævi*, pag. 661 & ſuiv.

tre ; mais c'eſt un défaut léger que celui-là, & qui eſt amplement compenſé par le fond. Ce Livre a été fort négligé pour la partie Typographique, & il s'y trouve des fautes qui rendent le ſens inintelligible ; mais heureuſement on en a tiré un très petit nombre d'Exemplaires ; ainſi une ſeconde Edition fera diſparoître toutes ces fautes, & nous aurons alors un Ouvrage court, mais excellent dans ſon genre.

ARTICLE LIX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

RUSSIE.

De Moscow.

MEdicus veri amator ad Apollineæ artis alumnos. Typis Universitatis Moscuensis, 1764. in-8°. de 244 pages. C'est sous ce titre que M. Clerc, Médecin-Inspecteur de l'Hôpital de Paul à Moskou, publie d'excellentes observations sur les Poisons les Contagions & les Epidémies. Comme son ouvrage est adressé aux Eleves de Médecine, les observations sont précédées de notions justes

ſur l'air en général, & ſur ſes propriétés, ſur la chaleur & la ſécheresſe, ſur l'humidité, le froid, la gelée, l'eau ; ſur la tranſpiration des corps, ſur la nature des fluides, ſur le ſang & les cauſes de ſa putréfaction &c. Après cela le docte Médecin diſſerte habilement ſur la nature, la force, l'action & la propagation des Poiſons, ſur les phénomenes qui accompagnent la Peſte, & ſur les moyens de la guérir. La théorie une fois établie, M. Clerc paſſe à la pratique ; & comme la Langue françoiſe eſt plus d'uſage en Ruſſie que la Latine, il écrit en françois cette ſeconde partie, dans laquelle nous diſtinguons trois objets principaux. 1°. Les moyens de prévenir la contagion & d'y remédier. 2°. L'utilité que l'on peut retirer des Criminels condamnés à la mort, en tentant ſur eux différentes expériences qui jetteroient

roient beaucoup de lumieres ſur l'art de guérir. L'idée a déja été ſuivie dans quelques occaſions ; mais M. Clerc deſireroit que l'uſage devînt plus général &c. 3°. Une hiſtoire raiſonnée des Maladies Epidémiques qui ont regné dans l'Ukraine en 1760, après l'hyver très-rigoureux de l'année précédente. Cet ouvrage nous paroît dicté par l'amour du bien public, & ſuppoſe dans M. *Clerc* une grande connoiſſance de ſon Art. Il en promet une ſuite qu'il continuera d'écrire en françois. Ce volume que nous annonçons un peu tard, parce qu'il nous eſt parvenu très récemment, ſe trouve à Paris, chez Tilliard, Quai des Auguſtins. *Prix 2 liv. 8 ſ. broché.*

De Paris.

Dictionnaire d'Anecdotes, de traits ſinguliers & caractériſtiques,

Historiettes, *Bons mots*, *Naïvetés*, *Saillies* &c. A Paris, chez Lacombe, Libraire, Quai de Conty, 1766. in-8°. 2 vol. Puisque les Recueils par ordre alphabétique sont accueillis, on a bien fait d'imaginer ce nouveau Dictionnaire dont l'objet est suffisamment indiqué par le titre. Le Compilateur n'a pas puisé uniquement dans les *Ana*, cette mine, qui malgré sa fécondité, semble être désormais épuisée : il a consulté les bons ouvrages en tout genre, & en a tiré ce qui lui convenoit ; ensorte que les Lecteurs de cette espece de Livres trouveront du nouveau dans celui ci. On promet dans le même goût un *Dictionnaire des Portraits & Anecdotes des Hommes Illustres*, qui formera une suite, ou si l'on veut, le *pendant* de celui que nous annonçons.

Le même Libraire (*Lacombe*)

a publié depuis quelque tems trois autres Ouvrages, 1°. *Poëtique de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses Ouvrages, concernant la Versification françoise, les differens genres de Poësie & de style poëtique; le Poëme Epique, l'Art dramatique* &c. 2 vol. in-8°. Personne n'a mieux mérité la puissance législative sur le Parnasse françois, que l'Auteur dont on réunit ici les pensées, les préceptes, les jugemens sur notre Poësie, & sur les principaux Ecrivains qui l'ont cultivée. Ce Recueil est d'ailleurs dressé avec autant de goût que de jugement, ainsi il ne peut avoir qu'un très-grand succès: les contrarietés, les contradictions mêmes qui s'y trouvent, doivent-elles être attribuées à l'Auteur, ou ne faut-il les mettre que sur le compte de l'Abbréviateur? 2°. *Richardet, Poëme*, 2 vol. in-8°. C'est une

Traduction françoise, ou plutôt une imitation très-libre du *Ricciardeto*, Poëme Italien en quinze chants qui est fort célébre au-delà des monts. Le Traducteur avoit donné, il y a quelque tems, un essai de son ouvrage ; on l'a engagé à le continuer, & c'est ce qu'il a fait en supprimant les endroits trop libres, en accommodant son original aux idées & aux mœurs françoises, en réformant même certaines imperfections réelles de l'ouvrage qu'il a par ce moyen réduit à douze chants. Nous voudrions que sous l'article des retranchemens, l'Auteur françois eût compris toutes les Images libres, toutes les Peintures licentieuses qu'il a malh ureusement laissées, & qui empêcheront les hommes sages de mettre ce Poëme tel qu'il est entre les mains de la jeunesse. Il nous semble qu'à cet égard les Ecrivains, les plus

eſtimables d'ailleurs, ne ſont point aſſez circonſpects. 3°. *Hiſtoire des progrès de l'eſprit humain dans les ſciences exactes & dans les arts qui en dépendent, avec un abrégé de la vie des Auteurs les plus célèbres dans ces ſciences, par* M. SAVERIEN, volume in 8°. de 536 pages. Par ſciences *exactes* l'Auteur entend celles qui fondées ſur des principes évidens & clairement énoncés, procédent en ne ſe ſervant que d'axiomes ou de propoſitions qui en étant immédiatement déduites, deviennent elles-mêmes autant de Principes. Ces ſciences ſont l'*Arithmétique*, l'*Algebre*, la *Geométrie*, l'*Aſtronomie*, la *Gnomonique*, la *Chronologie*, la *Navigation*, l'*Optique*, *la Méchanique* & l'*Hydraulique*. M. Saverien, qui a étudié d'une maniere très-particuliere l'hiſtorique de ces ſciences, remonte juſqu'à l'origine de chacune, & trace ſes

progrès différens jusqu'à nos jours ; & pour la plus grande clarté il a soin de ne passer à une nouvelle science qu'après qu'il a terminé l'histoire de la science précédente. Pour ne point sortir de son sujet, qui est uniquement d'indiquer les progrès véritables des sciences, l'Auteur n'a parlé que des découvertes proprement dites dans chaque science. Les arts correspondans dont il fait l'histoire, sont la Musique, la Géographie & l'Architecture civile, militaire & navale. Cet ouvrage nous paroît mériter une attention particuliere ; aussi nous proposons nous d'y revenir le plutôt que nous pourrons.

Abrégé de l'Embryologie sacrée, ou Traité des devoirs des Prêtres, des Médecins, des Chirurgiens & des Sages femmes envers les enfans qui sont dans le sein de leurs meres,

par M. l'Abbé DINOUART, Chanoine de S. Benoît &c. Paris, Nyon, 1766. in-12. de 600 pag. C'eſt la ſeconde édition de la traduction d'un ouvrage important compoſé par François Emmanuel Cangiamila, Clerc de la Doctrine Chrétienne de Palerme, mort en 1763, à l'âge de 61 ans. Le ſuccès de la verſion françoiſe a engagé le Traducteur à enrichir l'ouvrage de pluſieurs morceaux intéreſſans qui rendent cette nouvelle édition très préférable à la premiere. Il faut ſouhaiter que le Livre ſe répande, ſurtout dans les campagnes où le beſoin d'inſtructions eſt plus preſſant que dans les villes. Nous aurions deſiré que le Traducteur eût ſoigné davantage ſon ſtyle qui n'eſt ni correct ni précis; mais dans l'état où on le donne, cet *abrégé* ne peut manquer d'être fort utile. *Il ſe vend 3 liv. broché, & 3 liv. 12 ſ. relié.*

On trouve chez Nyon des exemplaires de l'original latin qui forme un volume in folio.

Les Libraires, distributeurs des nouveautés, débitent depuis quelque tems un Poëme en six chants intitulé : *Les Sens*, qui forme un volume grand in 8°. imprimé très-proprement & enrichi d'estampes & de vignettes dessinées & gravées avec autant de goût que d'élégance. La Poësie ne répond pas parfaitement à cette magnificence ; il s'y trouve pourtant des vers heureux, & des descriptions intéressantes. Nous croyons que les gravures attacheront le Lecteur plus que le Poëme sur lequel la nature de nos Mémoires ne nous permet pas de nous étendre. Nous n'en citons, par cette raison, que les vers suivans du second chant intitulé : *La Vue.*

D'un ſeul coup d'œil que d'objets il embraſſe! (l'homme)
De la moitié de l'horiſon
En un inſtant il meſure l'eſpace,
Mais que d'erreurs! ... Si voguant ſur les flots
Suivant le cours de l'onde, il fixe le rivage,
Pour lui la Terre fuit; une trompeuſe image
La lui fait voir mobile, & lui ſeul en repos.
Mais ne nous plaignons point, ſi la vue infidelle
Eſt le plus trompeur de nos ſens:
Si nous nous abuſons par elle,
Nous corrigeons par elle auſſi nos jugemens.
N'en croyons jamais l'apparence:
Voir n'eſt point ſeulement diſtinguer les objets:
C'eſt meſurer leurs rapports, leur diſtance:
Bien voir, c'eſt comparer les ombres, les reflets;
C'eſt joindre à l'*act* de l'œil, l'*act* de l'intelligence:
Bien voir, c'eſt raiſonner; raiſonner, c'eſt juger.
Ne nous rendons jamais qu'à l'évidence:
Quand l'œil veut décider, qu'*avant* notre eſprit penſe;
L'œil doit toujours l'interroger.
Que ce qu'affirme un ſens, ſoit prouvé par un autre:

Voilà le mot *de* l'énigme *des* sens.
Ô mortels, connoissez quel bonheur
est le vôtre &c.

Ode sur la mort de STANISLAS, *Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.* 13 pages in-8°. Cette piece qui ne manque point de feu, est de 16 ou 17 strophes accompagnées de notes; voici, à notre avis, les deux meilleures

Entrons dans ce Palais auguste,
Asyle du goût & des arts, . .
Quels sont ces traits! quel est ce
buste?
Quel feu brille dans ses regards!
Son front *atteste* sa naissance;
Il a d'Henri la bienfaisance,
Le courage de Decius,
De Caton l'ame inébranlable
D'Antonin la sagesse *aimable*,
C'est STANISLAS ou c'est Titus.

C'est STANISLAS, déja la gloire
Se prépare à le couronner:
Demande-t-elle à la Victoire
Le laurier *qui va* le parer?
Non, il dédaigne les trophées,
Et les palmes ensanglantées
Que Bellone offre à ses vainqueurs;
À ce triomphe périssable
Il préfére un laurier durable,
Il le trouvera dans nos cœurs.

Précis de la matiere Médicale, contenant les connoissances les plus utiles sur l'Histoire, la nature, les vertus & les doses des médicamens tant simples qu'officinaux, usités dans la pratique actuelle de la Médecine, avec un grand nombre de formules éprouvées. Traduction de la seconde partie du précis de la Médecine pratique, publié en latin par M. LIEUTAUD*, Médecin des Enfans de France.* Paris, Vincent, 1766 in-8°. de 900 pages Voilà, va-t-on dire, un bien gros Livre, & ce n'est pourtant qu'un *Précis* de matiere médicale ? C'est qu'il y a peut être plus de remedes que de maladies ; c'est que les Minéraux, les végétaux, les animaux concourent tous à fournir à la Médecine des moyens de guérison. On ne manquoit pas à la vérité d'ouvrages de la nature de celui-ci ; mais, s'il faut en croire l'Editeur, les uns ont été donnés par

des Naturaliſtes, les autres par des Chymiſtes; ceux-ci étoient défectueux à bien des égards, ceux-là étoient inſuffiſans pour la plûpart des Médecins; en un mot il étoit néceſſaire de publier ce *Précis* dans lequel on a évité les défauts des Livres précédens, en y ajoutant ce qui manquoit à tous les autres, l'article des eaux minérales dont on fait un uſage fréquent. On n'attend pas ſans doute que nous nous étendions ſur cet Ouvrage qui n'a qu'un rapport indirect avec notre objet; il ſe trouve pourtant dans la préface quelques réflexions qu'on ne ſera pas fâché de lire. » Il n'y a aucune raiſon » qui empêche de préſumer que » tous les maux qui attaquent » l'homme, ſont guériſſables, quand » on prend le tems & les moyens » propres pour les combattre. Ap» pliquer le remede voilà la diffi» culté .... *Il* eſt certain que *la*

» nature a le pouvoir d'opérer seu-
» le la guérison de la plûpart des
» maladies ; . . . . Les plus excel-
» lens hommes qu'il y ait eu dans
» la Médecine clinique, ont été
» convaincus que la nature réussit
» bien mieux que l'art à guérir
» les maladies, & qu'il est un grand
» nombre de maux qu'elle guérit,
» lorsqu'on lui en remet le soin »
Des aveux de cette nature à la tête d'une matiere médicale ne sauroient être suspects, & ils sont une preuve sans replique de la bonne foi de l'Auteur.

Tableau de l'Histoire de France depuis le commencement de la Monarchie, jusqu'à la fin du Régne de Louis XIV inclusivement. A Paris chez Lottin le jeune, rue Saint Jacques 1766 in-12 2 volumes, *prix 4 liv. 10 sols reliés en veau.* Voici encore un abregé de notre Histoire destiné à la jeunesse, qui

ne pourra désormais se plaindre de manquer de Livres pour son instruction. Ce nouvel abrégé doit être à notre avis distingué entre tous ceux qui ont paru jusqu'ici. Ce n'est ni une suite de Tables chronologiques, composition séche & aride qui laisse peu d'impression sur l'esprit de ceux qui les consultent; ni un précis décharné & sans vie; ni enfin un de ces *abréges* qui ne le sont que dans le titre, c'est-à-dire de ces prétendus *abrégés* aussi étendus & quelquefois plus prolixes que des histoires en forme. L'Auteur qui nous est inconnu, s'est attaché à intéresser les jeunes gens par une peinture vive & intéressante des faits & des révolutions les plus remarquables de notre Histoire, à laquelle il joint de courtes réflexions propres à en faire naître de plus étendues. Pour parvenir à ce but, il a suivi un plan qui lui appartient, & qui nous paroît aussi bien pensé que judicieusement

exécuté. Il confidere chaque régne comme un tableau dont le Monarque eſt le perſonnage dominant, le ſujet principal qui doit fixer les premiers regards, tandis que les événemens remarquables du régne forment les parties acceſſoires. On peut donc conſidérer cet ouvrage comme une galerie dans laquelle notre Hiſtoire ſeroit miſe en action par une ſuite de tableaux dont chacun repréſenteroit un Monarque & tous les événemens de ſon régne. Il eſt évident que cette maniere d'écrire l'Hiſtoire eſt très-propre à la rendre agréable à la jeuneſſe, & à fixer dans de jeunes têtes une ſuite de faits dont l'enſemble eſt difficile à ſaiſir dans les Livres ordinaires. Nous nous ſommes donné la ſatisfaction de parcourir quelques-uns de ces tableaux, & il nous a paru que l'Auteur rempliſſoit très-bien ſon plan. Le tableau de Char-

lemagne eſt un de ceux qui nous ont le plus intéreſſé; après les qualités perſonnelles de ce grand Roi, qui attachent d'abord le Spectateur, on y préſente les exploits & les conquêtes du Prince, ſa piété, ſon amour pour les Lettres auxquelles il donna une nouvelle vie, enfin ſon élévation à l'Empire d'Occident; objets qui forment autant de morceaux diſtincts, mais qui ſubordonnés au premier & principal perſonnage, ſe lient pourtant avec lui de maniere à ſe graver facilement dans la mémoire. Le ſtyle de l'Auteur eſt clair & correct (*), en un mot il nous ſemble que pour le fond & pour la forme, on n'a pas fait juſqu'ici de Livre élémentaire mieux conçu & plus ſagement exécuté que celui-ci.

(*) Sauf pourtant quelques tournures, quelques expreſſions hors d'uſage. Nous ne citons que celle-ci : *Il eſt vrai de dire* qui revient très-ſouvent dans l'ouvrage.

Oraison Funebre de T. H. T. P. & très-excellent Prince dom PHILIPPE *de Bourbon, Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalle; prononcée dans l'Eglise de Paris le 13 Mars 1766 par M. l'Abbé de* BEAUVAIS, *Prédicateur du Roi.* Paris, Desprez 1766 in-4°. Dans toutes les situations de sa vie politique & de sa vie privée; dans ses armées & dans ses conseils, dans l'intérieur de sa Cour & dans le secret de sa famille, l'Infant Dom *Philippe* sçut allier la sagesse & la magnanimité avec la bonté la plus grande. Ce Prince eut les vertus les plus importantes pour le bien public; il eut les qualités les plus aimables pour la société : tel est le plan de ce discours qui renferme de grandes beautés de détail, & qui, pour nous servir des termes du Censeur Royal, justifie la haute

réputation que les talens de M. l'Abbé de Beauvais lui ont acquise. Deux endroits de ce morceau d'éloquence nous ont frappé entre tous les autres, celui où l'Orateur raconte le noble désintéressement de M. le Marquis de *Felino*, Ministre de Parme, qui pendant deux ans refusa un bienfait que l'Infant croyoit devoir à ses services ; ce qui fait dire à l'Orateur : *Quel spectacle plus beau de voir un Courtisan aux prises avec la faveur?* Il est en effet beau, ce spectacle, mais il est pour le moins aussi rare. L'autre endroit dont nous voulons parler, est la priere qui termine ce Discours, priere tendre, affectueuse, assortie aux circonstances, dans laquelle l'Orateur sollicite pour le meilleur des Rois les mêmes graces que demandoit la primitive Eglise pour les Empereurs : » Une longue vie, un régne tran- » quille, des armées courageu- » ses, un Sénat fidele, un Peupl

» vertueux, la paix dans l'Uni-
» vers & tout ce que peut désirer
» un homme & un Roi; *vitam*
» *prolixam, regnum securum, exer-*
» *citus fortes, Senatum fidelem,*
» *Populum probum, orbem quie-*
» *tum & quæcumque hominis &*
» *Cæsaris vota sunt* (Tertull. A-
» polog.)

Les freres *Etienne*, rue S. Jacques, & *Vincent* rue S. Severin, ont reçu des Exemplaires du Livre intitulé: *Traité de la mesure des Bois contenant le Tarif de la reduction des Bois équarris en pieds cubes; le Tarif de la reduction des Bois ronds en pieds cubes; le Tarif de la reduction du sciage des Bois en pieds quarrées. Par le Sieur* SEGONDAT *sous-Commissaire de la Marine*, Volume in-8°. imprimé à Rochefort chez Faye. On avoit déja des Tarifs imprimés pour cuber les Bois équarris & ronds;

mais ils étoient moins étendus & moins corrects que ceux de M. *Secondat* dont l'ouvrage clair & méthodique, sera fort utile aux Constructeurs des Vaisseaux aussi bien qu'aux Ecrivains & Commissaires de la Marine chargés de veiller en cette partie à l'observation des regles. Aussi ce Livre a-t-il été imprimé par ordre de M. le Duc de Choiseul en qualité de Ministre de la Marine, dans la vue qu'il se répande dans les Ports.

Les Anglois ne se plaindront pas que l'on néglige en France leurs bons Ouvrages. Nous venons de recevoir en même tems deux *Prospectus* de deux différentes traductions du *Traité d'Optique de M Smith*; l'une se fait à Avignon, & doit avoir deux volumes in-4°.; l'autre qui s'imprime à Brest, n'aura qu'un seul volume Les deux Traducteurs par-

lent très-pertinement de leur Auteur, & ils paroiſſent également inſtruits de tout ce qu'on peut attendre d'eux; tous deux ils ajoutent à l'original les inventions poſtérieures à M. Smith; néanmoins, après avoir lu avec attention les deux Proſpectus, il nous ſemble que le Traducteur de Breſt ſera préféré à celui d'Avignon, & voici nos raiſons 1°. Sa traduction va paroître inceſſamment, ſi elle ne paroît déja; au lieu qu'on ne promet celle d'Avignon que *dans le courant* de l'année; or cela fait à peu près ſix mois d'avance pour la Traduction de Breſt. 2°. Cette même traduction n'a qu'un volume in-4°. qui ne ſe vendra que 16 livres en feuilles; l'autre aura deux volumes, & elle coûtera *trente* livres Or on aimera mieux avoir un volume pour 16 liv. que d'en payer 30 pour en avoir deux qui ne contiendront rien de plus que

l'autre. 3°. Enfin l'Imprimeur de Brest a choisi un très-beau caractere neuf & d'excellent papier ; & celui d'Avignon ne s'est pas piqué de la même attention. Ainsi voilà bien des raisons pour préférer la premiere traduction à la seconde ; raisons qui paroîtront décisives à ceux des Acheteurs qui aiment à jouir plutôt, & à payer moins. Néanmoins tout ce que nous disons ici ne nous est inspiré par aucun esprit de préférence, les deux Traducteurs nous étant absolument inconnus, & cette annonce n'étant dressée que d'après leurs *Prospectus*.

Lesclapart, Libraire, Quai de Gêvre, vient de publier une Brochure in-8°. de 23 pages sous ce titre : *Parallele entre Descartes & Newton par M de L.**** (*LILLE*) C'est un morceau d Eloquence écrit avec autant de raison que de chaleur ; un tableau bien dessiné

& peint dans la grande maniere. Les deux Philoſophes y paroiſſent tels qu'ils ont été, & l'Orateur leur rend également juſtice ſans paſſion, ſans partialité, ſans écarts déplacés. Son ſtyle eſt noble ſans enflure, & il expoſe avec beaucoup de fidélité les différentes découvertes des deux Reſtaurateurs de la Philoſophie. Les gens de goût ne manqueront pas de réunir ce *Parallele* aux différens Eloges de Deſcartes qui ont été imprimés l'année derniere. C'eſt le même M. de Lille qui publia, il y a douze ou quinze mois, *la Bardinade ou les nôces de la Stupidité*, Poëme en 10 chants qui fait le pendant de la *Dunciade ou la guerre des Sots.*

Traité du Soufre, ou Remarques ſur la diſpute qui s'eſt élevée entre les Chymiſtes au ſujet du Soufre tant commun, combuſtible ou volatil,

que fixe &c. traduit de l Allemand de STAHL. Paris, Didot le jeune, 1766 in-12. Dans le langage des anciens Chymistes, le *Soufre* étoit le principe de toutes les substances inflammables & combustibles quelles qu'elles fussent. Ils ne parloient que du Soufre des métaux, des plantes & des animaux; ils ne voyoient en un mot que du Soufre partout, ainsi que les Alchymistes font encore aujourd'hui, sans entendre ce qu'ils disent. C'est à Becchet & surtout à Stahl que la Chymie doit les idées justes & nettes qu'elle présente aujourd'hui sur la nature des différens corps inflammables; c'est surtout dans le Traité du Soufre de Stahl qu'est développé ce principe si fécond en conséquences importantes; savoir, que le principe d'inflammabilité est identique, toujours semblable à lui-même, toujours le même dans tous les corps

corps, & que ce n'eſt que par ſes différentes combinaiſons avec des ſubſtances de différente nature, qu'il produit tous les corps combuſtibles, les huiles, les graiſſes, les réſines, le ſoufre proprement dit, qui n'eſt autre que le ſoufre commun. Ce Traité de Stahl eſt donc un Ouvrage élémentaire, un Livre claſſique, dont il convenoit d'enrichir notre Littérature. Le Traducteur s'eſt acquitté de cette fonction en homme intelligent; il a retranché de l'original pluſieurs digreſſions inutiles, telles qu'il s'en trouve preſque toujours dans les Livres les plus eſtimables des Allemands; il a traduit librement & ſans s'aſtreindre à la maniere de Stahl qui, ſelon lui, eſt aſſez ſouvent obſcure & embarraſſée. Nous voudrions que les ſoins de ce Traducteur ne ſe fuſſent pas bornés là, & qu'il eût mis un autre ordre dans la diſtribution du

Livre, qu'il l'eût partagé en chapitres, qu'il l'eût en un mot rendu plus propre à être lu par des François qui n'aiment pas des ouvrages sans divisions sensibles, sans un certain ordre qui manque à presque tous les Livres composés hors de France. En disant ceci nous ne prétendons rien diminuer au mérite de cette traduction qui doit être bientôt suivie du *Traité des Sels* du même Stahl.

La Théorie des Songes avec cette Epigraphe : *Sibi quisque facit*, *par M. l'Abbé* RICHARD. A Paris chez les freres Etienne rue S Jacques, 1766 in-12 de 350 pages. Y a-t-il encore des gens sensés qui ajoutent foi aux songes ? Y a-t-il de nos jours des personnes assez déraisonnables pour croire trouver dans le sommeil la connoissance de l'avenir ? Oui sans doute, & ce qui est bien plus singulier, ceux-mêmes qui connoissent le mieux la futilité de cette

eſpece de divination prétendue, ceux qui ſont toujours prêts à ſe mocquer de l'art trompeur des *Onirocritiques* (*) ſont ſouvent les premiers à ajouter foi à certains ſonges. En un mot, quoique le tems ſoit paſſé où des frippons adroits faiſoient la profeſſion d'expliquer les ſonges, l'erreur ancienne n'a pu ſe diſſiper totalement parmi nous; & rien n'eſt plus commun que de voir des hommes très-ſages d'ailleurs, s'y livrer dans certaines occaſions. Le Traité que publie aujourd'hui M. l'Abbé Richard n'eſt donc pas auſſi inutile qu'il pourroit le paroître au premier coup d'œil. Nous n'avons fait encore que parcourir cet Ou-

(*) C'eſt-à-dire *Interprêtes des Songes*, ou *Juges des Songes*. Ce terme eſt formé de deux mots grecs ὄνειρος *Somnium*, & κριτὴς *Judex* ou κριτικὸς *aptus ad judicandum*. On dit auſſi l'*Onirocritique* pour l'art même d'interprêter les ſonges.

vrage très recemment imprimé ; mais nous croyons pouvoir assurer, d'après, une premiere lecture assez rapide que le sujet est bien approfondi & traité avec beaucoup d'ordre. Après une notice curieuse des Onirocritiques anciens & modernes, qui remplit le premier chapitre (*) M. *R*. donne des notions préliminaires sur l'imagination, la pensée, la reproduction des images dans le cerveau, la réflexion & la sensation ; puis il passe à l'explication Physique des songes dont il développe l'origine les causes, les différentes especes

(*) Cette notice commencé à *Amphiaraüs* qui au rapport de Pausanias exerçoit la divination par les songes, & elle finit à Conrad *Wimpina*, Allemand célébre par ses controverses avec Luther ; M R. se méprend, ce semble, lorsqu'il assure que depuis ce Wimpina, la divination par les songes, *n'a plus eu d'Apologistes déclarés ou de Professeurs publics*. Il seroit aisé de citer plusieurs livres en faveur des Onirocritiques imprimés dans le siecle dernier.

&c.; ce qui produit une multitude de détails très intéressans sur les sensations & l'action de l'ame, sur le crédit des songes dans l'antiquité &c. L'Auteur traite dans deux chapitres particuliers des *Somnambules*; dans un autre, des *Extatiques & Visionnaires* & dans le dernier de tous, *de la folie* & de ses especes différentes. Le Livre est terminé par des Extraits raisonnés des ouvrages d'Artemidore & de quelques autres anciens Onirocritiques; Extraits bien faits & propres à montrer tous seuls la futilité des principes de la divination par les songes. En attendant que nous donnions un Extrait en forme de ce Traité, nous transcrirons ici une observation du dernier chapitre qui nous a frappés. » Personne ne peut se flatter de ne pas tomber dans le songe affreux de la folie... La science la plus profonde & les mœurs les

mieux reglées, les richeſſes ou la naiſſance, la probité même & la vertu n'en exemptent pas. Il y a plus; ſi dans le nombre des foux on cherchoit quels ils ont été avant que d'être reduits à l'état déplorable où ils ſont, on y trouveroit plus de caracteres, doux, francs & honnêtes, que de fourbes, d'hypocrites ou de méchans d'autre eſpece. Ceux ci réſervés à une vengeance proportionnée à leur méchanceté noire.... ne s'abandonnent pas à l'impreſſion d'aucune idée chimérique. Ils ſont plus occupés du plaiſir déteſtable, mais réel pour eux, d'établir leur pouvoir ſur le malheur de leurs ſemblables, & ils changent trop ſouvent d'objets pour qu'aucune image faſſe des traces bien profondes dans leur cerveau. L'impunité les rend d'autant plus entreprenans, qu'à force de forfaits obſcurs, ils ſe ſont fait une exiſtence plus conſidérable. Ce ne ſont pas d'ordi-

naire ces gens qui deviennent fols ; leurs passions ont plus de méchanceté que de violence, & ils sont moins exposés à ces revers inattendus, à ces frayeurs soudaines, à ces espérances manquées, à ces saisissemens de cœur qui peuvent troubler tout d'un coup l'imagination, & la jetter dans un désordre irréparable. » Voilà donc encore un avantage de plus dans ce monde pour les méchans ; ils sont moins sujets à la folie que les honnêtes gens ; nouvelle raison de penser que le vice & la vertu doivent trouver ailleurs que sur la terre une punition ou une récompense digne d'eux, digne de l'Etre infiniment juste.

Dissertation sur la Méchanisme & les usages de la respiration. Ouvrage couronné par l'Académie de Rouen. Par M. DAVID Maître ès-Arts & en Chirurgie de Paris. Juin, 1766.

A Paris chez Vallat-la-Chapelle, 1766 in-12. Le ſujet propoſé par l'Académie de Rouen ſur le Méchaniſme & les uſages de la reſpiration eſt un des plus curieux que la Phyſiologie ait traité. Les plus grands maîtres ſe ſont occupés de cette queſtion importante, & elle a occaſionné entre M. Hamberger & M. Haller une controverſe qui a jetté beaucoup de lumiere ſur cette matiere (*a*). Il faut croire néanmoins que l'Académie de Rouen a eſperé d'obtenir encore de nouveaux éclairciſſemens, puiſqu'elle a jugé néceſſaire de propoſer le même ſujet. Cette Compagnie ſavante ayant honoré

(*a*) Voici le titre du livre qui contient les pieces de ce procès littéraire : *Georg. Erhardi Hambergeri de reſpirationis mechaniſmo & uſu genuino diſſertatio, unà cum ſcriptis quæ vel illi oppoſita ſunt vel ad controverſiam de mechaniſmo illo agitatam pertinent*; volume in-4°. imprimé à Iene en 1749. Nous en avons vu un exemplaire dans la Bibliothéque de Ste. Géneviève.

de la couronne Académique la Dissertation de M. David, il ne nous appartient pas de mêler nos éloges aux siens; ainsi nous nous bornons à observer que M. David est le même qui après avoir composé à l'âge de 24 ans un *Traité* fort estimé *de la saignée*, a depuis remporté differens prix dans plus d une Académie.

VINCENT Imprimeur Libraire, rue S. Severin vient de mettre en vente l'*Esprit de Mademoiselle Scuderi*, vol. in 12 de 500 pag. C'est un Recueil des pensées les plus saillantes, des réflexions les plus utiles que l'on a pu tirer des écrits prolixes de cette Dlle dont on a tant parlé en bien & en mal sur la fin du dernier siécle. Le volume est précédé d'une *Epître aux Dames*, & d'une vie abrégée de l'Auteur. Dans l'Epître (qui mérite d être lue) l'abréviateur observe que Boileau n'a pas rendu justice à Mlle Scuderi, dont

les Romans méritent des éloges pour la *noblesse du dessein, l'intérêt de l'action, la finesse des allegories & la variété des Episodes*. Il est vrai que cette Dlle manquoit de goût; mais au moins ses Ouvrages sont écrits avec une sagesse & une circonspection que l'on chercheroit vainement dans nos Romans modernes; ce qui fait dire à l'Editeur, que Mlle Scuderi *représente les femmes telles qu'elles doivent être*. au lieu que nos Romanciers du jour les peignent *telles qu'elles sont*. On nous a donné déja tant de Recueils semblables à celui-ci, qu'il est inutile d'en indiquer l'ordre; il suffit de dire que l'*Esprit* de Mlle Scudery contribuera plus à faire connoître cet Auteur, que tous ses Ouvrages volumineux dont les gens de goût seront charmés d'avoir un choix bien fait.

Le même Libraire (*Vincent*) a donné de nouvelle Editions de

deux Ouvrages très-différens l'un de l'autre. Le premier (de M. l'Abbé *Mignot*) est l'excellent *Traité des droits de l'Etat & du Prince sur les biens possedés par le Clergé*, six Volumes in-12; l'autre est un Recueil de Poësies Françoises sous ce titre qui est bien rempli, au moins quant à sa seconde dénomination *La, sagesse & la folie*; vol. in-12 petit format.

Elémens de l'Histoire Romaine, divisés en deux parties, avec des Cartes & un Tableau Analytique. Paris Delalain, 1766 in-12 de 500 pages. M. *Mentelle* qui dédie son Ouvrage à Messieurs les Eleves de l'Ecole Royale Militaire, débute par un Discours préliminaire, dans lequel on trouve un bon plaidoyer en faveur des abrégés & autres Livres élémentaires. Il est certain que ces Livres se sont bien multipliés depuis quelques années, mais

on compte encore les bons ouvrages en ce genre, & voilà sans doute ce qui a révolté le Public. Si tous les Livres élémentaires étoient aussi bien exécutés que celui-ci, on les accueilleroit, on les goûteroit, on les verroit avec plaisir se produire, pour ainsi dire, les uns les autres; mais malheureusement les abrégés ont été trop souvent l'apanage des gens oisifs, moins jaloux de bien faire, que de tirer des Libraires quelques louis d'or; & voilà la source si féconde de tant de mauvais écrits qui sous le titre de *Dictionnaires*, *d'abrégés*, *d'Elémens*, de *Précis*, d'*Esprits* &c. inondent notre Littérature. Encore une fois l'abrégé d'histoire Romaine que nous annonçons, est fait dans d'autres vues, & par un homme très-capable de travailler en grand, quand il le jugera à propos. Son plan est très-méthodique; son style est pur sans prétention; toute sa composition

en un mot paroît devoir entrer dans le petit nombre des bons Livres classiques.

Traité des Fleurs blanches, avec la méthode de les guérir : par M. RAULIN *Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi* &c. Paris, Herissant fils, rue S.Jacques 1766 in-12. 2 volumes. L'oisiveté, l'abus des richesses, & surtout la somptuosité des repas sont les véritables causes du déclin évident où nous voyons aujourd'hui l'espece humaine ; du très grand nombre de nos maladies & en particulier de celles qui affligent le sexe, & dont traite M. Raulin. C'est ce qui résulte de sa Préface que nous avons lue avec une véritable satisfaction. A l'égard du Livre même, il suffit de l'indiquer ici & personne ne trouvera mauvais que nous soyons très réservés sur ce qu'il renferme. C'est aux Journaux de Médecine

qu'il appartient ſpécialement d'analyſer les Livres de l'eſpece de celui-ci. Pour nous qui écrivons pour toutes ſortes de Lecteurs, nous obſerverons ſeulement que le mérite des autres ouvrages de M. Raulin doit être un ſûr garant de l'excellence de celui-ci.

Le même Libraire (Heriſſant fils) vient de mettre en vente le *Code Matrimonial ou Recueil des Edits, Ordonnances & Déclarations ſur le Mariage, avec un Dictionnaire des déciſions les plus importantes ſur cette matiere; par Me* LE RIDANT *Avocat au Parlement*, volume in-12 de 600 pages environ. C'eſt un Ouvrage excellent, & que doivent s'empreſſer d'acquerir les Curés, Vicaires & autres Eccléſiaſtiques qui ſont employés dans le miniſtere, auſſi bien que les Avocats, les Magiſtrats & en général tous ceux qui ſont chargés d'inſtruire, ou de décider ſur le Mariage, en quelque manie-

re que ce ſoit. Le Livre eſt d'ailleurs très bien diſpoſé & d'un uſage très commode. Nous ſommes forcés de nous borner pour le moment à cette trop courte annonce.

Choix de Poëſies Allemandes par M. HUBER. Paris, Humblot, 1766 in-12. 4 volumes de 400 pages environ. La Poëſie ſemble avoir fixé depuis quelque tems ſon ſéjour en Allemagne. C'eſt déſormais dans cette contrée de l'Europe qu'il faut chercher les héritiers du génie des Catulle, des Ovide, des Bocace, des Lafontaine, des Chaulieu &c. de ces hommes privilégiés qui en différens tems & en divers lieux ont ſçu rendre la nature avec tous ſes charmes. M. Huber qui avoit déja enrichi notre Littérature de pluſieurs bonnes Poëſies Allemandes, a été flatté de l'accueil que l'on a fait à ſes Traductions; & pour nous familiariſer encore davanta-

ge avec les muses Germaniques, il a cru devoir faire un choix de ce qu'elles ont donné de meilleur. C'est ce qu'il exécute dans ce Recueil qui ne peut qu'être fort bien reçu. On y trouvera des Poësies Pastorales, des Fables & des Contes, des Odes, des Chansons & des Elégies, des Epîtres morales, des Satyres & même plusieurs petits Poëmes Epiques, le tout composé en différens tems & par divers Auteurs dont M. Huber fait connoître soigneusement la personne & les Ecrits. La collection débute par un *Discours préliminaire* du Traducteur sur l'origine & les progrès de la Poësie Allemande; morceau qui attache les Lecteurs, & qui fera désirer que M. Huber prenne la peine de traiter le sujet plus en grand, c'est-à-dire de publier en notre langue une histoire de la Poësie de son Pays. Il seroit agréable pour nous de suivre ce Recueil & d'en ex-

traire plusieurs Piéces ; mais la grande quantité des nouveautés de toute espece nous prive de cette satisfaction. Le Sieur Humblot Distributeur de ce Recueil est bien fourni des meilleurs Poëtes Allemands, tels que *Gellert*, *Gessner*, *Glein*, *Haller*, *Klostock*, *Rost*, &c. & l'on trouve aussi chez lui (rue S. Jacques près S. Yves) les Grammaires, Dictionnaires & autres Livres Allemands sur toutes sortes de matieres.

L'Art des armes, ou la maniere la plus certaine de se servir utilement de l'Epée, soit pour attaquer, soit pour se défendre, simplifiée & démontrée dans toute son étendue & sa perfection &c. par M. DANET, Ecuyer, Syndic, Garde de la Compagnie des Maîtres en Fait-d'Armes de Paris. A Paris, chez Herissant fils, rue S. Jacques 1766. in 8°. de 300 pages environ, avec 35 planches en taille douce. Le

titre de ce Traité en explique très-bien l'objet. M. Danet expose ses vues sur *l'Art des armes*, après l'avoir étudié pendant 25 ans. Son Ouvrage est distribué en leçons, & écrit en forme de Dialogues entre lui & son Ecolier. Le principal mérite d'un Livre de cette nature est d'être clair & méthodique, & il nous paroît que M. Danet réunit ce double avantage. Il critique séverement ceux qui ont écrit avant lui sur son Art, & en particulier M. Angelo dont le *Cours d'Escrime* imprimé à Londres en 1763 n'est à son avis qu'un mauvais abrégé des faux principes du Sieur Girard autre Ecrivain d'Escrime. Il ne ménage pas davantage l'*Encyclopédie qui* (articles *Assaut* , *Estocade* , *Engagement* &c.) contient selon lui une multitude de mauvaises regles & d'erreurs de toute espece , plus propres à égarer qu'à instruire ceux qui veulent connoître l'Art

des Armes. On imagine bien que nous ne prononcerons pas entre M. Danet & ses Adversaires, la matiere n'étant point du tout de notre compétence. Les figures de ce Volume sont dessinées avec la plus grande vérité. *Il se vend 9 l. rel.*

Nos Journaux d'Avril, Mai & Septembre de l'année derniere se sont fort étendus sur le beau Livre intitulé : *Monumens érigés à la gloire de* LOUIS XV, *par M. Patte*, volume in-folio enrichi d'une grande quantité de gravures. L'Auteur flatté de l'accueil dont le Public a honoré son Livre, vient de donner un *Supplément* contenant la description de l'inauguration de la Statue du Roi à Reims & des fêtes qui ont accompagné cette cérémonie. Ce Supplément se distribue gratis à ceux qui ont acquis le Livre, chez l'Auteur *rue des Noyers*, la sixieme porte co-

chere en entrant par la rue S. Jacques, aussi bien que chez les Libraires indiqués.

Manuel des Tapissiers contenant 1°. un état de la largeur & du prix de chaque marchandise 2°. ce qu'il entre de marchandises dans chaque espece de meubles. 3°. Le montant des pouces en pieds & aunage. 4°. Le montant des pieds & aunage &c. par M. BIMONT *Maître & Marchand Tapissier.* Paris, Delalain 1766 in-12. L'annonce pure & simple de ce *Manuel* suffit au très-grand nombre de nos Lecteurs. Il est imprimé dans le même format que le *Tarif des glaces*, afin que les Tapissiers à l'usage de qui les deux Ouvrages sont principalement consacrés, puissent les réunir en un seul Volume portatif.

Traité d'Harmonie, & Regles d'Acompagnement, servant à la composition suivant le systême de M. Rameau, par M. le Bœuf, Organiste

de l'Abbaye Royale de Ste Genevieve, Maître de Musique & de Clavecin. A Paris, au Bureau Musical, rue S. Denis ; chez l'Auteur, rue des grands Degrés ; chez Cousineau, Luthier, rue des Poulies ; & chez la veuve Daulle, Quai des Augustins. *Prix* 12 *liv.* gravé. L'Auteur traite de la formation des accords, de l'origine des consonances & des dissonances, des signes des accords, de leur progression, de leur emploi : des différentes manieres de moduler ou de passer d'un ton à un autre. On voit par le titre que M. L. B. s'est proposé de suivre M. Rameau ; il ne pouvoit choisir un guide plus sûr : s'il s'écarte quelquefois des principes de ce grand Maître, il y est sans doute autorisé par de plus grands exemples. Nous ne comparerons pas cet Ouvrage à ceux des Rameau, des d'Alembert, des Béthisy, des Roussier ; notre

Auteur n'entre dans aucune théorie ; la pratique eſt ſon ſeul objet, il s'efforce de la ſimplifier, ſurtout quant à la partie qui regarde l'accompagnement ; & nous croyons qu'il le fait ſans préjudice de la clarté de ſes principes. Outre les exemples qui éclairciſſent chaque regle en particulier, le titre eſt terminé par un Air tendre, une Ariette, & une Cantatille de la façon de l'Auteur, tant pour les paroles que pour la Muſique. Nous ne donnerons pas ces paroles pour un modele parfait de Poëſie ; mais on ſent fort bien que ce n'eſt pas là ce qu'il faut déſirer dans un Ouvrage de la nature de celui-ci.

Fautes à corriger dans le vol. de Février.

Pag. 398, lig. 8 & 9: ainſi 5000 ne vaut pas plus que 5. *Liſez* ainſi 0,5000 ne vaut pas plus que 0, 5, ou que $\frac{5}{10}$ Pag. 403, lig. 9, au lieu du mot *multiplication*, liſ. *ſouſtraction*. On ne vient que de nous faire appercevoir ces deux fautes groſſieres d'impreſſion qui auroient dû être corrigées plutôt.

& des nouveaux Platoniciens, 1400. Histoire de l'Orléanois, par *M. de Luchet* (Tome I.er) 1407. Rudiment des enfans, 1414. Précis de l'Histoire universelle, par *M. Berardier*, 1416. Dictionnaire de Chymie, par *M. Macquer* & Instituts de Chymie, par M. *de Machy*, 1418. Collection académique (Tome VII.e) 1424. Le Conservateur du sang humain, par *M. de Malon*, 1430

ART. LVII. Anciennes Loix des François conservées dans les Coutumes angloises, recueillies par *Littleton*, avec des observations historiques &c, par *M. Houard*, 1433

ART. LVIII. *Essai sur la Poësie Rhythmique, par* M. Bouchaud, 1463

ART. LIX. Nouvelles Lit. 1475.

Lû & approuvé. &c. A Paris, ce 5 Mai 1766. GENET.

De l'Imprimerie de D'HOURY.

TABLE
DES ARTICLES
Du Journal de Juin, 1766.

ARTICLE LII. *Obſervations hiſtoriq. & géogr. ſur les Peuples barbares qui ont habité les bords du Danube, par* M. Peyſſonnel, pag. 1315

ART. LIII. Fabulæ ſelectæ *&c. c'eſt-à-dire, Fables de la Fontaine, traduites en Latin (par le P. Giraud de l'Oratoire)* 1329

ART. LIV. *Examen de la Latinité du P. Jouvenci,* 1348

ART. LV. *Lettre ſur un Plagiat du Traducteur des* Eſſais hiſtoriques ſur les Loix, 1368

ART. LVI. *Notice de quelques Ouvrages, ſavoir :* Tableau de la Suiſſe, & Hiſtoire des Révolutions de la haute Allemagne, 1384. Eſſais hiſtoriques ſur Paris par *M. de Saint foix*, 1392. Hiſtoire critique de l'Electiſme

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0367